TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 566 · 32 PAGES · — VENDREDI 19 JANVIER 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 746-72-23

Aux Antilles

Des mesures sont envisagées pour remédier au retard scolaire

LIRE PAGE 12

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'économie britannique paralysée

L'aggravation de la situation économique et sociale en Grande-Bretagne est d'autant plus brutale que les rigueurs de l'hiver en accentuent les effets. Les camionneurs ont cessé le travail, et la paralysie a gagné toute l'économie. Le gouvernement de M. Callaghan peut difficilement jouer la surprise : les signes avant-coureurs de la crise n'avaient pas manqué depuis plusieurs mois. En septembre, à deux reprises, les syndicats ont condamné sa politique des revenus. En octobre, c'est le parti travailliste lui-même qui s'y est montré hostile. Le 13 décembre, les Communes ont mis le premier ministre en minorité — toujours sur la question des salaires, — et il s'est vu contraint de ce fait d'abandonner l'une des dispositions essentielles de son plan de lutte contre l'inflation : les sanctions prévues contre les entreprises qui accorderaient des hausses de rémunérations supérieures à 5 %.

Sans doute, le chef du gouvernement a-t-il ensuite, en posant la question de confiance, reçu le soutien de trois cents parlementaires, contre deux cent quatre-vingt-dix. Mais il ne pouvait ignorer à quel point était fragile cette victoire due à une majorité composite et aléatoire. Ni surtout que, en janvier, au moment même de la rentrée parlementaire, il aurait à affronter de nouveau les syndicats.

Cette confrontation [illegible] aujourd'hui [illegible] de force. La crise ressemble de plus en plus à celle qui, en 1974, avait mis aux prises M. Heath et les mineurs en grève. L'expérience est d'autant plus amère pour M. Callaghan qu'il avait longtemps été considéré comme l'un des défenseurs du syndicalisme britannique. Ses adversaires ne lui reprochent-ils pas d'avoir naguère torpillé les efforts de M. Wilson pour limiter les pouvoirs des trade-unions ?

Mais la force de M. Callaghan — et celle du travaillisme britannique en général — réside, ou résidait, dans sa capacité à satisfaire un certain nombre de revendications ouvrières essentielles, mais aussi à contenir ces revendications dans des limites acceptables aux yeux de l'opinion modérée. S'il apparaissait que son gouvernement est à la fois dans l'impossibilité de donner, même partiellement, satisfaction aux grévistes en lutte et débordé par un mouvement syndical qui a repris sa totale autonomie, M. Callaghan risquerait fort d'aller au devant de sérieux déboires. En particulier sur le plan électoral, où l'opposition conservatrice ne manquera pas de tirer profit de la crise.

On n'en est pas encore là, bien que le premier ministre ait assuré en décembre dernier qu'il n'hésiterait pas à « faire le pays juge ». Pour l'instant, le gouvernement cherche à gagner du temps — en adoptant certaines dispositions mineures en faveur des salariés les plus modestes, par exemple, — et aussi à éviter que la crise ne prenne un tour trop dramatique. Les dirigeants syndicaux viennent d'être fermement invités à reprendre leurs troupes en main et à mettre fin à la pratique des « piquets de grève secondaires », dont la présence devant des entreprises en principe non affectées par les grèves étend évidemment les conséquences des arrêts de travail.

Même si la crise ne s'étendait pas, sa prolongation reposerait avec une acuité particulière le problème de la survie du gouvernement et du Parlement actuels. On parlait déjà beaucoup à Londres, avant la nouvelle vague de grèves, d'une éventuelle dissolution des Communes avant l'échéance extrême d'octobre 1979. Les référendums qui doivent avoir lieu le 1er mars à l'occasion de la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles rendent difficile de rechercher avant cette date une issue électorale à la crise. Mais après ?

(Lire nos informations page 6.)

IRAN

Le gouvernement de M. Bakhtiar ne contrôle pas totalement l'armée

Les troubles se poursuivent en province

Aucun incident sérieux n'était signalé, ce jeudi 18 janvier en fin de matinée, à Téhéran, où l'aéroport sera fermé à partir de minuit et pour vingt-quatre heures en prévision de la manifestation à laquelle l'ayatollah Khomeiny et la hiérarchie chiite ont appelé la population pour vendredi afin de célébrer le « quarantième jour de deuil » de Hussein, petit-fils du Prophète. Cette marche devrait se terminer à l'aéroport.

Dans un message transmis mercredi à la presse, l'ayatollah, qui n'a toujours pas quitté Neauphle-le-Château, a fait savoir, sans autre précision, que « l'Assemblée constituante » et le « gouvernement provisoire », dont il avait annoncé la création, « commenceront bientôt leur travail pour préparer la nouvelle Constitution ». Le chef spirituel chiite indique encore que « le chah sera jugé prochainement » et appelle le peuple iranien à poursuivre ses grèves et ses manifestations « contre le système monarchique et le gouvernement usurpateur ». Il demande enfin à l'armée de « cesser de soutenir le chah ».

Le gouvernement de M. Bakhtiar se débat dans des difficultés croissantes et semble, comme l'indique notre envoyé spécial, avoir peine à contrôler l'armée. Un membre du Conseil de régence, M. Tehrani, serait parti pour Paris pour rencontrer l'ayatollah Khomeiny. En province, des heurts sont signalés ce jeudi, à Dezful, ville située à 100 km au nord d'Ahwaz.

De son côté, le ministre iranien des affaires étrangères a annoncé, mercredi, qu'il avait mis fin à la mission de neuf ambassadeurs d'Iran à l'étranger. Il s'agit des chefs de mission en poste à Washington, Londres, Paris, Brasilia, Rome, Damas, New-Delhi, ainsi que du représentant permanent de l'Iran à l'ONU. L'ambassadeur à Canberra avait déjà été rappelé.

A Washington, on a confirmé ce jeudi que le chah, qui est toujours l'hôte du président Sadate à Assouan, en Haute-Egypte, se rendra au Maroc pour y rencontrer le roi Hassan II avant de gagner les Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Moins de quarante-huit heures après le départ du chah, le gouvernement de M. Bakhtiar se trouve confronté à une grave crise, à la suite des sanglants incidents de Ahwaz, qui auraient fait, selon la presse iranienne, *« plusieurs centaines de morts »*.

Il est encore impossible de faire toute la lumière sur cette affaire, les communications étant coupées entre la capitale et la ville pétrolière du sud du pays. On peut cependant reconstituer les événements d'après les récits concordants publiés par la presse de ce jeudi 18 janvier. *Tout semble avoir commencé* tôt dans la matinée de mercredi, lorsque des groupes de personnes non identifiées, armées de bâtons et, apparemment, transportées par camions de l'extérieur de la ville, auraient attaqué des manifestants qui continuaient à *« fêter »* bruyamment le départ du chah. Des émeutes *auraient* alors *éclaté et* l'armée serait intervenue tirant sur la foule à la mitrailleuse.

Selon le général Gharabaghi, chef d'état-major général de l'armée, qui a affirmé que l'action de ses troupes ne constituait *« ni un coup d'Etat ni une rébellion »*, les manifestants auraient *« provoqué »* les militaires en scandant *pendant toute la nuit de mardi à mercredi*, aux abords des casernes d'Ahwaz *« des slogans antipatriotiques mettant à vif les nerfs de la troupe »*. Mercredi matin, au moment où un message du chah était lu devant la garnison d'Ahwaz, un officier *aurait* déchiré sa vareuse en *signe de deuil et*, lançant des *mots d'ordre* favorables au souverain, aurait entraîné dans la rue ses troupes dans ce qui semble avoir été une expédition punitive.

Le général Gharabaghi a démenti qu'il y ait eu des victimes, mais nul ici ne prête foi à ses propos. Ce qui est certain, c'est que, si le chiffre *élevé de victimes dont fait état la presse est confirmé, un coup sévère serait* porté au prestige et à la crédibilité du nouveau gouvernement. M. Bakhtiar a, en effet, répété à plusieurs reprises qu'il contrôlait entièrement l'armée et que les militaires suivaient strictement ses instructions. Y a-t-il donc eu bavure, ou bien les militaires ne sont-ils pas *aussi dociles que le prétend M. Bakhtiar ?* Il est pour l'instant difficile de répondre à cette question. Il n'en demeure pas moins que, malgré les affirmations catégoriques du général Gharabaghi, selon lesquelles *« toute rébellion ou acte de désobéissance serait énergiquement réprimé au sein de l'armée »*, on parle ici de *plus en plus d'un vent de fronde qui soufflerait parmi les militaires*. On indique à ce propos qu'une certaine d'officiers supérieurs *« en colère »* seraient, ce jeudi, réunis en conclave à Ghasr-Firouze, une caserne située à l'extrémité nord-est de Téhéran, pour *« examiner la situation créée par le départ du chah »*.

M. Bakhtiar rencontre d'autres difficultés. Une semaine environ après la défection de son ministre de la défense, le général Djam, il vient de perdre son ministre de la justice, M. Vaziry, *l'une des rares personnalités* de son cabinet jouissant de la confiance de l'opposition. La raison officielle invoquée par M. Vaziry pour justifier sa démission est la faiblesse des moyens mis à la disposition de son ministère pour mener à bien une tâche particulièrement lourde. *Le ministre de la justice doit, en effet, non seulement régler* le problème douloureux des prisonniers politiques encore détenus dans les prisons iraniennes, mais aussi, ainsi que le lui a expressément demandé le premier ministre, sanctionner les principaux responsables de la corruption..., ce qui n'est pas une mince affaire.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

EUROPE

M. Giscard d'Estaing met M. Chirac au pied du mur

Le conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi 17 janvier, a précisé que la campagne pour les élections européennes commencera le samedi 26 mai, en application de la loi du 7 juillet 1977.

M. Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé le 21 novembre dernier qu'avant cette date, il rappellerait « quelle est l'attitude de la France vis-à-vis de l'organisation de l'Europe ». Cette intervention du chef de l'Eat devrait avoir lieu à l'occasion de sa prochaine visite officielle en Alsace.

Mercredi, devant le conseil des ministres, le président de la République a déclaré : « Je rappelle que l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes a été décidée par la loi. Cette décision ne pourrait donc être modifiée que par la loi. Aucun autre événement politique n'est susceptible de la remettre en cause. »

Cette déclaration met M. Chirac au pied du mur en précisant clairement que si le R.P.R. provoquait une crise ministérielle à la session de printemps du Parlement, les élections européennes n'en auraient pas moins lieu à la date fixée, le 10 juin.

Lors de sa conférence de presse du 21 novembre, M. Valéry Giscard d'Estaing avait marqué avec netteté sa volonté de considérer l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes comme totalement distincte de la politique intérieure française. En déclarant : *« Il ne faut pas considérer cette élection comme une élection de politique intérieure parce que la politique intérieure, quoi qu'on dise, ne sera pas modifiée par cette élection »*, il avait posé un principe auquel, depuis lors, tous les membres du gouvernement se sont référés, M. Barre le premier. Les propos tenus mercredi à l'Elysée témoignent que le chef de l'Etat veut aller au-delà de la simple affirmation d'un principe.

Cette attitude est, en premier lieu, de pure prudence. Dans la mesure où le scrutin du 10 juin prochain, qui aura lieu à la proportionnelle, pourrait faire apparaître de nettes modifications, par rapport à mars 1978, dans l'équilibre des forces entre majorité et opposition ou au sein même de la majorité, il serait *fort risqué* de la part du *chef* de l'Etat d'admettre que le résultat puisse avoir des conséquences sur sa conduite des affaires et sur l'orientation ou *la composition du gouvernement*.

En second lieu, l'attitude adoptée par le chef de l'Etat satisfait à la rigueur — d'autres diraient *plutôt* au *formalisme* — institutionnelle. Il n'est en effet pas défendable, du strict point de vue de la loi fondamentale, de procéder à une sorte de mélange des genres qui ferait de la désignation des représentants de la France à une assemblée internationale une consultation sur la *manière dont est géré le pays*. En tout cas, le premier magistrat de la République, gardien de la Constitution, serait mal inspiré d'avancer une telle *« interprétation »*.

Il est bien évident toutefois qu'au soir du 10 juin chacun — et le président de la République en particulier — lira les chiffres comme on lirait les résultats d'un sondage grandeur nature et que, avant de s'enquérir de la physionomie qu'aura l'Assemblée des *Communautés, on s'empressera* de mesurer les progrès ou les pertes des partis français par rapport aux résultats globaux des dernières élections législatives. En *outre*, M. Jacques Chirac et les dirigeants du R.P.R. ont déjà fait savoir qu'ils considèrent le scrutin européen comme un référendum.

C'est pourquoi le principe de la rigoureuse distinction entre la politique intérieure et les élections européennes répond, pour le chef de l'Etat, à des impératifs de prudence et de rigueur institutionnelle mais aussi à un dessein tactique qui n'est pas seulement défensif.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Point de vue

LA DÉCRISPATION ET LE NÉANT

par JACK LANG (*)

Le sang ne coule pas. Les prisons ne regorgent pas de détenus politiques. Chacun peut aller et venir à sa guise, élire le président de la République, désigner son député ou son conseil municipal, ouvrir ou fermer son poste de radio ou de télévision. *Qui, sans vergogne, oserait prétendre* que la liberté n'a plus cours au pays de la révolution de 1789 ? Comparée aux terres de barbarie, la France demeure — n'est-il pas vrai — un royaume paisible et tolérant ?

Mais il existe une contrainte moins visible, plus sourde, plus pernicieuse et, en définitive, plus éradicante : la contrainte sur les consciences. Sous le règne apparemment débonnaire de M. Giscard d'Estaing, la contrainte se pare d'un visage humain ou plutôt d'un visage masqué.

Il en résulte que la France perd chaque jour un peu plus le sens de la liberté vraie : la liberté de penser autrement, la liberté de dialoguer publiquement et fraternellement, bref, la liberté de faire entendre d'autres voix, d'autres cris, d'autres chants que ceux proférés tristement par *la parole officielle. Un pays ainsi mutilé est menacé à terme de déclin* intellectuel et politique.

L'emprise sur les moyens d'information est sans partage. A la tête du haut comité de l'audio-visuel, le gendre du président : ni de Gaulle ni Pompidou n'auraient osé ! A la tête de *l'A.F.P. — distributeur, distillateur et censeur de toutes les nouvelles, — un autre giscardien !* A la tête de Radio-Monte-Carlo, le propagandiste de *Démocratie française !* A la tête d'Havas, l'un des inspirateurs de *Démocratie française* ! A la tête de la Sofirad, le porte-parole de l'*ancien candidat Giscard ! A la tête des chaînes de télévision et de radio*, des fonctionnaires prudents. A la porte, Marcel Jullian — non suspect pourtant de sympathie pour la gauche, mais trop indépendant pour se courber ! A la porte, *Henri* Amouroux, directeur éclairé de *France-Soir* : place à *Robert Hersant* (1), *fervent hagiographe* depuis 1974 de la restauration vychiste. Rien ne ressemble plus à la *Pravda* que *France-Soir* ou *le Figaro*. Tout propos dissident y est banni

Chaque rouage de la machine est en place. Au service de quelles finalités ? *L'information loyale des Français ? L'éducation du goût et de la sensibilité ?* L'établissement d'un dialogue incessant entre les régions, les pays et les générations ? Nullement. Ni les agences de publicité qui, depuis 1974, assurent 50 % des ressources des deux premières chaînes, *ni le président ne le toléreraient*.

(Lire la suite page 10.)

(1) R. Hersant, dirigeant de Jeune front, laissait, sous Pétain, répandre dans Paris un texte *où on pouvait* lire : « *Etudiants, lycéens, réclamez le renvoi immédiat et définitif de tous les professeurs juifs des lycées et universités.* »

(*) *Conseiller du premier secrétaire* du P.S. ; délégué national aux élections européennes.

LIRE PAGE 2 :

Le marchand et le citoyen, par Jacques BARROT

UN ENTRETIEN AVEC MILAN KUNDERA

Le massacre d'une culture

Milan Kundera vit en France depuis l'automne 1975. Professeur associé, il enseigne à l'Université de Rennes, poursuit en France, le pays de son choix, une œuvre *littéraire interdite de publication dans son pays d'origine*. Quatre livres ont suffi à l'imposer comme trois ou quatre mois, et dont la ques contemporains, de cette génération dont l'enfance et l'adolescence ont été marquées par *l'occupation allemande puis par l'installation du socialisme dans leur pays en 1948*.

Kundera s'est toujours gardé de tout manichéisme. Ce qui occupe avant tout l'écrivain, c'est la complexité des êtres et des choses. « La vie est ailleurs », fait apparaître *l'ère des procès staliniens comme une époque où « le bourreau et le poète règnent ensemble »*. Sur « la Valse aux adieux », plus près de nous, plane le doute de toutes les certitudes humaines. Son prochain *roman*, « le Livre du rire et de l'oubli », *qui paraîtra dans trois ou quatre mois et dont la* revue « N.R.F. » vient de publier un chapitre, s'inscrit dans cette ligne.

En matière politique, Kundera *s'est toujours exprimé avec circonspection. Il sort de sa réserve et, dans un entretien avec Ambert* Bousoglou, il analyse un processus de longue durée, qui n'a pas eu son pareil en Tchécoslovaquie depuis la guerre de Trente ans : le *massacre de la culture tchèque*.

Depuis l'invasion russe en 1968, on assiste à la chasse aux intellectuels, à la répression culturelle de volonté délibérée. On essaie de priver un peuple de sa mémoire. On essaie de condamner à mort une nation. A *Prague, l'Occident ne peut que contempler le spectacle de sa propre destruction, nous dit* Kundera. Et il nous invite à en tirer la douloureuse leçon.

FRANÇOISE WAGENER.

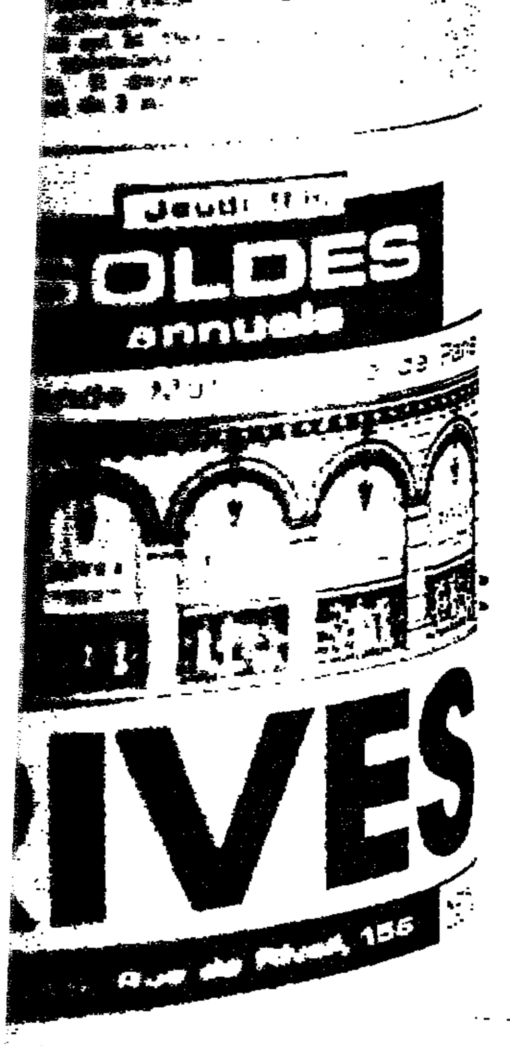
(Voir « le Monde des livres » page 19.)

AU JOUR LE JOUR

VIOLENCES

Quand le président de la République dénonce « les actions de violence » et demande à ses ministres de leur opposer « la plus grande fermeté », on se sent rassuré à la pensée que le gouvernement va sévir enfin contre tous les « casseurs » qui menacent ou brisent l'existence de nombreux Français en les privant de leur emploi.

FRANÇOIS BOTT.



Le Monde

idées

COMMUNAUTÉS

LE MARCHAND ET LE CITOYEN

par JACQUES BARROT (*)

L'ANNEE 1979 sera européenne. Doublement. Par l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire des Communautés. Par la mise en place progressive du système monétaire européen. La coïncidence de ces deux événements prête à réflexion. Ne laisse-t-elle pas apparaître le lien nécessaire, au stade où en est parvenue l'organisation de l'Europe, du contrôle démocratique et du développement des mécanismes économiques et monétaires ? N'oblige-t-elle pas à s'interroger sur cette Europe des affaires, protégée par les uns, recherchée par les autres, et qui constitue, aujourd'hui, le pain et le *sel des réalités européennes ?*

Reconnaissons, en effet, qu'il ne serait certainement pas question de procéder cette année à l'élection directe des parlementaires européens si l'Europe n'était qu'une coquille vide, un assemblage de traités et d'organisations bureaucratiques comme c'est, hélas ! trop souvent le cas *dans la vie internationale*, et non cet extraordinaire Marché commun à l'intérieur duquel s'échangent plus de la moitié des productions des Etats membres.

De même, quelle signification pourrait avoir l'institution d'une monnaie européenne si elle ne reposait pas sur cette réalité concrète des échanges communautaires ? De ce point de vue, les ultimes péripéties qui préludent à l'apparition de l'ECU, unité de compte en attendant d'être monnaie de règlement, ne doivent ni surprendre ni décourager. Elles démontrent simplement que nous avançons bien sur le terrain des réalisations concrètes. Et les esprits chagrins feraient bien de tourner sept fois leur langue dans leur bouche, n'est-ce pas monsieur Mitterrand, avant de proclamer qu'il y a échec. On vient de le voir à propos de l'adhésion à ce système de l'Italie et de l'Irlande.

L'Europe est en marche. Mais chaque pas en avant n'a été possible qu'en repoussant les appels des sirènes frileuses, en écartant la tentation du rideau baissé. Chaque nouveau progrès a dû prendre appui sur ce monde de l'industrie et des affaires, sur ces marchands que nos beaux esprits considèrent avec un pincement de narines comme s'ils voulaient les repousser.

Osons le dire. Il faut, si l'on veut construire sur la terre ferme, réhabiliter l'Europe des affaires.

De tous temps, d'ailleurs, l'expansion commerciale a marqué l'apogée des cités européennes. Le développement des échanges a entraîné la renaissance de l'esprit, Florence, Venise en témoignent et tout au long de notre Moyen Age les cathédrales ont surgi auprès des grands marchés. Au contraire le mépris du commerce et des commerçants n'est souvent qu'un alibi au repliement sur soi. Que devient la démocratie lorsque s'effondrent les classes moyennes ?

Le général de Gaulle, pour sa part, a montré en 1958 qu'il ne craignait pas les marchands lorsqu'il a décidé, contre beaucoup d'experts, de tenir le pari de l'entrée de la France dans le Marché commun, décision réaliste sur laquelle se fondèrent plus de quinze années d'expansion et de plein emploi.

Aujourd'hui, notre économie se trouve menacée à la fois par la concurrence des pays à bas salaires et par les technologies avancées des pays industriels. Ces menaces sont amplifiées par le désordre monétaire.

Comment réagir et riposter ? D'abord par un effort sans précédent de compétitivité dans lequel nous sommes engagés sous la conduite du président de la République. Ensuite, par un degré supérieur d'organisation européenne qui apporte à notre économie des perspectives solides de stabilité monétaire. Encore une fois, sans nos industriels et nos commerçants la France ne saurait *tenir son* rang.

Seuls ceux qui doutent d'eux-mêmes ou de la France peuvent prendre le risque de différer la construction européenne ou de mépriser l'Europe des marchands. Leur langage pourrait bien être celui du renoncement qu'ils fustigent.

Car l'Europe des affaires en est arrivée au point où les peuples doivent pouvoir exercer directement leur contrôle. Par quelle aberration certains peuvent-ils se déclarer hostiles au vote populaire pour l'Europe ! Quel dogmatisme idéologique rigide, quel patriotisme de carton-pâte, les empêchent de comprendre que l'intérêt des Françaises et des Français est d'élire leurs représentants là où pourra s'exercer *le contrôle de l'Europe des* affaires.

Plutôt que de se perdre dans des querelles juridiques sans objet — les traités existent et seront respectés — sur les répartitions de compétences, chaque famille politique doit, au cours des prochains mois, avancer ses propositions d'action. Car le développement *des relations économiques* impose aujourd'hui d'accélérer la construction démocratique de l'Europe.

(*) Ministre du commerce et de l'artisanat.

CONTRE LE RACISME

par
BERNARD DE FALLOIS (*)

DISTINGUANT entre les Etats de type national, comme la France, et les autres formes d'organisation sociale — les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale sont des Etats de type fédéral, — M. Michel Debré nous fait remarquer (1) que les premiers, supprimant plus complètement toutes les distinctions d'origines, qu'elles soient ethniques, religieuses ou régionales, entre les citoyens, nous protègent beaucoup mieux que les seconds contre les tensions raciales.

L'enjeu est donc capital. Quels que soient les avantages que les peuples d'Europe pourraient attendre d'un renforcement de leur union, lequel d'entre eux hésiterait à y renoncer si ces avantages devaient avoir pour contrepartie un risque de nouveau génocide ?

Seulement, si la thèse est séduisante, il y a les faits. Les faits, c'est-à-dire l'histoire. Une histoire riche d'exemples variés, qui ne vont pas dans le sens indiqué par M. Debré. Pas du tout. Au point qu'on peut se demander si, voulant trop prouver, il n'a pas imprudemment parlé de corde dans la maison d'un pendu.

Pour montrer que la France elle-même n'a pas toujours été à l'abri des fautes ou des crimes que nous reprochons aux autres, M. Michel Debré cite un premier exemple : la révocation de l'édit de Nantes. Il a raison. Racisme et intolérance religieuse sont en effet cousins germains. Mais au nom de quel principe ce fameux édit fut-il révoqué, sinon celui de l'unité nationale, confondue à l'époque avec l'unité religieuse ? Et qui décida de cette révocation ? N'est-ce pas justement Louis XIV, précurseur de l'Etat-nation, ancêtre de nos jacobins, et qui bénéficie depuis lors, pour cette raison, d'une évidente indulgence et d'une « plus-value » injustifiée dans nos manuels républicains ?

Entre cet épisode ancien et celui — *tout récent* — *des lois* de Vichy, M. Debré ne s'attarde pas sur l'affaire Dreyfus. Et c'est dommage, car ce second exemple intéresse doublement.

D'abord parce qu'on y voit apparaître pour la première fois le racisme sous sa forme moderne, celle qui allait se révéler la plus nocive, et qu'on pourrait appeler la politisation du racisme, son *entrée dans l'idéologie.*

Ensuite parce qu'on ne manque pas de s'interroger sur cette explosion d'une violence inouïe — qui, pour rester verbale, n'en remplit pas moins de stupeur nos contemporains, — d'autant plus surprenante qu'elle survient dans un pays calme, apparemment prospère, et qui s'apprête à vivre dans la paix les années de la *Belle Epoque.*

Mais l'explication n'est-elle pas à trouver dans la situation de la France d'alors, Etat-nation hanté par les coalitions du début du siècle, pris entre le souvenir d'une défaite humiliante et la crainte du danger allemand, et sujet à des accès de xénophobie virulente qui, après lui avoir fait voir des ennemis partout autour de lui, le *pousse à en chercher* à l'intérieur ?

Le troisième exemple ne se situe pas chez nous, mais il n'est pas moins significatif. Il est dans toutes les mémoires. Nous l'avons vécu. Il est terrible. Le racisme n'a pas désarmé. Il ne se contente plus de paroles, il passe aux actes. Il n'insulte pas, il tue. En 1945, le monde entier découvre, horrifié, que des millions d'hommes, de femmes, d'enfants ont été ses victimes.

Or ce drame affreux n'a pas eu pour cadre un continent lointain, ni pour acteur des peuples à l'état sauvage. Il s'est produit à deux pas de chez nous, dans un des plus grands pays modernes, porteur d'une civilisation admirable, un pays qui avait compté jusque-là les plus grands philosophes, les plus grands musiciens, les plus grands savants. Jusque-là. C'est-à-dire jusqu'au moment où ce pays, devenu le IIIe Reich, ayant achevé son unité, s'étant débarrassé de sa dynastie, *s'affirme à son tour en* Etat-nation.

Si le rôle des Etats-nations, selon M. Michel Debré, était de *nous protéger du racisme, il faut* avouer qu'ils s'y sont mal pris.

Et cela se comprend. Car M. Debré nous décrit fort bien les avantages que nous pouvons en attendre. Eliminant toute distinction, ils éliminent du même coup toute discrimination. Mais *il* ne nous dit ni le prix à payer, ni le risque à courir pour cette opération quasi mystique.

Le prix : car il faut pour chaque citoyen commencer par abandonner ce qui lui est le plus proche, perdre ses racines. Les Français, s'ils sont Bretons, n'auront pas le droit d'apprendre à leurs enfants le breton, ni l'occitan *s'ils* sont Occitans, ni l'hébreu *s'ils sont juifs. Tous* ces idiomes « étrangers » portent ombrage à l'unité nationale.

Le risque : car cette nation dont la protection s'étendra sur nous, cela ne peut pas être un pays comme les autres, auquel nous serions plus attachés parce qu'il est le nôtre. Il est à part. Ce n'est pas un pays, c'est un être vivant. Cette France de *M. Michel Debré, c'est la France* qu'*« on vit comme une âme et comme une personne »* (Michelet) ; c'est la France qu'*« il faudrait inventer si elle n'existait pas »* (Péguy) ; c'est la France *« créée par la Providence »* (de Gaulle). Un tel pays ne peut susciter que l'envie de tous les peuples du monde, et nous devons vivre dans la méfiance per*manente de leurs complots.*

Le caractère « sacro-saint » de la France et la mystique nationale sont, chez M. Michel Debré, si évidents qu'il en vient à écrire :

« Long produit de l'histoire... fruit d'une volonté des hommes, affirmée à travers les épreuves et au fil des générations, expression d'une fidélité... la nation est cette forme particulière de société à laquelle l'immense majorité des hommes et des femmes étant attachée, tout le reste, religion, engagement politique, milieu social, profession, fortune, apparait comme secondaire. »

Unir plutôt que fondre

Tout le reste... Pour la profession, la fortune, etc., passe encore ! Mais comment M. Michel Debré peut-il s'imaginer qu'un Français (ou n'importe qui), s'il est religieux, considérera sa religion comme secondaire par rapport à la nation ? Et s'il ne l'est pas, pourquoi ferait-il de la nation une religion ?

Quant au *« long produit de l'histoire »* et au *« fil des générations »*, les antisémites de Vichy raisonnaient-ils autrement quand ils distinguaient entre les Français *« de vieille souche »* et les Français *« de fraîche date » ?*

Les Etats fédéraux, parce qu'ils n'ont rien de mystique, parce qu'ils préfèrent unir plutôt que fondre, sont-ils plus dangereux ?

On peut le penser, puisque chez eux les origines les plus différentes se manifestent et se perpétuent au grand jour. Mais c'est à l'usage qu'il faut en juger.

Les différences les plus explosives sont généralement celles des ethnies ou des religions. Elles sont très nombreuses en Amérique. Pourtant, les citoyens des *Etats-Unis* ne s'étonnent pas de porter des noms italiens, hollandais, allemands, *juifs, polonais* ou porto-ricains. Ils n'en ont pas honte, et ne se regardent pas de travers pour autant. Très friands de religions, ils ont chez eux des protestants, mais aussi des mormons, des presbytériens, des juifs, des quakers, des catholiques. L'idée d'un champion de boxe noir et mahométan nous ferait sourire comme une extravagance : elle leur paraît naturelle. Toutes ces catégories forment souvent des clans, car la vie est dure et l'on se soutient mieux en groupe, mais ces groupes n'entretiennent pas entre eux des oppositions violentes. Ce sont tout au plus des petits ulcères bénins, qui ne se cancérisent pas.

La différence de langue — cette différence qui paraît si dangereuse à M. Michel Debré — ne fait pas non plus forcément voler en éclats l'unité d'un pays. La Suisse est une confédération. Personne en Suisse ne parle suisse, et pour cause. Dès leur plus jeune âge, les enfants suisses qui parlent français savent que d'autres enfants suisses parlent allemand, d'autre italien. Il n'y a pas pour eux de langue étrangère, puisqu'il n'y a pas de langue particulière. D'où leur méfiance à l'égard des idéologistes, leur goût des sciences de l'homme, leur étonnement devant les guerres fratricides auxquelles ils ont assisté, et leur propension, quand ils voient le monde se diviser en deux camps, à en choisir un troisième qui est celui de l'humanité. Ce sont les Suisses qui ont inventé la Croix-Rouge.

Les Américains sont-ils pour cela moins américains — et les Suisses moins suisses ? Sont-ils moins fiers de l'être, moins décidés à le rester ? Pas du tout. Mais n'ayant pas reçu le baptême mystique d'une nation providentielle, étant composés de gens divers — et qui savent qu'ils le sont, — ils sont peut-être un peu moins enclins que nous à voir dans tout voisin un étranger et dans tout étranger un ennemi.

Les nations ont beaucoup de mérites, et M. Michel Debré a bien raison de les rappeler. Mais pour lutter contre le racisme, comptons plus sur les liens qu'elles nouent entre elles que sur leur sourcilleuse indépendance.

Qu'est-ce que le racisme ? C'est l'orgueil de soi, et le mépris de l'autre. Le mépris, la peur qui se mêle à ce mépris, la haine qui résulte de ce mélange. Ne feignons pas d'ignorer que les autres sont les autres. Mais apprenons à ne plus en avoir peur. Et cessons de les mépriser.

(*) Directeur de maison d'édition.

(1) *Notamment dans le Figaro* du 11 décembre.

L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE LATINE

« EUROPE-AMERIQUE latine, quel avenir ? » Tel était le thème d'un colloque organisé le samedi 13 janvier au Sénat, à Paris, par l'Association des journalistes et chroniqueurs spécialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Pour M. Stakhovitch, conseiller à la direction générale des relations extérieures de la Commission des Communautés, à Bruxelles, les relations entre la C.E.E. et l'Amérique latine ressemblent à une *« valse hésitation »* où les partenaires *« passent leur temps à proclamer qu'ils s'aiment sans pour autant cesser de se tromper »*.

L'aide de la C.E.E. en faveur de l'Amérique latine n'a été que de 20 millions de dollars en 1978, contre 800 millions à l'Afrique.

M. Stakhovitch refuse l'idée que le *« protectionnisme européen »* soit à l'origine du marasme commercial entre les deux parties du monde. Important dans le domaine des produits agricoles tempérés, le niveau moyen de taxes douanières de la C.E.E. *envers les produits latino-américains* n'est, en effet, que de 10 % — contre une réciproque de plus de 100 %, — alors que, a assuré l'orateur, les coûts de production sont fortement inférieurs (de moitié dans des pays comme le Brésil ou le Mexique) à ceux de l'Europe.

Pour le général Buchalet, président de la commission Amérique latine du C.N.P.F., *« les doctrines trop généreuses, les considérations politiques annexes »* sont, dans ce domaine, hors de saison. *« Pour nous, le phénomène essentiel, c'est aujourd'hui le chômage. La misère s'installe progressivement en France. Aucune action économique ne peut négliger cette réalité. Compte tenu des coûts des matières premières, de l'énergie, de la main-d'œuvre, le redéploiement industriel est devenu une impérieuse nécessité. Redéployer, cela veut dire mettre l'accent sur ce qui marche, c'est-à-dire les productions sophistiquées. Or ces productions ne peuvent être écoulées sur le seul marché français. Il est donc vital d'exporter de 30 à 45 % de ce que nous produisons. L'Amérique latine, dans sa situation économique « intermédiaire », ni sous-développée ni développée, représente donc pour nous un marché intéressant, en ce qu'il peut accepter aussi des produits et des techniques évolués »*.

Répondant à une attaque contre les *« multinationales »* (principal facteur du *« sous-développement »* de l'Amérique latine) portée par M. Jorge Benstein, ancien secrétaire d'Etat d'un gouvernement péroniste en Argentine, le général Buchalet admet que les *« inconvénients »* présentés par les multinationales pouvaient être *« graves dans de petits pays où le pouvoir politique est faible »*, mais *non, par exemple, dans le cas du* Brésil.

Au sociologue Alain Joxe, qui s'étonne que l'on ne soit pas plus attentif au rôle du *« facteur économique décisif »* joué par les régimes militaires dans l'implantation d'un certain modèle « friedmanien » de développement en Amérique latine, le représentant du C.N.P.F. répond qu'il y a, en effet, des liens de cause à effet entre régimes autoritaires et économie : les forces armées interviennent, assure-t-il, lorsque *« de mauvais gouvernements civils ont provoqué le chaos, l'inflation et la révolution »*.

Le débat sur l'évolution des relations politiques entre l'Europe et l'Amérique latine a tourné à peu près exclusivement autour de cette question : y a-t-il aujourd'hui un projet social-démocrate, ou, plus largement, de l'Internationale socialiste sur l'Amérique latine ? Telle est la thèse soutenue par M. Narciso Isa Condé. Pour le secrétaire général du P.C. de la République Dominicaine, l'offensive, outre-Atlantique, de la social-démocratie européenne est non seulement *« convergente »* mais *« coordonnée »* avec la politique du président Carter, qui vise à sauver *« les intérêts de l'impérialisme nord-américain en Amérique latine »*.

Selon M. Alain Rouquié, historien et politologue, l'idée que l'Internationale socialiste se soit lancée dans *« de grandes manœuvres pour se placer sur le marché politique latino-américain »* est sujette à caution. Cette organisation ne vise pas à favoriser *« la création de partis de type social-démocrate, mais à apporter une solidarité concrète face à la prolifération des régimes autoritaires »*.

Plusieurs orateurs latino-améri*cains, convaincus que la social*-démocratie est *« sans avenir »* dans leur région, n'en estiment pas moins des plus précieux le soutien de l'Internationale socialiste aux forces démocratiques en butte aux régimes autoritaires.

Un représentant du P.S. français s'est étonné que l'on ne s'interrogeât pas davantage sur l'existence éven*tuelle, en Amérique latine, d'un « plan démocrate chrétien soutenu par la puissante D.C. européenne, notamment allemande »*, ou même sur la stratégie au sud du rio Grande, ce *« mouvement communiste international »* évoqué par M. Isa Condé.

JEAN-PIERRE CLERC.

LE CROYEZ-VOUS, FOLON ?

par JEAN SUR (*)

IL est chez moi, votre équilibriste, comme chez tant d'autres. J'apprends de lui chaque matin que le monde est peut-être vivable. J'aime sa lourdeur fervente, j'aime qu'il ne soit pas joli. J'aime qu'il se balance au-dessus de ce qui bétonne les villes et les cœurs. J'aime sa fragile certitude qu'un seul faux pas ruinerait : et j'aime croire que ce faux pas ne viendra pas. J'imagine qu'il descend vers ce petit cœur rouge comme on descend vers un blessé, ou encore comme on descend en soi, la porte fermée, la télé éteinte, le crâne plein de soucis, les bras qui vous en tombent — et tant de visages, mon Dieu, qu'on n'a pas su aimer — ce qui s'appelle aimer...

J'avais un jour tiré d'un distributeur, pour mon plus petit garçon, une surprise à 1 franc. Bonne ou mauvaise, une surprise, à cet âge, est d'abord une surprise. Et la surprise, cette fois, n'était ni une araignée en plastique ni un soldat articulé, la surprise était une médaille en toc, avec un cordon rouge. Que venait-elle faire là cette médaille ? Elle portait une inscription, une prière anglicane faite de sagesse stoïcienne doublée d'une espérance de foi : « Dieu, donnez-moi la résignation de supporter les choses que je ne peux pas changer, le courage de changer celles que je peux changer et la lucidité de distinguer les unes des autres. »

Votre équilibriste — un cadeau que m'ont fait mes élèves, — me disait dans son langage à peu près la même chose.

Je suis bien sot. Ce n'est pas cela qu'il disait. Comme le font remarquer les psychologues qui sont gens bien indispensables : je projetais. Il disait, l'équilibriste : « Il faut faire l'Europe ! » *Voilà l'espoir superbe qu'il apportait aux gens des trains de banlieue, voilà pour les cœurs désorientés, les âmes affolées, voilà le vrai bonheur durable et fort des dames et des messieurs :* « Il faut faire l'Europe ! »

Je croyais qu'il montrait, comme Péguy, une chose inter*nelle. Ce que c'est vraiment que de ne pas être à la page !*

Je croyais, savez-vous, qu'il me parlait en secret, à ce point de moi-même qui est en tout le monde et qui est tout le monde. Je croyais que vous l'aviez inventé exprès ou qu'il était venu de vous, sans prévenir, un soir où vous ne l'attendiez pas. Que je suis peu réaliste !

Il disait donc : « Vous qui êtes pétris de la difficulté d'être, qui ne savez plus ce que veut votre corps et ce que dit votre esprit, vous qui courez malgré vous vers d'imaginaires libérations, vous qui êtes les esclaves joueurs de flûte désenchantée de l'absurdité qui vous broie et que vous engrossez, votre salut, mes très chers frères, est dans la construction économique de l'Europe... »

Je le croyais saignant et ardent, ce petit cœur : las ! il était en or massif !

L'Icare en chapeau mou

Mais j'y songe. C'est une farce votre affiche sur l'Europe ! Cet Icare en chapeau mou que nous verrons, paraît-il, sur les murs de nos villes. Il s'en va tout droit se brûler les ailes à la chaleur d'un flamboyant écu ! Bien fait pour lui !

Je ne me trompe pas, n'est-ce pas, Folon ? C'est bien une farce ? C'est bien cela que vous avez voulu dire ? La liberté de l'artiste, inaliénable et imprescriptible, a joué un bon tour aux marchands ! Que c'est drôle !

Et d'ailleurs, il n'y a pas de cœur sur votre affiche, il n'y a pas de cœur : bon sang ! bien sûr !

Mais quel risque vous avez pris ! Supposez qu'il y ait des gens, malgré Léon Zitrone et Danièle Gilbert, qui ne connaissent pas encore Icare !

Ils auraient cru que la construction économique de l'Europe était un vrai espoir, vous vous rendez compte, un de ceux dont on console les malades, dont on soulage les désespérés, un de ceux qu'on chantonne aux enfants qui s'endorment. Les pauvres petits !

Comme vous êtes imprudent ! Ils auraient mis, voyez-vous, leur espoir en statistiques et demandé à M. Barre de leur en faire le compte, parfois, le soir. Ils auraient cru, Folon, que, dans leur faux couvent de béton, ils devaient aller se saluant en murmurant : croissance, croissance... Ils auraient cru, j'y insiste, qu'il y avait le moindre rapport entre ces fariboles de technico-commerciaux supérieurs et le bonheur. Ils l'auraient cru, vous dis-je.

Mais vous, Folon, voici qu'un instant je doute : le croyez-vous ? Et puis qu'importe, après tout ? Votre équilibriste ne le croit pas. Et nous non plus.

(*) Ecrivain.

CORRESPONDANCE

Les femmes à l'Assemblée européenne

Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale à l'action féminine du parti socialiste, nous écrit :

Je suis très étonnée de lire sous la plume de Brigitte Gros (*le Monde* du 12 janvier) que le ministre de la condition féminine aurait été la première à fixer à 30 % la représentation des femmes dans la future Assemblée européenne.

Cette information est inexacte. Le ministre de la condition féminine n'a fait que reprendre une proposition que j'ai faite le 26 août 1978 (*le Monde* daté 27-28 août) et que la direction du parti, réunie en convention le 25 novembre 1978, a confirmée par un vote par mandat.

J'ajoute que notre proposition précise : « trois par tranches de dix », détail qui a son importance.

Le Monde

étranger

L'IRAN APRÈS LE DÉPART DU CHAH

M. Giscard d'Estaing a exprimé mercredi 17 janvier en conseil des ministres le souhait que « les décisions prises par les Iraniens pour organiser leur avenir tiennent compte de la nécessité d'assurer la *stabilité* et la *sécurité* de leur région, vitale pour l'économie mondiale ». « Le gouvernement français n'a pas à porter de jugement, ni à intervenir dans des événements qui sont, et doivent rester, de la responsabilité des Iraniens *eux-mêmes* », a ajouté le chef de l'Etat.

● A WASHINGTON, le vice-président Walter Mondale a déclaré, au cours d'une émission *télévisée*, que les Etats-Unis ne pouvaient pas faire grand-chose face à la situation en Iran, mais qu'ils prenaient actuellement leurs dispositions pour garantir leurs intérêts dans ce pays. M. Mondale, faisant référence aux armes de fabrication américaine ultra-secrètes *actuellement sur le territoire iranien*, a *indiqué* que des mesures qu'il ne pouvait pas révéler étaient prises pour qu'elles ne tombent pas entre des mains hostiles. « Ce que nous faisons doit rester secret, je ne peux pas en parler, *mais nous nous assurons que les intérêts* (des Etats-Unis) ne seront pas compromis », a dit le vice-président, interrogé par la chaîne de télévision A.B.C.

● A LONDRES, le soutien apporté au chah d'Iran par le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, a *été* vigoureusement critiqué, mercredi, à la chambre des Communes.

En *réponse* aux critiques de plusieurs députés, M. Owen a reconnu qu'il avait commis « l'erreur de sous-estimer la cohésion des différents mouvements d'opposition au souverain *iranien* ». « *Il est extrêmement difficile de* savoir si le genre de gouvernement établi par le chah est ou non suceptible de survivre », a-t-il dit.

● A ADDIS-ABEBA, où il séjourne en visite officielle, le premier ministre sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed, a déclaré, mardi 16 janvier, que *les activités* impérialistes dans les Etats du Golfe et dans la péninsule arabe ne sauraient empêcher « des monarchies dépassées d'être écrasées ».

● A DAKAR, le président Senghor a déclaré, mardi 16 janvier, à notre envoyé spécial Philippe *Decraene* : « La *situation en Iran nous* inquiète, non pas parce que telle ou telle idéologie triomphe, mais parce que les tensions qui règnent à Téhéran sont le résultat d'une conjugaison d'opposit*ions* contra*dictoires* ». « *Comme en* Afrique, a-t-il ajouté, les idéologies ne sont que des paravents destinés à camoufler la véritable lutte à laquelle se livrent l'Est et l'Ouest par Etats du tiers-monde interposés. »

LA PENSÉE POLITIQUE DE L'AYATOLLAH KHOMEINY

La révolte contre l'« État injuste » doit être fondée sur la spiritualité, la liberté et l'indépendance nationale

La presse égyptienne le qualifie de « *zaïm* » (*le grand*), *titre qui était* réservé à Nasser. Dans tous les pays arabes — même ceux qui étaient favorables au chah, — les journaux lui consacrent une place considérable. *Les sunnites, majoritaires dans le monde musulman, semblent avoir* oublié leur aversion et leur mépris séculaire pour les chiites, considérés comme des schismatiques. Il faut se rendre à *l'évidence* : l'ayatollah Kho*meiny jouit* dans les masses arabo-musulmanes d'un prestige et d'*une* audience qu'on ne soupçonne pas en Occident.

L'exilé de Neaphle-le-Château, avec son visage à la Greco — barbe blanche, *regard perçant de mystique sous* d'épais sourcils aussi noirs que le turban, est désormais connu du monde entier. Secret, obstiné, peu loquace, ce chef religieux qui semble surgir du Moyen Age intrigue quand *il n'inquiète pas*.

Né en 1900 dans la province de Khomein, Ruhollah — c'est son prénom, qui signifie « âme de Dieu » — appartient à une famille de religieux. *Son grand-père maternel, l'imam Mirza Ahmad, et son père*, Mostafa Moussavi, étaient des ayatollahs, de même que son frère aîné.

Il sera marqué par le milieu familial *sur le triple plan politique, religieux et social. Chef de la communauté de* Khomein, son père, qui disposait aussi du pouvoir exécutif, a participé à la lutte contre le régime de *l'époque jusqu'à ce qu'il soit assassiné par les hommes de main d'un* féodal, quelques mois après la naissance du petit Ruhollah. Ce dernier est élevé par sa mère, mais surtout par sa tante paternelle, femme forte qui fera poursuivre avec acharnement *l'assassin jusqu'à ce qu'il soit pris* et exécuté. Elle apprendra à l'enfant qu'on ne réalise pas sur terre les principes de l'islam en faisant des discours, mais en combattant ceux qui *s'y opposent*.

Sa jeunesse est également marquée par le mouvement populaire qui, après avoir imposé au chah la Constitution de 1906, poursuivra sa lutte, *sous la direction du plus vénérable* des ulémas de l'époque, « le grand Modarès », contre la mainmise britannique sur le pays et contre Reza Khan. Celui-ci fondera, en effet, en 1925, la dynastie Pahlevi après avoir *renversé celle des Qadjars, au lieu de proclamer* la République, souhaitée par la majorité du peuple.

Mystique et politique

Ruhollah qui a perdu, à l'âge de *quinze ans, sa mère et sa tante*, poursuit ses études chez son frère aîné, l'ayatollah Passadideh, puis se rend à Ispahan, Arak et Qom, où il devient un des ulémas importants de la faculté de théologie. Il a vingt-sept *ans quand il commence à enseigner* la philosophie. Ses cours seront des plus recherchés, car il apparaît comme un des rares héritiers de la tradition selon laquelle l'homme doit être considéré dans sa globalité.

Selon un de ses disciples, Saïd *Mohamed Mossavi* Khovein, la vénération *dont fait l'objet l'ayatollah ne* tient pas seulement à sa science et à son rôle politique mais aussi à sa « *dimension morale* ». Partisan du djihad (le sens premier de ce terme, généralement traduit par « *guerre sainte* » *est la lutte contre soi-même*), il s'impose, jusque dans les détails, une stricte discipline dans la vie quotidienne et a une intense activité spirituelle. « *Il est un exemple pour tous et même ses pires ennemis n'ont jamais pu le contester* », dit-on en Iran.

Menant une vie ascétique, on a pu le voir, à Neauphle, partager avec ses visiteurs un simple bol de soupe dans lequel il fait tremper les galettes de pain iranien. *Il ne dort que cinq à six heures et consacre* une grande partie de la nuit à la lecture et à la méditation du Coran.

Conformément à la tradition islamique et plus particulièrement chiite, pour l'ayatollah Khomeiny, religion et politique sont inséparables. *Le chiisme qui, dès l'origine, a posé le problème du pouvoir* est fondé sur deux grands principes : l'« imamat » (fonction de l'imam) et la justice. La participation de tous ses membres à *la gestion de la communauté étant un devoir, le rôle de l'imam* (religieux)est d'en être le coordonnateur. La défense de la justice doit le guider pour assurer l'égalité des chances à chacun et défendre l'opprimé contre *l'oppresseur*, que celui-ci soit un simple particulier, un monarque ou un pays étranger.

C'est pourquoi, il dénonce déjà, dans un livre paru en 1941, le père de l'actuel souverain. « *Les ordres de l'Etat dictatorial de Reza Khan, le trafiquant, n'ont aucune valeur, toutes les lois approuvées par le Parlement doivent être brûlées. Les députés qui ont été imposés n'ont plus le droit de l'être.* » Dès cette époque, trois thèmes vont dominer ses interventions : la liberté, l'indépendance, le refus de la domination étrangère. Son argumentation est la suivante : le pays est en *danger parce que le régime du chah*, qui représente le « *mal absolu* » et est « *l'instrument des puissances dominantes* », le prive de la liberté et de l'indépendance. *Par la suite, il dénoncera dans divers écrits* l'Etat d'Israël, « *instrument des grandes puissances et menace permanente pour l'Iran et le monde musulman* » ainsi que « *l'axe Washington - Tel Aviv - Téhéran* ».

L'ayatollah Khomeiny suit avec intérêt la nationalisation du pétrole par Mossadegh, mais aussi avec un *relatif scepticisme*. Son renversement, *en 1953, à la suite d'un complot de la* C.I.A. ne le surprend pas. Il s'oppose donc au mot d'ordre lancé entre 1959 et 1962 par le Front national. « *Oui aux réformes, non au despotisme* », en expliquant que « *les réformes sont impossibles sans indépendance* » et que celle-ci « *sera un leurre tant que la dynastie régnera* ».

Il s'élève vigoureusement contre la politique du régime dans les domaines politique, économique, social et culturel, et, en 1962, à la mort de l'ayatollah Kashani, il devient *le chef de la communauté chiite*. Avant de le faire arrêter, le 3 juin 1963, le chah dépêche un émissaire lui dire : « *Tu peux parler de tout sauf des trois points* » (liberté, indépendance, domi*nation étrangère*). *Il fait répondre* : « *Mais, alors, de quoi parlerai-je ?* », et se retrouve en détention à la caserne Ichratabad, près de Téhéran, avant d'être mis en résidence surveillée pendant près d'un an à *Chémiran*, au nord de la capitale.

Son arrestation donne lieu à d'importantes manifestations de protestation. L'armée, commandée par le général Oveissy, surnommé, depuis lors, le « *boucher de Téhéran* », tire sur la foule et, *selon l'opposition, fait quelque dix mille morts*. Libéré en 1964, il regagne Qom, où il prononce un discours dans lequel il interpelle le souverain : « *Comment voulez-vous moderniser l'Iran si vous faites emprisonner et tuer les intellectuels ?... Vous voulez faire des Iraniens des instruments dociles et passifs au service du pouvoir et de vos maîtres étrangers alors que la véritable modernisation consiste à former des hommes qui aient le droit de choisir et de critiquer, des combattants qui sachent résister à la domination extérieure, à l'injustice et au pillage.* »

Cela lui vaut d'être envoyé en exil en Turquie. *Les manifestations organisées* à l'époque par les étudiants iraniens à l'étranger incitent les dirigeants d'Ankara à se débarrasser de cet encombrant personnage. *Il se retrouve, un an plus tard, dans la ville sainte de Nejef, en Irak, où* avait vécu son père.

« J'agis parce que je crois »

Souhaitant, selon la formule de *M. Bani Sadr, économiste et sociologue iranien*, « *réaliser dans le peuple une triple révolution intellectuelle, religieuse et culturelle* », l'ayatollah s'y est appliqué par son exemple, son enseignement et ses livres, notamment : *les Clés de la spiritualité, Essai sur le vouloir et la décision, le Déchiffrement des idéologies au pouvoir, le Plus Grand Combat ou la lutte contre les faiblesses de soi-même, l'Etat injuste, le Gouvernement islamique*. Ses partisans estiment aussi qu'il a redonné ses lettres de noblesse à l'activité politique, celle-ci était devenue en Iran synonyme de combinaison, de corruption et de mensonge. Il lui oppose une autre *conception en établissant un lien entre la foi* et la politique (« *J'agis parce que je crois* », dit-il), de sorte que, se fondant sur les principes divins, le dirigeant comme le citoyen pourra agir *indépendamment* des *groupes de pression*, des intérêts personnels et des rapports de forces. « *C'est ainsi*, soulignent M. Bani Sadr et l'ouléma Mossavi, *qu'un peuple aux mains nues a réussi à se libérer alors qu'il affrontait la SAVAK et la cinquième armée du monde, soutenue par les Etats-Unis. C'est parce qu'il a redonné tout son sens à l'islam politique que l'ayatollah Khomeiny a une telle audience dans le monde arabe et musulman.* »

Mais l'avenir ? L'ayatollah affirme *qu'un gouvernement islamique assurera* la liberté de pensée d'expression à tous — aux incroyants, aux communistes et aux minorités ethniques et religieuses — à condition qu'ils « *ne complotent pas contre les intérêts de la nation* ». En outre, le régime ne sera pas fondé sur la force militaire : l'armée sera réduite et ne jouera plus le rôle de gendarme du golfe. En raison de sa *situation géographique, l'Iran devra* fonder sa politique étrangère sur l'indépendance et le non-alignement à l'égard des grandes puissances.

Sur le plan économique, la nouvelle politique *sera* définie en fonction des besoins du peuple : *éviter* les projets inconsidérés qui servent avant tout les multinationales, remplacer les usines de montage par une véritable industrie capable de se développer par *elle-même. Dans le domaine agricole*, il conviendra de *redresser* la situation catastrophique par une révision du système actuel, notamment pour ce qui est de l'irrigation d'encourager la polyculture, *de restaurer les pâturages et de redévelopper* l'élevage.

Sur le plan de la morale religieuse, l'ayatollah défendait le principe des châtiments corporels prescrits dans le Coran pour décourager l'obscénité et l'immoralité. « *Nous voulons*, disait-il dans son livre sur le « *gouvernement islamique* » *paru il y a* dix ans, « *un dirigeant qui couperait la main de son propre fils s'il le surprend à voler et lapiderait une personne de sa famille qui se livrerait à la fornication illégitime* ». A-t-il *évolué ? Il faut dire que cet ouvrage a été composé* à partir des cours de ses élèves qui y ont introduit des « *commentaires erronés* » et que le futur régime islamique, en Iran, ne sera en rien comparable à celui de l'Arabie Saoudite. *Aujourd'hui*, tout en soulignant la pérennité des lois coraniques, il affirme que « *c'est dans la libre discussion* et un esprit ouvert *que nous arriverons à trouver la solution la meilleure en accord avec les principes islamiques* ». Reste à savoir jusqu'à quel point ces bonnes intentions auront raison des pesanteurs sociologiques. — P. B.

Le gouvernement de M. Bakhtiar ne contrôle pas totalement l'armée

(Suite de la première page.)

Il n'est cependant pas exclu que *M. Vaziry ait tout simplement* cédé à la *pression* de ses nombreux amis de l'opposition, qui estimaient que sa place n'était pas dans une équipe condamnée à l'avance à l'échec. *Personnalité intègre et respectée de* tous, il aurait été très affecté lorsque les employés de son ministère lui ont interdit, la semaine dernière, l'accès de ses bureaux.

Autre surprise désagréable pour M. Bakhtiar : la *décision*, annoncée mercredi, de quinze députés de l'opposition de démissionner du Majlis à la suite de l'appel de l'ayatollah Khomeiny, *qui, la veille*, avait demandé *aux « nobles députés »*, sous peine de sanctions non définies, de ne plus se présenter au Parlement.

A Téhéran, la « *grande fête révolutionnaire* » de mardi avait pris fin *dans la soirée sans incident notable*. La journée de *mercredi* a été plus calme, bien que des manifestations se soient poursuivies dans divers quartiers de la capitale. Elles n'ont cependant pas *revêtu l'ampleur ni la spontanéité de la veille. L'armée est toujours absente et semble même* avoir abandonné la surveillance des ambassades, à l'exception, bien entendu, de celle des Etats-Unis.

L'université de Téhéran demeure *toujours l'un des « points chauds »* de *l'agitation contre le régime*. Ouverte au public depuis cinq jours, elle est devenue une sorte de forum, style Sorbonne 1968, où tous les groupements de *l'opposition* sont *admis. Alors que les cortèges et* défilés, banderoles et portraits de Khomeiny en tête, parcourent inlassablement le campus et les rues avoisinantes, de petits groupes *d'étudiants discutent à longueur de journée de la « révolution ». Un peu* en retrait, des étudiants marxistes et musulmans vendent leur « littérature blanche », ainsi appelée à cause de la couleur des couvertures des *livres*.

En revanche, les *discussions* politiques et religieuses, qui se poursuivent sans relâche depuis l'ouverture de l'université, ont *créé* un climat de tension malsain à l'intérieur du *campus. Le débat tournait au début* autour du thème de la *République* islamique et du rôle et de l'action de Khomeiny. Il porte maintenant sur l'opportunité même de ces discussions. *Les religieux affirment, en effet, que tant que la République islamique ne sera pas* instaurée, celle-ci sont inutiles et dangereuses, car elles fragmentent l'opposition, *qui devrait être unie sous la bannière* de Khomeiny. Les laïcs, *représentant tout l'éventail des mouvements de gauche*, et les marxistes objectent à cela qu'il sera alors peut-être trop tard pour discuter et que, de toute manière, il est impossible *d'empêcher le choc d'idées contra*dictoires dans une société longtemps muselée et soudain projetée dans une ère de liberté.

Les discussions auraient probablement eu *lieu pacifiquement sans l'action* de groupes religieux extérieurs à l'université qui, organisés en petits bataillons de choc, s'efforcent d'empêcher leur déroulement. Mercredi, *nous avons vu un de ces groupes bousculant* au pas de course, et aux cris de : « *La hizb, illa hizb Allah !* » (« *Pas de parti en dehors du parti de Dieu !* »), les groupes de discussions, qui se reformaient aussitôt après leur brutal passage. *Un des étudiants* qui dénonçait avec trop d'insistance ces procédés peu démocratiques a été battu sous nos yeux à coups de poing et de pied et jeté hors du campus. *Les professeurs de l'université, aussi bien* religieux que laïcs, d'accord sur le principe de la poursuite des discussions, nous ont assurés que ce fâcheux incident était le *premier du genre depuis la réouverture de l'université et ne présentait* pas un caractère de gravité particulier.

Certains étudiants de gauche sont moins optimistes et dénoncent l'intransigeance des groupes religieux, dont les thèses, affirment-ils, ne sont pas partagées en haut *lieu*, par les *ayatollahs Taleghani et Khomeiny*. Pour l'instant, la vente de la littérature de gauche n'est pas perturbée. Mais on nous a signalé plusieurs cas où des militants religieux ont *déchiré des tracts distribués par les groupes marxistes* et lacéré leurs journaux muraux.

Les religieux, pour leur part, se déclarent inquiets des réserves formulées par leurs alliés laïcs au sujet *de la « République islamique ». La récente lettre ouverte de l'écrivain* de gauche Zahimi à Khomeiny, parue dans *Ayandegan*, sous le titre « Pourquoi je suis contre la République islamique », a suscité ici de vifs *remous, bien que rédigée en termes fort respectueux*. La « République islamique », bien qu'admise par l'immense majorité de la population musulmane, ne fait pas l'unanimité de la classe intellectuelle, pourtant *proche de Khomeiny*.

Certains ont déploré notamment le fait que, dans son appel au peuple iranien, lui demandant de participer vendredi au grand *défilé* du « quarantième jour » après l'anniversaire *de la mort de l'imam* Hussein, *l'ayatollah* Khomeiny lui ait demandé de prouver, une fois de plus, « *son soutien à une République islamique* », alors que, précédemment, *l'objectif du défilé était de protester contre* la tyrannie des Pahlavi.

JEAN GUEYRAS.

L'IRAN APRÈS LE DÉPART DU CHAH

Le président Carter invite l'ayatollah Khomeiny à « donner sa chance » au gouvernement Bakhtiar

De notre correspondant

Washington. — La première conférence de presse que M. Carter ait donnée depuis plusieurs semaines, mercredi 17 janvier, a porté en priorité sur la situation en Iran. Confirmant que les Etats-Unis, après le départ du chah, ont bel et bien tourné la page sur un quart de siècle de coopération intime avec la monarchie, le président a tout d'abord pris ses distances avec la version officielle de l'absence du chah : « *Comme vous le savez,* a-t-il dit, *le chah a quitté l'Iran pour ce qu'il présente comme des vacances. Nous n'avons aucun moyen de déterminer quelle sera la durée de son séjour hors du pays. Cela dépendra des événements à venir et de ses propres désirs* ». Cela dit, le chef de la Maison Blanche « *espère que les bonnes relations avec l'Iran se poursuivront dans l'avenir* ». Il soutient « *le gouvernement Bakhtiar* » et « *encourage l'opinion publique* » à en faire autant. Cet appel s'est adressé tout particulièrement à l'ayatollah Khomeiny, dont M. Carter a salué « *la sincérité des convictions religieuses* », mais qu'il a invité à « *donner sa chance au gouvernement établi par les autorités légales, conformément à la Constitution* ».

Le maintien d'une armée « forte et stable »

De fait, les officiels américains sont très inquiets actuellement de l'agitation déclenchée en Iran par les partisans du leader musulman et se demandent comment ils pourraient aider M. Bakhtiar alors qu'ils ont été impuissants à sauver le chah. Si, comme l'a précisé M. Carter, aucun contact direct n'a été établi avec l'ayatollah Khomeiny, des contacts indirects ont été pris avec lui ces dernières semaines, sans résultat apparent jusqu'à présent.

Bien entendu, il n'est pas question d'intervention directe : M. Carter a même jugé bon de mentionner l'exemple du Vietnam, où l'intervention américaine, « *comme vous le savez, n'a pas marché très bien* ». Les Etats-Unis veilleront cependant à « *ne permettre à aucune autre puissance de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Iran* ». Cet avertissement avait déjà été formulé il y a plusieurs semaines à l'adresse de l'U.R.S.S.

Les préoccupations du président concernent également les militaires iraniens, que Washington a énergiquement dissuadés ces derniers temps — notamment par l'envoi d'une délégation du Pentagone — de toute tentative de putsch. « *Il est important pour l'Iran,* a dit M. Carter, *pour sa sécurité et son indépendance, qu'un appareil militaire fort et stable y soit maintenu.* »

La question des fournitures d'armes au nouveau régime sera revue lorsque ce dernier aura fait connaître ses intentions, mais, en attendant, les contrats précédents seront honorés. Toujours selon M. Carter, même si les dirigeants mettaient fin à l'existence des centres d'écoute installés au nord de l'Iran, d'autres moyens seront utilisés afin d'assurer « *un contrôle adéquat de l'application par l'Union soviétique d'un accord SALT* ». Le Pentagone a d'ailleurs démenti mardi que les installations actuelles en Iran aient été démontées ou même aient cessé de fonctionner.

Le président américain n'a pas laissé trop d'espoir à ses auditeurs sur les chances d'une reprise rapide des livraisons de pétrole iranien, qui représentaient, en temps normal, 5 % de la consommation américaine. Il a appelé les Américains à réduire leur consommation, comme l'avait fait il y a quelques jours son ministre de l'énergie, M. Schlesinger. Cependant, a-t-il ajouté, « *la reprise des livraisons de pétrole iranien est désirée par tous les dirigeants politiques et religieux de ce pays, par ceux qui auront une influence sur l'avenir* ».

Il n'est pas question, en tout cas, de se réorienter vers le Mexique, sinon à long terme. Le président a notamment justifié la décision prise l'an dernier de refuser d'acheter du gaz naturel mexicain. M. Carter a rappelé que les Etats-Unis ont actuellement un excédent de ce produit, mais il reprendra l'examen du dossier lors de sa visite à Mexico le mois prochain.

MICHEL TATU.

Moscou semble redouter un coup d'État militaire

De notre correspondant

Moscou. — Excepté un bref article du journal des Jeunesses communistes, la presse soviétique n'a, pour l'instant, publié aucun commentaire sur la situation qui s'est créée en Iran après le départ du chah.

Même si l'on tient compte du « *délai de réflexion* » que s'accordent traditionnellement les commentateurs, cette réserve est assez surprenante. Les Soviétiques ont été plus prompts la semaine dernière à saluer la « *victoire du peuple cambodgien* ».

Moscou juge minces les chances de survie du gouvernement Bakhtiar, tenu ici pour « illégal », puisqu'il a été constitué par le chah. De plus, observe l'agence Tass, M. Bakhtiar a fait des déclarations « *non seulement anticommunistes, mais antisoviétiques* » en voyant dans les événements d'Iran « *la main de Moscou* ». Le complot existe bel et bien, poursuit l'agence, mais c'est celui tramé par les Etats-Unis. M. Bakhtiar et son gouvernement ne sont-ils pas eux-mêmes des créatures de Washington ?

L'« ingérence américaine en Iran » est le deuxième thème de la presse soviétique. Malgré « *les indécisions et les fluctuations de la position américaine* », écrivent les *Izvestia*, le but de la politique de Washington reste inchangé : « *Amortir le choc et essayer, autant que possible, d'en limiter les conséquences.* » Pour ce faire, la cinstitution d'un gouvernement civil et le départ temporaire ou non du chah sont apparus comme les moyens les plus appropriés. Mais il existe une autre variante, poursuit le journal du gouvernement soviétique, le coup d'Etat militaire, selon ce que la *Komsomolskaya Pravda* appelle « *un scénario à la Pinochet* ».

La relative discrétion des commentateurs soviétiques tient à la fois au souci de ne pas donner l'impression de se mêler des affaires iraniennes, alors qu'ils dénoncent constamment l'ingérence américaine, et à leur incertitude sur l'évolution des événements, qui les ont visiblement pris de court. Dans les premiers temps, l'U.R.S.S. n'accordait qu'une attention limitée à un mouvement qu'elle jugeait dominé par des religieux et il a fallu attendre les dernières semaines pour lire dans la presse une appréciation « *positive* ». L'U.R.S.S. n'a aucun intérêt à voir s'installer à sa frontière une « *République islamique* » et redoute l'autre hypothèse avancée ici : l'arrivée au pouvoir par un coup d'Etat de « *généraux antisoviétiques* », qui romprait l'équilibre régional.

DANIEL VERNET.

Fin de règne

III. — La paysannerie à l'encan

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Négligeant tous les signaux d'alarme qui, depuis deux ans, lui indiquaient la montée des périls, le gouvernement impérial a refusé de dresser le constat de l'échec d'une stratégie de développement fondée sur une industrialisation forcenée, et qui a abouti à la constitution de grandes unités coupées de l'environnement et produisant à des prix non compétitifs (« le Monde » des 17 et 18 janvier).

Persépolis. — Le nom de Persépolis est dans toutes les mémoires, qu'il s'agisse des fabuleux palais édifiés par Darius et son fils Xerxès, cinq siècles avant notre ère, et qu'Alexandre le Grand transforma, deux cents ans plus tard, en ruines aujourd'hui encore fabuleuses, ou des fêtes somptueuses données en 1971 par le chah pour célébrer le deux mille cinq centième anniversaire de la fondation d'une monarchie dont il prétendait assurer la continuité. A une vingtaine de kilomètres de là a été construit, en 1968, sur un site et selon des plans moins grandioses mais ambitieux à leur manière, un village de la « Révolution blanche », lancée cinq ans plus tôt. Il a été baptisé « Aryamehr » (Lumière des Aryens), l'un des titres du souverain, systématiquement attribué en alternance avec son nom ou celui de la dynastie Pahlevi à tout ce qui a pu être inauguré depuis vingt-cinq ans.

Autour de la petite place ronde où jouent les enfants se dressent les « bâtiments officiels » : salle communale polyvalente décorée de graphiques impressionnants sur les productions agricoles, école flanquée d'une bibliothèque ouverte à tous, « supermarché » à l'approvisionnement modeste, atelier de tapis, moderne et aéré, contrastant avec les conditions, souvent épouvantables pour les yeux et pour les bronches, dans lesquelles sont tissées ces merveilles, enfin un centre de planning familial.

L'ensemble sert également aux habitants de deux villages traditionnels établis plus loin. Le long de rues rectilignes, quelque quatre-vingts maisons, nettes mais sans fantaisie, abritent un peu plus de cinq cents personnes. Chaque chef de famille, actionnaire de la coopérative agricole, a acquis la sienne grâce à un prêt sur quinze ans. Malgré les efforts de l'infirmière et de l'étudiante qui s'occupent du « planning » et les affiches démontrant qui l'idéal familial est de deux enfants par couple, chaque foyer compte en moyenne six enfants.

Les paysans possèdent quelque trois cents vaches et des moutons, et cultivent du blé, de l'orge, du trèfle, des tomates, etc. Selon le responsable qui nous fait visiter les lieux, la production « monte en flèche » et le revenu par famille a quintuplé en moins de dix ans. Comme dans toute visite guidée, le tableau est idyllique mais, ici, il n'est pas nécessairement faussé. Aryamehr est un « village pilote », et on n'a pas lésiné sur les moyens pour en faire une « vitrine » : plus de 100 millions de rials d'investissements (7 millions de francs). Il est évident qu'un effort d'une telle ampleur ne pouvait être consenti en faveur de trois millions de familles rurales.

Il suffit de se rendre seul dans un village traditionnel pour avoir une vision plus réaliste. Mohamad-Abad-Arab-Varami, par exemple, dont les murs sont couverts de slogans contre le chah et le régime (*le Monde* du 2 janvier), montre les véritables sentiments de la paysannerie. Alors que les villageois nous entretiennent de leurs difficultés et expliquent qu'ils souhaitent un « gouvernement islamique », un motocycliste survient et nous interpelle : « *De quel droit interrogez-vous la population ? Avez-vous une autorisation ? Je suis un militaire. Donnez moi votre identité.* » Les villageois affluent. L'atmosphère est tendue. Le militaire, sentant l'hostilité de l'assistance, baisse le ton. Un jeune lui lance : « *Nous disons tous* « Vive Khomeiny ». *Et toi ?* » Le militaire bat en retraite. « *Moi aussi, mais...* »

Comme pour faire oublier l'incident, un grand gaillard moustachu et plusieurs jeunes nous invitent à déjeuner : « *pour continuer à parler, pour nous dire ce que nous avons sur le cœur...* ».

Une situation aberrante

Ce qui ne va pas ? Les chiffres, dans leur sécheresse, en donnent une première idée. Le premier Plan de développement 1949-1955, s'élevant à 21 milliards de rials (le rial vaut aujourd'hui 7 centimes), consacrait 5,7 milliards à l'agriculture, soit 27,14 %, dont 10 % seulement ont été effectivement utilisés, le reste ayant été détourné vers d'autres secteurs. Cette tendance s'est plus ou moins maintenue jusqu'au V[e] Plan 1973-1978 qui a été lui-même révisé pour ramener de 8 à 6 % le taux de croissance fixé pour le secteur agricole. Alors que tout le monde s'accorde à reconnaître que l'agriculture est gravement malade, le projet de loi de finances (mars 1978-mars 1979) ramène les crédits de son ministère de 21 à 18 milliards de rials.

Les prix agricoles sont demeurés inchangés pendant des années (ceux du coton et du riz n'ont été relevés qu'à l'automne 1978) mais le paysan paye de plus en plus cher les services rendus par l'Etat. Les augmentations ont été en un an environ de 40 % pour l'essence, 50 % pour l'eau, 100 % pour la pulvérisation aérienne de produits chimiques, 300 % pour les adductions d'eau, 533 % pour le forage de puits. Autre problème : le manque de formation des cultivateurs pour l'utilisation du matériel moderne : un ancien ministre de l'agriculture a admis que soixante mille tracteurs sont immobilisés faute de réparations et de pièces détachées. Enfin, le recteur de l'université Pahlevi a indiqué dernièrement que 95 % des diplômés en agronomie sont employés dans d'autres secteurs que le leur.

La politique pratiquée depuis un quart de siècle a découragé les paysans et débouché sur une situation aberrante. Le rapport de la Banque centrale chiffre les baisses de production enregistrées l'an passé : le blé, 5 500 millions de tonnes (— 8 %) ; le riz, 1 400 millions de tonnes (— 13 %) ; les autres céréales moins 22 % et les agrumes moins 60 %. Même si quelques hausses sont enregistrées pour le coton, la canne à sucre et le thé, la part de l'agriculture dans la PIB est tombée de 33,3 %, en 1959, à 9,4 % en 1978 alors que ce secteur occupe 35 % de la population active contre 56,7 % en 1956. Grand exportateur de produits de la terre il y a dix ans, le pays importe maintenant de plus en plus : sur un montant total de 14 milliards de dollars d'importations, le chapitre alimentaire a représenté 1,5 milliard et ce chiffre doit doubler d'ici à 1980.

L'exode rural a atteint des proportions inquiétantes. En 1956, sur vingt millions d'habitants, 70 % vivaient en zone rurale, contre 50 % sur trente-cinq millions en 1978. Sur les cent villes qui existaient en 1900, treize sont devenues des villages de moins de cinq mille habitants, tandis que quatre-vingt-huit villages se transformaient en centres urbains. Soixante-quinze villes ont eu une croissance supérieure à 33 % entre 1936 et 1966, tandis que soixante-trois autres avaient un solde négatif. Cette politique, mal maîtrisée, qui explose aujourd'hui comme une bombe à retardement, a été voulue par le chah. L'Iran, expliquait-il, sera la puissance industrielle de la région, et un pays urbain qui pourra s'offrir le luxe d'acheter ses denrées alimentaires à ses voisins sous-développés. En fait, il doit se fournir auprès de l'Occident.

La migration s'est faite surtout vers les huit nouvelles villes du pétrole, où ont afflué plus de cinq cent mille personnes, et vers les cités les plus peuplées, comme Ispahan, Meched et Téhéran qui avec quelque cinq millions d'habitants (moins d'un million en 1953), est devenue une capitale démesurée et monstrueuse. Les chiffres ne rendent cependant pas compte de l'impact psychologique et sociologique de ce formidable mouvement de flux et de reflux : déracinement des ruraux, naissance d'un sous-prolétariat, formation spontanée de bidonvilles, construction hâtive de cités-dortoirs situées à 20 ou 30 km du lieu de travail, qu'il faut rejoindre par les moyens les plus hétéroclites. Mais, surtout, cette population d'origine rurale, profondément imprégnée des principes islamiques de justice, d'équité et d'égalité, — dont le rythme de vie était le même depuis des siècles — s'est trouvée brutalement plongée dans un univers urbain où règne la loi du profit et de la corruption et où tout va très vite, trop vite...

Elément essentiel de la « Révolution blanche », lancée en 1963, la réforme agraire se proposait officiellement de « casser » les féodaux, d'améliorer le sort des paysans et de « rationaliser » l'exploitation de la terre. Elle a connu trois phases successives. Dans un premier temps, le gouvernement s'est efforcé d'attribuer des terrains au plus grand nombre possible de cultivateurs tout en les incitant à entrer dans les coopératives. N'ayant pas réussi, il encourage les nouveaux propriétaires et les paysans qui apportent leur force de travail à constituer des sociétés par actions. Nouvel échec. Il fait alors appel à de grosses firmes agro-industrielles, principalement américaines, japonaises et israéliennes ; elles ont commencé par investir mais ont déchanté rapidement devant les prix de revient dus à l'inflation. Cette troisième phase a contribué à accélérer la ruine du secteur agricole.

Les nouveaux oppresseurs

Traditionnellement, le propriétaire foncier a joué à l'égard du paysan un double rôle d'exploiteur sur le plan du travail et de protecteur vis-à-vis du pouvoir. Les réformes vont certes démanteler l'ancienne aristocratie terrienne, mais aussi lui substituer une série d'oppresseurs : la gendarmerie, qui assure le maintien de l'ordre ; les services paramilitaires (armée du savoir, armée de l'hygiène), chargés d'élever le niveau du paysan, qui s'emploient à le rançonner. En outre, les réformes ont contribué à détruire les formes ancestrales du travail coopératif (le Boneh, constitué d'unités communautaires) et, par là même, le « pouvoir paysan ».

Quant à l'ancienne aristocratie terrienne, elle découvre rapidement que l'eau constitue un meilleur atout que les terres dont on l'a dépossédée. Les demandes d'autorisation étant le dernier de ses soucis, elle installe des pompes qui lui permettent de vendre le précieux liquide à des prix exorbitants. Grisée par l'appât du gain, elle fore sans contrôle des puits de plus en plus nombreux qui abaissent la nappe phréatique et ruinent l'ingénieux et séculaire réseau de « ghanat » (canalisations).

Parallèlement, l'Etat a construit à grands frais des barrages qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Ainsi, la province du Khouzistan, transformée en pôle industriel, est aussi celle qui a fait l'objet du plus grand effort de développement agricole au cours des dix dernières années. Pourtant, le barrage de Dez, achevé en 1962, n'a mis en valeur que 25 000 hectares sur les 95 000 prévus, parce qu'on a omis de réaliser le réseau d'irrigation. Pis, ce projet destiné à améliorer le sort des ruraux a abouti à faire expulser près de quarante mille familles et à confier l'exploitation des terres à quatre sociétés géantes d' « agro-business ». Résultat : on cultive pour l'exportation des asperges (que les Iraniens ne consomment pas), et l'on importe des tomates — l'un des aliments de base du pays.

Autre aberration : la loi du 9 juin 1975 vise à créer vingt « *pôles de développement* », couvrant 1,8 million d'hectares, et le ministre de l'agriculture, M. Mansour Rowhani, publie une circulaire pour recommander « *de décourager nettement les actions hors des limites de ces pôles... La banque agricole,* précise-t-il, *ne doit pas y accorder de crédits, la Société nationale des pétroles y vendre du fuel à bon marché, le ministère de l'agriculture n'y doit pas assurer la protection des cultures, la vulgarisation, la location-vente des machines agricoles. On ne doit point y bâtir d'écoles rurales, ni de dispensaires, ni fournir de routes et d'électricité. Ainsi, la migration des populations vivant en dehors des pôles vers ceux-ci pourra être envisagée.* »

Commentant ce texte, René Dumont et Thierry Brun écrivent : « *De tels propos font frémir. La dispersion de l'habitat iranien correspond à celle des ressources en eau... L'élimination (des populations) des zones hors pôles, qualifiées souvent de zones marginales, augmenterait le sous-emploi et le chômage, réduirait la production agricole d'au moins 30 % et conduirait à la désertification de vastes régions du pays.* » (1).

Environ 70 % du territoire n'est pas cultivé, et les terres de parcours y occupent une large place. C'est le royaume des tribus, qui représentent 12,5 % de la population non urbaine, soit environ 2 millions de personnes dont 60 % sont nomades. Les tribus ont constitué, traditionnellement, une force politico-militaire plutôt hostile au pouvoir central. Sous prétexte d'améliorer leurs conditions de vie et de les soustraire à l'exploitation des commerçants et des usuriers, le gouvernement a cherché à les sédentariser pour les contrôler. Pour ce faire, il a nationalisé les pâturages et leur a distribué des terres impropres au bétail et que, faute d'expérience et d'assistance technique, ils ont mal cultivées. Pourtant, le nomadisme bien organisé semble être la seule solution qui permette, écologiquement, de maintenir la vie dans de nombreuses régions et d'utiliser rationnellement les ressources naturelles.

Les nomades constituant aussi une force économique, les mesures prises ont vite fait d'avoir des retombées négatives : les livraisons de viande sont tombées à 100 000 tonnes par an. Le gouvernement a annoncé, le 8 août dernier, que « *sur 1,9 million de moutons nécessaires à l'approvisionnement du pays, de septembre 1978 à mars, il en importera 1,5 million* » (2). Des avions apportent presque quotidiennement d'Australie et d'ailleurs des cargaisons entières de moutons et de bœufs sur pied.

L'Etat qui avait besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour ses projets industriels avait imaginé, pour alphabétiser les petits paysans, « l'Armée du savoir », formée d'étudiants qui consacraient leur service militaire à l'enseignement dans les campagnes. Les résultats ont été appréciables mais souvent inattendus pour le régime. L'opposition lui a reproché d'utiliser les cent soixante-dix mille jeunes gens et jeunes filles de « l'Armée du savoir » à surveiller les paysans et à fournir à la Savak des informations sur la situation dans les campagnes. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, en zone rurale, 2,5 millions d'enfants fréquentent 33 500 écoles contre 600 000 en 1960 dans 8 000 établissements. Des milliers de leurs aînés sont allés travailler en ville tandis que d'autres accédaient à l'Université à côté des enfants de modestes familles citadines. Ils sont parmi les plus contestataires parce qu'ils vivent une situation déchirante. « *Nos parents,* nous disait l'un d'eux, *ont à peine de quoi manger. Nous leur envoyons la moitié de notre bourse pour les aider à subsister alors que, à Téhéran, nous avons vu dans les poubelles des quartiers riches de quoi nourrir plusieurs familles.* »

Ainsi, de proche en proche, la revolte a gagné toutes les couches de la population : celle-ci a été envahie par le sentiment que le chah lui imposait un style de vie qui ne correspondait pas à ses aspirations et dont elle ne voulait pas.

(1) In *Revue iranienne d'économie*, n° 5-6, Téhéran, 1978.

(2) Cité dans *l'Iran contre le chah*, de Ahmed Faroughi et Jean-Loup Reverier, éd. Simoon, Paris, 1979.

Prochain article :

LE VIOL CULTUREL

Les forces en présence, de l'armée aux associations

Les principales forces en présence en Iran se répartissent comme suit :

● *L'armée.* — Forte d'environ 400 000 hommes, dont 100 000 dans l'aviation, 25 000 dans la marine et un peu plus de 250 000 dans l'infanterie. Aviateurs et marins sont des militaires de carrière et ces deux corps sont largement contrôlés par les Américains. En dehors des forces aéroportées, les soldats du contingent sont de par leur origine sociale généralement tenus pour favorables à l'opposition religieuse. Il faut ajouter à ces forces la garde impériale (10 000 hommes) et la gendarmerie (60 000 hommes). Quelque 1 200 conseillers américains aidés de 7 500 civils et d'une centaine d'officiers des services secrets à la retraite travaillant pour des sociétés privées spécialisées dans le matériel militaire encadrent ou entraînent l'armée iranienne.

● *La SAVAK* (police politique). — Avant que le nouveau premier ministre, M. Bakhtiar, ait dissous sa branche politique, la SAVAK comptait 4 000 agents et 50 000 informateurs appointés. Elle a été créée en 1957 par la C.I.A. et aidée ensuite par le Mossad (services secrets israéliens).

● *Les religieux.* — Ils disposent d'une organisation considérable : 80 000 mosquées et sanctuaires desservis par 180 000 mollahs (religieux), auxquels il faut ajouter 600 000 *sayyeds* (descendants de la famille du prophète) et 500 000 *mirzas* (descendants du prophète par la mère).

● *Les « bazaris » de Téhéran.* — Ils ont joué un rôle très important tout au long de la crise. Le Bazar assure à lui seul de 60 à 70 % de l'import-export et approvisionne le pays dans presque tous les domaines, de sorte que sa fermeture entraîne celle des bazars des autres grandes villes du pays. La capitale compte un demi-million de « *bazaris* », dont la moitié vivent dans l'enceinte du Bazar ; ils sont organisés en deux puissantes associations et ont soutenu financièrement les grévistes.

● *Les partis politiques.* — La force la plus importante est le Front national, héritier spirituel de Mossadegh. Il est formé de trois composantes : le parti Iran, de tendance social-démocrate, qu'animaient M. Bakhtiar, l'actuel premier ministre, le Bazar et certains religieux ; son secrétaire général est M. Karim Sandjabi. Il regroupe une grande partie de l'intelligentsia moderniste. Le Mouvement de libération nationale, deuxième formation par l'importance de son audience, dirigé par M. Bazargan, assez proche des religieux. Le parti Toudeh (communiste), qui était la plus puissante force organisée au temps de Mossadegh, a été démantelé en 1956, mais il a conservé des bastions importants au Kurdistan iranien et dans l'Azerbaïdjan ; il s'efforce de se reconstituer dans le reste du pays depuis l'été dernier. Il faut également citer une trentaine de petites formations, dont le parti radical, qui recrute ses membres parmi les intellectuels et dans la moyenne bourgeoisie.

● *Les mouvements de guérilla.* — Les deux groupes les plus importants (plusieurs centaines de militants) sont les Fedayin (marxistes léninistes autonomes) et les Moudjahidine (musulmans). Une centaine d'autres groupes comptent de cinq à vingt guérilleros chacun en moyenne.

● *Les étudiants.* — L'Iran compte cent soixante-dix mille étudiants dans le pays, trois cent quatre-vingt-quatre mille élèves du cycle professionnel et neuf cent trente mille élèves dans le secondaire qui sont fortement politisés et participent aux manifestations. Il faut y ajouter plus de cent mille étudiants à l'étranger, presque tous hostiles au régime impérial. Nombre d'entre eux commencent à rentrer en Iran. L'université compte cinq à six mille enseignants.

● *Les Associations.* — En l'absence de véritables syndicats, les associations mobilisent un certain nombre de personnes dans différents secteurs professionnels. Celle qui compte le plus d'adhérents est l'organisation des instituteurs. Viennent ensuite l'association des juristes iraniens, l'Association nationale des écrivains, l'Association des universitaires et l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme. — P. B.

LES COMBATS AU CAM…

La marine vietna…
a coulé des chalutiers …

M. Carter assure la Thaïlande…

Chine

Selon le premier sondag…

76 % des Pékinois …
que les droits consti…
n'ont pas été res…



ASIE

LES COMBATS AU CAMBODGE

La marine vietnamienne a coulé des chalutiers thaïlandais

La résistance des forces khmères rouges semble contraindre l'armée vietnamienne à renforcer son dispositif au Cambodge. Des renforts, y compris des blindés, auraient franchi la frontière. Une opération combinée de l'infanterie, de l'aviation et de la marine se poursuit dans l'île de Koh-Kong — qui aurait été reprise jeudi 18 janvier par les Vietnamiens — et dans le secteur montagneux situé entre Kompong-Som, seul port en eau profonde du pays, et la frontière thaïlandaise. L'aviation vietnamienne a bombardé Kompong-Som et Kampot.

Selon le correspondnt du *New York Times* à Bangkok, qui confirme des informations recueillies d'autres sources, l'aviation vietnamienne utiliserait des bombes de 500 livres et des bombes à fragmentation antipersonnel — plus communément appelées « *bombes à billes* » — prises dans les *stocks* laissés *par* les Américains en 1975.

D'autre part, des navires de guerre vietnamiens ont tiré sur une flottille de pêche qui opérait près de Koh-Kong, coulant huit chalutiers. Selon le service des pêcheries de Bangkok, ces bateaux pêchaient à la limite des eaux territoriales khmères. Il y aurait plusieurs disparus.

● A HANOI, où le premier ambassadeur de la République populaire du Kampuchéa, M. Chea Soth, a présenté mercredi ses lettres de créance, les milieux informés vietnamiens tentent d'expliquer leur récente intervention. Ils font valoir, selon l'A.F.P., la « retenue » observée pendant trois ans, tout en réaffirmant leur « *droit de légitime défense* » et celui de fournir une « *aide totale et dans tous les domaines* » à un mouvement insurrectionnel dont ils reconnaissent la « *légitimité populaire* ». Ces mêmes milieux affirment que « *la cessation des hostilités économise aux deux pays quinze mille morts par an* ».

● A PEKIN, on a relevé l'absence de M. Ieng Sary, le « numéro deux » du régime de M. Pol Pot, à un banquet donné mercredi en l'honneur de l'anniversaire de la fondation de l'armée khmère. M. Ieng Sary pourrait avoir quitté la capitale chinoise.

● A NEW-YORK, un communiqué du Lennox Hill Hospital, où est hospitalisé le prince Sihanouk, indique que l'ancien chef de l'Etat cambodgien « *se sent mieux et se rétablit de manière satisfaisante* ».

● A LA HAYE, enfin, on apprenait mercredi, de source proche du ministère de la coopération et du développement, que les Pays-Bas pourraient « *reconsidérer* » leur aide au Vietnam. Le gouvernement néerlandais avait déjà supprimé l'an dernier toute assistance à Cuba à la suite des activités militaires de ce pays en Afrique. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le Comité des patriotes du Kampuchéa démocratique* en France, qui représente les Cambodgiens favorables au régime de *M. Pol Pot (53, avenue Lénine,* 94250 Gentilly), a publié le 10 janvier un communiqué qui « *dénonce et condamne sévèrement les actes criminels d'agression du Vietnam (...) et la création vietnamienne du prétendu Conseil populaire révolutionnaire* ». Il lance aussi un « *appel pressant* » à l'opinion publique mondiale, ainsi qu'aux Khmers de l'étranger pour qu'ils « *apportent leur modeste contribution à la lutte héroïque du peuple et de l'armée révolutionnaire du Kampuchéa pour sauvegarder l'indépendance et la race du Kampuchéa* ».

M. Carter assure la Thaïlande de son appui

M. Carter a abordé les problèmes asiatiques au cours de sa conférence de presse du mercredi 17 janvier, essentiellement consacrée à la situation en Iran *(lire page 4)*. A propos de la normalisation des relations avec la Chine, il a confirmé qu'une des demandes présentées par la partie américaine portait sur un engagement de Pékin de régler pacifiquement le problème de Taïwan. Cette demande n'a pas été satisfaite, mais le président a noté que M. Deng Xiaoping a fait depuis lors « *plusieurs commentaires publics qui donnent du poids à notre position, confirmant que le problème devrait être réglé pacifiquement* ».

M. Carter a évoqué, indirectement, *l'affaire du Cambodge* lorsqu'il a parlé de la visite que le premier ministre de Thaïlande doit faire à Washington en février. Rappelant que les Etats-Unis « *ont rejoint, à l'ONU, presque tous les autres pays du monde pour condamner l'intrusion des forces vietnamiennes au Cambodge* », il a assuré la Thaïlande de son appui pour le maintien de son intégrité territoriale. Toutefois, il n'a détecté encore aucune « *menace immédiate* » en ce sens.

M. Brzezenski, conseiller du président pour les questions de sécurité, a de son côté indiqué, dans une lettre à deux représentants, que le gouvernement américain « *ajusterait sa présence militaire en Corée du Sud en fonction de l'accroissement des effectifs des forces armées nord-coréennes* ».

A propos des nouvelles estimations des forces nord-coréennes faites par la C.I.A. et le Pentagone, il a précisé que toute modification des plans de retrait des troupes américaines en Corée du Sud, approuvés par le Congrès, se ferait après consultation des deux Chambres. Toutefois, il a ajouté que le gouvernement américain n'avait aucune intention de cette sorte.

Selon la C.I.A. et les services de renseignements du Pentagone, la Corée du Nord aurait six cent mille hommes sous les drapeaux, soit cent quarante mille de plus que le chiffre généralement admis jusqu'à présent.

Chine

Selon le premier sondage autorisé

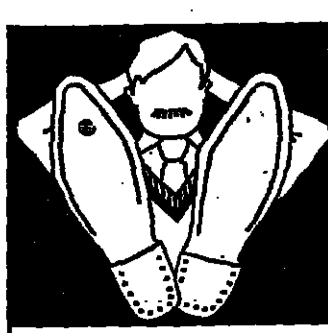
76 % des Pékinois estiment que les droits constitutionnels n'ont pas été respectés

M. Song Renqiong (Sung Jenchiung), ancien titulaire de l'un des huit ministères de la construction mécanique, a été nommé chef du département central de l'organisation du P.C. chinois, a annoncé, jeudi 18 janvier, Radio-Pékin. M. Song, vétéran de l'armée rouge, âgé de soixante-quinze ans, remplace M. Hu Yaobang à la tête de cet organisme chargé des relations entre les responsables pékinois et provinciaux du parti.

D'autre part, selon *le Quotidien du peuple* de mercredi, un grand concours chargé de récompenser les inventions contribuant à la modernisation de la Chine vient d'être lancé. Les inventeurs, Chinois, mais aussi Chinois d'outre-mer ou même étrangers, recevront entre 1 000 et 10 000 yuans (1 yan vaut environ 2,50 F). Cette « *prime d'invention* » existait déjà avant la révolution culturelle.

Un mensuel d'extrême gauche de Hongkong, *Tong Xiang*, a été autorisé à effectuer le premier « *sondage* » à Pékin. Les personnes interrogées ont été choisies notamment dans une commune populaire, une unité militaire et un hôpital. Soixante-seize pour cent ont estimé que les droits constitutionnels n'ont pas été respectés en Chine ; les obstacles aux voyages à l'étranger et à l'émigration ont été particulièrement déplorés. Quatre-vingt-huit pour cent se sont déclarés « *insatisfaits* » de la vie culturelle.

Mardi, *le Quotidien des ouvriers*, organe des syndicats, avait demandé à la population de « *désinfecter* » son langage, affirmant que « *la grossièreté, reflet de l'idéologie réactionnaire, corrompt l'atmosphère sociale* ». Le journal accusait la « *bande des quatre* » d'être responsable de cette tendance, et notamment Mme Jiang Qing (Chiang Ching), la « *traîtresse* », qui aurait « *favorisé la propagation d'expressions vulgaires et de jurons* ». — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Après l'arrêt de la fabrication des Minuteman

Le Pentagone décide d'accélérer la conception du missile MX

La société Boeing Aerospace — l'une des filiales du constructeur d'avions spécialisés dans les systèmes balistiques et spatiaux — vient d'annoncer qu'elle avait mis un terme à la fabrication des missiles nucléaires intercontinentaux Minuteman de l'armée de l'air américaine.

Dans son projet de budget 1979-1980, le Pentagone a l'intention de réclamer au Congrès une somme de 750 millions de dollars (l'équivalent de 3 225 millions de francs) pour accélérer la mise au point du système d'armes de remplacement, le missile MX, dont la caractéristique sera d'être mobile pour diminuer la vulnérabilité au sol.

Après un contrat intervenu en octobre 1958 entre le ministère américain de la défense et la société Boeing, la production des missiles Minuteman a commencé six mois avant la crise de Cuba, en octobre 1962. Le programme a porté sur la fabrication d'un millier de missiles de série Minuteman et sur l'essai depuis la base de Vandenberg (Californie), de plusieurs centaines de missiles expérimentaux. Depuis 1967, date de la première mise en alerte des premiers silos contenant des Minuteman, le millier de missiles opérationnels a été réparti sur six bases entre le Montana et le Missouri.

Jusqu'à l'assemblage final du dernier de ces mille missiles, les Minuteman ont été perfectionnés tant dans leur armement — avec des charges multiples — que dans l'environnement technologique des silos.

Dans l'ensemble du dispositif américain de la dissuasion nucléaire, les mille Minuteman, auxquels il faut ajouter cinquante-quatre missiles Titan d'un modèle ancien mais toujours en service, représentent en 1979 environ 53 % du nombre total des vecteurs nucléaires, 25 % des charges opérationnelles et 35 % de la puissance de destruction relevant directement de l'autorité du président Carter.

Malgré la modernisation de cette panoplie, les états-majors considèrent que les missiles enfouis dans des silos fixes deviendront vulnérables à toute attaque préventive d'un agresseur dans les années 80.

Des études en France

C'est la raison pour laquelle, à la demande de la Maison Blan-Aim Point System, ou système à Organisation (SAMSO) vient de mener une étude pour le remplacement des missiles Minuteman, fondée sur le concept de la dispersion aléatoire d'un nombre limité de missiles dans un nombre très supérieur de silos ou d'abris. Ce concept, connu sous la désignation récente de MAPS (Multiple Aimpoint System, ou système à objectifs multiples), suppose que, pour qu'un adversaire soit sûr de détruire tous les missiles, il lui faut attaquer un nombre d'objectifs beaucoup plus important que le nombre de missiles existant réellement. D'où un nouveau déploiement des engins.

Le SAMSO a imaginé jusqu'à six modes de déploiement différents dans de nouveaux abris verticaux, dans des abris horizontaux ou dans des tranchées enterrées en béton et faisant appel à des Minuteman améliorés ou à des missiles d'un nouveau modèle, le MX.

Par rapport au Minuteman, le MX aurait la particularité d'être stocké dans un conteneur à l'intérieur de l'abri, l'éjection s'effectuant à froid, à l'aide de gaz comprimé, avant la mise à feu du premier étage. Ce système est déjà en service à bord des sous-marins lance-missiles. L'avantage de ce procédé de lancement est de pouvoir recharger le silo lanceur pour permettre d'autres tirs éventuels.

Le Pentagone et le chef d'état-major des armées américaines ont suggéré de prévoir quelque vingt à vingt-cinq abris ou silos par missile et de deux cents à trois cents missiles MX au total si la solution de modifier les Minuteman n'est pas retenue. Selon les estimations du Congressionnal Budget Office, le déploiement des missiles MX est évalué à 25 ou 30 milliards de dollars, soit l'équivalent de 108 à 130 milliards de francs à dépenser avant 1986.

La France, de son côté, étudie des systèmes analogues. Comme il n'est pas possible de protéger indéfiniment les silos, sauf de les enfouir très profondément, ce qui nécessiterait de créer un site supplémentaire à celui de l'actuel plateau d'Albion, l'état-major français des armées en est venu à l'idée d'un système mobile.

« *Cette option*, a expliqué le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, *consisterait à développer un missile plus léger que le S.S.B.S. (sol-sol balistique stratégique) actuel, donc monocharge, qui pourrait être monté, par exemple, sur une plate-forme aérienne ou terrestre. Des études sont poursuivies en ce sens, mais il est bien évident qu'un choix devra être fait, à un moment donné, entre missile de croisière et missile balistique mobile, car nous ne pourrons, selon toute vraisemblance, nous lancer dans les deux voies simultanément.* »

En faveur du missile de croisière, baptisé missile aérodynamique, la France s'apprête à dépenser 18 millions de francs d'autorisations de programme en 1979, qui s'ajoutent aux 3 millions déjà dépensés depuis 1973. Pour le système mobile de lancement, les autorisations de programme pour 1979 sont de 15 millions de francs, auxquels il faut ajouter environ 3 millions de francs alloués entre 1973 et 1978.

LA « SINOMANIE » DES INDUSTRIELS AMÉRICAINS

Washington. — Les téléphones ne cessent de sonner chez M. Stanley Young, vice-président du conseil national pour le commerce sino-américain, association privée qui sert généralement d'intermédiaire entre les entreprises américaines qui souhaitent vendre à la Chine et les autorités chinoises.

« *La sinomanie semble balayer le monde des affaires* », souligne un fonctionnaire du département d'Etat qui a participé à la préparation d'un séminaire sur la Chine destiné aux industriels, auquel plus de cinq cents dirigeants de grandes et de petites entreprises ont assisté.

« *Nous pensons que les exportations des Etats-Unis vers la Chine atteindront 10 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années*, a déclaré à cette occasion Mme Juanita Kreps, secrétaire au commerce.

Selon le département du commerce, les exportations américaines vers la Chine sont passées de 171 millions de dollars (735 millions de francs) en 1977 à 853 millions de dollars (2,8 milliards de francs) pour les onze premiers mois de 1978. A la suite de la normalisation et en raison de la soif d'industrialisation de la Chine, elles devraient atteindre cette année environ 1,2 milliard de dollars (5,16 milliards de francs).

Plusieurs grandes sociétés ont déjà conclu des contrats importants, notamment U.S. Steel pour la construction d'une aciérie, Fluor Corporation pour une usine de traitement du cuivre et Coca-Cola. De son côté, la Pan American voudrait mettre en service des vols directs vers la Chine, où elle a l'intention de construire des hôtels. — *(A.P., Reuter.)*

DIPLOMATIE

SIR REGINALD HIBBERT EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE EN FRANCE

Sir Reginald Hibbert, sous-secrétaire adjoint au Foreign Office, chargé des affaires européennes, est nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, a-t-on annoncé à Londres le 17 janvier. Il succédera à Sir Nicholas Henderson, qui sera admis à faire valoir ses droits à la retraite et quittera Paris le 1er avril. Sir Reginald prendra possession de ses fonctions vers la mi-avril. C'est son premier poste d'ambassadeur.

[Après avoir passé une partie de la guerre avec les partisans en Albanie, Sir Reginald, qui a cinquante-six ans, est entré dans la carrière diplomatique en 1946. Il a été en poste à Bucarest, à Vienne, au Guatemala, à Ankara et a occupé des fonctions dans l'administration centrale du Foreign Office. De 1962 à 1964, il a été premier secrétaire commercial à Bruxelles, puis conseiller à Oulan-Bator (Mongolie). En 1970, il est devenu conseiller politique du commandant en chef des troupes britanniques en Extrême-Orient. De 1972 à 1975, il a occupé les fonctions de ministre-conseiller à l'ambassade de Grande-Bretagne à Bonn et a été nommé en août 1976 directeur des affaires européennes et directeur politique du Foreign Office.]

Bolivie

Le remaniement gouvernemental paraît destiné à rassurer les milieux patronaux

De notre envoyé spécial

La Paz. — Les forces armées boliviennes continuent de se déclarer *décidées à mener à bien le processus de démocratisation des institutions entrepris depuis le coup d'Etat du 24 novembre 1978 qui a renversé le général Juan Pereda. C'est ce* qu'a réaffirmé, le mardi 16 janvier à La Paz, le chef de l'actuelle junte, le général David Padilla, lors de la *cérémonie de prestation de serment* de son nouveau gouvernement au Palacio Quemado.

La démission soudaine, lundi soir, *du cabinet à la demande du chef* de l'Etat après à peine cinquante-deux jours d'activité avait pris de court les milieux politiques. Le remaniement, limité, ne semble pas *devoir remettre en cause* l'orientation générale de la politique suivie jusqu'ici par les nouveaux dirigeants boliviens. Des dix-sept membres du *gouvernement, seulement trois ont* changé : au ministère du travail, le lieutenant-colonel Vito Ramirez a été remplacé par le lieutenant-colonel Hernes Feliman Forveza ; aux affaires *paysannes, le lieutenant-colonel* Rolando Saravia cède la place au colonel Felix Villarroel, tandis qu'aux transports le colone Juan Munoz Revello succède au colonel Ariel Ascarrunz. Les deux seuls civils du cabinet, MM. Raul Botelho Gosalvez, ministre des affaires étrangères, et Wenceslao Alba Quiroz, ministre des finances, conservent leurs portefeuilles.

Léger virage à droite

Officiellement, ce remaniement est présenté comme un simple « *réajustement* », répondant à des mutations internes au sein des forces armées. Les trois nouveaux venus au gouver*nement ne sont pas connus et n'ont* jamais occupé de fonctions ministérielles. Pourtant, sans en exagérer la portée, certains observateurs interprètent l'éviction *des ministres du travail et des affaires paysannes comme l'amorce* d'un léger virage à droite, destiné à rassurer les milieux patronaux. Tous deux avaient, d'ailleurs, été arrêtés en décembre 1977 *et accusés alors de conspirer contre* le général Banzer, puis, le 29 octobre dernier, pour avoir trempé dans une tentative avortée de coup d'Etat contre le général Pereda. Au ministère du travail, *le lieutenant-colonel* Ramirez avait mené une politique d'ouverture envers les syndicats. Aux affaires paysannes, le lieutenant-colonel Saravia avait favorisé un début d'unification des *organisations paysannes, divisées par les gouverne*ments précédents. Néanmoins, les lieutenants-colonels Raul Lopez Leyton, ministre de l'intérieur, et Gary Prado Salmon, *ministre de la planification, considérés comme* les deux hommes forts du gouvernement, restent à leurs postes. Tous deux avaient pris part à une tentative de coup d'Etat contre le *général* Banzer *en juin 1974, puis avaient été momentanément* écartés de l'armée.

Avec ce remaniement, une nouvelle étape devrait s'ouvrir vers la normalisation des institutions. A ce propos, *le président* Padilla a *rappelé* que les élections auront lieu le 1er juillet comme prévu et que son gouvernement s'était jusqu'ici efforcé de jeter les bases politiques et administratives d'un retour des civils au pouvoir. « *Par un large dialogue avec l'opinion publique,* a-t-il dit, *nous avons établi les règles et dispositions électorales qui permettront la réalisation d'un scrutin dont l'unique vainqueur ne peut être que le peuple bolivien* ».

Une liberté nouvelle

En consultant les partis politiques sur les mesures qu'il a adoptées, le nouveau gouvernement a incontesta*blement contribué à détendre l'atmo*sphère. Les prisonniers politiques ont été libérés, les exilés ont pu rentrer et les partis ont retrouvé leur liberté d'action. La phase juridique de pré*paration des élections du 1er juillet* s'est traduite par une modification de la loi électorale et la désignation d'une cour nationale électorale chargée de *contrôler le déroulement* du scrutin.

Afin d'assurer à l'électeur une plus grande possibilité de choix, le bulletin de vote sera dorénavant unique *et multicolore. D'autre part, pour évi*ter l'atomisation des forces politiques, les partis devront avoir au moins cinquante mille adhérents. Revenant sur une décision antérieure, le gouvernement a aussi fait une concession aux partis en autorisant les dirigeants syndicaux à être candidats aux élections. Sans rompre le « pacte militaire-paysan » en vigueur sous les régimes précédents, il a laissé aux dirigeants paysans toute latitude de le renouveler ou non. En revanche, la junte a refusé de retirer les troupes des districts miniers, comme le réclament les partis.

Malgré la bonne volonté des nouveaux dirigeants, le processus en cours demeure encore fragile. Certes, l'extrême droite et les partisans de l'ex-président Banzer ont été momen*tanément neutralisés*. La *Confédéra*tion des entreprises privées a également apporté son soutien à la démocratisation des institutions, de même *que l'ambassadeur américain*, qui a déclaré, à l'issue d'un entretien avec le général Padilla, que les Etats-Unis espéraient qu'il en sorte un *gouvernement répondant aux aspira*tions des Boliviens.

Mais, dans un pays qui en est aussi coutumier, les craintes d'un *éventuel coup d'Etat ne sauraient* être complètement dissipées du jour au lendemain. Le 9 janvier, un « complot subversif » aurait été éventé à *Cochabamba*, et trois per*sonnes connues* pour leurs opinions d'extrême droite ont été interpellées.

Instruits par l'expérience, et à toutes fins utiles, les principaux partis ont décidé de se joindre, le jeudi 18 janvier, à une marche nationale d'unité ouvrière, convoquée à La Paz par la Centrale ouvrière bolivienne (COB), pour s'opposer à toute tentative de « *golpe* ». *Le 18 janvier* marque le premier anniversaire de la grève nationale de la faim entamée par un groupe de femmes, mouvement qui avait, de proche en proche, *entraîné la perte du général* Banzer.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A la veille de la conférence de Puebla

AMNESTY INTERNATIONAL LANCE UN APPEL AUX ÉVÊQUES D'AMÉRIQUE LATINE

Madrid *(A.F.P.)*. — Amnesty International évalue à dix-sept mille le nombre de prisonniers politiques en Amérique latine et à trente mille le nombre des personnes qui *ont disparu ou ont* été assassinées dans ce sous-continent au cours des dix dernières années.

L'organisation internationale a demandé, le 15 janvier, aux évêques d'Amérique latine d'intervenir personnellement contre « *l'emprisonnement politique, la torture, les disparitions et les massacres* ». Selon un communiqué diffusé à Madrid, cet appel sera adressé à la troisième conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine, qui s'ouvrira le 28 janvier à Puebla, au Mexique, en présence du pape Jean Paul II. « *Dans certains pays, l'Eglise demeure douloureusement et inexplicablement silencieuse* », affirme Amnesty International, après avoir toutefois souligné le rôle des autorités religieuses en faveur des droits de l'homme en Amérique latine.



EUROPE

Grèce

M. Caramanlis s'inquiète des conséquences d'un éventuel rapprochement turco-américain

L'ouverture simultanée à Bonn et à Ankara de négociations sur l'assistance économique à la Turquie et sur l'accord de défense turco-américain a provoqué à Athènes des sentiments d'inquiétude dont M. Caramanlis, chef du gouvernement, n'a pas fait mystère dans un important discours de politique étrangère prononcé le 16 janvier devant le Parlement.

« *La Grèce*, a-t-il dit, *doit renforcer sa sécurité militaire et diplomatique, car elle est située dans une région vraiment dangereuse. Dans la Méditerranée orientale, et, au-delà, dans une région pétrolière très sensible, la paix est presque inconnue et la menace d'un conflit général flotte. Dans les Balkans, l'antagonisme latent entre l'U.R.S.S. et la Chine pourrait créer des problèmes dans l'avenir.*

» *Pour parer cette menace, la Grèce soutient l'idée de la coopération interbalkanique et développe en même temps des relations amicales avec ses voisins. Comme vous pouvez le constater, nos relations avec l'Albanie, la Bulgarie, la Yougoslavie et la Roumanie sont idéales. Je regrette de ne pas pouvoir en dire autant de la Turquie.* »

La Turquie, a ajouté M. Caramanlis, « *est totalement responsable de l'impasse du problème de Chypre et des différends dans la question de l'Egée* ». Il n'est pas question de discuter aux conditions turques qui pèsent sur la sécurité de la Grèce. Le gouvernement grec désire établir des relations spéciales avec l'appareil militaire de l'OTAN, dont il s'est retiré en août 1974, mais sans aucune disposition « *à les implorer ni à les négocier avec la Turquie* ».

La responsabilité incombe maintenant à l'OTAN. « *Nous ferons le nécessaire pour maintenir l'équilibre des forces en Egée*, a souligné M. Caramanlis, *en dépit de l'accroissement de l'importance militaire qu'a pris la Turquie à la suite des événements d'Iran, et même si les Etats-Unis reviennent sur leur engagement de respecter cet équilibre.* »

Au sujet des bases américaines en Grèce, M. Caramanlis a exprimé son intention d' « *organiser leur statut incohérent, qui consiste en quarante accords séparés* », et de l'adapter de telle sorte qu'il s'agisse « *de bases grecques offrant des facilités militaires aux Etats-Unis* ».

Ces déclarations ont été considérées comme marquant « *un changement d'attitude* » de la Grèce par M. Gunduz Okçun, ministre turc des affaires étrangères : « *Ces propos*, a-t-il dit, *ont un caractère qui nous obligera à réviser notre évaluation de la politique de la Grèce envers la Turquie.* »

A Ankara, cependant, les conversations techniques sur la réactivation des bases américaines, à la suite de la levée de l'embargo sur les armes, doivent porter sur l'accroissement du contrôle militaire et technique turc. Les deux principales bases concernées se trouvent sur la mer Noire et permettent une écoute permanente de l'activité aérienne et navale soviétique.

Les événements d'Iran donnent au gouvernement Ecevit un atout sur les plans militaire et financier. Le président Carter s'oriente dans le même sens. Il va demander au Congrès que l'assistance militaire à la Turquie s'élève pour 1980 à 300 millions de dollars, soit 75 millions de plus que prévu. Cette somme, partagée en crédits de fournitures, aide à la sécurité et entraînement de pilotes, serait renouvelée annuellement en même temps que l'accord de location des bases. — *(A.F.P., U.P.I., A.N.A.)*

● *Une délégation commune des deux groupes parlementaires d'amitié avec la République de Chypre*, conduite par MM. Alain Vivien (P.S., Seine-et-Marne), président du groupe de l'Assemblée nationale, et Philippe Machefer (P.S., Yvelines), président du groupe du Sénat, et comprenant des représentants de toutes les tendances politiques, s'est rendue à Chypre du 6 au 13 janvier.

Elle a, précise un communiqué, « *constaté que la perpétuation de la séparation des deux communautés constituait une iniquité* »... La délégation s'est « *félicitée de la décision du gouvernement de Nicosie d'accepter la reprise des conversations entre les deux communautés* »... Les membres de la délégation parlementaire ont enfin unanimement souhaité « *que Chypre puisse reprendre sa place à l'Assemblée consultative du conseil de l'Europe.* »

Le P.C. prosoviétique reçoit M. Marchais

De notre correspondant

Athènes. — Invité par le parti communiste grec K.K.E. (proche de Moscou), M. Georges Marchais arrive à Athènes pour trois jours le jeudi 18 janvier. Le 19, il prendra la parole au cours d'une réunion qui se tiendra dans un petit stade. Tout récemment, également invité, M. Pajetta, membre du secrétariat du P.C. italien, avait simplement donné une conférence de presse. Il apparaît que pour le K.K.E., M. Marchais est un communiste plus « orthodoxe » que M. Pajetta. Il est vrai que ce dernier a soutenu des positions totalement divergentes de celles du K.K.E. puisqu'il s'est prononcé en faveur de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. et son appartenance à l'OTAN.

M. Marchais aura un échange de vues avec les dirigeants du K.K.E. et, par des conversations avec des personnalités de tous bords, il complètera son information.

Promouvoir la « démocratie du peuple »

Solidement organisé, bien encadré, fortement implanté dans les syndicats, les administrations et les universités, le K.K.E. fait preuve d'une grande activité. Groupant le gros des militants du mouvement communiste grec, il veut s'affirmer comme le pôle d'attraction des forces démocratiques de gauche, et sa spectaculaire ouverture dans le secteur des relations extérieures tend à renforcer son prestige et son autorité. Appliquant les décisions du dixième congrès de mai 1978, il s'emploie à promouvoir la « démocratie du peuple » et à élargir sa base électorale.

La promotion de la « démocratie du peuple » est une des six décisions du dixième congrès. L'idée sous-entend une collaboration plus concrète avec les autres forces de gauche et un rapprochement avec le P.C. dit de l'intérieur (eurocommuniste). Le sentiment unitaire commun aux formations de gauche est si fort que le K.K.E. doit largement en tenir compte. Cependant, afin de ne pas se faire accuser d' « expansionnisme idéologique », les dirigeants doivent agir avec prudence. Le sentiment d'indépendance nationale propre à toute la gauche les incite à atténuer leur image de marque prosoviétique. En effet, ceux qui, en Grèce, dénoncent l'OTAN et réclament la suppression des bases américaines acceptent toujours aussi mal des positions trop alignées sur celles de Moscou. En multipliant les contacts avec les communistes occidentaux, le K.K.E. espère réduire les réticences que provoque une fidélité inconditionnelle à la politique soviétique.

D'autre part, une récente analyse du comité central n'exclut pas des élections générales d'ici la fin de 1979. Le parti doit donc s'organiser en fonction d'une éventuelle confrontation éléctorale et tout faire pour améliorer ses positions. Aux élections de novembre 1977, le K.K.E. avait obtenu 9,37 % et, aux élections municipales d'octobre 1978, à Athènes, il réussit une retentissante percée avec 16 % des voix. Mais avant d'essayer de mordre sur la gauche non communiste, le K.K.E. doit récupérer une partie des troupes qui suivent le P.C. de l'intérieur et les contacts avec les eurocommunistes peuvent — ne serait-ce que sur le plan tactique — faciliter cette opération.

Les dirigeants du K.K.E. devront surmonter une contradiction flagrante. D'une part, ils invitent les forces de gauche à préciser une plate-forme d'action commune et, de l'autre, ils maintiennent des positions très dogmatiques. M. Florakis, secrétaire du K.K.E., a précisé que son mouvement était un parti révolutionnaire marxiste-léniniste. Or, en Grèce, les revendications sociales ont perdu tout aspect révolutionnaire. Le dogmatisme du K.K.E. semble contradictoire avec le souci d'étendre son audience.

MARC MARCEAU.

[Le P.C. dit « de l'extérieur » a été créé en 1918. Le P.C. « de l'intérieur » est né en 1968 par suite du refus de militants restés en Grèce d'approuver l'invasion de la Tchécoslovaquie. En 1974, les deux partis ont reçu une existence légale. Le premier a toujours été très proche du P.C. français, le second du P.C. italien. Leur rivalité prononcée a tendu à s'atténuer à la suite de la poussée récente du P.C. « de l'extérieur ».]

Grande-Bretagne

Les dirigeants syndicaux semblent débordés par leurs militants

De notre correspondant

Londres. — A la demande des dirigeants syndicalistes, et *notamment de M. Evans, président du* Syndicat des ouvriers du transport, M. Callaghan a accepté, mercredi 17 janvier, d'ajourner de vingt-quatre à quarante-huit heures la proclamation de l'état d'urgence. Convoqués jeudi soir au 10, Downing Street, M. Evans, ainsi que le secrétaire général de la Confédération internationale du TUC, M. Murray, ont été avertis que le gouvernement ne pouvait plus rester passif devant l'incapacité de la hiérarchie syndicale à faire honorer les engagements pris : assurer les livraisons prioritaires et disperser les « piquets de grève secondaires », dont l'action efficace devant les entreprises qui ne sont pas directement touchées par la grève paralyse progressivement l'industrie. *Néanmoins*, les *dirigeants syndicalistes*, appuyés par un certain nombre de ministres, ont obtenu de M. Callaghan un sursis.

Une minorité d' « éléments étrangers »

M. Evans a assuré au premier ministre que son syndicat multipliait les efforts pour contrôler la grève et obtenir des militants qu'ils obéissent à ses instructions. En outre, M. Evans serait d'accord pour négocier un « *code de conduite* » qui exclurait la pratique des « piquets de grève secondaires » et interdirait toute forme d'intimidation physique. M. Kitson, premier lieutenant de M. Evans, et qui a la responsabilité directe de la grève, a toutefois déclaré aux journalistes : « *Sans les piquets secondaires, nous ne pourrions pas gagner la partie...* » Il devait corriger un peu plus tard ces déclarations imprudentes en laissant entendre qu'une minorité d'éléments étrangers au syndicat, notamment des étudiants de tendance trotskiste, portaient la responsabilité des abus.

M. Callaghan a tenu compte des arguments de M. Silkin, ministre de l'agriculture, rectifiant les appréciations alarmistes des dirigeants de l'industrie alimentaire. Mais, surtout, il a considéré que l'intervention de la troupe — qui, en état d'urgence, doit assurer certaines livraisons prioritaires — pourrait entraîner une extension du conflit, voire une grève générale, alors qu'un arrangement paraît possible au cours des prochains jours, compte tenu de l'effritement du front patronal. Plusieurs entreprises seraient en effet maintenant disposées à accepter les revendications des camionneurs.

Néanmoins, M. Callaghan semblait décidé, mercredi, fût-ce à contrecœur, à *proclamer* l'état d'urgence. Cette décision serait essentiellement un geste politique. *Les effets pratiques de l'état* d'urgence restent limités, comme le soulignait récemment M. Rees, *ministre de l'intérieur*, en indiquant que huit mille conducteurs de l'armée utilisant les véhicules réquisitionnés ne pourra pourvoir à tous les besoins de l'industrie. Au demeurant, le gouvernement peut faire appel à la troupe sans invoquer l'état d'urgence (il l'a fait pour la grève des pompiers pendant l'hiver 1977) afin d'assurer la distribution des produits alimentaires, des médicaments et de la nourriture destinée aux animaux.

Mais le premier ministre ne peut ignorer le profond courant de mécontentement de l'opinion, dont les conservateurs ne peuvent que *bénéficier*. *Leur leader*, Mme Thatcher, ayant habilement abandonné son ton virulent et partisan, a renouvelé, mercredi soir 17 janvier à la télévision, son offre de coopérer avec le gouvernement pour modifier la législation *actuelle qui, à son avis, favorise la « tyrannie des syndicats »*. M. Callaghan n'est pas prêt à accepter cette proposition, mais tous les rapports des autorités locales indiquent que l'opinion est sensible aux arguments de Mme Thatcher.

HENRI PIERRE.

EUROPE

L'étrange voyage de M. Brejnev en Bulgarie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *Etrange voyage que* celui que M. Leonid Brejnev vient de faire en Bulgarie. Etrange par son déroulement et *la présentation qui en a été faite*. Etrange aussi par les propos qui ont été tenus par le dirigeant *soviétique* et son hôte, M. Jivkov, et les *arrière-pensées* que ces déclarations révèlent.

M. Brejnev, avait-il été dit au départ, tant à Moscou qu'à *Sofia, se rendait en Bulgarie* pour une brève visite d'amitié qui, annonçait-on, serait suivie de quelques jours de repos. Or, arrivé dans la capitale bulgare le samedi 13 janvier, le chef de l'Etat soviétique a eu le même jour une rencontre avec ses hôtes, puis il a participé, *le soir*, à un *dîner* ; le lendemain, un nouvel entretien politique figurait au programme de ce séjour de vacances, *ainsi que la visite* d'un terrain de chasse. Mardi, enfin, M. Brejnev a eu encore une conversation avec *M. Jivkov* et quelques-uns de ses *adjoints*, et a ensuite offert à son tour un *dîner*.

S'estimant, sans doute, suffisamment frais et dispos après *cette escapade touristique d'un genre très particulier, le numéro* un soviétique est reparti mercredi pour Moscou, cette fois par avion et non *par le train comme à l'aller*.

Quand, exactement, M. Brejnev a-t-il pris ses vacances ? A un moment où l'atmosphère internationale est alourdie par *les crises iranienne et indochinoise et les* tension soviéto-américaine et soviéto-chinoise, avait-il vraiment besoin de faire des milliers de *kilomètres pour aller visiter un* domaine de chasse aux environs de Sofia aussi enneigé, en cette époque de l'année, que ceux de Moscou ? Et pourquoi donc, *s'il avait vraiment voulu* échapper pour *quelques* jours aux soucis de la politique, s'être fait accompagner dans ce déplacement par *un autre membre du bureau politique*, le fidèle Constantin Tchernienko ?

En réalité, la visite de M. Brejnev *à Sofia a revêtu, précisément* un caractère prolitique marqué. Son but paraît avoir été double : manifester la présence soviétique *dans les Balkans* et plaider *en* faveur de l'unité de la communauté socialiste.

Une zone sensible

Les Balkans sont devenus depuis l'été dernier la principale zone sensible aux confins de l'empire soviétique. Moscou ne *peut que relever le défi que lui* a lancé M. Hua Kuofeng en affirmant ostensiblement son amitié avec la Roumanie et la Yougo*slavie. Au dossier chinois* s'ajoute, comme l'a montré la dernière réunion du pacte de Varsovie, la rébellion de plus en plus nette de *M. Ceausescu, lequel* trouve un appui, sinon toujours sur le fond, du moins dans la forme auprès du maréchal Tito. *Seule* alliée vraiment *fidèle de* l'U.R.S.S. dans la région, la Bulgarie risque, si cette évolution s'accentue, de se retrouver *isolée et* coupée du cen*tre moscovite*.

Il importait donc à M. Brejnev *de témoigner son soutien au gouvernement* de Sofia, et de rappeler en même temps les intérêts soviétiques dans cette zone qui prend, avec la crise *iranienne et les inflexions diplomatiques* nouvelles de la Grèce et de la Turquie, une importance stratégique accrue. Déjà l'ouverture, *à la mi-novembre, de* la plus importante ligne de ferry du monde entre le port bulgare de Varna et celui d'Ilitchevsk, près d'Odessa, avait *montré la volonté de Moscou* de ne plus tolérer que ses relations économiques avec Sofia et ses calculs stratégiques soient perturbés par la mauvaise vo*lonté et l'indiscipline roumaines*. Chacun des quatre navires, qui assurent cette liaison maritime directe entre l'U.R.S.S. et la Bulgarie, peut transporter, estime-t-on, cent cinquante chars soviétiques.

D'autre part, dans les efforts déployés ces derniers mois par *les Soviétiques pour rassembler* autour d'eux le maximum de partis communistes, Sofia s'est vu accorder un rôle de premier *plan. C'est dans la capitale bulgare* que s'est tenue, à la mi-décembre, la conférence théorique regroupant les représentants de quelque soixante-dix P.C. La ligne dominante de cette réunion a consisté à proclamer le renforcement du combat *contre l'hégémonisme chinois* et la défense de l'U.R.S.S., et du socialisme réel contre les attaques de l'impérialisme. Ce n'est *pas un hasard si M. Brejnev a* évoqué à Sofia cette rencontre disant qu'elle avait montré *« les aspirations croissantes des partis communistes à la communication et à la solidarité »*. Il est aussi remarquable que MM. Brejnev et Jikov aient affirmé *« l'importance de l'unité de la communauté des pays socialistes, du mouvement communiste et du mouvement ouvrier »*.

Le chef de l'Etat ne peut sans doute espérer recevoir partout un accueil *aussi chaleureux que* celui que lui avait organisé M. Jivkov. Mais il faut bien constater que le durcissement des rapports entre *Moscou* et *Washington, certains* échecs de la diplomatie américaine et l'affaiblissement de la tendance eurocommuniste jouent en faveur de *l'entreprise soviétique de reprise* en main et de resserrement des liens autour du Kremlin.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● L'INSTAURATION DE L'AUTONOMIE INTERNE au Groenland a été approuvée par 70,1 % des votants au cours du référendum qui s'est déroulé le 17 janvier (*le Monde* du 18 janvier). 25,8 % ont voté contre, tandis que 4,1 % ont remis des bulletins blancs ou nuls. La participation a été de 63,2 %. Ces résultats portent sur 99,3 % des suffrages exprimés. — *(A.F.P.)*

Djibouti

● LE CENTRE D'INFORMATION SUR DJIBOUTI (16, rue des Bas-Coquarts, 92220 Bagneux) rappelle, dans un communiqué, que quinze militants du Mouvement populaire de libération (M.P.L.) demeurent, depuis un an, incarcérés sans jugement à Djibouti. Ils avaient été arrêtés après l'attentat contre le café le Palmier en zinc. Selon ce communiqué, l'*« innocence de ces militants a été officieusement reconnue par les autorités elles-mêmes »*.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Espagne

● ENVIRON CENT SOIXANTE MILLE TRAVAILLEURS des secteurs de *l'automobile*, de la métallurgie et de l'hôtellerie ont fait grève, mercredi 17 janvier, dans diverses régions d'Espagne. La grève de l'hôtellerie madrilène s'est terminée par un accord entre patrons et syndicats. De nouveaux mots d'ordre de grève ont, d'autre part, été lancés *aux usines Ford* de Valence (10 000 ouvriers) pour le 20 janvier et à la Compagnie *nationale* des téléphones (56 000 employés dans l'ensemble du pays) pour les 31 janvier et 2 février. Ces mouvements répondent à la volonté des syndicats d'obtenir pour 1979 des augmentations de salaire supérieures à la fourchette de 11 à 14 % fixée par décret gouvernemental. — *(A.F.P.)*

Guyana

● LE GOUVERNEMENT a décidé la création d'une commis*sion d'enquête* sur les activités de la secte du Temple du peuple, apprend-on mercredi *17 janvier* à Georgetown. Cette décision fait suite à une campagne d'accusations selon lesquelles le gouvernement aurait laissé la communauté du « révérend » Jim Jones *fonctionner comme « un Etat dans l'Etat »*. Le travail de cette commission ne doit pas être *confondu* avec celui de la justice guyanaise sur le meurtre de Mme Sharon Amos, porte-parole de la secte, et de ses trois enfants, le 18 novembre à Georgetown, quelques heures après le massacre collectif de Jonestown. Stephan Jones, un des fils du « révérend », a avoué être l'auteur de ce quadruple assassinat. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE RESPONSABLE DE LA POLICE EN ITALIE, M. Giuseppe *Parlato*, et le chef des services antiterrorisme de la préfecture de Catanzaro (sud du pays), M. Francesco Saladino, ont été suspendus de leurs fonctions, le 17 janvier, par le ministre italien de l'intérieur, M. Virgilio Rognoni, à la suite de la fuite de l'extrémiste de droite Giovanni Ventura (*le Monde* du 18 janvier). — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE NICARAGUA a fermé sa frontière avec le Costa-Rica, mercredi 17 janvier, à la suite de l'attaque d'un poste de la garde nationale par des militants de gauche, qui a été suivie de combats autour de *Penas-Blancas*. — *(A.P.)*

Rhodésie

● L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE RHODESIENNE a aboli, mardi 16 janvier, les derniers textes portant discrimination raciale, notamment la loi sur la répartition des terres (« Land Tenure Act »), conformément à l'accord interne du 3 mars 1978 (*le Monde* du 11 janvier). Toutefois cette ségrégation ne sera définitivement supprimée qu'après le vote positif du Sénat qui devrait intervenir au cours des prochaines semaines. — *(U.P.I.)*

Tanzanie

● LA TANZANIE compte 17,5 millions *d'habitants, selon* un recensement effectué en août dernier, et dont les résultats ont été publiés mardi 9 janvier à Dar-Es-Salaam. La capitale a 870 000 habitants. — *(Reuter.)*

Tunisie

● A L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DES EVENEMENTS DU 26 JANVIER A TUNIS, le Comité d'information et de défense des Yvelines de la répression en Tunisie (B.P. 397 75025 Paris Cedex 01) organise un meeting, le vendredi 19 janvier, à 20 heures, à la Mutualité, 24, *rue* Saint-Victor, 75005 Paris.

Union soviétique

● M. *MARCELINO OREJA*, ministre espagnol des affaires étrangères, a eu mercredi 17 *janvier* un *premier* entretien avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko. Les deux *ministres ont* évoqué la volonté des deux pays d'*« approfondir leur coopération dans le domaine politique et dans d'autres domaines »* et ont abordé *« les questions du désarmement et de la sécurité »* en Europe. — *(A.F.P.)*



Le Monde le débat européen

M. Giscard d'Estaing met M. Chirac au pied du mur

(Suite de la première page.)

Récuser la thèse de l'élection-référendum est une chose, — tenter de placer M. Jacques Chirac dans une situation toujours plus inconfortable en est une autre : et c'est bien ce à quoi s'emploie M. Giscard d'Estaing six jours avant la conférence de presse du maire de Paris.

Le 21 novembre, il avait énoncé la règle : mercredi, lors du conseil des ministres, il a avancé un pion en inversant les propositions. En substance : non seulement l'élection de juin ne modifiera pas la politique intérieure (21 novembre), mais la politique intérieure ne saurait, elle non plus, modifier l'élection (17 janvier).

Autrement dit, ni une motion de censure, ni une mise en minorité du gouvernement à l'Assemblée nationale, ni même une dissolution de cele-ci et des élections législatives ne sauraient remettre en cause le scrutin du 10 juin. Il est *« organisé par la loi »*, et rien ne peut le différer, si ce n'est une autre loi. Plus clairement encore : que ceux qui espèrent, par une opération de politique intérieure, rendre impossible l'élection européenne sachent qu'ils ont toutes chances de prendre un risque inutile.

Pourquoi cette mise en garde ? Sans doute en partie à cause de rumeurs, ou du moins de spéculations. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on est peut-être sensible aux scénarios que quelques-uns tentent d'imaginer à partir d'intentions prêtées au président du R.P.R. La question *« que peut faire — ou que va faire — Jacques Chirac ? »* est vraisemblablement celle que se posent le plus souvent les conseillers de M. Giscard d'Estaing. A cette question, certains ne manquent pas de répondre par des pronostics plus ou moins audacieux. Leur rôle n'est-il pas, après tout, d'envisager toutes les éventualités ? On peut admettre aussi que certains gaullistes, opposés à M. Chirac et relativement écoutés à la présidence de la République, s'associent à ces efforts de prévision ou d'anticipation.

Un de ces scénarios est celui selon lequel M. Chirac et quelques « durs » du R.P.R. seraient décidés à empêcher l'élection européenne en contribuant, peu de temps auparavant, à mettre le *gouvernement en minorité et en* ouvrant une crise politique. Hypothèse que la « révolte » et les récents propos de M. Michel Debré tendent à conforter.

Ceux qui ne repoussent pas une telle éventualité font valoir que le président du R.P.R. doit trouver le moyen de concrétiser son opposition, pour le moment verbale, s'il ne veut pas risquer de perdre sa crédibilité ; et aussi qu'il n'a pas besoin de la totalité de ses troupes parlementaires pour réussir puisque quarante-trois voix suffiraient à faire voter la censure à l'Assemblée nationale. *Ceux-là* font état aussi de la connivence de plus en plus marquée entre gaullistes et communistes, de leurs récents votes communs au Palais-Bourbon (notamment sur la proposition de loi tendant à interdire le financement par la Communauté de campagnes d'information), enfin des appels du pied des responsables du P.C. (le dernier en date étant celui de M. Gremetz, qui déclarait mardi : *« Le R.P.R. pourrait permettre, le moment venu, de s'opposer à la politique supranationale des giscardiens. »*). Sans parler des hommages rendus par la *Pravda* au parti gaulliste (*le Monde* du 17 janvier).

Quel crédit accorder à ce genre de spéculations ? Limité, sans nul doute, ne serait-ce qu'en raison du danger que courrait M. Jacques Chirac. Après la censure, la dissolution ; après la dissolution les élections : on ne voit guère quel optimisme pourrait conduire le chef du R.P.R. à penser que la consultation serait profitable au parti qui viendrait de briser l'union de la majorité.

Aussi bien la mise en garde de M. Giscard d'Estaing n'est-elle pas tant une manière de se prémunir contre une crise, somme *toute fort improbable*, que de placer une *fois de plus M. Chirac* au pied du mur, c'est-à-dire devant les choix qu'implique sa *situation. Et d'en prendre l'opinion* à témoin.

Ou bien le maire de Paris traduit en actes l'hostilité contre la conception giscardienne de l'Europe qui inspirait son *« appel de Cochin »* du 6 décembre, et il tente d'empêcher l'élection européenne par le seul moyen possible : la loi. Il est alors conduit à une entreprise parlementaire dont il ne contrôlera ni l'ampleur ni l'issue. Ou bien il est contraint de jouer le jeu du 10 juin et, alors, ses protestations apparaissent relever seulement d'une agitation verbale sans prise sur l'événement politique. Dans les deux cas, M. Chirac est placé en porte à faux : d'un côté, un risque qu'il ne peut pas prendre ; de l'autre, la démonstration du caractère théorique de ses récriminations.

Si telle est bien la stratégie du chef de l'Etat, les gaullistes peuvent y trouver un argument en faveur de leurs thèses, puisqu'elle prouve que les élections européennes constituent, *« quoi qu'on dise »*, une affaire de politique intérieure.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le gouvernement provoque une situation aberrante.

La Lettre de la nation (organe officiel du R.P.R.) du jeudi 18 janvier commente ainsi la prochaine campagne électorale européenne :

« La campagne électorale officielle pour l'élection à l'Assemblée des Communautés européennes s'ouvrira le samedi 26 mai, pour une durée de quinze jours. Il n'y aurait évidemment rien à dire de cette disposition arrêtée en conseil des ministres si une autre campagne électorale, tout aussi officielle, ne s'était d'ores et déjà engagée : celle des technocrates de Bruxelles. Depuis lundi, les premières affiches recouvrent les murs des grandes villes, et au siège du centre de documentation, installé à Neuilly, les zélés propagandistes supranationaux ne chôment pas.

» Ayant tout fait pour que la proposition de loi votée par l'Assemblée nationale, le 11 décembre, interdisant cette campagne financée par de l'argent étranger ne puisse aboutir, le gouvernement provoque ainsi une situation aberrante : les supranationaux vont disposer de plus de cinq mois pour « sensibiliser » l'opinion publique, alors que les grands partis nationaux n'auront droit qu'à quinze jours de campagne. Et celle-ci coïncidera — pur hasard sans doute — avec les week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte. »

[*N.D.L.R.* — La campagne de « sensibilisation » financée par les Communautés ne durera pas cinq mois, mais deux et demi puisque, commencée le 15 janvier, elle doit, en principe, se terminer le 31 mars (*le Monde* du 16 janvier).]

LE MOUVEMENT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'EUROPE SOUHAITE UN CONSENSUS DE LA MAJORITÉ.

Le directoire du Mouvement *pour l'indépendance de l'Europe* (1), que préside M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, réuni le 11 janvier, a adopté à l'unanimité une déclaration rappelant les principes qu'il défend : *« Fonctionnement confédéral des institutions, maintien des compétences de l'Assemblée européenne, nécessité d'appuyer les progrès de l'organisation et de l'action européennes sur l'accord des Etats responsables, recherche de la personnalité et de l'indépendance de l'Europe. »*

Le directoire estime, après s'être référé à de Gaulle : *« L'intérêt national est qu'à l'occasion des élections de juin 1979 cette conception française reçoive l'appui du peuple français.*

» L'exercice des droits que nous confère le traité demandera en effet une résolution nationale qu'un consensus de la majorité ne pourrait que renforcer.

» Le Mouvement souhaite que tous ceux qui approuvent cette conception et soutiennent cette politique les défendent devant le suffrage universel. Sans se substituer aux formations politiques ni entrer dans leurs raisons particulières, le M.I.E. est prêt à jouer tout son rôle dans ce sens. »

Le directoire du M.I.E. est composé de : MM. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique (président) ; Alain Ravennes (délégué général) ; Aymar Achille-Fould, centriste, ancien ministre ; André Bettencourt, ancien ministre, sénateur U.D.F. de Seine-Maritime ; Roger Chinaud, député U.D.F. de Paris ; Michel Cointat, ancien ministre, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine ; André Fanton, R.P.R., ancien ministre ; Paul Granet, ancien ministre, député app. U.D.F. de l'Aube ; Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de Moselle ; Maurice Schumann, ancien ministre, sénateur R.P.R. du Nord ; Claude Trabuc, ancien chef de cabinet de la Commission européenne.

(1) 112, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

AVANT LE CONGRÈS DU M.R.G.

MM. Crépeau et Mitterrand ont évoqué les problèmes posés par la constitution d'une liste commune

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé le mercredi 17 janvier, a adopté à l'unanimité un projet de motion présenté par M. Michel Crépeau, président du mouvement. Ce texte va être soumis au congrès extraordinaire du M.R.G., qui siégera à Toulouse le samedi 20 et le dimanche 21 janvier. La motion, rédigée par le maire de La Rochelle, traite à la fois du problème de la présentation d'une liste radicale de gauche pour le scrutin du 10 juin, de l'élargissement de la C.E.E. et de l'avenir de l'Europe.

En ce qui concerne la liste, M. Crépeau demande aux congressistes de réserver la décision jusqu'à ce qu'un examen approfondi des capacités du mouvement à mener campagne soit effectué et que soient achevées les négociations engagées d'une part avec le P.S., d'autre part avec des groupes écologistes.

A propos de l'élargissement de la C.E.E., le président du M.R.G. souhaite que sa formation ne *s'oppose pas au principe* de l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, mais que des conditions soient posées, en particulier en ce qui concerne l'Espagne.

M. Michel Crépeau a, d'autre part, rencontré mercredi soir M. François Mitterrand au siège du P.S. Les deux hommes se sont entretenus des problèmes européens. Le président du M.R.G. a indiqué à son interlocuteur que si les radicaux de gauche décident de constituer une liste commune avec les socialistes, trois points devront être négociés. Premièrement, le nombre de radicaux de gauche qui devront figurer parmi les candidats ayant une chance d'être élus. Le M.R.G. souhaite obtenir trois sièges. Deuxièmement, l'intitulé de la liste. Le M.R.G. tient à ce que son sigle apparaisse. Troisièmement, les modalités de la campagne. Les radicaux entendent y être réellement associés.

Du côté socialiste, si l'on se déclare disposé à discuter de ces points, rien ne pourra être arrêté avant le congrès de Metz, début avril. La liste socialiste ne sera, en effet, pas arrêtée avant que les membres du P.S. n'aient reconduit leur direction ou ne se soient dotés d'une nouvelle équipe dirigeante.

Expliquant sa recherche d'un *accord avec le P.S., M. Crépeau* a déclaré, mercredi à FR 3, que le souci de la direction du M.R.G. est d'*« enfermer notre personnalité à l'intérieur de cette gauche non communiste que nous voudrions voir se restructurer »*.

CORRESPONDANCE

Conseil constitutionnel et Assemblée européenne

La lettre de M. Jean Florent-Rérolle (le Monde *du 15 décembre 1978) répondant aux remarques de M. Loïc Philip sur les décisions du Conseil constitutionnel à propos de l'Assemblée européenne* (le Monde *du 7 décembre) a suscité la mise au point suivante de M. Philip :*

1) J'invite votre correspondant à relire *le Monde* du 24 novembre 1978, page 15. Il constatera que ma remarque concernait bien, en l'espèce, une décision rendue au titre de l'article 61, alinéa 2 de la Constitution (décision du 22 novembre 1978) ;

2) Je l'invite à consulter la première décision rendue par le Conseil constitutionnel au titre de l'article 54 de la Constitution (décision du 19 juin 1970). Il y découvrira que le Conseil y « décida » de la conformité à la Constitution du traité relatif aux pouvoirs financiers des Communautés européennes, ce qui réduit à néant sa démonstration ;

3) Je l'invite à relire plus attentivement la décision du 30 décembre 1978. Il constatera (article 2) qu'il s'agit bien d'une « décision » et non d'un « avis » ;

4) Je l'invite, enfin, à réfléchir aux conséquences qu'aurait la thèse qu'il soutient. Le Conseil, saisi par le président de la République sur la base de l'article 54 ne rendrait qu'un « avis », tandis que saisi, sur la même affaire, par soixante parlementaires sur la base de l'article 61, alinéa 2, il rendrait une « décision ». Ce n'est pas sérieux.

A ma connaissance, il n'y a pas un juriste en France qui se soit hasardé à soutenir une telle argumentation, pas même M. Debré ;

5) La réaction de M. Rérolle montre que l'attitude que je dé*nonçais vis-à-vis des décisions* du Conseil constitutionnel ne résulte pas seulement d'un manque de rigueur juridique. Elle est aussi souvent dictée par la passion politique, notamment dans les affaires électorales et européennes. Il est vrai qu'en matière politique tous les arguments utilisés pour tenter de démontrer la justesse de ses convictions.

● *« 30 Jours d'Europe »*, mensuel du bureau d'information de la Commission des Communautés européennes, consacre en janvier un numéro spécial aux élections européennes sous le titre : « L'Europe, c'est l'espoir. Pourquoi ? » Au sommaire, des articles de Françoise Giroud, Jacques Delors, Edgard Pisani, Claude Cheysson, André Danzin, Thierry de Montbrial, Louis Bériot, Henri Brugmans, J.-B. Duroselle, Denis de Rougemont, Hélène Riffaut, Georges Vedel, etc.

UN APPEL AUX DANOIS RÉSIDANT EN FRANCE

Avant les élections au suffrage universel pour le Parlement européen, qui auront lieu au Danemark *le 7 juin, l'ambassade à* Paris signale aux ressortissants danois domiciliés en France qu'ils pourront y participer s'ils le souhaitent et s'ils ont atteint, à la date du suffrage, l'âge de dix-huit ans.

Pour participer à cette consultation, il faudra être inscrit sur la liste spéciale d'électeurs avant le 7 mars 1979. Pour obtenir le formulaire d'inscription, s'adresser par téléphone ou par écrit à l'ambassade de Danemark à Paris (1) ou aux représentations consulaires locales.

Les ressortissants danois ayant la double nationalité choisiront le pays pour lequel ils voteront, mais s'ils donnent leur vote à l'élection danoise ils ne pourront pas participer à l'élection d'un autre pays pour le Parlement européen.

(1) 77, avenue Marceau, Paris-16e, tél. 723-54-20.



Le Parlement et le conseil européens s'opposent sur le budget de la Communauté

M. François-Poncet a présenté, mercredi 17 janvier devant l'*Assemblée européenne de Strasbourg, le « programme de sa présidence »* (« le Monde » du 18 janvier). Comme l'a montré le débat qui a suivi, les problèmes institutionnels et la manière dont le conseil des ministres des Neuf, et singulièrement la présidence française, envisagent les relations avec l'Assemblée ont constitué la principale préoccupation des parlementaires.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Si l'on s'en tient aux discours prononcés mercredi, le conflit opposant le conseil du Parlement à propos du budget de la Communauté pour 1979 n'est pas réglé. L'Assemblée a arrêté un budget impliquant pour le Fonds régional européen des crédits très supérieurs (1 000 millions d'unités de compte au lieu de 620 millions) à ceux qui avaient été inscrits par le conseil des ministres des Neuf. Ce faisant, l'Assemblée dépassait largement la marge de manœuvre qui lui est ouverte par le traité.

Comme l'ont rappelé plusieurs orateurs, et en particulier M. Spenale (vice-président du Parlement, socialiste, France), elle estime qu'elle est en droit de le faire car le conseil, faute de trouver la majorité qualifiée nécessaire, n'a pas rejeté l'amendement sur le Fonds régional présenté par le Parlement et a par conséquent implicitement autorisé celui-ci à dépasser la marge de manœuvre. Le conseil estime, de son côté, que le fait qu'il n'ait pas rejeté l'amendement du Parlement sur le Fonds régional n'autorise pas pour autant ce dernier à approuver des augmentations de crédits allant au-delà de sa marge de manœuvre autorisée.

Mercredi, les deux parties ont campé sur leurs positions. Les parlementaires considérent, comme l'a dit M. Sandri (communiste, Italie) que *« la partie est déjà jouée »*, c'est-à-dire que le budget 1979 est bel et bien adopté. M. Colombo, le président du Parlement européen, a confirmé à l'issue du débat que c'était bien ainsi qu'il l'entendait, mais auparavant M. François-Poncet, répondant aux interventions des parlementaires, avait exprimé l'opinion contraire.

Une réunion entre MM. Colombo, François-Poncet et Jenkins, respectivement président du Parlement, du conseil des ministres et de la Commission, aurait permis, mercredi, de dégager une formule de compromis consistant à fixer dans le budget 1979 les crédits du Fonds régional au niveau souhaité par le conseil, mais de faire ensuite présenter par la Commission, au titre du Fonds régional, un budget supplémentaire. Les crédits supplémentaires ainsi affectés au Fonds régional seraient de manière artificielle et, pour les besoins de la cause, les 200 millions d'unités de compte que le conseil européen a décidé, en décembre, d'attribuer sous forme de bonification d'intérêts à l'Italie et à l'Irlande pour les aider à participer durablement au système monétaire européen (S.M.E.).

Plusieurs orateurs se sont encore inquiétés de l'action et des pouvoirs du conseil européen, un organe qui, à coup sûr, n'est pas prévu par le traité. *« On ne connaît pas sa place »*, a déclaré M. Bertrand (démocrate-chrétien, Belgique). M. Fellermaier, le président du groupe socialiste, après avoir constaté qu'on *« ne savait ni où commencent ses compétences ni où finissent ses attributions »*, a estimé nécessaire de *« le soumettre à davantage de contrôles parlementaires »*. *« Il faut*, a-t-il dit encore, *qu'il y ait une concertation entre le conseil européen et le Parlement européen. »* Répondant à ces observations, M. François-Poncet a constaté que, depuis qu'il existait, le conseil européen avait apporté *« une contribution singulièrement positive »* à la construction européenne.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES AGRICULTEURS FRANÇAIS ET ALLEMANDS DEMANDENT LE RETOUR A L'UNITÉ DES PRIX DANS LA C.E.E.

Après l'annonce du nouveau report du conseil des ministres de la Communauté, la Belgique a proposé à la France et à l'Allemagne un projet de compromis pour régler le différend sur les montants compensatoires monétaires (M.C.M.). M. Humblet, le ministre belge de l'agriculture, n'a pas révélé la nature de son « compromis ». On croit savoir toutefois qu'il reprendrait les grandes lignes de la tentative de compromis déjà faite lors du conseil du 19 décembre et qui s'était vu opposer un refus catégorique de la part de M. Ertl.

D'autre part, les *délégations de* la F.N.S.E.A. et du Deutschen Bauernverband, l'organisation syndicale des paysans allemands, qui se sont rencontrés mercredi 17 janvier à Paris, considèrent que *« la poursuite de la construction européenne exige le retour le plus rapide à l'unité des prix et des marchés agricoles dans la Communauté »*. Les deux organisations souhaitent pour la prochaine campagne *« une hausse des prix en unités de compte telle que, sans entraîner une diminution du revenu des agriculteurs, elle permette une démobilisation correspondante des M.C.M. existants »*. Les discussions se poursuivront au sein du COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E.) en vue de l'élimination dans l'année des nouveaux M.C.M.



Le Monde

politique

A Cherbourg

M. HÉLIE EST RÉINTÉGRÉ DANS LES RANGS DU P.S.

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — La commission nationale des conflits du parti socialiste a réintégré au sein du P.S. un conseiller municipal de Cherbourg qui en avait été exclu en octobre 1978 sur décision de la fédération départementale (*le Monde* du 31 octobre).

Assistant à l'université de Paris-X, M. Jean-Richard Hélie avait provoqué quelques remous au sein des instances fédérales de son parti en se démettant au mois de septembre de toutes les délégations que lui avait accordées le maire, M. Louis Darinot, député socialiste, en matière d'économie et d'emploi.

En faisant connaître la décision que la commission nationale des conflits venait de prendre en sa faveur, M. Hélie a précisé que, redevenu militant à part entière, il s'empresse de rejoindre les cinq cents premiers signataires de l'appel du 8 janvier en faveur de M. François Mitterrand. « *Je lance un appel pour que tous ceux qui veulent organiser le courant Mitterrand adressent une lettre d'encouragement à Louis Darinot* », a déclaré l'élu réintégré, qui a de nouveau montré son opposition à l'actuel bureau fédéral de la Manche, favorable à M. Rocard, en estimant que « *le tandem Mauroy-Rocard penche de manière inquiétante vers la social-démocratie et la troisième voie* ».

RENÉ MOIRAND.

Le débat au sein du P.C.F. favorise des évolutions dans le domaine théorique

Le débat qui s'est engagé au sein du parti communiste depuis les élections législatives de mars 1978 ne paraît pas devoir déboucher sur une évolution importante du mode d'organisation et de fonctionnement de cette formation. La direction du P.C.F., soucieuse de maintenir tout à la fois son autorité et l'unité — voire l'unanimité officielle — du parti, limite les adaptations au strict minimum. En revanche, à travers les nombreuses discussions qui se sont déroulées au cours des derniers mois et qui se prolongent encore, des évolutions se sont manifestées, notamment dans les domaines historique et théorique.

L'hebdomadaire central du P.C.F. *France Nouvelle* vient de publier (dans son numéro du 7 janvier) un débat entre deux professeurs de philosophie, MM. Jean-Pierre Cotten et Bernard Michaux, qui prolonge les discussions sur l'humanisme nées dans le cadre de la réflexion sur le stalinisme et qui passionnaient les intellectuels communistes au milieu des années 60. A l'époque s'affrontaient MM. Roger Garaudy, défenseur d'un humanisme théorique et pratique du marxisme, et Louis Althusser, apôtre de l'antihumanisme théorique (1). La direction du P.C.F. avait tranché, en mars 1966, à l'occasion d'une session du comité central qui s'était tenue à Argenteuil et au cours de laquelle avait été adoptée une résolution affirmant que le marxisme, théorie scientifique de la classe ouvrière, est un humanisme. Il s'agissait d'une position moyenne qui n'avait satisfait ni M. Garaudy ni M. Althusser. Un compromis sur ce sujet était d'autant plus nécessaire que, à travers le débat sur l'humanisme, c'est en réalité la fonction d'avant-garde du P.C.F., donc sa politique d'alliances, qui se trouve mise en cause. La reconnaissance d'un « humanisme marxiste » favorise le développement d'un dialogue avec les autres courants de pensée.

A l'heure où la défense des droits de l'homme tend à devenir un élément central, voire unique, dans la définition de certains courants politiques, il était sans doute inévitable que des éléments de ce débat resurgissent. « *Au moment où l'on voit les nouveaux philosophes reprendre les thèmes les plus éculés du pessimisme, de la critique des « utopies progressistes »*, explique M. Cotten, *les marxistes ont à se présenter comme les héritiers critiques de ce véritable mouvement de libération qu'a été cet humanisme qu'on ne peut se contenter de qualifier de bourgeois.* »

Valeurs, morale et liberté

M. Michaux ajoute : « *Ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui humanisme scientifique, c'est l'idée selon laquelle rien dans l'individu n'échappe à l'histoire. La seule nature humaine que nous puissions reconnaître dans le matérialisme historique, c'est l'ensemble des rapports sociaux. (...)*

» *Nous pouvons avoir une conception de la diversité des individus concrets qui dépend de la manière dont le patrimoine a été acquis, intériorisé, mais aussi de la quantité de ce patrimoine social qui a été acquise.* »

« *Je crois qu'il y a tout un problème encore partiellement non résolu qui est le rapport entre le développement de la personne et tout à la fois les institutions familiales, le rapport au langage et la société globale* », poursuit M. Cotten.

« *Notre conception de l'humanisme implique un affinement de notre conception de la démocratie* », conclut M. Michaux.

On peut rapprocher de ces réflexions l'article consacré à « *valeurs, morale et liberté* » par M. Gilles Masson dans le numéro de janvier des *Cahiers du communisme*, revue politique et théorique mensuelle du comité central du P.C.F. L'auteur nuance les positions qui étaient défendues par la direction de son parti en 1976, lors du XXII[e] congrès. « *Il n'existe aucune morale permanente qui serait inhérente à une nature humaine immuable*, écrit-il. *Ce qui est plus important, c'est qu'il n'y a jamais une seule morale en vigueur. Les différentes classes sociales produisent ou reproduisent, parfois sous l'identité du vocabulaire, des valeurs et des aspirations conflictuelles.* »

Il ajoute : « *Tout discours contre une morale traditionnelle obtient un aval giscardien officieux dès lors qu'il est déconnecté de la lutte de classe (...).*

» *La morale porte une capacité de dépassement du capitalisme qui apparaît de plus en plus en contradiction avec les valeurs d'honnêteté, de dignité, de travail dont celui-ci prétend encore se réclamer (...).*

Le retard de 1956

» *La référence morale peut amorcer un rejet du capitalisme dans ses exactions les plus viles.* »

M. Masson dénonce au passage l'affrontement moralité-immoralité circonscrit aux mœurs et conclut : « *La dimension humaniste de la vie ne peut que s'appuyer sur une conception de la liberté et de la pratique, de la diversité des goûts et des approches individuelles de la vie comme condition de la démocratie et de son enrichissement (...).*

» *Dès à présent, un humanisme ouvert ne peut que rejeter le caractère répressif de la morale. Dans ce qui relève de la vie privée, devient simplement moral ce qui fait que l'on se sent bien. Il n'y a pas de champ clos aux expériences individuelles. La recherche du plaisir, de l'épanouissement de la sexualité, le refus de tout interdit dans le respect de la liberté d'autrui, ouvrent au changement des mentalités, un champ de découvertes dont le présent apporte des jalons sans marquer de frontières.* »

Dans le domaine historique, l'ampleur du réexamen de la politique suivie par le P.C.F. est fonction des publics. Quand, à travers les publications de l'institut Maurice-Thorez (2), il s'adresse aux historiens, les remises en cause vont loin. Les angles sont déjà un peu plus arrondis dans *la Nouvelle Critique*, revue destinée aux intellectuels communistes. Dans la première partie d'une étude consacrée à l'année 1956, Jacques de Bonis n'en écrit pas moins :

« *Le moment était venu pour nous de réfléchir aux problèmes de la transition, c'est-à-dire aux voies et moyens qui convenaient à la société française pour s'engager vers le socialisme. Ne tirant pas toutes les conséquences des modifications du rapport des forces dans le monde, gardant une conception ancienne du devoir de solidarité prolétarienne, on ne sut le comprendre alors. Et cela dura, puisque, en novembre 1960 encore, lors de la conférence des partis communistes à Moscou, le secrétaire général du P.C.F. s'élevait contre la thèse du polycentrisme proposée par Togliatti, secrétaire général du P.C.I. (...). Malgré une approbation de façade, notre parti a opposé une fin de non-recevoir au XX[e] congrès du P.C.U.S. Cela va influer sur son histoire. Cela suscite des interrogations. Encore aujourd'hui.* »

A l'en croire, le retard vis-à-vis du processus de déstalinisation pris par le P.C.F. en 1956, et reconnu par M. Georges Marchais en avril dernier, dans un rapport au comité central, s'est donc prolongé au moins jusqu'en 1960. Bien plus, Jacques de Bonis ne se borne pas, comme l'a encore fait, dimanche 14 janvier, au Club de la presse d'Europe 1, le secrétaire général du P.C.F., à mettre en valeur le fait qu'en 1946, dans une interview au *Times*, Maurice Thorez avait plaidé pour une voie française au socialisme. Il note :

« *S'il est intéressant de s'attacher à cette déclaration de 1946, il ne l'est pas moins de remarquer qu'en 1956 le rapport du comité central ne dit rien des raisons pour lesquelles, pendant les dix années précédentes, il n'a plus été question de cette interview au* Times, *ni d'une voie française au socialisme. Celui-ci n'était-il plus à l'ordre du jour pour les peuples des pays capitalistes? Et pourquoi? En raison de la conjoncture internationale? Parce que le modèle russe avait repris le dessus?* »

T. P.

(1) On lira avec profit sur ce sujet l'ouvrage de Robert Geerlandt, *Garaudy et Althusser, le débat sur l'humanisme dans le P.C.F. et son enjeu*, éd. PUF.

(2) Voir sur ce point l'article de Philippe Robrieux dans *le Monde* du 24 novembre 1978.

« LE COMMUNISTE » SOUHAITE RECEVOIR LE SOUTIEN DU P.C. D'UNION SOVIÉTIQUE

Le bulletin *le Communiste*, publié par des oppositionnels communistes qui reprochent notamment à la direction du P.C.F. de pratiquer l'« antisoviétisme », se félicite, dans son numéro de janvier, que la revue soviétique *Kommunist* ait critiqué l'ouvrage *l'U.R.S.S. et nous*, signé par cinq intellectuels du P.C.F. (*le Monde* daté 24-25 décembre). Le bulletin des oppositionnels ajoute : « *Les auteurs de l'article du* Kommunist *ont répondu à l'attente des militants de notre parti qui souhaitaient recevoir l'appui des camarades du P.C. d'Union soviétique dans leur lutte contre l'antisoviétisme du courant opportuniste. Cet article démontre qu'ils sont en train de se rendre compte que l'attitude d'hostilité à l'égard du camp socialiste qui se manifeste dans le P.C.F. n'est pas seulement le fait de quelques éléments liquidateurs ayant totalement rompu non seulement avec l'internationalisme mais avec le communisme lui-même. (...)*

» *Le courant anti-opportuniste œuvre pour le rétablissement de rapports de solidarité internationaliste avec l'U.R.S.S. et le camp socialiste. C'est pourquoi il est en droit d'attendre d'eux toute la compréhension et l'aide politique nécessaire au succès de son combat qui s'inscrit dans le cadre du soutien et du renforcement du mouvement communiste international.* »

En bref...

● *M. Jean-Yves de Kerblay*, qui menait la liste d'union de la gauche à Lisieux (Calvados), aux élections municipales de 1977 (où il avait été élu avec cinq de ses colistiers), a annoncé le lundi 15 janvier qu'il n'appartenait plus au parti socialiste. M. de Kerblay, qui depuis un certain temps avait pris ses distances avec le P.S., et qui appartenait au CERES (minorité du P.S.), a expliqué « *qu'il n'appartient plus à un parti socialiste devenu monolithique* », ajoutant : « *Je suis en profond désaccord avec ces laïcards.* » Militant de *Vie nouvelle*, M. de Kerblay entend rester « *un chrétien de gauche* ». A ce désaccord s'est ajoutée une question de personnes. M. de Kerblay ne s'entendant guère, semble-t-il, avec M. François Aron, également conseiller municipal de Lisieux, qui était venu dans cette ville peu avant le scrutin de mars 1977, à la demande de M. Louis Mexandeau, député P.S. du Calvados. — *(Corresp.)*

● *M. Jean-Louis Chartier* (Val-de-Marne), que nous avons fait figurer, dans *le Monde* daté des 14-15 janvier, parmi les membres du comité directeur du P.S. signataires de la contribution du CERES, nous signale qu'il a donné sa démission de l'instance de direction du parti socialiste le 10 octobre.

● *L'Association Rencontres-ESSEC* recevra, dans l'amphithéâtre de l'ESSEC à Cergy-Pontoise, le mardi 23 janvier, à 20 h. 30, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S.

● *Le comité central du P.C.F.* se réunira lundi 29 et mardi 30 janvier.

POLITIQUE

LA DÉCRISPATION ET LE NÉANT

(Suite de la première page.)

Première tâche du gouvernement U.D.F. : célébrer le culte du président. Pas un soupir, pas une virgule, pas un silence de l'hôte de l'Elysée qui ne soit aussitôt amplifié, loué, commenté et présenté par une presse quasi unanime comme le plus étincelant joyau de la couronne : pauvre *chœur unimodal, psalmodiant vaillamment* la même partition, dictée chaque matin depuis l'Elysée. Des exemples ? Ils sont innombrables. Souvenons-nous. La déclaration de M. Giscard d'Estaing à l'ONU sur le désarmement : *« Un discours historique »*, s'écriait des gazettes. Peu importait son accueil de glace par *l'ensemble des délégations, les Français n'en sauront rien.*

Autre exemple : la causerie du président sur l'an 2000. Mêmes cantiques de glorification ! *Nul ne s'aventurera à contester* l'idée centrale du discours pouildorien : rattraper l'Allemagne. Et si la France avait mieux à faire ? Et si depuis *que Giscard est aux affaires l'écart* s'était vertigineusement creusé entre l'Allemagne et la France — de la valeur du mark au taux d'inflation en passant par le niveau d'investissement et de production ? Et si l'instable Italie et la pauvre Grande-Bretagne avaient dépassé la France autosatisfaite et béate dans la lutte contre *l'inflation ? Etranges questions* qu'aucun poste n'osera poser ni ne laissera poser aux représentants de l'opposition.

En vérité l'activité principale de l'Etat est centrée non vers l'action mais vers la fabrication quotidienne de vocables percutants et d'événements factices, dévorés goulûment par les machines à images et à sons. Tel jour, le président — et avec lui les médias — exaltera *« la France douce »* au moment même où sau*vagement, des régions entières dans* l'indifférence des mêmes médias seront foudroyées et sinistrées par le patronat. Tel autre jour, le président — et avec lui des médias — chantera *« la France rurale »*, *« l'exploitation familiale à haute technicité »*, *« le retour à la terre »* au moment même où les portes de *bronze de la capitale se fermeront* sans protestation des mêmes médias, aux combattants de la terre du Larzac.

Pas une station de radio ou de télévision pour tourner en dérision l'autre maître-mot du règne giscardien, la *« décrispation »*. Qui, si ce n'est le seul président, se crispe sur ses ergots s'appropriant jalousement l'Etat, la nation, la France comme de biens privés ? Quoi ? Est-ce décrisper que d'accorder une fois l'an un misérable droit de réponse télévisé à l'opposition ? Acclamé à Nantes par un congrès unanime, François Mitterrand s'était engagé, lui, à reconnaître à l'opposition en *cas de victoire de la gauche un* temps équivalent d'antenne après chaque intervention gouvernementale !

Pourquoi M. Giscard d'Estaing — si soucieux de créer une nouvelle dynastie — ne prend-il pas pour modèle le roi Juan Carlos et la droite de Suarez ? Que ne fonde-t-il *à leur exemple notre système* politique sur des règles loyales établies en accord avec l'ensemble des partis : une charte nationale des libertés bénéficiant d'un large concensus ? L'espérer serait oublier que la droite française est *aujourd'hui* la *plus autoritaire* et la plus réactionnaire d'Europe. Décrisper en paroles, jamais en *actes ! Perfection diabolique du système U.D.F.* : c'est à l'opposition que la crispation est scandaleusement imputée par les médias. Hormis « la décrispation » — *formule* à la vie tenace, — les autres bons mots présidentiels meurent aussi vite qu'ils sont nés.

Qu'est devenue « la France chantier de réformes » ? Où en est « la priorité au développement culturel », annoncée au premier séminaire de Rambouillet ? Qui pourra l'interroger sur une multitude de projets demeurés sans lendemain : la réforme de l'entreprise, la réforme de la fiscalité, le dialogue Nord-Sud ? Qui *pourra rappeler* au pays, comme le fit François Mitterrand, que *le* cimetière des promesses non tenues et des plans non réalisés regorge d'innombrables victimes ?

Le président ne manque pourtant ni d'imagination ni d'ambition intellectuelles. Combien de pistes nouvelles ouvertes par lui depuis cinq *ans ! Combien d'espoirs levés !* Combien aussi de déceptions à constater que tout projet nouveau s'évanouit chaque fois aussi vite que la lumière des projecteurs de l'actualité se déplace vers un autre événement !

Occupé à façonner formules-chocs, nouvelles frivoles et spectacles *brillants dont le système des médias* est friand, le président est tout naturellement porté à oublier le lendemain sa parole de la veille et à sautiller sur les problèmes sans en régler aucun.

Dans cet exercice, M. Giscard d'Estaing confine au génie. Son sens de la communication est sans égal. A défaut d'être « le meilleur économiste de France » nul doute qu'il ne mérite d'être sacré « premier publicitaire de France » !

On aurait pu s'attendre que l'échéance *européenne* offre l'opportunité d'une renaissance des joutes démocratiques. Des questions fondamentales pour demain auraient pu *être posées : A quel prix la France* et l'Europe peuvent-elles échapper à leur destin de colonie américaine ?

En invitant à porter un regard sur nos voisins, l'échéance européenne aurait pu, de même, être *l'occasion* de respirer un air neuf, d'enrichir notre réflexion des expériences des autres pays, d'ouvrir toutes grandes les fenêtres de l'information sur le monde. Comment vivent, souffrent, aiment, les autres habitants de ce continent ? Imaginons le fabuleux dialogue à la dimension de l'événement historique que *les radios* et *les télévisions* auraient *pu* mettre en ondes ou en images. La Toscane aurait parlé à la Bretagne, la Bavière au *Pays de Galles, la Catalogne au Brabant*... L'Europe polyphonique aurait fait retentir ses multiples vibrations. Pourquoi ne l'a-t-on pas prévu ? Inertie ? *Manque d'imagination* ? Ou *crainte* qu'à ce jeu des comparaisons, la France de Giscard apparaisse sous un jour trop terne et que notre pays, jadis à l'avant-garde des *idées nouvelles en Europe, ne révèle* son retard : une France championne d'Europe des inégalités, une France championne d'Europe de l'inflation, une France championne d'Europe des faillites d'entreprises, une France *championne d'Europe des restrictions à la recherche scientifique.*

∴

Au-delà même des émissions d'information et des chroniques politiques, c'est l'ensemble du système de diffusion des idées et des images qui *participe au culte trivial ou emphatique* du dérisoire et du futile : exaltation de l'égoïsme individuel, célébration de la sous-culture, vénération du profit matériel. Vaste entreprise d'acculturation et d'anesthésie de tout un peuple ! Comment M. Giscard d'Estaing — homme à l'intelligence ample et vigoureuse — peut-il *délibéremment laisser imprimer* à sa présidence ce sceau d'obscurantisme.

A ce mouvement de déclin intellectuel, il faudrait *opposer un dessein* généreux et mobilisateur des énergies et des imaginations : la renaissance de la France et de l'Europe passe par la *définition* d'un nouveau modèle de développement, centré sur l'innovation sociale, scientifique, technique et culturelle, au bénéfice des Européens comme des habitants du *tiers-monde. Pour seule réponse, le* gouvernement offre le spectacle de l'immoralité publique : non-respect des principes fondamentaux de la justice, non-respect des lois, non-respect de la *parole donnée. Petites* combines et indécisions. Un gouvernement sans éthique qui n'a le courage de rien.

Qu'on ne s'étonne pas ensuite si, dépossédée de tout pouvoir réel, écœurée par le cynisme de la politique et désespérée par le néant spirituel d'une société glacée, la nouvelle génération en détresse recoure un jour à la violence. Elle sera l'œuvre du gouvernement.

Qu'on ne s'étonne pas non plus *lorsqu'on découvrira l'ampleur* des amputations de *notre patrimoine national* — inévitables conséquences d'une politique qui masque la vérité et sacrifie trop souvent l'avenir aux vanités du présent : le patrimoine immobilier non restauré et non renouvelé — trois cent cinquante mille logements par an au lieu de six cent *mille nécessaires ; le patrimoine* naturel — forêts, eau, sites — dilapidé par l'exploitation privée, le patrimoine *industriel* vieilli ou multinationalisé faute d'investissements, le patrimoine intellectuel altéré (brevets en diminution, langue française en recul, *fuite des cerveaux* en augmentation...).

L'a-t-on enfin compris ? L'échec de la gauche ne se réduit pas à un épi*sode politicien qui aurait simplement* empêché le remplacement d'une *équipe de dirigeants par une autre* L'événement est d'une autre ampleur Il *constitue* au premier *chef* une défaite culturelle, oui, une défaite de l'esprit : l'impossibilité provisoire d'inverser *la hiérarchie* des valeurs, l'impossibilité provisoire de redonner un sens communautaire à la vie, l'impossibilité provisoire de vaincre la *pesanteur* de la bêtise et de l'argent.

Dans ce pays aujourd'hui embourbé dans les *marécages* de la petite politique, une lueur brûle vive au cœur de chacun. Beaucoup savent que la vraie France — la France de la Révolution, la France des Droits de l'homme, la France de Victor Hugo et de *Pasteur, de Jaurès et de Blum*, la France de la Résistance — s'imposera victorieuse.

Parti du rassemblement des forces de vie, le parti socialiste est prêt à assumer sa mission. Et ce jour est plus proche qu'on ne le croit. Bouillonnant, travaillant, imaginant, proposant, le *parti* du vrai visage de la France construit l'avenir là où il est déjà en charge de responsabilités locales. Il bâtira demain un pays neuf où l'homme pourra de nouveau se parler à lui-même.

Le visage de la France

Le service de la glorification présidentielle impose aux médias une autre besogne : affaiblir le parti et l'homme qui incarnent l'espoir d'un renouveau et d'une relève. Ordre est donc donné de drama*tiser les débats internes du seul* parti démocratique de France, d'accorder sans compter temps d'antenne et interviews aux opposants à François Mitterrand et de minorer ou de passer sous silence les actes et interventions du premier secrétaire du parti socaliste : silence *sur son accueil triomphal à chacun de ses déplacements en France* — et, il n'y a pas longtemps, par d'immenses publics populaires à Neuves-Maisons, à Rennes ou à Cambrai ; silence sur son action déterminante en faveur des droits de l'homme et des droits des peuples en Iran ou en U.R.S.S., en Argentine ou au Chili ; silence sur ses propositions *et interpellations... De cette excommunication sont* victimes de même tous ceux qui parlent vrai, tous ceux qui vivent et inventent.

Plus grave encore : *les confrontations d'idées sont désormais proscrites* à la télévision comme à la radio.

Impossible aussi d'interpeller un *ministre sur sa gestion devant l'opinion* publique face à des caméras de télévision ou face à un micro.

Et pourtant les inquiétudes ne manquent pas. Et les questions brûlent les lèvres : pourquoi, monsieur Barre, avoir juré dans ce document appelé si joliment par Laurent Fabius « le chiffon de Blois » que ni les impôts *ni les cotisations sociales ne seraient* majorées en 1979 ? Pourquoi avoir promis et n'avoir pas tenu ? Imprévoyance ou improbité ? De même, *pourquoi ne* peut-on s'adresser au président que sous la forme d'interrogations académiques ? Pourquoi ne pas *lui* poser, *entre* cent autres, les questions suivantes : pourquoi, *monsieur le président, avoir laissé* depuis cinq ans conduire en votre nom, au nom du même Etat, les politiques les plus *opposées* ? Pourquoi quatre politiques successives et contradictoires de la culture (Guy, Giroud, d'Ornano, Lecat) ? Pourquoi deux politiques successives et contradictoires de l'Université *(Soisson, Saunier-Séité) ? Pourquoi* deux politiques successives et contradictoires du sport (Mazeaud, Soisson) ? Pourquoi ne dirigez-vous *pas le pays* ?

Pourquoi la France n'est-elle gouvernée que par le pouvoir de l'argent ? Pourquoi ? Pourquoi ? Les interrogations pullulent avec pour *seules réponses les gazouillis de* nouvelles promesses et les gargouillis de nouvelles vieilleries.

JACK LANG.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Le *Journal officiel* du 18 janvier publie le mouvement de sous-préfets suivant :

M. Jacques Planty, sous-préfet de Reims (Marne), est nommé sous-préfet de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) ;

M. Jean Resungles, sous-préfet de Soissons (Aisne), est nommé sous-préfet de Reims (Marne) ;

M. Jean-Michel Bérard, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Soissons (Aisne) ;

M. Pierre Cayron, secrétaire général de la Loire-Atlantique, est réintégré dans le corps des administrateurs civils ;

M. Philippe Parant, chef de mission pour la région Centre, est nommé secrétaire général de la Loire-Atlantique ;

M. Michel Bouleau, secrétaire général de l'Ille-et-Vilaine, est reintégré dans le corps des administrateurs civils ;

M. Claude Penet, secrétaire général de la Saône-et-Loire, est nommé secrétaire général de l'Ille-et-Vilaine ;

M. Jean Gaschignard, administrateur civil, est nommé secrétaire général de la Saône-et-Loire ;

M. André Boismenu, secrétaire général de la Loire, est réintégré dans le corps des administrateurs civils ;

M. Jean-Marie Diemer, administrateur civil, est nommé secrétaire général de la Loire ;

M. Henri Boulanger, sous-préfet chargé de mission par le préfet de la région Poitou-Charentes, est réintégré dans le corps des administrateurs civils ;

Mme Marie-Françoise Guillaud, directeur de cabinet du préfet de l'Oise, est nommée sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir) ;

M. Robert Lamarque, conseiller de tribunal administratif, est nommé sous-préfet d'Issoire (Puy-de-Dôme) ;

M. Aimé Ramadier, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Commercy (Meuse) ;

M. Bruno Raifaud, directeur du cabinet du préfet de la Meuse, est réintégré dans le corps des administrateurs civils.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 17 janvier 1979, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

Le ministre de l'intérieur a présenté une communication relative à l'organisation de l'élection des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes.

Il a *rappelé les dispositions* concernant cette élection, qui se déroulera le 10 juin 1979 et aura lieu selon le système de la représentation proportionnelle sur des listes constituées au niveau national, seules les listes obtenant plus de 5 % des suffrages exprimés étant admises à la répartition des sièges.

La campagne électorale officielle s'ouvrira le samedi 26 mai 1979, pour une durée de quinze jours. Durant cette campagne, les listes disposeront des facilités de propagande habituelles prévues par le code électoral ; elles auront également accès aux antennes de la radio et de la télévision.

[M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République a indiqué : *« Ces listes doivent être présentées par les groupes parlementaires correspondant aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et au Sénat ; elles auront deux heures d'antenne. Les autres listes, celles qui ne seront pas présentées par les groupes parlementaires, disposeront globalement d'une demi-heure d'antenne.* »]

Le ministre a également présenté le projet de décret d'application de la loi du 7 juillet 1977 actuellement examiné par le Conseil d'Etat.

Celui-ci proposera notamment la désignation, dans chaque département, de mandataires appelés à agir aux lieu et place de chaque liste de candidats pour permettre leur représentation au cours de la campagne électorale et du déroulement du scrutin.

Une commission indépendante présidée par un conseiller d'Etat et composée de magistrats de l'ordre administratif et judiciaire déterminera les horaires des émissions, les modalités de leur réalisation ainsi que l'attribution des temps d'antenne.

D'autre part, le ministre de la culture et de la communication a *indiqué* que la Commission nationale chargée de contrôler la régularité de cette campagne arrêtera, après consultation des présidents des sociétés de programme, les aménagements *susceptibles d'être apportés* à la réalisation de ces émissions, afin d'accroître leur attrait auprès du public.

Le président de la République a déclaré : « Les dispositions doivent être prises pour assurer effectivement le remboursement des dépenses entraînées par les listes n'ayant pas obtenu 5 % des voix, afin de ne pas laisser celle-ci à la charge des contribuables.

» Compte tenu de la charge prévisible des travaux parlementaires pendant la session de printemps, le *gouvernement souhaite que le déroulement* des élections à l'Assemblée européenne n'interrompe pas les travaux normaux du Parlement. Il se tiendra, en ce qui le concerne, à la *disposition du Parlement pour* apporter sa contribution aux débats législatifs.

» Je rappelle que l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes a été *décidée* par la loi. Cette décision ne pourrait donc être modifiée que par la loi. Aucun autre événement politique n'est susceptible de la remettre en cause »

● LA RÉNOVATION INDUSTRIELLE DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET DE LA LORRAINE

Le premier ministre a présenté une communication sur le programme de rénovation industrielle concernant le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine.

Le gouvernement entend mener une action globale et continue pour permettre à ces régions frappées par les mutations de la sidérurgie *de diversifier leurs activités et de* renforcer leur potentiel économique.

Lors du Conseil des ministres, du 6 septembre dernier, le gouvernement a institué, pour faire face aux *difficultés exceptionnelles qui* affectent les industries sidérurgiques et navales, un fonds spécial d'adaptation industrielle doté de crédits de 3 milliards de francs.

***Quatre mois après sa création, un* premier bilan établit que 11 600 emplois supplémentaires auront été créés, dont 6 000 emplois industriels grâce à l'intervention directe de ce fonds et 4 000 d'entre eux le sont dans les zones de conversion sidérurgique du Nord et de la Lorraine.**

Pour le Nord-Pas-de-Calais, le premier ministre a rappelé que l'action de rénovation industrielle avait été engagée dès la fin de l'année 1976. Le gouvernement avait alors approuvé un programme d'ensemble destiné à favoriser la diversification industrielle et qui comportait également *des décisions* concernant les infrastructures et l'amélioration du cadre de vie.

Le conseil des ministres a adopté un ensemble de mesures nouvelles *pour cette région* :

— approbation des négociations conclues pour la création de 6 800 emplois dont 1 000 emplois tertiaires ;

— renforcement du dispositif d'aide à l'industrialisation pour le Boulonnais, le Calaisis et le Cambrésis ;

— mise en œuvre d'un programme *supplémentaire d'investissement routier* de 40 millions de francs pour améliorer la desserte de Boulogne ;

— augmentation de la dotation des prêts à l'habitat ;

— *développement* des établissements d'enseignement supérieur à Valenciennes.

Pour la Lorraine, le premier ministre a rappelé qu'à deux reprises déjà depuis 1977 des programmes de créations d'emplois répondant aux difficultés spécifiques d'adaptation industrielle avaient été mis en œuvre :

— En 1977, à la suite du premier plan de redressement de la sidérurgie, un ensemble de décisions industrielles a donné à cette zone les moyens de créer 7 400 emplois auxquels se sont ajoutés 1 800 emplois créés par des entreprises petites et moyennes ;

— de même, au mois d'août 1978, un programme de rénovation des Vosges a été retenu, dont les principales *dispositions* comportent la création de 1 450 emplois industriels ainsi qu'un très important renforcement des *infrastructures destiné* à améliorer les liaisons économiques des Vosges (500 millions de francs).

***Les décisions adoptées aujourd'hui* par le conseil des ministres comportent, outre la création d'un millier *d'emplois industriels* dans le nord de la Lorraine, un programme prioritaire de désenclavement de Longwy et d'amélioration de la desserte Metz-Thionville, qui permettra à l'ensemble de cette région de disposer *de l'infrastructure nécessaire* à son développement. Le montant de ces projets s'élève à 345 millions de francs.**

En outre, des dispositions particulières ont été adoptées pour développer les zones industrielles et faciliter leur accès aux entreprises petites et moyennes.

Enfin, l'adaptation du système d'enseignement sera poursuivi par l'extention de l'I.U.T. de Longwy et de *l'école d'ingénieurs de Metz*.

***Le Fonds spécial d'adaptation* industrielle examine à l'heure actuelle des projets d'implantation industrielle qui permettront à la Lorraine *de moderniser et de diversifier* son économie : ces projets semblent pouvoir aboutir à échéance rapprochée.**

Ainsi le gouvernement entend-il confirmer que le renouveau économique de la Lorraine constitue pour lui une priorité.

(Lire page 27.)

● LA RECHERCHE

Le secrétaire d'Etat à la recherche a présenté le bilan des actions engagées à la suite du conseil des ministres du 13 septembre 1978 qui avait arrêté les orientations générales de la politique de la recherche. Les principales dispositions mises en œuvre sont les suivantes :

— à la suite des *résultats* concluants de la mission d'évaluation de l'Institut national de la recherche agronomique, qui ont été examinés au cours du conseil des ministres du 10 janvier 1979, le gouvernement a décidé d'engager trois nouvelles missions d'évaluation de centres de recherche appliquée dont les travaux devraient être menés à leur terme avant le 30 juin 1979 ; une mission analogue examinera l'utilisation, par les trois principaux groupes industriels bénéficiaires, des aides publiques au développement technologique ;

— de nouveaux instruments de financement de la recherche appliquée permettant de mieux associer les utilisateurs seront mis en œuvre dès cette année ; de même, une partie significative des crédits du fonds de la recherche sera affectée au financement d'actions à finalités industrielles.

***Tout en soulignant l'importance* attachée au développement de la recherche appliquée, facteur essentiel du progrès économique et de la création d'emplois, le gouvernement a souligné que *cet effort* ne pourrait durablement porter ses fruits qu'en s'appuyant sur une recherche fondamentale indépendante et active.**

(Lire page 12.)

● L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

***Le conseil des ministres a entendu* une communication du ministre de l'industrie sur la recherche appliquée et la technologie industrielle. Le développement de l'innovation *technologique constitue un des* moyens majeurs du renforcement de la compétitivité des entreprises. A cet effet, trois décisions ont été adoptées par le conseil des ministres :**

— Afin que les entreprises trouvent au niveau régional des interlocuteurs capables de répondre rapidement et de manière adaptée aux *problèmes de développement* technologique qu'elles peuvent rencontrer, des représentations régionales de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), regroupant l'ensemble des structures de promotion de la technologie, auront pour mission de contribuer à la diffusion de l'innovation et des informations scientifiques et techniques, et de participer à la gestion déconcentrée des aides à l'innovation ;

— les modalités des aides au développement, qui ont été augmentées en 1979 de près de 30 %, seront, dès cette année, simplifiées et déconcentrées, afin d'améliorer leur efficacité, notamment à l'égard des petites et moyennes entreprises ;

— la prévision des *transformations* technologiques constitue un facteur de base du développement de l'innovation : afin de mieux connaître les possibilités des techniques nouvelles, et *d'éclairer les* besoins futurs, une mission à l'innovation, composée de personnalités scientifiques de renom, sera constituée auprès du ministre de l'indus*trie et du secrétaire d'Etat* à la recherche.

(Lire page 12.)

● LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord intervenu entre la France et la République de *Malte, le 25 juillet 1977*. Cet accord est destiné à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale. Compte tenu des effets du récent accord relatif aux *investissements*, les *entreprises* françaises bénéficieront désormais d'un régime équivalant à celui des entreprises d'autres pays industriels ayant déjà signé un accord analogue avec Malte.

Le conseil a également approuvé un projet de loi autorisant la ratification de l'avenant du 24 novembre 1978 à la convention franco-américaine en matière d'impôt sur le revenu conclue le 28 juillet 1967. Cet avenant évite la double imposition qui aurait frappé les Américains domiciliés en France, à la *suite d'une modification du code* général des impôts. A cette occasion, certains autres problèmes liés à la convention de 1967 ont été réglés. Les avantages en résultant concernent, notamment, des aspects de l'activité des sociétés d'assurances françaises, des entreprises de navigation maritime et aérienne et des établissements bancaires.

Le conseil des ministres a enfin adopté un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-espagnol du 9 juin 1978 sur des *travaux routiers à réaliser sur une portion* de la frontière franco-espagnole.

● *Le conseil des ministres* du *mercredi 17 janvier a dissous le* conseil municipal de Montech (Tarn-et-Garonne).

Nommé inspecteur général de l'armée de l'air

LE GÉNÉRAL FLEUROT REÇOIT SA CINQUIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 17 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien Marie Fleurot, nommé inspecteur général de l'armée de l'air.

[*Né le 15 mars 1924 à Paris*, Marie Fleurot a appartenu, en 1943-1944, au corps franc Pommies, dans la région toulousaine. Il sert comme pilote de chasse en Algérie, en Indochine, en France et en Allemagne fédérale. En 1963, *il* est responsable des plans au bureau des études générales de l'état major de l'armée de l'air, avant de commander, en 1967, la base aérienne de Mont-de-Marsan (Landes).

En 1971, il commande la quatrième région aérienne (Aix-en-Provence) et la zone aérienne de défense sud-est de la France. Après avoir commandé les forces aériennes stratégiques, il était, depuis mai 1976, commandant de la première région aérienne (Metz) et de la force tactique. Le général Fleurot avait reçu sa quatrième étoile en mai 1975.]

Est nommé commandant la première région aérienne (Metz) et la force aérienne tactique, le général de corps aérien Michel Forget.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean Saulnier ; général de brigade aérienne, le *colonel Pierre Roche-Bruyn.*

● TERRE. — Est nommé chef de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe, le général de division Henri Cades.

[Né le 17 juin 1922 à Saint-Briac-sur-Mer (Ille-et-Vilaine) et ancien Saint-Cyrien, Henri Cades a servi en Indochine, en Allemagne fédérale et en Algérie. En octobre 1974, il commande le train et les transports sur route des troupes françaises en Allemagne fédérale. Depuis octobre 1977, il commandait la 54e division militaire territoriale à Montpellier.]

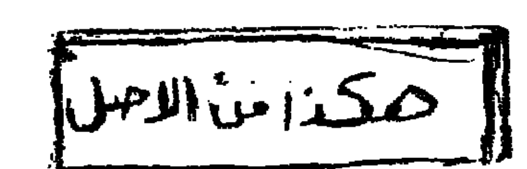
Sont nommés : commandant la 54e division militaire territoriale (Montpellier), le *général* de brigade Bernard Planchon ; commandant les forces terrestres anti-aériennes de la défense aérienne, le général de brigade Jean-Charles Aubier.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Roger Vercken ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau René Beaussant ; commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe Bernard Mottini.

Sont promus *contre-amiral*, les capitaines de vaisseau Michel Mosneron-Dupin, Claude Cagliardi (mis à la disposition du chef d'état-major de la marine nationale) et Bernard Louzeau.

[Responsable de la première mission opérationnelle, en janvier 1972, du premier sous-marin français lance-missiles à propulsion nucléaire, le *Redoutable*, le capitaine de vaisseau Bernard Louzeau est le premier commandant d'un sous-marin stratégique en France à être promu contre-amiral.]

Est nommé commandant l'arrondissement maritime de Lorient, le contre-amiral Cyrille Herbout, l'état-major de l'armée de l'air,



Le Monde

société

LES INCIDENTS DU QUARTIER SAINT-LAZARE

Dix-sept personnes ont été interpellées par la brigade criminelle

Les incidents survenus le 13 janvier dans le quartier Saint-Lazare, à Paris, ont suscité une réaction du président de la République au cours du conseil des ministres du 17 janvier. Voyant dans cette violence une « manifestation de décomposition sociale », M. Valéry Giscard d'Estaing a estimé que le devoir du gouvernement est d'agir « avec la plus grande fermeté », à la fois « pour en prévenir les causes » et « pour en empêcher le retour ».

Le même jour, la police judiciaire interpellait, dans le cadre de l'enquête ouverte après ces incidents, dix-sept personnes à Paris et en banlieue. Douze d'entre elles étaient relâchées dans la journée, aucun des témoins des incidents ne les ayant reconnues.

De nouvelles réactions aux violences du 13 janvier ont été enregistrées, notamment celle de l'Organisation communiste des travailleurs, qui condamne à la fois cette action « aux objectifs douteux » et l'exploitation qui en est faite par le gouvernement. Pour « réagir devant les attaques inqualifiables de jeunes dévoyés », le Syndicat indépendant de la police nationale appelle, pour sa part, à un rassemblement à son siège, le 22 janvier.

Perquisitions...

Durant toute la journée du mercredi 17 janvier, les rumeurs et les bruits les plus divers auront parcouru les milieux autonomes. Selon les uns, la brigade criminelle avait arrêté, au petit matin, une dizaine de « militants ». Selon d'autres, le chiffre réel des interpellations approcherait de la quinzaine. Dans divers immeubles ou bâtiments « squattés » et au centre universitaire de Tolbiac (Paris-13e), on commentait les déclarations du président de la République faites lors du conseil des ministres.

En fait, ce ne fut que tard dans la soirée — réunis dans divers endroits du dixième arrondissement, à Paris — que les autonomes purent faire le point. Dix-sept d'entre eux avaient été arrêtés le matin même et cinq n'avaient pas été libérés.

Selon les témoignages recueillis, deux personnes ont été arrêtées, « discrètement », sur leurs lieux de travail. Pour le reste, les interpellations ont essentiellement eu lieu dans un studio parisien (six personnes) et dans les locaux d'une ancienne usine « squattée », 2, passage Hébrard, dans le dixième arrondissement (huit personnes). Faisant suite aux incidents du quartier Saint-Lazare (Paris 9e), samedi 13 janvier, cette opération de la brigade criminelle est apparue au yeux des autonomes comme un alibi pour perquisitionner à leurs domiciles, pour *« faire un contrôle sur les moyens matériels que possède tel ou tel collectif »*. Sur ce plan — apparemment — les enquêteurs n'ont pas toujours recueilli d'éléments intéressants. Ainsi le studio parisien n'aura recelé que divers tracts, une *« ronéo »* et quelques machines à écrire.

Excepté une confrontation avec les témoins des incidents du quartier Saint-Lazare, les interrogatoires ont porté sur *« l'appartenance au mouvement autonome ». « Faites-vous partie du mouvement autonome ? »* ont demandé les policiers. Il semble que plusieurs personnes se soient contentées de répondre, sur un plan théorique : *« lutte contre la hausse des prix »*, et *« nouveaux outils conceptuels de l'autonomie ouvrière »*.

Leur dernier tract assure : *« L'enjeu n'est pas l'écrasement ou non du mouvement autonome mais tel et bien : la classe ouvrière acceptera-t-elle sans riposter la restructuration capitaliste, au prix d'incroyables attaques contre son revenu, au prix de centaines de milliers de licenciements, au prix de deux millions de chômeurs ? Car le pouvoir sait pertinemment que la violence autonome n'est que la pointe de l'iceberg de la violence ouvrière. La hausse des tarifs publics se heurte à une résistance acharnée des grèves de loyer aux autoréductions dans les magasins, des squatts au non-paiement des quittances E.D.F.-G.D.F., des blocages de trains au refus de payer les transports en commun. L'autonomie n'a pas spécifiquement choisi le terrain de la violence. »*

Pour ces autonomes là, *« il est clair que la tactique du pouvoir n'est plus de mettre en tôle sur l'affaire de Saint-Lazare mais d'accumuler des renseignements »*. Nombre d'entre eux parlaient aussi d'*« amalgame »*, faisant allusion aux squatters du passage Hebrard. De fait, sur les dix-sept personnes interpellées — qui ont entre vingt et vingt-cinq ans, — les deux tiers pouvaient appartenir à ce que l'on appelle l'autonomie organisée et l'autre tiers à une frange autonome plus rebelle. Or, c'est parmi cette dernière que quatre personnes résidant passage Hébrard, ont été mises à la disposition de la douzième brigade territoriale (B.T.) pour une *affaire de vol à main armée*. Le parquet du tribunal de Créteil a accordé une prolongation de garde à vue. L'une des quatre personnes a aussi été trouvée en possession d'un fusil à pompe. Une cinquième personne a été déférée au parquet de Paris pour usurpation d'état civil.

Le « squat » Hebrard était le dernier bastion des « squats » autonomes. Depuis les mois de juin et juillet 1978, ceux de la rue Nationale et Lahire (Paris-13e) avaient disparu après l'intervention en force de C.R.S. Anciennement Usines de Navarre — entrepôt industriel, — ce « squat » consistait en une vaste cour intérieure bordée de bâtiments longs et bas qui venaient buter sur un hangar.

Ses habitants, venus de la « Mouff », des « squats » Nationale et Lahire, sont considérés, chez les autonomes organisés, comme *« des figures de jeunes prolétaires chômeurs marginaux »*... Ex-*« militaros-loubs-baskets »* (loubs : loubards de banlieue ; basket : de « faire baskets », quitter en courant un restaurant ou un café sans payer).

Passage Hebrard, mercredi 17 janvier vers minuit, les squatters considéraient, démoralisés et défaits, l'état de leurs chambres « cassées » par les perquisitions. Une squatter admet : *« On devait être surveillés depuis longtemps. Au début, j'ai cru qu'il s'agissait d'une expulsion »*, pour conclure : *« On nous contrôle sur nos moyens de survie. Lorsque le parti communiste nous attaque, c'est parce que nous vivons autre chose que tout le monde. »*

LAURENT GREILSAMER.

LE GOUVERNEMENT A LE DEVOIR D'AGIR AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

déclare le chef de l'Etat

Au cours du conseil des ministres du mercredi 17 janvier, le président de la République a évoqué les incidents survenus le 13 janvier dans le quartier Saint-Lazare. M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« Les actions de violence pour la violence, telles qu'elles se sont déroulées, la semaine dernière, sont ressenties comme une manifestation de décomposition sociale, contraire aux aspirations des Français de toutes conditions. Ces violences se sont exercées sur des passants innocents, et ont atteint, une fois de plus, les agents chargés de protéger la sécurité des Français.

» Le gouvernement a le devoir d'agir avec la plus grande fermeté, dans le strict respect des lois, pour en prévenir les causes, et pour en empêcher le retour. »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Après les déclarations du président de la République faisant suite aux incidents du 13 janvier dans le quartier Saint-Lazare, les quotidiens parisiens s'interrogent sur la « décomposition sociale » de la violence.

« *Il existe,* écrit Max Clos dans *LE FIGARO, un seuil de tolérance à la délinquance au-delà duquel les citoyens réclament des menottes et des potences. Mais il existe aussi un seuil de tolérance à la présence policière. Un pas de plus et ils crient à la tyrannie. Le propre d'une démocratie est de trouver le point d'équilibre entre ces deux données. (...) La liberté ne survit pas au chaos, mais elle meurt assurément d'un excès de répression. C'est bien pourquoi la police doit être considérée comme une composante essentielle du pouvoir, mais ne jamais devenir le pouvoir. (...) Il nous paraît inquiétant que tant de Français appellent à la répression, sans bien voir ce que cela implique. Leur justification est sans doute que l'Etat a laissé les choses se dégrader au-delà de ce qui est supportable. Il est grand temps de redresser la barre.* »

Dans *LA LETTRE DE LA NATION*, Pierre Charpy rappelle que *« la violence pour la violence n'est pas un phénomène strictement contemporain »* et ajoute : *« Mais ce qui se passait dans une société inorganisée ne justifie pas ce qui se passe dans une société qui se veut organisée. Or on a, au contraire, l'impression que notre société actuelle ne prend même plus les précautions élémentaires d'autrefois. Elle se dote de moyens de répression mais se prive des moyens de prévention. Aussi, à quoi sert-il de demander au gouvernement de « prévenir les » causes des actions de violence » quand, au nom du libéralisme, celui-ci est empêché d'user des moyens techniques de la prévention ? Ces moyens techniques sont bien connus : le renseignement, l'infiltration, le quadrillage. Mieux vaut des écoutes, des indicateurs et des rondes que des brigades d'intervention. Cela coûte moins cher à tout le monde. (...) La sécurité est un problème technique dont les solutions techniques sont connues. Il appartient au pouvoir politique de les utiliser en les contrôlant. »*

L'HUMANITE, pour sa part, estime : *« De deux choses l'une : ou la société est en décomposition, et dans ce cas M. Giscard d'Estaing ne peut en formuler le grief qu'à lui-même et à ceux qui, sans partage, depuis vingt ans, en accélèrent la putréfaction, l'agression du dernier week-end étant dès lors à classer dans les phénomènes de surface.*

» Ou M. Giscard d'Estaing veut sciemment mêler les genres et nous faire prendre pour des despérados de ville-béton ce qui n'est, plus prosaïquement, que groupuscules plus ou moins directement manipulés de la place Beauvau.

» Et là, ce n'est pas de décomposition qu'il faut parler, mais d'intoxication, tout simplement.

» Dans l'affaire qui nous occupe, la deuxième hypothèse a toutes chances d'être la bonne. La maîtrise des assaillants, l'organisation du sac, la rapidité de l'action, sont plus que des indices. Ils deviennent plus convaincants encore lorsqu'on apprend que les forces de police ont mis trois bons quarts d'heure avant de s'inquiéter sérieusement de la situation. »

Dans *L'AURORE*, Dominique Jamet pense qu'il faut être vigilant et s'intéresser aux causes du mal : *« Même si les voyous de janvier 1979 ne sont que les bâtards dégénérés des étudiants de mai, on ne saurait, comme à l'époque, sous-estimer le risque (...).*

» Mais d'où viennent-ils, ces pilleurs de vitrines, ces briseurs de parcmètres, ces destructeurs de voitures ? Du fond de quel ennui, de quel désespoir, de quelle misère, de quelle solitude, de quelle banlieue, de quel bidonville, de quel chômage ? Ils ont poussé. Ils ont grandi comme la mauvaise graine, sur le terreau des injustices, des inégalités, des inadaptations qui s'accumule dans les interstices de la société la mieux pavée de bonnes intentions.

» Alors, si pour empêcher le retour de semblables méfaits, il faut, comme l'a dit M. Giscard d'Estaing, en prévenir les causes, c'est aux problèmes fondamentaux de notre système social qu'il faut s'attaquer. »

● *Pour avoir diffamé MM. Robert et Victor Melchior*, deux des dirigeants de la secte des « trois saints cœurs », qui fut poursuivie en Belgique pour une affaire d'enlèvement (*le Monde* du 28 mars et du 3 mai 1975), ainsi que Mlle Sandrine Lecerf, M. Claude Perdriel, directeur du quotidien *le Matin de Paris* et Mme Claude Varène, journaliste, ont été condamnés, vendredi 12 janvier, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, le premier à deux amendes de 1 200 francs, la seconde à deux amendes de 1 000 francs. Les frères Melchior ont obtenu chacun 2 000 francs de dommages-intérêts. Mlle Lecerf 4 000 francs. L'article incriminé, consacré aux sectes religieuses, avait paru dans le numéro des 11-12 juin 1977 du journal.



« Pouce ! »

Le « raid » des « autonomes » dans le quartier Saint-Lazare justifie-t-il l'alarme ? Dans sa déclaration au conseil des ministres du 17 janvier, M. Giscard d'Estaing a su trouver le ton juste. Ni procureur (« Vous allez voir ce que vous allez voir ») ni lénifiant (« pauvres enfants perdus »), il a fait une courte analyse et non le procès ressassé depuis dix ans sur les « casseurs ».

Refusant — contrairement à d'autres — d'en appeler à l'indignation des honnêtes gens, il a voulu, comme c'est son projet constant, s'adresser plus à l'« intelligence des Français » — comme il le dit souvent — qu'à leur hargne. Parler de « manifestation de décomposition sociale » à propos de faits que d'aucuns considèrent comme pure délinquance qu'un coup de trique suffirait à réduire, c'est, d'une certaine manière, poser cette violence-là comme le symptôme d'une maladie qui nous atteint tous. Et non comme le vice de quelques-uns.

Si l'on accepte de voir le corps social comme un être collectif, on peut analyser certains comportements à la lumière de la psychologie. Quand la fatigue, la déprime, l'énervement, s'emparent de nous, nous avons envie de « tout envoyer balader ». Dans cette haute époque de matérialisme et qui est aussi une basse époque pour l'espérance et le projet collectif, les autonomes sont une partie de nous-mêmes. Celle qui, soudain, laisse tomber son travail dans un mouvement rageur : plus possible, je vais faire un tour. Celle qui tape du pied, qui claque la porte au nez.

Ces autonomes au regard d'enfants ne sont pas une aberration sociologique. Ils sont la partie de nous-mêmes qui dit « Pouce ! » à l'autre. Ce n'est jamais agréable, c'est parfois mortel.

Br. F.

En Seine-Saint-Denis

UN GARDIEN DE LA PAIX EST GRIÈVEMENT BLESSÉ DANS UN ATTENTAT

Un gardien de la paix, en faction devant le commissariat de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), M. Jacques Cailleau, âgé de trente-deux ans, père de trois enfants, a été grièvement blessé de plusieurs coups de feu, dans la nuit de mercredi 17 au jeudi 18 janvier, vers 2 h. 45. Le tireur qui était semble-t-il seul, circulait à bord d'une 404 blanche. Cette voiture avait été volée. Elle a été retrouvée un peu plus tard. A l'intérieur, les policiers ont découvert une douille de calibre 44,40 provenant d'une carabine de marque Winchester.

L'attentat a été revendiqué, jeudi matin, à 8 h. 30, dans un appel téléphonique à l'agence France-Presse par les brigades autonomes révolutionnaires. Le correspondant anonyme a indiqué que cette « *action* » était une « *riposte* » à l'arrestation de membres des brigades autonomes révolutionnaires après les incidents du quartier Saint-Lazare à Paris. Toutefois, le « comité de défense militante » a précisé, jeudi 18 janvier, que *« tout communiqué des Brigades autonomes révolutionnaires (mis à part le premier d'entre eux), justifiant les actions violentes en solidarité avec les quatre inculpés de Saint-Lazare »*, est tenu par le mouvement autonome *« comme étant de nature éminemment fasciste, provocatrice ou policière et ne visant qu'à légitimer de lourdes peines à l'encontre de nos camarades »*.

Touché au poumon droit, le gardien de la paix a été admis, dans un état critique, à l'hôpital de Montfermeil.

FAITS DIVERS

● *Incendie à Orly.* — Un incendie a endommagé, mercredi 17 janvier, *en fin de matinée*, un bâtiment de l'aérogare d'Orly-Sud, côté départ. Le feu a pris naissance dans un bureau du premier étage, à un endroit où le public n'a pas accès.

● *Attentat contre une voiture à Porto-Vecchio.* — Une charge explosive a en partie détruit, dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 janvier, à Porto-Vecchio, la voiture appartenant à M. Antoine Ettori, transporteur routier. L'attentat n'a pas été revendiqué.

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Le procès d'un « meneur » des O.S. de Flins

M. Bernard Vernier-Palliez, président-directeur général de la régie Renault, et M. Nalla Dia, ancien berger des plateaux de Mauritanie, devenu responsable C.F.D.T. aux usines Renault de Flins et aujourd'hui au chômage, ont comparu, le mercredi 17 janvier, sur citations directes réciproques, devant le tribunal de grande instance de Versailles.

Ce procès fait suite à la longue grève des O.S. des ateliers de presse de Flins, qui bloqua les chaînes et perturba l'usine du 19 mai au 28 juin 1978, entraînant la mise en chômage technique de neuf mille salariés sur vingt-cinq mille. Il s'agissait d'un conflit d'immigrés, peu soutenu par les autres ouvriers et même combattus par la maîtrise.

Poursuivi pour voie de fait et infraction à la liberté du travail, M. Nalla Dia est accusé d'avoir été le meneur et l'agitateur des ateliers de presses. Avec quarante-deux autres ouvriers il avait été licencié au lendemain du conflit, mais devant le tribunal de Versailles il se trouva seul cité par la Régie.

« *Si j'ai pris la tête du mouvement,* explique-t-il, *c'est parce que je savais parler à tous mes frères immigrés. Je pratique tous les principaux dialectes. Quand l'un de nous s'est fait mettre à pied pendant deux jours pour un retard de trois minutes à peine, j'ai dit aux autres que la sanction était trop énorme pour être ainsi acceptée. Quand je constate des réactions racistes, il y a des moments où j'ai envie de pleurer. Si je n'étais pas en France depuis vingt ans je croirais, à leur attitude, que certains petits chefs de Flins sont plus racistes que les Blancs d'Afrique du Sud.* »

On reproche à M. Nalla Dia d'avoir joint le muscle à la parole au cours des actions contre la maîtrise qui tentait de faire tourner seule les machines. A la barre, le long défilé des vingt-quatre cadres, ingénieurs ou agents de maîtrise cités par la direction (il n'y avait qu'un seul O.S. dans le nombre) porte contre le délégué de Flins des accusations graves : *« Il m'a jeté des écrous au visage » ; « En vingt-cinq ans de Renault, je n'ai jamais vu un meneur aussi intelligent et aussi violent que Dia » ; « Si tu travailles, je te tue », m'a menacé Nalla Dia. »*

Cité avec MM. Max Richard, directeur de l'usine de Flins, et Charles Lambert, chef du personnel, pour entrave à l'exercice du droit syndical et à l'exercice régulier des mandats de délégué syndical et de délégué au comité d'entreprise, M. Bernard Vernier-Palliez s'explique brièvement. Il estime que l'essentiel était d'assurer la liberté du travail et qu'il aurait vraisemblablement pris les mêmes décisions que ses collaborateurs sur place.

Affrontements

Défenseur de la C.F.D.T. et de M. Nalla Dia, Me Etienne Grumbach soutient que la direction de la régie Renault a dressé une « liste noire » des représentants du personnel à qui elle interdisait l'accès de l'atelier en grève. *« Pourtant,* rappelle-t-il, *la loi protège, particulièrement pendant les conflits sociaux, le mandat des représentants du personnel. »* Quant aux violences, les représentants syndicaux, unanimes, affirment que des excès ont été commis de part et d'autre en raison de l'âpreté du conflit et de sa durée. *« Des agents de maîtrise ont frappé des grévistes à coups de barre de fer »*, a précisé M. Daniel Richter, délégué C.F.D.T. *« Je dois au sous-directeur de l'usine de ne pas avoir été molesté par un commando de cadres »*, a déclaré M. Moïse Sadorge, secrétaire de la section C.G.T.

Il apparaît que les délégués — y compris M. Nalla Dia — sont souvent intervenus pour éviter des affrontements violents entre les grévistes et les agents de maîtrise.

Le tribunal devait entendre, *jeudi 18 octobre*, le réquisitoire et les plaidoiries.

DAMIEN RÉGIS.

Faits et jugements

L'arrêté d'expulsion de Mlle Salima Adjali est annulé.

Le tribunal administratif de Cayenne a annulé, vendredi 12 janvier, l'arrêté du préfet de Guyane en date du 29 janvier 1977 expulsant du territoire français Mlle Salima Adjali, une sociologue de nationalité algérienne.

Le ministère de l'intérieur considérait que Mlle Adjali n'avait pas demandé, dans les délais, le bénéfice des dispositions du décret du 18 mars 1969 permettant aux ressortissants algériens d'obtenir un certificat de résidence valable neuf mois (*le Monde* du 13 avril 1977), ce qui la plaçait donc en situation irrégulière. Mais, selon Mlle Adjali et ses amis, la décision de l'administration paraissait bien davantage motivée par les liens qu'elle entretenait avec M. Alain Michel, secrétaire de l'Union des travailleurs guyanais et militant du Mouvement guyanais de décolonisation.

Le 6 juillet 1977, le Conseil d'Etat ordonnait un sursis à exécution de l'arrêté d'expulsion et, enfin, au mois de septembre suivant, Mlle Adjali était autorisée à regagner la Guyane, où elle épousait M. Alain Michel, quelques semaines plus tard (*le Monde* du 6 décembre 1977).

● *La première chambre de la cour d'appel de Paris* a décidé, mardi 16 janvier, de surseoir à statuer jusqu'au 2 avril prochain sur la demande en dissolution de la société Delaroche, propriétaire du *Progrès de Lyon*, présentée par le groupe Lignel, qui partage le capital de ce journal avec le groupe Brémond (*le Monde* du 10 janvier). La cour a jugé possible *« la recherche d'un apaisement général du contentieux ouvert entre les parties »*. Le groupe Lignel aurait, en effet, accepté l'offre faite à l'assemblée générale du 13 octobre 1978 par le groupe Brémond d'une mise aux enchères privées des actions détenues par chacune des deux parties.

● *Policier corrompu condamné.* — Pour escroquerie et corruption de fonctionnaire, M. Jean-Luc Ruiz, vingt-huit ans, inspecteur de police, a été condamné, mercredi 17 janvier, à vingt-quatre mois d'emprisonnement dont dix-huit avec sursis, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, et son complice, M. Julien Munoz, trente-quatre ans, à douze mois d'emprisonnement dont neuf avec sursis et 3 000 francs d'amende. M. Ruiz était poursuivi pour avoir demandé de l'argent à des victimes de vols sur lesquels il enquêtait, sous prétexte de permettre à M. Munoz, son prétendu adjoint, de *« faire parler des concierges »*.

Un ancien député ouest-allemand inculpé de complicité de trafic de stupéfiants.

M. Bellocq, juge d'instruction à Draguignan (Var), a inculpé, lundi 15 janvier, M. Wilderich Ostmann von der Leye de complicité de trafic de stupéfiants et de contrebande, à propos de la découverte, en juillet 1977, de 1 600 kilos de haschisch dans la villa de Mlle Christina von Opel, près de Saint-Tropez. M. von der Leye a été laissé en liberté. Il est le propriétaire du yacht *Sonia*, sur lequel avait été transporté le haschisch depuis le Liban.

M. von der Leye, membre du parti socialiste S.P.D., a été conseiller municipal de Bonn de 1964 à 1973 et député de 1969 à 1976. Il est actuellement directeur d'une maison d'édition. Il avait participé à une commission parlementaire d'étude sur la législation concernant la drogue.

● *L'information ouverte contre M. Darquier de Pellepoix.* — M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'information ouverte contre M. Louis Darquier de Pellepoix, juives du gouvernement de Vichy, commissaire général aux questions en raison de son interview parue dans *l'Express*, a entendu, à titre de témoins, mercredi 17 janvier, MM. Jean-François Revel, directeur de cet hebdomadaire, René Guyonnet, directeur de la rédaction, et Olivier Todd, rédacteur en chef. Ceux-ci se sont déclarés convaincus de l'authenticité du document, *conforme à ce que l'on* connaît de M. Darquier de Pellepoix, et de l'opportunité de cette publication.

● *Deux médecins cannois condamnés.* — Après le décès d'un malade, M. Joseph Morer, mort à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 7 avril 1976 à l'Institut polyclinique de Cannes, des suites d'une erreur de transfusion sanguine, deux médecins cannois, les docteurs Aimé Barnier et Luan Xuan N'Ghiem, ont été respectivement condamnés par le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes), mardi 16 janvier, à 5 000 et à 10 000 F d'amende et à six mois d'emprisonnement avec sursis. D'autre part, Mme Joseph Morer recevra 50 000 F pour le préjudice matériel et moral subi et une somme de 73 000 F.

ÉDUCATION

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ÉDUCATION EN TOURNÉE OUTRE-MER

M. Pelletier envisage des efforts particuliers pour atténuer les retards scolaires aux Antilles

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, a fait un voyage d'étude en Martinique et en Guadeloupe, du 4 au 11 janvier, afin d'évaluer les réalisations et surtout les besoins en équipements scolaires des deux départements.

D'ores et déjà, le voyage ministériel a eu pour résultat une mesure importante : les fonctionnaires de l'éducation nationale en poste aux Antilles, qui devaient « solder leur compte » de congés administratifs (accordés en supplément en raison de l'éloignement) en 1979, pourront le faire jusqu'en 1981. Sans cette mesure réclamée par le recteur des Antilles-Guyane, M. Doumenge, la prochaine rentrée aurait posé des problèmes d'effectifs insurmontables. En effet, le cumul des congés administratifs faisait que beaucoup d'enseignants « disparaissaient » du 1er juillet au 1er janvier, laissant à de trop rares collègues le soin d'assurer la rentrée.

M. Pelletier doit annoncer, lors d'un prochain conseil des ministres, les mesures qu'il préconise pour remédier aux lacunes de l'éducation aux Antilles. Il devrait réclamer une « rallonge » de 2 millions de francs pour la construction d'écoles maternelles en Guadeloupe, et demander que, dans le budget de 1980, on applique pour les constructions une « clé de répartition » différente pour les Antilles afin de tenir compte du « surcoût » entraîné par l'éloignement et les contraintes locales (normes antisismiques et anticycloniques, usure des matériaux, etc.).

Enfin, le secrétaire d'Etat devrait suggérer plusieurs orientations pour atténuer les retards scolaires en Martinique et surtout en Guadeloupe : multiplier les classes pré-professionnelles de niveau, renforcer l'inspection de l'enseignement technique, repenser la formation des enseignants trop souvent auxiliaires ou titularisés à la hâte. A cet effet sera mis en place, dès l'année scolaire 1979-1980, un centre régional de documentation pédagogique et, plus tard, un lycée servant d'antenne au Centre national de télé-enseignement.

Leçon de français dans une classe de Cul-de-Sac (Guadeloupe)

« La rue Mouffetard est une rue animée : montrez-le »

Fort-de-France. — Deux départements, cinq îles, vingt-cinq établissements scolaires, des centaines de poignées de main : c'est un véritable marathon tropical que M. Jacques Pelletier vient de faire aux Antilles en commençant — noblesse oblige — sa tournée à Fort-de-France (Martinique), siège du rectorat de l'académie des Antilles-Guyane.

De notre envoyé spécial

Tandis que M. Pelletier recevait tous les chefs de service de l'académie et des représentants de la Fédération de l'éducation nationale, M. Pierre Dasté, conseiller technique de M. Beullac, écoutait les syndicats un à un. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) : *« Il nous faudrait quatre-vingt-cinq groupes d'aide psycho-pédagogique au lieu des quatre actuels. »* Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) : *« On compte 40 % d'auxiliaires dans l'enseignement général. C'est beaucoup trop. Nous demandons un plan de blocage des postes et un plan spécifique de titularisation. »*

Ce n'est rien en comparaison de la situation dans les lycées d'enseignement professionnels (LEP), qui sont tous archicombles — à l'inverse de ceux de la métropole — et où, à une écrasante majorité, les enseignants (70 % à 80 %) sont composés d'auxiliaires non qualifiés. *« Certains savent juste lire et écrire. Ils préparent leurs élèves à des diplômes qu'ils n'ont pas »*, explique un responsable local de l'orientation.

Mais le ministre n'est pas venu pour entendre les doléances des enseignants. Chargé par M. Beullac des problèmes de décentralisation et de constructions scolaires, il s'intéresse davantage *aux bâtiments et aux équipements.*

Justement une délégation de parents d'élèves (fédération Cornec) du collège Cassien-Sainte-Claire veut expliquer au ministre dans quel état se trouve leur établissement, situé en face de la préfecture de Fort-de-France. Mais l'ancienne caserne, devenue lycée puis collège municipal — aujourd'hui promis à la démolition — n'est pas au programme. M. Pelletier doit visiter la toute nouvelle inspection académique et commencer ensuite sa tournée dans l'île.

La misère méritante

A Saint-Joseph, visite-éclair de classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N.) logées dans un sinistre hangar de béton cloisonné à l'aide de planches et de grillage : *« Vous voyez qu'on arrive à faire du bon travail avec peu de chose »*, commente le directeur avec une pointe d'ironie. Pour les élus locaux, qui ont fait placer des calicots de bienvenue *(« Honneur à M. le ministre »)*, il s'agit d'attirer la bienveillante attention de Paris sur la misère méritante...

Dans la *« salle des revendications sociales »* de la mairie de Saint-Esprit — ancienne municipalité communiste conquise par la majorité en 1977 — le nouveau maire souhaite la bienvenue au ministre dans sa commune *« redevenue française »*. Mais de constater aussitôt que Saint-Esprit, autrefois capitale intellectuelle du sud de l'île, voit aujourd'hui ses enfants partir pour trouver ailleurs des écoles décentes. *« Je verrai le président le 17 janvier, je lui en parlerai »*, répond le secrétaire d'Etat en levant sa flûte de champagne.

Ainsi défilent Saint-Pierre, Morne-Rouge, Basse-Pointe, puis la côte atlantique battue par les rouleaux. Au Lorrain, le convoi fait escale à la « cité technique », longue coulée de béton sur un promontoire face à la mer. *« Cette cathédrale de l'éducation nous a coûté 3 milliards »*, explique le recteur, M. François Doumenge.

L'archipel de la Guadeloupe, parcouru par sauts de puce d'île en île, confirmera cette impression de déséquilibre. A Saint-Martin, dont une petite moitié est administrée par le gouvernement néerlandais et dont la langue parlée est... l'anglais, tout le problème consiste à mettre en place un réseau éducatif assez solide pour enrayer l'évasion scolaire vers la zone hollandaise — et anglophone, — mieux équipée. Mais on ne s'y prend pas toujours adroitement. Ainsi, on pouvait lire au tableau dans une classe primaire de Cul-de-Sac, cette leçon de français du vendredi 5 janvier 1979 : *« La rue Mouffetard est une rue animée. Montrez-le. »* Paris n'est, après tout, qu'à 7 000 kilomètres de là...

A Saint-Barthélemy, île rachetée il y a un siècle à la Suède et peuplée de moins de trois mille habitants, originaires de Normandie et de Bretagne, l'école primaire est installée dans les locaux qui abritaient le groupe électrogène de l'E.D.F. Au collège de Gustavia, situé en bord de mer, le principal déplore l'absence de plateau d'évolution pour l'éducation physique. *« Comment ?* dit le recteur, *mais vous avez la plage à 100 mètres ! »*

Au LEP de Grand-Bourg (Marie-Galante), dont la construction est à peine achevée, il y a panne d'eau courante au moment de la visite ministérielle. *« On ne peut même pas effacer le tableau »*, dit un professeur. M. Jean Martinelli, inspecteur général chargé des Antilles-Guyane, profite de l'incident pour convaincre le ministre : *« Les plans sont toujours conçus à Paris. Tout le monde ici a sa citerne, sauf le LEP. Car un LEP, en France, n'a pas de citerne... »*

Dans toute la Gudeloupe, ce seront les mêmes doléances : pas assez de maternelles pour apprendre le français à ceux qui parlent créole, pas de surveillants ni de cantines, trop d'auxiliaires non qualifiés, manque d'ateliers pour l'éducation manuelle et technique, manque de place dans les LEP, « bourrage » des établissements — il n'est pas rare qu'un collège « 1 200 » accueille plus de 2 000 élèves, — retards dans les livraisons de fournitures. Le conseiller technique du secrétaire d'Etat, M. Claude Dreyfus, prend des notes. *« En fait,* dit M. Pelletier, *les problèmes sont les mêmes qu'en métropole, en plus aigus. »*

ROGER CANS.

M. CLAUDE ROCHE RECTEUR D'ACADÉMIE A ROUEN

M. Claude Roche, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences de l'université de Caen, est nommé recteur de l'académie de Rouen, en remplacement de M. Yves Durand (nommé recteur de l'académie d'Aix-Marseille) (*le Monde* du 20 décembre).

[Né le 29 avril 1938 à Paris, M. Claude Roche est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé des sciences physiques, il enseigne au lycée Corneille de Rouen (1962). Attaché de recherche au C.N.R.S. (1963), il est chargé d'enseignement de mathématiques à la faculté des sciences de Caen (1968) et devient docteur es sciences mathématiques. Maître de conférences à l'université de Caen (1969), il devient professeur (sans chaire) et directeur de l'U.E.R. de sciences de cette même université en 1974. M. Claude Roche est l'auteur de diverses publications sur les mathématiques appliquées et la mécanique relativiste. Il a, d'autre part, été candidat (réformateur) aux élections cantonales de 1973 à Caen où il a été battu par M. Louis Mexandeau, député du Calvados chargé des problèmes d'éducation au parti socialiste.]

DES MESURES EXPÉRIMENTALES POUR AFFECTER A DES POSTES PLUS RAPPROCHÉS LES ENSEIGNANTS MARIÉS

Le ministère de l'éducation veut faire des efforts pour rapprocher les enseignants mariés affectés à des postes dont l'éloignement est *« difficilement compatible avec leur vie familiale »*. Une nouvelle procédure de mutation pourra être appliquée à certains d'entre eux — s'ils le désirent — pour la prochaine rentrée à titre expérimental. Elle concerne les couples de professeurs certifiés ou agrégés, dont les membres exercent depuis plus d'un an dans des lycées ou collèges distants de plus de 100 kilomètres et situés dans des départements différents. Les conjoints doivent être mariés depuis une date antérieure à la rentrée de septembre 1978 ; les *« concubins ayant reconnu un enfant »* peuvent aussi bénéficier de cette procédure.

Dans la circulaire publiée au *Bulletin officiel* du 4 janvier, on lit que *« des conditions d'existence familiales normales sont offertes dès lors que les deux époux exercent dans le même département »*. L'objectif est donc d'affecter les conjoints dans un même département, étant entendu que chaque couple *« s'engage à accepter de manière inconditionnelle les affectations qui seront proposées, quelle que soit la situation du département proposé »*.

Les intéressés sont invités à faire connaître leurs vœux et établir un classement de toutes les académies par ordre décroissant de préférence. Chaque couple se verra attribuer deux postes situés dans le même département et provenant de la liste des postes libérés par d'autres enseignants. Bien que les demandes de mutation soient théoriquement closes le 19 janvier 1979, les enseignants qui souhaitent en bénéficier peuvent encore le faire en déposant leur dossier dans les plus brefs délais.

A PROPOS DE « L'ORNE EN FRANÇAIS »

En réponse à une question écrite de M. Roger Poudonson, sénateur centriste du Pas-de-Calais, « sur l'initiative intéressante développée dans le département de l'Orne depuis le début de l'année 1976 sur le thème « l'Orne en français », le ministre de l'intérieur a répondu :

« La campagne sur le thème « l'Orne en français » fut lancée dans le département de l'Orne, à l'initiative du préfet, en avril 1976 et se poursuit depuis lors. Placée sous le patronage conjoint des ministères de l'intérieur, de l'éducation, de la culture et de la communication, cette expérience a pour objet la défense et le développement de la langue française et associe l'administration, les élus, les milieux économiques, sociaux, professionnels et culturels ainsi que l'ensemble de la population. Cette opération s'inscrit dans l'effort qui a été entrepris au niveau national pour la défense et l'enrichissement de la langue française et qui s'est traduit principalement par la loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française. La campagne « l'Orne en français » a suscité, tant dans le département qu'en dehors de ses limites, un vif intérêt et a certainement contribué à sensibiliser l'opinion sur le problème de la défense de la langue française. Si des initiatives comparables, dont l'origine ne peut bien sûr qu'être locale, étaient prises, elles ne manqueraient pas d'être encouragées, à l'échelon national, comme cela a été le cas pour l'Orne. »

● *Décisions du rectorat pour les élèves du collège Edouard-Vaillant à Gennevilliers.* — Le rectorat de Versailles vient de prendre des décisions pour répartir les élèves du collège Edouard-Vaillant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), fermé en raison de dépradations dues au froid (*le Monde* daté 14-15 janvier). Les élèves de quatrième et de cinquième resteront au collège, ceux de sixième seront accueillis à l'école Joliot-Curie, et ceux de troisième au collège Guy-Môquet. L'emploi du temps sera provisoirement allégé. Les travaux de réparation du collège Edouard-Vaillant dureront plusieurs mois.

SCIENCES

Il faut donner une âme scientifique aux universités

estime Mme Alice Saunier-Seïté

Donner une *« âme scientifique »* aux universités et à tous les établissements placés sous sa tutelle : telle est l'ambition qu'exprime Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, dans un entretien accordé, mercredi 17 janvier, à l'Agence France-Presse.

Dressant le bilan de l'action de la mission de la recherche, qu'elle a créée en septembre 1976, Mme Saunier-Seïté estime que l'un de ses premiers résultats est d'avoir « provoqué un nouvel élan » pour la recherche dans les établissements qui dépendent de son ministère. Agissant *« tout en souplesse »*, formée d'une équipe réduite de conseillers et de chargés de mission, disposant d'un budget total d'environ 400 millions de francs, la mission de la recherche a poursuivi depuis deux ans, affirme le ministre, l'objectif de « réanimer » les politiques des conseils scientifiques des universités et d'obtenir la coordination la meilleure de leurs thèmes de recherche.

Des « pôles d'excellence »

« La mission de la recherche, précise Mme Saunier-Seïté, *va jouer un rôle de plus en plus important dans l'affectation des enseignants aux emplois et la transformation de ces derniers. La mission est désormais appelée à donner son avis sur les nominations et affectations des enseignants sur la base de préoccupations* « recherche ».

» D'autre part, les postes d'assistants seront réservés aux étudiants les mieux formés, et attribués de préférence à ceux qui auront fait des stages dans les laboratoires étrangers. »

Le ministre rappelle également l'importance du décret qu'elle a fait prendre, le 2 mars 1978, concernant la mobilité des personnels enseignants, ainsi que d'autres dispositions à ce sujet. Les enseignants pourront être détachés de leurs universités pour aller effectuer des recherches dans un autre laboratoire public, privé, étranger ou international. Ils pourront être transférés dans une autre université nationale ou étrangère et, de leur côté, des chercheurs étrangers pourront être intégrés dans le corps des enseignants français. Des postes d'accueil vont ainsi se multiplier et une véritable « *banque* » de postes mise en place.

« On arrivera ainsi, estime le ministre, *à avoir des universités qui auront chacune leur couleur scientifique. On créera des pôles d'excellence. »*

L'ENCOURAGEMENT A L'INNOVATION

Rendez-vous en avril ?

« En France, on a des idées : exploitons-les. » Tel paraît être l'esprit des dispositions principales arrêtées mercredi 17 janvier en conseil des ministres et destinées à favoriser l'innovation (nos dernières éditions du 18 janvier : lire page 10 le communiqué officiel).

Les mesures proposées par le ministre de l'industrie partent de l'analyse, chère à M. André Giraud, que l'innovation n'est pas un sous-produit obligatoire de la recherche scientifique et technique : elle est, se plaît-il à expliquer, la rencontre d'un besoin et d'une solution technique nouvelle. Il faut donc organiser, provoquer même cette rencontre ; en somme, faciliter ce que les spécialistes appellent cette « fertilisation croisée » entre l'industriel et le chercheur.

Au nom de cette conception, qui n'est certainement pas fausse (encore qu'on puisse contester son sous-entendu mécaniste : « De la multiplication des rencontres sortira, nécessairement, un certain nombre d'innovations »), ont été prises un certain nombre de décisions, assurément positives. L'idée d'un « guichet unique », dans les régions, où le petit industriel pourrait trouver à la fois une assistance technique et des conseils et faire instruire les dossiers de demande d'aide publique à l'innovation, est bonne ; elle a déjà été partiellement réalisée ici et là. L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), dont le statut et les missions seront modifiés, servira de structure d'accueil.

Il faut, dit-on, que l'importance de l'innovation soit comprise par les responsables des P.M.I. ; les services de M. Giraud ont rédigé une brochure intitulée « Premiers éléments pour un programme national d'innovation », qui fait un survol des principales pistes techniques actuelles (l'introduction de la microélectronique, les nouvelles matières plastiques les colles, les matériaux nouveaux, la conception assistée par ordinateur, etc.) : un tel message peut-il atteindre un public de responsables plus important que celui des revues techniques, le plus souvent très bien faites, et qui n'ont pas attendu le ministère de l'industrie pour parler des secteurs « en mouvement » ? Les experts de la future mission à l'innovation auront-ils une audience plus large ?

En fait, les décisions les plus importantes restent à prendre ; elles sont annoncées pour avril. Jusqu'où iront la simplification et la déconcentration des procédures d'aide au développement et au prédéveloppement ? Et, surtout, arrivera-t-on à prendre des dispositions fiscales qui seraient de véritables incitations à l'innovation et qui dépasseraient la seule compétence de M. Giraud ? On peut se demander si, en fait, de telles mesures ne sont pas les seules à pouvoir impressionner des chefs d'entreprise souvent obnubilés — qui ne les comprendrait ? — par les problèmes du court terme. Rendez-vous en avril ?

XAVIER WEEGER.

UNE MISSION VA ÉTUDIER L'IMPACT DES AIDES A LA RECHERCHE SUR TROIS GROUPES INDUSTRIELS

Une mission d'évaluation composée de fonctionnaires va examiner l'utilisation, par les trois principaux groupes industriels bénéficiaires, des aides publiques au développement technologique. Cette décision du conseil des ministres (nos dernières éditions du 18 janvier ; voir page 10 le communiqué officiel), indique-t-on au secrétariat d'Etat à la *recherche*, a été *prise* en plein accord avec les responsables des groupes concernés (Thomson, C.G.E. et Rhône-Poulenc) ; il s'agir de déterminer quel impact les importantes aides publiques — civiles ou militaires — à la recherche que reçoivent chaque année ces groupes (1) ont sur leur propre politique de recherche, ainsi que sur leur activité industrielle.

D'autre part, après l'Institut national de la recherche agronomique, quatre nouveaux centres de recherche du secteur public ou assimilé vont être soumis à un *audit* : le Centre national d'études des télécommunications, l'Institut de recherche sur les transports, le Centre technique des industries mécaniques et le laboratoire de recherche de Gaz de France.

(1) En 1978, au seul titre des crédits de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (fonds de la recherche et aide au développement), ces groupes ont reçu environ 80 millions de francs.

LA RECHERCHE SUR LES CIRCUITS INTÉGRÉS

Un accord de coopération a été signé par le C.N.R.S. et le C.E.A.

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ont signé, à la fin de 1978, un accord de coopération pour la recherche sur les circuits intégrés. Aux termes de cet accord, une vingtaine d'équipes du C.N.R.S. ou de ses laboratoires associés *harmoniseront* leur travail et leurs moyens matériels avec ceux du laboratoire de micro-électronique du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI), à Grenoble.

Le LETI, dont les moyens en recherche de base sont limités, devrait ainsi pouvoir s'appuyer sur une recherche fondamentale de qualité dans le développement de ses travaux sur les circuits intégrés, notamment pour les circuits à *« très haute intégration »* (très miniaturisés).

Le Monde DES LIVRES

Christiane Rochefort au meilleur de sa forme

● ***Du bon usage du magnétophone.***

ON ne s'attendait pas à la voir figurer dans une collection si typique de l'édition d'aujourd'hui *comme* celle de Claude Glayman, parmi les *« grands auteurs »*. Non pas qu'elle n'en soit digne. Mais se laisser manipuler par un interviewer, copiner avec une machine lui ressemble si peu ! Or elle a accepté l'expérience. Intelligemment. Par curiosité. Pour voir où elle mène. « *Moi qui écris tout naturellement en langage parlé...* » Ouais ! Après 256 questions posées par Maurice Chavardès, quarante heures d'entretien, vingt bandes déchiffrées, ce qu'elle a recueilli n'était ni écrit ni parlé. Alors elle a fait tout sauter : la règle du jeu et le partenaire. Et cela donne un livre délicieux, gai, insolite, profond, poétique, une de ses meilleures performances.

Pourquoi cette réussite ? D'abord elle a réfléchi à ce qu'elle faisait. C'est rare. Les hommes, par exemple, on leur tend un micro, ils parlent, ils s'écoutent. Tous sont horrifiés de leur première bouillie. Ils se récrivent, ils ne bousculent rien, ils jouent le jeu. Elle, elle le sabote et va beaucoup plus loin. Il n'y a qu'à *comparer* avec le sien le livre qui est *sorti des entretiens* de Jean Dutourd avec Jacques Paugam chez *le* même éditeur, *Les choses sont comme elles sont*. C'est une conversation de bonne compagnie et qui commence par le commencement. « *Mon père était dentiste, il avait épousé ma mère à vingt-cinq ans. Il s'était établi à Brioude, c'est là que j'ai passé mes premières années...* »

Ne cherchez pas de telles révélations chez Christiane Rochefort. C'est par ironie que le livre s'appelle *Ma vie revue et corrigée par l'auteur*. Les renseignements primordiaux manquent, et *surtout l'ordre* et la chronologie. Cette absence suppose une expérience et une *philosophie* de l'être, de l'existence, de la communication, de la littérature dans sa différence avec le document.

Ce qu'on trouve justement dans cette œuvre en patchwork, où s'intercalent entre des pages d'explications désopilantes ou pathétiques, *proverbes, devinettes, historiettes, recettes* de cuisine, dessins saugrenus, pages de « pub » pour rigoler, haïkus pour protester, kyrielle de *jeux* de mots, litanies de souvenirs en miettes, empruntées explicitement au *Je me souviens* de Georges Perec... « *Je me souviens que la Gaule était couverte de forêts... Je me souviens quand la Méditerranée n'était pas un club... Je me souviens de tous les pianos devant lesquels j'allais m'asseoir subrepticement quand on m'emmenait en visite chez les tantes. Et que, à la suite de ça, on a décidé que j'apprendrais le violon...* »

Christiane Rochefort joue à cache-cache avec ses inventions. Celles-ci ont l'air de la masquer. Toutes la dévoilent au plus profond d'elle-même : ses goûts, ses dégoûts, ses rages, ses rêves, sa nostalgie, son appétit, sa tendresse, sa détresse, son rire. Vivante Rochefort, souple et tendue, toujours à fuir et à bondir, les pieds dans le plat, en plein dans le mille ! Après un chapelet de clowneries, une phrase, soudain, rend le son du cristal. On est au cœur du cœur :

« *Les amis, il faut les voir un par un avec l'éternité devant soi à chaque fois sinon rien ne passera.*

» *Si, quand j'ouvre les yeux, je ne vois pas du vert, un minimum, mais du vert, je meurs.*

» *La religion du travail est une intox.*

» *Dans ce pays, on ne parle pas aux gens, on s'en protège.*

» *Les seuls bruits qu'on entend c'est des tragédies forcément, la nuit.*

» *Quand je suis sur un livre, je ne peux faire rien d'autre. Il faut que j'y plonge corps et biens sinon je ne toucherai pas le fond et c'est au fond que sont les livres, chez les poissons aveugles.* »



★ *Dessin de Bérénice* CLEEVE.

Ce qui est extraordinaire chez elle, c'est la manière directe de dire les choses par la bande. Est-ce les *mots* qu'elle *emploie*, simples pourtant, *ses tournures*, sa ponctuation ? A force de supprimer les ronds de jambe, les transitions, tout délayage — mais non toute digression — et jusqu'à l'ordonnance même du discours, sa voix prend une force singulière. Sans acidité, elle décape. *Sans dureté*, elle fend l'apparence et on voit le *fond*.

Sur son œuvre, ce livre *décousu*, je-m'en-foutiste et sensible apporte d'utiles précisions. Comment elle écrit d'abord : comme un poète « dans l'enchaînement des mots », sans se préoccuper de traiter un problème. On l'a trop lue en moraliste. « *Mon rêve littéraire, c'est la dérive totale, c'est là qu'on est vraiment branché.* » Il arrive pourtant que cette dérive l'amène au seuil d'un réel dépouillé, sanglant, qu'elle fait mieux voir que personne. Et elle trouve là sa vraie grandeur : *les Petits Enfants du siècle, les Stances à Sophie*... Je sais bien qu'elle n'est pas d'accord là-dessus et qu'elle préfère *Archaos*, où elle s'est octroyé la liberté de déambuler dans l'Age d'or : *comme cela*, plus de combat à mener. « *Je pouvais écrire* », dit-elle. Je préfère la voir dans sa lutte contre toutes les oppressions, politiques ou métaphysiques : celle du fisc, du médecin, de l'architecte, de la famille, du capitalisme, des éditeurs, de toute organisation.

Telle que je la retrouve dans cet ouvrage de commande *tant* et si bien retravaillé : proche d'elle-même et proche de la vie, qu'elle juge horrible de la naissance à la mort, mais qu'elle est toujours prête à aimer, à améliorer. Et de ces entretiens qui n'en sont plus, où la parole écrite devient si dense, je ferais volontiers un livre *de chevet*.

JACQUELINE PIATIER.

★ MA VIE REVUE ET CORRIGEE PAR L'AUTEUR, de Christiane Rochefort. Stock, 364 p., 48 F.

La lente dérive d'une femme

● ***Le dernier roman inédit en France de Jean Rhys.***

IL y a presque dix ans, nous découvrions en France Jean Rhys. C'était à la fin de l'année 1969, avec *Bonjour minuit*, publié dans la collection *« Lettres nouvelles »*, dirigée par Maurice Nadeau. *C'est donc* presque une date anniversaire que marque la publication de son dernier roman — le deuxième par ordre chronologique — encore inédit en France : *Quai des Grands-Augustins*. Entre-temps, des livres comme *Quatuor, Voyage dans les ténèbres, la Prisonnière des Sargasses, Les tigres sont plus beaux à voir*, ont dessiné le relief d'une œuvre aussi singulière qu'émouvante et précisé le profil d'un auteur aussi secret qu'attachant. Jean Rhys a aujourd'hui de nombreux fidèles de ce côté-ci de la Manche, ou de l'autre.

Quai des Grands-Augustins, le titre français, fait allusion à l'hôtel modeste où le personnage principal, Julia Martin, trente-six ans, vient abriter ses détresses au retour de vaines journées d'existence dans le climat parisien des années 30. Il est moins explicite que le titre original anglais, *After leaving Mr. Mackenzie*, qui a le mérite de situer les choses moins géographiquement que psychologiquement : c'est, en effet, après avoir été abandonnée par son dernier amant, Mr. Mackenzie, que Julia Martin entame dans cet hôtel de la rive gauche un lent processus de désintégration intérieure qui fait la matière même du roman.

Julia Martin, c'est déjà le personnage meurtri que l'on retrouve plus dur, plus amèrement ironique dans sa désillusion, sous le nom de Sasha Jansen dans *Bonjour minuit*, roman publié neuf ans plus tard, en 1939. C'est, au reste, la sœur ou la cousine des héroïnes de Jean Rhys, femmes flétries avant l'âge par des amours malheureuses, l'aliénation de la solitude et le froid de la vie.

Après avoir quitté l'Angleterre une dizaine d'années plus tôt, Julia Martin se retrouve seule ; divorcée, elle a aussi perdu un enfant. Il lui faut survivre. Des hommes de rencontre l'aident de quelques *billets au terme* d'un jeu amoureux dont ils se lassent assez vite auprès d'une femme qui ne sait pas assez feindre et a trop besoin d'être rassurée. Tel ce Mr Mackenzie que son ex-maîtresse ira souffleter de son gant dans un restaurant pour le remercier d'un chèque « définitif ».

PIERRE KYRIA.

(Lire la suite page 18.)

Les interrogations de Pierre Emmanuel

● ***A travers cent soixante poèmes d'orfèvre.***

ON peut distinguer, dans l'œuvre poétique très abondante de Pierre Emmanuel, trois courants principaux. Il est surtout admiré pour ses fresques épiques, où le verbe se met au service tantôt de la foi, tantôt du siècle qu'il s'agit de louer ou d'accuser. De *Tombeau d'Orphée* à *Sophia*, en passant par *Babel* et *Sodome*, c'est le même discours enflammé, qui laisse peu de place au mystère. Comme par antithèse, Pierre Emmanuel sait aussi être, de façon plus discrète en quelque sorte, au sein de son épopée hugolienne, l'auteur des *Chansons des rues et des bois*, pour, précisément, citer un titre de Victor Hugo. Ainsi, dans les *Cantos* et les *Chansons du dé à coudre*, il se fait élégiaque, oublie ses colères et traduit de la vie intime comme de la vie publique un aspect plus riant, sans qu'il soit mineur.

Peut-être n'a-t-on pas attaché assez d'importance à une veine plus secrète de sa poésie : celle où, dans un langage étonnamment concis, Pierre Emmanuel exprime ses incertitudes, son combat avec lui-même, son besoin aussi de ne pas céder trop vite à la lumière déjà faite, mais où il évolue devant la lumière à faire. Ce lyrisme-là, comme extorqué à la conscience et encore plongé dans l'inconscient, il le pratique en amoureux de chaque syllabe, un peu en héritier de Baudelaire et de Hölderlin.

Jadis, *Visage nuage*, entre autres, nous donnait de son introspection une vue presque monastique. Aujourd'hui, *Una ou la mort la vie*, renouvelle, en la modernisant, la même expérience.

Cent soixante douzaines, en alexandrins ou décasyllabes libres, certains assonancés, jouent la gamme entière de l'interrogation sur tout ce qui forme l'homme actuel. Celui-ci y apparaît dans sa superbe et horrible complexité. Il est le siège de mille assauts. Pourquoi vivre et pourquoi mourir ? Où l'être est-il saisi par le non-être ? De la plénitude au néant, le chemin est toujours à reprendre. Il faut s'en tenir à son moi, de peur que l'univers ne le détruise. Il faut, en revanche, tutoyer l'univers, comme pour l'exorciser, en jetant sur les énigmes, la chape du verbe. L'amour sauve-t-il de l'esprit, trop puissant ? Du réalisme à l'idéal où est le passage ?

Ce catéchisme laïc en poèmes qui se complètent, Pierre Emmanuel y met une générosité et une richesse peu communes. L'intelligence de l'approximation y est sans cesse compensée par l'instinct de l'indicible : c'est comme si le poème savait où il doit aller, mais se refusait ce choix trop étroit car d'autres possibilités lui sont perpétuellement offertes. La nécessité de l'énigme nourrit une certitude aux appétits immenses. On a envie de parler d'un olympisme prométhéen. Il est rare qu'un géant se veuille à ce point orfèvre.

ALAIN BOSQUET.

★ UNA OU LA MORT, LA VIE, de Pierre Emmanuel. Le Seuil, 172 pages, 42 F.

Extraits

L'identité c'est l'amante voilée
Dont les regards donnent leur nuit à lire
Il en oublie tant est vaste le noir
Ce corps qui rend ses voiles si fluides
Il suffirait pourtant de s'y baigner
N'ayant souci des lointaines étoiles
Pour y flotter nu dans la voie lactée
Tout immédiat sans rien sentir de sa présence
Qu'un frisson d'eau indiscernable de sa peau
Suffirait-il ? Car dans les yeux qui le contemplent
Un astre inexistant peut-être il ne sait où
Brille, s'éteint. C'est lui qui fait signe à lui-même.

....

Dire je t'aime est dire je te mange
Et ne veux rien qu'être mangé de toi
Rien qui distraie ne doit subsister entre
Deux affamés qui savent qu'être ensemble
Est bien leur faim boulimique de soi
Plus ils la rassasient plus ils l'attisent
Mais quand leurs yeux seraient d'une seule eau
Quand leurs deux corps en un se pétriraient l'un l'autre
Pour former la première argile où s'imprima
La main qui la créa homme et femme à la fois
C'est d'avant l'être que leur chair veut se repaître
Ne pouvant supporter le néant avant soi.

« La Littérature fantastique », de J.-B. Baronian
« Histoire du ciel », de Jean Cayrol

Une disponibilité absolue

EN France, on comprend mieux qu'on ne sent. La faute à Descartes ? Le *Cogito* a bon dos. On dirait plutôt qu'il nous manque une case, quelque chose comme le chromosome de l'invérifiable.

Témoin, notre rapport avec la littérature fantastique. Sa définition jamais trouvée pourrait être : ce qui échappe aux Français. Après Mistler, Caillois et Schneider, Jean-Baptiste Baronian nous représente utilement la véritable tare *nationale* qu'est notre allergie au *merveilleux*.

Son *Panorama* montre que *nous ne manquons pas d'écrivains* fascinés par l'inexplicable. Dès le siècle des Lumières, *nous avons eu nos visiteurs de l'ombre, à commencer par* Sade *explorant cette nuit des nuits : le règne intégral du désir. Mais on les a refoulés au second rayon.* Eux-mêmes *ont paru s'excuser de leur audace, en ne pratiquant le mystère qu'occasionnellement, en l'intellectualisant, en s'abritant derrière l'exemple de l'étranger. C'est Balzac s'obligeant à* signer *l'Héritière de Birague* d'une anagramme d'Honoré vaguement *britannique*, R'Honne.

BARONIAN prouve que, sans ces timidités, nous aurions pu briller dans le genre, à l'égal des Allemands et des Anglo-Saxons. A force de citer Nodier, Pétrus Borel, Soulié et les « petits romantiques », on oublie que Flaubert a débuté dans le conte noir — *la Danse des morts. La Peau de chagrin, la Recherche de l'absolu* et *le Chef-d'œuvre inconnu* appartiennent *de plein* droit au fantastique, de *même que certaines œuvres* de Gautier, de Mérimée : *le Théâtre de Clara Gazul*, et, bien sûr, presque *tout* Nerval.

Après la révolution d'Edgar Poe, *qui place non plus* un homme *sensé dans un milieu bizarre*, mais un individu *inquiétant dans un monde normal*, Baronian met très haut, à juste titre, Villiers de l'Isle-Adam, sans omettre Maupassant, Péladan, Barbey d'Aurevilly, Bloy, Huysmans, Rosny et Gaston Leroux.

COMME dans toutes *les histoires qui se veulent reliées* à l'actualité, *les classements deviennent plus discutables à mesure qu'ils visent le présent immédiat.* Si Raymond Roussel, Supervielle, Aymé, *Mandiargues, Gracq*, Brion, Schneider *et* Tournier *se trouvent à leur place*, on souscrit moins volontiers à l'éloge ardent d'un Gripari, dès lors que, parmi ses contemporains, sont ignorés d'indéniables auteurs fantastiques comme Demélier, Faraggi, Gay-Lussac, Claude Ollier ou Pividal.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'actuel regain d'intérêt pour les diverses formes de merveilleux explique ces oublis, et rend optimiste. Ces dernières années, un bon nombre de débutants se sont abandonnés aux délices troubles de l'irrationnel. C'est le cas de Nicole Avril, Jeanne Champion, Pierrette Fleutiaux, Chateau-*reynaud*, Christian Charrière.

PARMI leurs aînés, Jean Cayrol occupe une situation à part, de converti. Tout en continuant de donner des fictions sans dérive irrationnelle comme à ses débuts — *Kakemono Hotel* (1974), *les Enfants pillards* (1978) — l'auteur de *Je vivrai l'amour des autres* (1944-1947) mène depuis une *dizaine d'années une sorte d'inventaire onirique des éléments* naturels. Après les histoires *d'une prairie* (1969), *d'un désert* (1972), de *la mer* (1973) et de *la forêt* (1975) voici *Histoire du ciel*. Comme les précédents, le livre mêle sans lien logique tout ce que le mot de « ciel » peut charrier de sensations, de savoir, de rêves singuliers ou de mythes collectifs.

Seul fil conducteur : Julien, un ancien « as » de l'aviation que la soixantaine cloue au sol, quelque part dans la Gironde chère à l'auteur. Fil précaire, car l'homme, tout à son envie de rendre le ciel à sa pureté d'avant les vols et les viols cosmonautiques, *ne cesse d'échapper* aux vieilles conventions *de l'espace et du temps. Il arrive même que le narrateur s'amuse à récrire, en marge de ses songes, la Genèse ou l'Apocalypse*. De la météo à *la Bible, des couleurs du couchant* aux prophéties de Çiva : telles sont les tribulations aéro-métaphysiques que l'ambiguïté du mot « ciel » dicte à un Cayrol plus joueur que jamais.

LE jeu est ici la *politesse d'un souci très sérieux : montrer que le firmament contient plus de choses, comme il est dit dans Hamlet, que ne peuvent en enseigner* les philosophies. A condition qu'au lieu de lui imposer nos violences cartésiennes nous le laissions inspirer librement nos divagations.

Le ciel physique et le religieux prennent valeur d'indices, et non plus de prisons. Ils appellent une écoute tendrement ébahie, et non plus la rage ancienne de conclure. Le mieux que puisse *espérer* l'écrivain, selon Cayrol : laisser pousser l'herbe entre les lignes, se livrer aux frasques insolites de la *mémoire, comparer*, pour le *plaisir*, l'humanité à un *récit secret*, et la *banquise, vue du ciel, à une lettre déchirée... Selon l'expression de Marcel* Brion, l'auteur *fantastique doit* se mettre en état de « *disponibilité absolue* » ; avec *l'espoir* que le public subisse ce *que* Jean Mistler, à propos de Hoffmann, appelle la « *contagion* ».

Pour prix de sa docilité, le lecteur ne se voit pas seulement restitué dans son droit au rêve, mais libéré de l'illusion majeure qu'est le réel en littérature. Lorsqu'on vient de lire un auteur dit « merveilleux », la célèbre phrase « *la marquise sortit à 5 heures* » devient enfin ce qu'elle a toujours été : le comble de l'improbable, une pure chimère.

★ PANORAMA DE LA LITTERATURE FANTASTIQUE DE LANGUE FRANÇAISE, de Jean-Baptiste Baronian, Stock, 334 p., 60 F.

★ HISTOIRE DU CIEL, de Jean Cayrol, Seuil, 220 p., 40 F.

la vie littéraire

Lapins et libertés

La liberté, si on ne sait pas ce que c'est, on n'en a pas besoin... Voilà un sujet grave qu'il vaut mieux aborder dès la plus tendre enfance et que nous content deux Suisses, Jorg Muller et Jorg Steiner, dans *l'Ile aux lapins*, une fable sans morale et sans mots inutiles admirablement illustrée. (Ed. Duculot, 34 F).

Cette « fabrique à lapins » est un lieu idéal : bien propre, fonctionnel, protégé par des fils de fer même pas barbelés, avec des tapis roulants qui ne s'arrêtent jamais et qui fournissent en permanence une nourriture vitaminée et insipide à des lapins assis dans leur cage qui mastiquent machinalement. Quand ils sont bien gros, des camions les emportent nul ne sait où... Arrive un matin un petit brun très jeune qui a des nostalgies : le souvenir de la saveur de la carotte et du trèfle, du sol tendre où l'on creuse soi-même son terrier, de la lune et du soleil. Par une gaine d'aération, il s'évade, entraînant avec lui un vieux gros gris qui n'a plus de souvenirs et qui ne peut plus supporter la nature. « *Je veux rentrer à la maison*, dit-il ; *il n'y a pas plus bel endroit au monde.* » Et le gros vieux gris retourne dans sa cage reprendre sa vie de lapin logé-nourri-blanchi, attendant le jour où les hommes viendront l'emporter dans une caisse.

Jorg Muller, qui avait déjà publié *la Ronde annuelle des marteaux piqueurs* (Ecole des loisirs), puis *la Pelle mécanique* (Ed. Sauerlaender), s'était déjà affirmé comme un grand dessinateur et un adversaire résolu des hangars, des bunkers, des silos et des batteries à pondre. Son *Ile aux lapins* est le plus bel album qu'on puisse voir. Il n'y a aucune raison qu'il soit réservé aux enfants ! — N. Z.

Alfred Eibel et l'art de voyager

« *Il vaut mieux voir une seule fois qu'écouter cent fois* », dit le proverbe coréen cité en exergue par Claude Schmitt dans son livre *l'Asie du Sud-Est via Bangkok*, récit d'un voyage récent en Thaïlande, en Birmanie, au Laos et en Malaisie. L'éditeur est Alfred Eibel, à Lausanne Diffusé en France par Ophrys (10, rue de Nesle, 75006 Paris), ce Suisse discret a constitué un fonds d'auteurs chinois — de Luxun à Haoran — bien connu des spécialistes. Il veut aussi publier des récits révélant un art de voyager. *Ce qu'il attend d'un auteur*, c'est le désir d'établir un contact authentique avec les populations du pays visité, sans idées préconçues.

Claude Schmitt, dans son récit, s'est manifestement inspiré de l'éclectisme d'Alfred Eibel, dont il est le secrétaire. Le catalogue de l'éditeur va des écrits politiques du président nord-coréen Kim Il Sung à un essai du Suisse Maurice Chappaz, dont les *Pages choisies* — qu'elles concernent le Valais ou la Laponie — sont aussi une invitation au voyage, *par* un francophone auquel Etiemble et François Nourissier reconnaissent « *la classe internationale* ». — J. G.

Minou Drouet fait école

« *Tous les enfants ont du génie, sauf Minou Drouet* », disait Jean Cocteau. Hélas, il faut allonger considérablement la liste des exceptions après la parution d'un recueil de poèmes d'enfants intitulé *Comme je te le dis !* (Casterman).

Dans une orthographe impeccable, avec *des agencements typographiques mallarméens* et des préciosités verbales de vieux parnassiens, quelque deux cents enfants de quatre à douze ans cabotinent sur tous les thèmes homologués par les anthologies poétiques. L'un recourt à la *rhétorique* nécrologique la plus éprouvée pour affirmer que Raymond Queneau n'est pas mort, puisque « *les poètes ne meurent jamais, ils renaissent dans chaque poème...* », l'autre transcrit le langage parlé avec une virtuosité phonétique célinienne, un autre encore se *lamente avec des accents de septuagénaire* sur les feuilles qui tombent dans le rêve de son enfance... On voudrait croire que les *neuf enseignants*, tous *adeptes de la pédagogie* Freinet, qui ont sélectionné et préfacé ces poèmes ont, d'une manière ou d'une autre, tenu la main des enfants. Mais ils s'en défendent catégoriquement : « *Nous nous sommes interdit d'apporter à ces textes aucune retouche, même de détail.* » Ils présentent même leur recueil comme une riposte contre « *les discours tout construits et les terrorismes doctrinaires* ». *Décidément*, l'Année de l'enfant commence bien mal...

M. T.

vient de paraître

Littérature

MICHEL RACHLINE : *la Métropole du froid.* — S'inspirant de la formule d'Hippocrate, M. Rachline se livre à une réflexion sur le cerveau humain et la « banquise des sentiments ». Une pause dans l'œuvre de l'auteur du *Bonheur nazi.* (La table ronde, 223 p., 42 F.)

Récit

GLENMOR : *le Septième Mort.* — Par le barde breton, la dernière étape d'un voyage vers la lumière, une autre quête du Graal. (Ed. libres Hallier, 212 p., 39 F.)

Poésie

CHRISTIAN PRIGENT : *Œuf-glotte.* — Une suite violente et lyrique de Powder - Powder. (Christian Bourgois, 160 p., 50 F.)

DOMINIQUE GRANDMONT : *Immeubles.* — Un nouveau recueil de l'auteur de *Pages blanches*, suivi de *Encore.* (Seghers, 128 p., 25 F.)

GUY DENIS : *Hubert Juin.* — Hubert Juin, romancier et critique, révélé à travers son œuvre poétique. (Seghers, 190 p., 19,50 F.)

Lettres étrangères

ANTHONY BURGESS : *Rome sous la pluie.* — Un roman drôle de l'auteur d'*Orange mécanique.* Les désarrois d'un veuf dans la capitale italienne. Traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. (Seghers, 239 p., 38 F.)

DJUNA BARNES : *le Bois de la nuit.* — L'œuvre la plus célèbre aux Etats-Unis d'un écrivain à découvrir ici. Préface de T. S. Eliot. Traduit de l'anglais par Pierre Leyris. (Le Seuil, 188 p., 39 F.)

MARIO PUZO : *C'est idiot de mourir.* — Quand l'auteur du *Parrain* décrit le monde frelaté d'Hollywood et l'univers frénétique de Las-Vegas. Traduit de l'anglais par Jean Rosenthal. (Laffont, collection « Best-sellers », 456 p., 58 F.)

RYU MURAKAMI : *Bleu presque transparent.* — Cet étudiant japonais de vingt-quatre ans a obtenu pour ce roman très intense sur la drogue et l'érotisme le Goncourt nippon. Traduit par Guy Morel et Georges Belmont. (Laffont, 192 p., 39 F.)

PIA PAOLI : *l'Afrique des grands lacs.* — Une anthologie de la littérature africaine de langue anglaise. (Seghers, 356 p., 52 F.)

Critique littéraire

LUCETTE FINAS : *le Bruit d'iris.* — Un recueil d'essais sur des textes de Sade, Nerval, Villiers, Mallarmé, Claudel, Bataille, Sarraute, Derrida, Cixous, Deguy. Préface de Roland Barthes. (Flammarion, 325 p., 65 F.)

ANTOINE COMPAGNON : *la Seconde Main ou le travail de la citation.* — Le travail de la citation, la reprise ou « la seconde main », et les suivants analysés par un collaborateur de *Tel quel.* (Le Seuil, 414 p., 75 F.)

Documents

GONTRAN DE JUNIAC : *le Dernier Roi des rois.* — L'Ethiopie d'Haïlé Sélassié peinte par un témoin, ancien ambassadeur à Addis-Abeba. (Plon, 416 p., 80 F.)

COLONEL GEORGES (Robert Noireau) : *le Temps des partisans.* — Celui qui commanda les F.F.I. du Lot retrace l'aventure exceptionnelle de son maquis. Préface de Pierre Clostermann. (Flammarion, 370 p., 68 F.)

GEORGES COUFFIGNAL : *les Syndicats italiens et la politique.* — Les méthodes de lutte, les structures et la stratégie des syndicats italiens depuis 1945. Préface de Bruno Trentin. (Presses universitaires de Grenoble, 303 p. B.P. 47, 38040 Grenoble.)

ROBERT YUNGK : *l'Etat atomique.* — Les démocraties malades de l'atome ou les retombées politiques du développement nucléaire. Traduit de l'allemand par Frank Straschitz. (Robert Laffont, 270 p., 40 F.)

ROBERT SOLE : *le Défi terroriste.* — Sous-titré *Leçons italiennes à l'usage de l'Europe*, l'ouvrage de notre correspondant à Rome se veut une enquête sur les terroristes, et une réflexion sur la violence et la liberté. (Le Seuil, 281 p., 45 F.)

Théâtre

ALFRED SIMON : *le Théâtre à bout de souffle ?* — Une série de banderilles contre un certain théâtre par le critique dramatique de la revue *Esprit.* (Le Seuil, 125 p., 50 F.)

Essais

YVON BOURDET : *l'Espace de l'autogestion.* — Origine, espace et modalités de l'autogestion. (Ed. Galilée, 95 p., 22 F.)

Féminisme

EVELYNE LE GARREC : *Un lit à soi.* — Itinéraires de femmes, après la rupture du couple, retracés par une journaliste féministe. (Le Seuil, 252 p., 45 F.)

Témoignage

BERNARD AUFFRAY : *Sur mon chemin, j'ai rencontré...* — Le témoignage de l'ancien directeur de l'Office national d'immigration, sur la presse d'avant-guerre, sur la captivité, les vicissitudes politiques et sur les hommes. Préface de Jacques Fauvet. (Klincksieck, 210 p., 70 F.)

Histoire

ALEXANDRIAN : *le Socialisme romantique.* — Vie et modernité de Saint-Simon, Cabet, Fourier, Considérant... (Seuil, 460 p., 60 F.)

GUY MARTINIERE : *les Amériques Latines, une histoire économique.* — Une analyse des crises sociales, économiques et politiques des « jeunes nations » par un professeur à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine à Paris III. (Presses universitaires de Grenoble, 362 p., B.P. 40, 38040 Grenoble Cedex.)

Journaux et mémoires

ROBERT CHALLE : *Journal d'un voyage aux Indes* (1690-1691). — Edition intégrale, établie et annotée par Frédéric Deloffre et Melahat Menemencioglu, d'un « reportage » du XVII[e] siècle dû au romancier des *Illustres Françaises.* (Mercure de France, 654 p., 120 F.)

Sociologie

GERARD LECLERC : *l'Observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales.* — Indigènes d'Afrique, ouvriers américains, paysans d'ancien régime, marginaux de la société industrielle sous l'œil du sociologue. (Seuil, 363 p., 59 F.)

Société

PIERRE CHAUNU : *le Sursis.* — Un historien des mentalités face à la crise des sociétés. (Robert Laffont, 336 p., 54 F.)

Ethnologie

JACK GOODY : *la Raison graphique, la domestication de la pensée sauvage.* — Un anthropologue britannique s'interroge sur les rapports entre écriture et structure de la pensée. (Editions de Minuit, 276 p., 48 F.)

en bref

● **L'UNION DES ARTISTES ET ECRIVAINS, récemment créée à Paris, vient de compléter son comité directeur. Il est désormais composé de Christiane Baroche, Françoise Parturier, Suzanne Prou, Ludmila Tcherina, Arrabal, Luc Bérimont, Denis Clair, Jacques Ellul, Jean-Pierre Faye, Glenmor, Claude Michelet, Lionel Ray, Jean-Claude Renard, Jules Roy, Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, Pierre Schaeffer, Pierre Seghers, Etienne Wolff, de l'Académie française et de l'Académie des sciences, c'est-à-dire de personnalités de toutes tendances et de toutes disciplines. L'U.A. . veut, ainsi, constituer une large structure de dialogue, de réflexion et d'action pour tous les créateurs de l'esprit, professionnels et amateurs. (On peut écrire à sa Délégation générale, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine, en joignant une enveloppe timbrée et libellée. L'U.A.E. suscite des délégations dans toute la France.)**

● **LES AMIS DE GEORGES DUMEZIL, désireux de participer à la souscription ouverte pour lui offrir l'épée qui lui sera remise à l'occasion de sa réception à l'Académie française, sont priés de s'adresser aux éditions Gallimard, 5, r. Sébastien-Bottin, 75007 Paris. Les versements peuvent être fait par chèques bancaires à l'ordre des éditions Gallimard avec l'indication de leur affectation.**

● **« LES CAHIERS BOURBONNAIS ET DU CENTRE » présentent dans leur numéro 89 (premier trimestre 1979) une intéressante étude de Georges Place sur Valery Larbaud et Paul Morand : « Deux cas de normalisme littéraire » (Boîte postale 62, 03005 Moulins Cedex).**

● **LES SOUVENIRS DE GABRIEL VOISIN, parus en 1960, font l'objet d'une réédition à la Table ronde (« Mes 10 000 cerfs-volants », 292 p., 52 F). Ces souvenirs d'un pionnier de l'aviation sont fort peu conformes aux stéréotypes du genre. Bourré d'anecdotes sur la Belle Epoque, féroce même lorsqu'il s'agit de sa vie privée, rabelaisien parfois, Gabriel Voisin ne ménage rien ni personne, avec une truculence d'ogre paillard.**

● **GABRIEL AUDISIO, mort il y a un an, fut, a-t-on dit, à l'origine de l'école algérienne, qui rassembla Albert Camus, Mohammed Dib, Emmanuel Roblès, Jules Roy, etc. Ses amis de « Sud » (11, rue Peyssonnel, 13003 Marseille) évoquent le poète, « fils du soleil », dans un pertinent livret intitulé « Pages choisies de Gabriel Audisio » (collection « Sud », 50 p., 20 F). Des extraits de son œuvre illustrant le talent du poète suivant des présentations de Robert Maumet, de Marc Faigre et de Pierre Dimech.**

en poche

Le jeu périlleux du funambule

« J'ECRIRAI *sans précautions* », nous prévient Jean Genet dans les premières pages de *Pompes funèbres*. Car il s'agit d'un *livre* « écrit en hommage » à l'amour, à la mort, *celle de Jean Decarnin, un gosse de vingt ans, amant de* Genet, tué par la balle d'un milicien en août 1944.

Livre écrit par amour fou, pour l'oubli et le silence profond du souvenir insoutenable : « *Je souffrais tellement de la mort de Jean que j'étais décidé à employer n'importe quel moyen pour me débarrasser de son souvenir.* » Genet portera alors cet amour sur le tueur, le bourreau et l'âme méchante d'Erik, le jeune hitlérien. Ils sont éclairés par l'amour « *non pour eux,* précise Genet, *mais pour Jean afin qu'ils réfléchissent cet amour* ».

L'ambiguïté est là : elle dérange, elle affole. C'est le jeu grave et périlleux du funambule qui trébuche sans tomber. L'écriture, c'est pouvoir « *aller jusqu'au bout* » non seulement avec les mots, mais aussi avec la douleur, avec le mal qui ronge le corps, avec le geste qui préfigure la mort. « *La corne acérée du taureau* » (Leiris) déchire l'œuvre. Les mots, les images, les silences, toute la poésie de ce « faux roman » (Sartre) sont là pour le sacrifice solaire, celui qui donnera la délivrance. Il s'agit de vider une mémoire qui ne supporte pas l'infirmité d'un amour interrompu. Les valeurs sacrées de l'époque sont mises à sac et le guerrier est confondu avec le voleur.

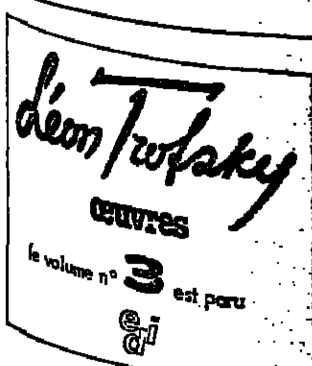
Reste l'ambiguïté suprême qui poursuit les actes jusqu'à leur achèvement, qui tisse des relations « scandaleuses » entre les corps impurs qui rôdent autour d'un absent, Jean.

Tel est le *livre de la souffrance* : *le deuil n'a pas réussi* à ensevelir le souvenir. Il a déposé le corps brûlant de Jean entre toutes les mains qui touchent ce livre.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **POMPES FUNEBRES, de Jean Genet, « L'imaginaire », Gallimard, 303 pages, 20 F.**

● PARMI LES REEDITIONS : *le Carrefour des trois couteaux*, roman d'aventures de Pierre Mac Orlan (Bibliothèque Marabout) ; *l'Ellipse*, dernier ouvrage de Pierre Kropotkine, théoricien de l'anarchie (Stock Plus).



histoire

Rouletabille et les soviets

● *Gaston Leroux reporter de la révolution de 1905.*

LOIN des énigmes de la chambre jaune, du troublant parfum des dames en noir, et des facéties du bagnard Chéri-Bibi, Gilles Costaz nous présente un Gaston Leroux méconnu ; le Gaston Leroux *journaliste* (son premier *métier*, qu'il *abandonnera en 1907*, dès qu'il pourra vivre de ses romans), envoyé spécial du *Matin* dans la Russie de 1905, griffonnant au jour le jour, pour un public médusé et sans doute quelque peu inquiet (dame, le fameux emprunt russe !), un tableau apocalyptique de l'autocratie tsariste aux prises avec la révolution. Sou sle titre *l'Agonie de la Russie blanche*, les éditions Des autres publient l'ensemble de ces reportages effectués d'avril 1905 à mars 1906.

Leroux atterrit à Saint-Pétersbourg en avril, trois mois après la tuerie du Palais d'Hiver. *Dans* les cercles bourgeois *et aristocratiques, on a déjà oublié le «scandale»* du « dimanche rouge », comme si la neige avait tout étouffé, tout effacé. Les régiments de cosaques campent dans les usines. Rien à signaler ou presque. La ville accueille avec une placidité désespérante, quelquefois avec humour, les nouvelles des *défaites, des gabegies et des corruptions*, qui constituent le lot quotidien de la guerre avec le Japon, très loin, à l'est de l'empire. Leroux saisit excellemment l'étrange climat de Saint-Pétersbourg, ville de bureaucrates, d'officiers d'état-major et de courtisans. Chez le coiffeur à la mode, on raconte la dernière blague *sur* la guerre : *c'est ce soldat de Mandchourie* qui *s'écrie* « Dieu soit loué ! Nous reculons toujours ! Pour les fêtes de Pâques, nous serons rentrés à la maison. » Les services funèbres célébrés à la mémoire des héros tombés pour la Sainte Russie sont autant de réunions mondaines. « *Des sourires partout* (remarque Leroux). *Prières des morts, baisers sur la bouche, odeurs d'encens.* ».

Il y a du « Rouletabille » chez ce journaliste. L'envoyé du *Matin* rôde dans les offices, dans les écuries, et dans les cuisines impériales, persuadé que les princes et leurs ministres ne peuvent avoir de secrets pour leurs cochers, leurs *domestiques. Leroux met un point d'honneur à ne jamais se laisser surprendre* par l'événement, à ne pas se laisser berner ou endormir par les lénifiants communiqués officiels, voire à guetter le « scoop ». Il est là quand Nicolas II (l'empereur qui *« est toujours sur le point de faire ce qu'il ne fait jamais »)* reçoit à Tsarskoïé-Selo, pour la première fois, une délégation de l'assemblée des *zemstvos réunie à* Moscou *(pensez donc, des révolutionnaires*, ces grands bourgeois ou ces nobles qui osent quémander la liberté de la presse, une Douma et un gouvernement représentatif !). Il est encore là quand, à la surprise générale, Nicolas II rencontre Guillaume II sur la *Baltique*, à *bord de l'Etoile polaire. Le* récit minutieux de *cette* rencontre nous vaut un morceau de bravoure : le tsar attend une heure, puis deux, la venue du Kaiser ; épuisé psychiquement il se met à table avec son entourage, afin de se requinquer. *On bâfre. Enfin un officier d'ordonnance annonce* le yacht de Guillaume II : il faut abandonner d'admirables pêches pochées « à l'impératrice », pour aller au devant du cousin et parler de l'avenir des peuples.

Le « Potemkine » vaisseau fantôme

Par contre Leroux est beaucoup plus prudent, beaucoup moins informé et moins incisif, quand il s'agit de rendre compte des mutineries des troupes, en général, et de celle du *Potemkine* en particulier (un *« vaisseau fantôme »*, écrit-il). Alors le journaliste du *Matin* emploie fréquemment le conditionnel ; on le sent mal à l'aise, comme prisonnier de ses sources, toutes officielles ou presque dans ce cas ; faute de posséder des contacts avec les *diverses tendances du mouvement révolutionnaire.*

Leroux ne cherche pas pour *autant à cacher aux lecteurs* l'état de *décomposition* avancée du régime (il évoque férocement les « gros bureaucrates... qui commandent aux événements sur un espace grand comme le Monténégro »), à dissimuler l'aveuglement ou la veulerie des cercles *dirigeants*, et *surtout* à *minimiser* la férocité de la répression (il décrit le « nettoyage des cadavres » par la troupe, l'ignominie des cosaques, les prisons si pleines que l'on doit, déjà, boucler des condamnés dans les *asiles d'aliénés*). *Mais, face au formidable* élan des insurrections ouvrières, il demeure viscéralement hostile aux grèves, aux désordres de la rue ; il refuse de se placer de l'autre côté de la barricade. En novembre 1905, il décrit les marins mutinés de Cronstadt comme des soulards pris d'un *furieux* « accès de delirium tremens », qui « *se sont rués comme* des *fauves* au pillage ».

Leroux changera tout de même *de ton, en décembre 1905, lorsqu'il admire*, presque malgré lui, la *détermination* des conseils ouvriers et le courage des insurgés de Moscou face aux canons de l'armée tsariste. Comme John Reed, Gaston Leroux accorde beaucoup d'importance aux petites choses ou aux petits faits de la vie d'une *révolution* : la grève des femmes de chambre, la révolte des jeunes filles des gymnases qui chantent la Marseillaise, les « kouliganes » ou brigands des rues qui prolifèrent, les demoiselles du corps de ballet impérial qui protestent de leur fidélité au tsar, ou ce voyageur aisé, dans un train pour Moscou, qui se signe à *chaque fois* que *le train passe devant* une usine qui fume... Sans doute, les articles de Leroux sur la « répétition générale » de 1905 ne possèdent pas la profondeur de vue des textes de Trotsky. Mais il a parfaitement saisi l'enjeu à la fois social et politique des luttes du « tiers état » et du *prolétariat russes (luttes à la fois solidaires et antagonistes)* contre le régime ; et il *témoigne* déjà d'une intuition courageuse quand il câble à son journal, le 9 février 1906, après un an de séjour en Russie : « *Et l'autocratie est morte cet hiver...* »

ANDRÉ ZYSBERG.

★ L'AGONIE DE LA RUSSIE BLANCHE, par Gaston Leroux. Préface de Gilles Costaz. Éditions Des autres, 347 *pages*, 59 *F*.

roman

Le voyage initiatique de Frédérick Tristan

● *A travers les pays, les âges et les mythologies.*

FREDERICK TRISTAN est un auteur qui se soucie fort peu des modes, et qui n'accorde *aucun intérêt* aux *théories* littéraires. Il poursuit, loin du tumulte, l'élaboration d'une œuvre étrange, fidèle aux règles du « bien écrire », au contenu suffisamment marginal *pour requérir l'attention de quelques lecteurs fidèles. Frédérick* Tristan, qui est un romantique, se préoccupe beaucoup de métaphysique. Il s'est persuadé de l'incertitude du réel ; et la conscience qu'il a de l'effondrement du *monde* moderne, de la crise de *la science* et de l'angoisse des hommes, le conduit à prêter attention à ce qui relève de l'ésotérisme. Partout, dans les livres qu'il a publiés, ou dans la série des *Cahiers de l'hermétisme* qu'il dirige chez Albin Michel, se fait perceptible sa nostalgie d'un « savoir caché ». Une telle ambition est soutenue par un talent certain, et une vocation véritable de conteur.

On le comprendra en lisant *la Geste serpentine, qui est un entrelacs de récits* menés à vive allure, avec un grand bonheur d'écriture. Le grave et le bouffon s'y mélangent. C'est l'application de cette fameuse « ironie » (et non pas humour) que Frédérick Tristan, *familier* de Jean-Paul et de Hoffmann, a prise aux romantiques allemands. On sait que l'approche du savoir ne relève pas du seul « sérieux », mais que la voie ludique est elle aussi possible, voire souhaitable. *Nietzsche a parlé du gai savoir*, et *Frédérick* Tristan ne l'oublie pas.

D'étonnantes métamorphoses

Il avait été souvent question de *la Geste serpentine* dans le précédent ouvrage de l'auteur : *Journal d'un autre* (1). On y apprenait que c'était moins un texte qu'« *une énigme sous forme d'un objet à dimensions variables selon la connaissance que l'on acquiert de cette énigme* ». Si l'on préfère, *la Geste serpentine* est un enseignement en forme de parabole, dont les fragments se trouvent aussi bien en Chine que chez les Arabes ou les Celtes. Et on lisait, dans *le Journal d'un autre*, plus avant, qu'il n'en existe pas « *d'original, à proprement parler* ». *De la Geste*, « *il n'existe que des approches, des constats relatifs d'une œuvre ultime, qui se joue des dates et se recompose différemment à travers les âges* ».

Bien entendu, *la Geste serpentine* ne figure dans aucune bibliothèque, mais il était tentant, pour l'auteur du *Journal d'un autre*, de donner corps à sa rêverie, ce qu'il fait dans le présent ouvrage.

On y suit les *aventures* d'un certain Jean Arthur Sompayrac qui, au gré de *ses* errances, de Londres à Berlin, à Prague, en Chine, apprend des bribes de la fameuse *Geste* et les transcrit à mesure. Or, *la Geste serpentine* conte les avatars du *sage* Ashraf *qui* parcourt le monde à la recherche de son disciple Hasan. Les temps, les pays, les âges, les mythologies, tout se mélange, se chevauche, s'enlace. Trois sœurs président aussi à d'étonnantes métamorphoses. Trois fées acharnées à *contrarier* la *quête* d'Ashraf, et qui sont les Parques des enchantements. Elles sont également les trois incarnations de Maya, déesse de l'Illusion.

Ashraf retrouvera Hasan, mais il *faut comprendre qu'Hasan* n'est autre qu'Ashraf lui-même, et que c'est là la leçon de *la Geste serpentine*.

Frédérick Tristan, dans ses autres ouvrages, avait montré dans *quelle suspicion* il tient ce que l'on *nomme* « l'Histoire », et le peu *de crédit qu'il accorde* à *la loi dite de* « *causalité* ». C'est sous le signe de cette méfiance *ironique* qu'il importe de placer cette fable de la plus heureuse fantaisie.

HUBERT JUIN.

★ LA GESTE SERPENTINE, de Frédérick Tristan. Ed. de la Différence, 189 pages, 39 F.

(1) *Journal d'un autre*, de Frédérick Tristan. Ed. Christian Bourgois.

roman policier

Bon appétit !

UN directeur de la police judiciaire... Un premier président de la Cour de cassation... *Un procureur général... Un secrétaire général d'Interpol... De quoi* s'agit-il ? Très exactement d'une *partie des jurés... non*, du jury du Prix du Quai des Orfèvres 1978. Orfèvres, ils le sont, en leur domaine. Et la sentence — enfin, le prix, — vient de s'abattre sur « *Déjeuner interrompu* », de Julien Vartet, jusqu'à présent auteur de pièces dramatiques.

Son héros, Mᵉ Mareuil-Blondeau, un avocat affairiste et playboy, vient d'être assassiné au cours d'un *déjeuner*. L'arme ? *Un vieux stylo, chargé à la digitaline. Les suspects ? Sept, pas plus.* L'écriture ? Classique sans outrance ni *facilités*. Qu'est-ce qui a bien pu séduire ces messieurs du « Goncourt du roman policier » ?

L'affirmation, à propos de la victime, que « *Mareuil-Blondeau était l'un de ceux qui font dire que l'on croise plus de beaux mâles dans les couloirs du palais de justice que dans les studios de cinéma* » ? Ou celle, concernant l'inspecteur Levasseur, qu'« *il faisait partie d'un groupe d'hommes conscients que ce qu'ils ne feraient pas eux ne pouvait être fait par personne d'autre* » ? Cela nous rappelle le fameux *Aucune bête au monde*, fourvoyé d'Aéropostale en djebels. *Les* cimetières et les institutions, en France, n'ont jamais manqué d'hommes irremplaçables. Hélas, le policier français — nous parlons, bien sûr, du roman — n'est pas toujours à la hauteur de sa tâche : distraire.

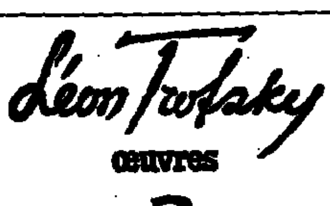
Julien Vartet, si. Son « *déjeuner* » est solide, les détails justes, *l'allure rapide. Il n'imite personne. Il ne s'égare pas. Il ne fait ni remplissage ni esbrouffe. Il connaît ce dont il parle.*

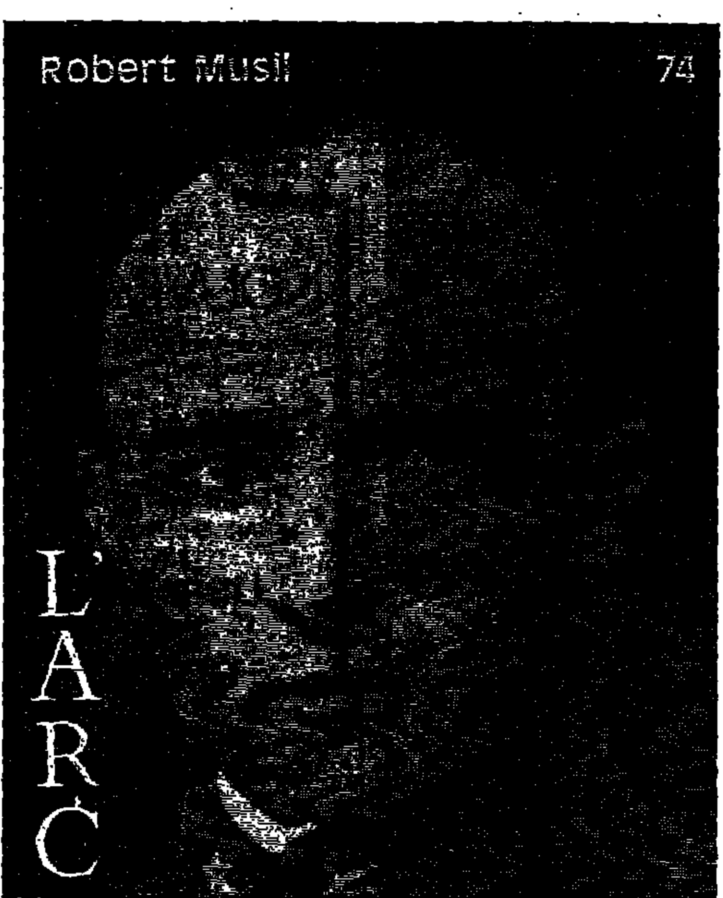
Ces qualités qui devraient, *semble-t-il, aller de soi*, sont en passe de devenir des caractéristiques peu banales. Messieurs les jurés du Quai des Orfèvres ont donc eu la main heureuse. Vartet ce transfuge du théâtre, vient de réussir un joli coup. Nous lui souhaitons une fructueuse carrière criminelle.

CLAUDE COURCHAY.

★ LE DEJEUNER INTERROMPU, de Julien Vartet. Fayard. 221 pages. 12 F.







société

Au café de la jeunesse perdue

● *Une oraison funèbre de Guy Debord.*

GUY DEBORD récuse la louange comme le blâme. Un de ses films s'intitulait *Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles.* On se permettra de dire, cependant, tout le plaisir que procure la lecture de ses textes, car c'est une lecture d'ordre passionnel qu'ils réclament, et qu'ils provoquent. Loin de vouloir s'attirer les faveurs de ses contemporains, Debord maltraite beaucoup d'entre eux, dont il dénonce, avec une férocité de grand inquisiteur, la faiblesse et les abandons. Reprenant les mots de Chateaubriand, il pense qu'à notre époque le mépris ne doit être dépensé qu'« avec économie, à cause du grand nombre de nécessiteux ».

Sur cette époque, sur ses maîtres et sur leurs valets, il porte le jugement le plus sévère : il s'agit, à ses yeux, d'un « désastreux naufrage ». La séduction de cet auteur vient, précisément,

« Ils cherchent en tâtonnant la vie »

de la rigueur de sa critique, et de la forme souveraine qu'il donne à celle-ci. La publication de ses *Œuvres cinématographiques complètes,* et particulièrement du texte de son dernier film : *In girum imus nocte,* confirme qu'il prolonge une lignée d'écrivains français — Pascal, Bossuet, Chamfort — qui conjuguent l'élégance, la passion et la fermeté.

In girum imus nocte : Nous tournons en rond dans la nuit... Debord fait l'oraison funèbre de ces temps marqués par « la guerre qu'une société livre contre elle-même, contre ses propres possibilités ». Ce monde, sans doute, peut entraîner à la misanthropie les esprits les plus enthousiastes et les plus rêveurs. « Elle est devenue ingouvernable, cette *terre gâtée* où les nouvelles souffrances se déguisent sous le nom des anciens plaisirs ; et où les gens ont si peur... Ils se réveillent effarés et ils cherchent en tâtonnant la vie ».

Il pleut sur Paris. On se demande si l'hiver finira, ou si, du moins, nous éprouverons encore, dans ces temps d'indifférence, le désespoir magique et le plaisir sans pareil des hivers qui nous appartenaient. L'auteur écrit le requiem de ses années disparues ; il évoque la « sombre mélancolie qu'ont exprimée tant de mots railleurs et tristes, dans le café de la jeunesse perdue ». Nous allons mourir un jour, bientôt. Alors, ne soyons jamais indignes de notre orgueil ni de nos ambitions. Voilà, je crois, l'enseignement de Guy Debord.

FRANÇOIS BOTT.

★ ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES COMPLÈTES, de Guy Debord, Champ libre, 292 p., 100 F.

Les garçons de passe

● *Une enquête sur la prostitution masculine.*

ORIENT, Occident, les conceptions de l'amour peuvent varier d'une culture à l'autre, mais les manifestations de la sexualité sont têtues. Les mêmes pratiques, tantôt acceptées par une société, tantôt rejetées dans ses bas-fonds, semblent se reproduire immanquablement à travers les siècles, et les rêveries sexuelles apparaissent comme des projets tôt ou tard mis à exécution.

Ainsi le dix-neuvième siècle pudibond n'a pas ignoré, comme le rappelle Jean-Luc Hennig dans la présentation de son livre *les Garçons de passe,* la prostitution des mineurs qu'on voudrait découvrir aujourd'hui. Tout un commerce s'était alors organisé sous les galeries du Palais-Royal ou aux alentours de l'Opéra. On y avait forgé sur le trottoir un vocabulaire : les rivettes (les clients), les honteuses, les persilleuses, des mots qui dégageaient « *un parfum irritant de scandale et d'excitation* ». Mots couverts.

On parle aujourd'hui plus volontiers de la prostitution des enfants. M. Philippe Lafay, adjoint au maire de Paris, s'en inquiétait récemment. Le ministère de la justice avançait des chiffres : la prostitution masculine représenterait environ 8 % des personnes qui se prostituent. Le contrôleur général Ernest Lefeuvre, chef de la brigade des mineurs à la préfecture de police, recensait, pour l'année 1977, vingt-huit inculpations de garçons se livrant à la prostitution. Les journaux se font l'écho du « phénomène » sans craindre de poursuites pour apologie du crime. Mais généralement on se voile la face et on préfère renvoyer à la côte ouest des Etats-Unis où il se passerait « des trucs pas possibles ». Le livre de Jean-Luc Hennig apporte la preuve que le commerce est à nos portes.

Ils commenceraient à huit ans, douze ans, pour s'offrir une moto, le ciné, un sandwich, quand ils sont fugueurs et « paumés ». Il y a ceux qui font des passes à l'occasion, qui un jour se rangeront, et les autres qui, à l'âge où ils ne plairont plus, se piqueront aux hormones et finiront dans la peau d'un travesti. Il y a les luxueuses proies de cheiks arabes et les misérables qui font de l'abattage dans les saunas de la Goutte-d'Or. Au fil des pages, des entretiens sincères, on échangerait volontiers le chatoiement des confidences, les images excitantes, les propos canailles ou pittoresques pour leur vie sans amour, leur angoisse, leur manque.

Une vie de star

L'histoire de Laurent, qui roulait en Cadillac les pieds par la fenêtre et qui s'allumait des cigares avec des billets de 100 F, belle comme une vie de star, donne envie d'oublier les autres, ceux qui se droguent pour pouvoir continuer, ceux qui mettent fin à leurs jours.

A force de sympathie, de compréhension partagée, de garçon de passe en garçon de passe, le livre fait apparaître un univers cohérent, habitable, un paradis trouble avec sa géographie : le bois de Boulogne, le quartier des Abbesses, ses acteurs « michetons et gigolos », « bande de gosses », « travestis et hermaphrodites », et, bien sûr, sa marge sombre et cruelle, décrite dans les dernières pages « vouées » au sado-masochisme, maudit entre les maudits. Mohamed, Ali, qui émaillent le livre de leurs récits agaçants — comme on dit d'une dent qu'elle agace la gencive, — pourraient autrement témoigner. Mais Jean-Luc Hennig a pris le parti de ne pas juger. Un jeune se confie : « *Je suis sensible aux gens, sensible aux choses...* » A lui de se défendre seul avec sa page offerte. Un autre plus loin : « *J'aimais ça, je jouissais comme un bandit.* » L'aveu suffit-il pour expliquer sa condition ?

Les interviews d'un juge pour enfants ou d'un éducateur ne contrebalancent pas la neutralité, parfois la complaisance, de l'auteur. « *Qu'est-ce qu'il te demande ? Tu aimes bien ça ? Y en a qui te demandent autre chose ?* » Questions et réponses tissées de faits et de fantasmes mêlés. Elles font pressentir sous le rêve éveillé une autre réalité plus cinglante et implacable. Les jeunes Arabes déracinés de Barbès ont-ils tellement d'autre choix dans un quartier qui autorise l'affichage du sexe et qui multiplie les tentations derrière les vitrines ? Doit-on sans plus de mise au point évoquer le confort des « petits tapins », écouter leurs propos en apparence rassurants : « *Je suis bien là où je suis* ». Faut-il jouer sur leur velours ou se boucher les oreilles et crier au scandale ? S'ils sont privés d'amour depuis leur naissance, ils ne sont pas libres de leur sexualité, et leur prostitution est un désert. Dépeindre les garçons de passe, transcrire leurs « justifications », oui, mais sans omettre le vertige, le désespoir et le suicide au pied du lit.

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ LES GARÇONS DE PASSE, de Jean-Luc Hennig. Ed. libres Hallier, 374 pages, 45 F.

Le médecin et la petite fille

● *Un document atroce sur l'onanisme au XIXe siècle.*

EN 1882, paraissait dans une revue scientifique, *l'Encéphale* — journal des maladies mentales et nerveuses, — une observation due à la plume du docteur Démétrius Zambaco, et intitulée : « Onanisme avec trouble nerveux chez deux petites filles. » L'auteur, médecin à Instanbul, y relatait deux cas de « folie morale » provoqués par la masturbation. Ce texte, inspiré en droite ligne par le docteur Tissot, valut à son auteur une audience internationale, le célèbre criminologue italien César Lambroso l'ayant longuement cité.

Surveiller, punir et guérir

Pour notre bonheur, voici qu'il est exhumé des archives où il sommeillait, et réédité dans une *Petite bibliothèque des étonnements,* précieuse autant qu'élégante. Nul doute que les lecteurs les plus blasés y trouveront leur miel, autant que les historiens de la médecine et des mœurs. En effet, cette « communication scientifique », si elle est souvent d'une perversité atroce et d'un réalisme presque insoutenable, vaut d'abord par son style : elle se lit comme une nouvelle de Maupassant.

En 1878, le docteur Zambaco est chargé par une richissime famille chrétienne d'Istanbul de surveiller, punir et guérir de leur vice deux fillettes âgées respectivement de dix et de cinq ans. Voici comment il décrit l'aînée : elle avait toujours un sourire aux lèvres, une expression doucereuse et « *une légère teinte d'hypocrisie qui jurait avec sa jeunesse* ». Coquette et gracieuse, elle adorait les toilettes et raffolait des parfums : « *Par contre elle n'aimait pas prier, se moquait de la piété des autres enfants et faisait la moue lorsqu'on lui parlait de Dieu.* » Elle se réfugiait souvent avec ses amies favorites au fond des bois « *dans le palais des délices* ». Quant à la cadette, séduite et initiée malgré elle par sa sœur, elle est dépeinte comme la pitoyable victime des turpitudes de cette dernière.

Le docteur Zambaco, effrayé par l'obstination avec laquelle l'une et l'autre, malgré ses mises en garde, persévéraient dans leur vice, et craignant pour leur santé autant que pour leur raison, décida d'employer les grands moyens. D'abord, les sévices corporels et le fouet. « *Le fouet,* écrit-il à propos de l'aînée, *la rendit comme hébétée, plus fausse, plus perverse, plus méchante* ». Il a alors recours à la camisole de force. « *Elle avait,* note-t-il, *de la bave dans la bouche, rougissait et pâlissait alternativement ; elle se tordait le corps et se démenait avec fureur. Dans ces moments-là, elle criait à tue-tête en sanglotant : « Pourquoi me priver d'un » plaisir aussi innocent ? », et peu après : « C'est sale, je le » sais, mais cela ne regarde que » moi ; laissez-moi ma jouis- » sance ! Si cela tue, qu'est-ce » que cela me fait ? Je veux » faire et mourir, je le veux ! »*

Elle supplie Dieu de laisser mourir sa mère qu'elle abhorre, elle invoque également le diable, délire parfois, crache sur le crucifix, pousse la perversité jusqu'à introduire dans son vagin une palme bénie à Jérusalem pour qu'aux voluptés physiques viennent s'ajouter les voluptés morales. Conduite à confesse, elle en profite pour se caresser avec... la soutane du prêtre.

C'en est trop pour le docteur Zambaco. Dépassé par les événements, il se rend à un congrès médical international à Londres, où il évoque la « *folie morale* » de ses deux jeunes patientes avec des collègues plus âgés. Ceux-ci le rassurent en lui affirmant que, lorsque tout a échoué, il demeure une ultime solution : brûler le clitoris au fer rouge.

Raffermi dans ses convictions, il retourne à Istanbul, fait accepter sans difficulté à la famille ce « traitement » et commence à l'expérimenter sur la cadette, toute tremblante, qui le supplie de ne pas la brûler. A quatre reprises, néanmoins, il la cautérisera la « guérissant ainsi radicalement ». Quant à l'aînée, dans cette escalade sordide, elle ne cèdera pas : ni la frayeur, ni la douleur, ni même des décharges électriques violentes ne l'amèneront à résipiscence, au grand désespoir du docteur Zambaco, qui conclut son observation par l'aveu de son échec : « ... *Elle continue à abuser comme par le passé ; elle est loin, à la campagne, sans aucune surveillance médicale et privée de tout traitement.* » Pauvre enfant !

ROLAND JACCARD.

★ ONANISME AVEC TROUBLES NERVEUX CHEZ DEUX PETITES FILLES, de Démétrius Zambaco. Ed. Solin, 60 pages, 24 F.

L'Occident et ses mythes

UN colloque sur le thème : « *L'Occident et ses « autres »,* s'est tenu, à Rome, l'an passé. Mis sur pied par Christian Delacampagne, il réunissait notamment : Roger Dadoun, Robert Caulin, Louis-Vincent Thomas, Roger Gentis, Michel Thévoz François Châtelet, Jean-François Lyotard et Manuel de Diéguez. Ce qu'ils avaient en commun ? Pas mal d'incertitudes et un même désir de se faufiler dans les brèches de la rationalité occidentale. Il eût été dommage de ne pas rassembler leurs communications, enrichissantes par leur diversité même, et les éditions Aubier ont été bien inspirées en les publiant sous le titre : *En marge.*

Si l'histoire de l'Occident est tissée d'exclusions — le fou, la femme, le juif, le pervers, le délinquant, le colonisé..., — il ne suffit pas d'élever sur un ton moralisateur de pieuses protestations, ni de désigner de nouveaux coupables, fussent-ils Marx pour les uns, les multinationales pour les autres. Non, il s'agit plutôt, comme l'énonce Christian Delacampagne, de s'attaquer aux systèmes de pensée qui permettent, justifient, exigent l'exclusion. D'en esquisser la généalogie ; d'en montrer le fonctionnement ou, mieux encore, comme le fait dans un texte remarquable Manuel de Diéguez, d'interroger l'inconscient de la raison européenne. Dans une perspective analogue, les réflexions de Roger Dadoun sur l'Occident comme *être de raison* rendent bien compte de notre acharnement à figurer une nécessaire déraison, et celles de Michel Thévoz sur le spiritisme indiquent des ripostes possibles. Encore qu'on ne sorte pas si facilement de l'Occident ni de ses mythes. R. J.

★ EN MARGE, ouvrage collectif sous la direction de Christian Delacampagne. Ed. Aubier, 292 pages, 69 F.

هكذا من الأصل

Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

CAVANNA

LES RITALS



L'AURORE
"Cavanna a du cœur et de l'esprit jusqu'au bout de la plume." *(Dominique Jamet)*

ELLE
"On ne se lasse pas d'écouter Cavanna." *(Pierrette Rosset)*

L'EST-RÉPUBLICAIN
"Une explosion de poésie et d'humour avec, pour fond sonore, des ritournelles et l'accent du sud de l'Italie, qui passe dans les mots et les images comme un nuage de parmesan. Un grand livre. Et quel auteur !" *(Michel Caffier)*

L'EXPRESS
"Avec ce portrait de son père, qui est à la fois bouleversant et plein de rires, Cavanna pourrait bien avoir peint un modèle de l'amour parfait." *(Rosa Laisné)*

FRANCE-SOIR
"Les Ritals", un livre tout imprégné de tendresse..." *(Jean-Claude Lamy)*

GALERIE DES ARTS
"L'éclatante confirmation que Cavanna, humoriste patenté, est aussi, dans sa langue peu châtiée, un styliste." *(Gilles Costaz)*

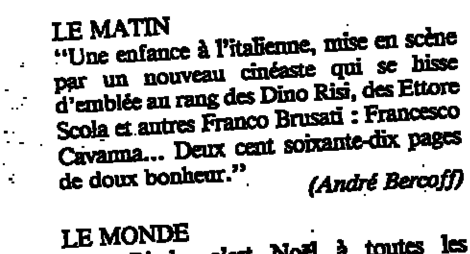
L'HUMANITÉ
"Je ne connais pas de livre qui démente avec plus de joyeuse vigueur la boutade de Gide que ces "Ritals", livre tendre d'un homme gai, souvenirs comiquement rapportés d'une enfance pauvre : quelle belle et neuve littérature Cavanna fait avec, uniquement, de bons sentiments !" *(André Wurmser)*

JACINTE
"C'est formidablement drôle, émouvant et tendre, cette enfance de petit "rital"(italien) pauvre, fils de maçon émigré à Nogent." *(Julie Bleu)*

LE JOURNAL (QUOTIDIEN RHÔNE-ALPES)
"Rital de Nogent-sur-Marne, Cavanna nous livre son enfance, une enfance non retouchée, dans une langue vive, parlée, dévergondée, qui happe le lecteur en le houspillant un peu." *(François Gilles)*

LIBÉRATION
"Moi, j'ai tout simplement ri aux larmes en lisant "Les Ritals" - peut-être aussi pour cacher l'émotion que me procuraient, ci et là, les échos de ma propre enfance." *(Robert Maggiori)*

LIRE
"...courez acheter les Ritals..." *(Bernard Pivot)*


LE MATIN
"Une enfance à l'italienne, mise en scène par un nouveau cinéaste qui se hisse d'emblée au rang des Dino Risi, des Ettore Scola et autres Franco Brusati : Francesco Cavanna... Deux cent soixante-dix pages de doux bonheur." *(André Bercoff)*

LE MONDE
"Les Ritals, c'est Noël à toutes les pages !" *(Bertrand Poirot-Delpech)*

LE NOUVEL OBSERVATEUR
"Depuis Georges Navel, on n'avait pas connu de ton aussi juste pour parler du petit peuple." *(Walter Lewino)*

PARISCOP
"Un sacré livre. Tout sonne juste et en images partout ; ici on ne lit pas, Cavanna raconte." *(André Halimi)*

PARIS-MATCH
"François Cavanna, le Brassens de la presse bête et méchante (il est rédacteur en chef de "Charlie Hebdo", d' "Hara Kiri", de "Charlie Mensuel" et de "B.D.") aura attendu cinquante-cinq ans pour passer aux aveux." *(Philippe Bouvard)*

LE POINT
"Franc, chaud, discret, rigolard, fraternel, Cavanna s'en est payé une tranche. Une belle tranche. Et au milieu de tous les gâteaux secs de la rentrée littéraire, c'est plus qu'un gâteau, c'est une colossale friandise." *(Jacques-Pierre Amette)*

LA QUINZAINE LITTÉRAIRE
"Une langue rafraîchissante et rutilante... Du français au sang rouge et qui a du muscle." *(Maurice Nadeau)*

R.T.L.
"Drôle, souvent émouvant, souvent terrible comme le meilleur des Céline (celui de "Mort à crédit"), "Les Ritals" de Cavanna est un très très beau livre." *(Rémo Forlani)*

TÉLÉRAMA
"Cet état de grâce, Cavanna le trouve immédiatement dès qu'il s'agit de parler de son enfance." *(Pierre Lepape)*

L'UNITÉ
"T'as eu sacrément de la chance, Cavanna, d'avoir un père de cette trempe. Et t'as bien fait d'en faire un aussi beau livre. Tu lui devais bien ça." *(Jean-Paul Liégeois)*

V.S.D.
"Pas d'attendrissement dans toutes ces pages. De la tendresse, ce qui n'est pas la même chose." *(Bernard Chapuis)*

100.000 EXEMPLAIRES

Publiscope

lettres étrangères

Une chronique populaire oubliée

● *Au dix-huitième siècle, un paysan suisse devenu mercenaire écrit son autobiographie.*

LES récits de batailles anciennes sont écrits pour la plupart par des personnes d'un grade élevé, ce qui leur enlève l'horreur qu'éprouvent les simples soldats engagés dans ces boucheries : « **Bientôt la peur, que dis-je, une pâleur mortelle se peignit sur tous les visages** », écrit le mercenaire Uli Bräker, auteur du **Pauvre Homme du Toggenbourg** » à propos de la bataille de Lowovitz (1756). Les gourdes d'eau-de-vie se vident d'un trait et volent en l'air parmi les balles, chacun se droguant comme il peut avec ce tord-boyaux. Des chevaux traînent leurs cavaliers morts pendus à l'étrier, d'autres perdent leurs entrailles, on achève les blessés à coups de crosse et chacun n'a qu'une idée fixe : déserter.

La paix d'ailleurs n'est pas plus enviable. Coups, punitions, famines, tortures, Bräker décrit les camps d'entraînement prussiens à la façon de Dostoïevski racontant la **Maison des morts**. Pour ce pauvre paysan suisse, vendu par surprise à un officier recruteur, le service à l'étranger n'a pas l'allure glorieuse des éditions de luxe qui le célèbrent en images de couleur. Marché de viande, chair à canon, des villes comme Berne touchaient de grasses pensions du roi de France pour envoyer leurs pauvres crever sous le commandement de brutes bien nées. Guerre en dentelles ? Si l'uniforme prussien était blanc, dit Bräker, c'était pour exercer le sadisme des officiers qui exigeaient que la moindre tache disparaisse immédiatement.

Uli Bräker réussit à déserter, à la bataille de Lowovitz. Il est accueilli à bras ouverts par les Autrichiens qui lui facilitent son retour en Suisse, et l'on est surpris, par contraste, de l'humanité de ce traitement. Tel est le ton de cet ouvrage : au plus profond de la misère, des alternances de douceur et de terreur. Une description de la nature, troupeaux de chèvres, alpages et soleil, qui enchanta les romantiques dès sa parution en 1788, et un reportage en direct, qui nous bouleverse, sur les conditions de vie effroyables des paysans.

Le pauvre homme et Shakespeare

Uli Bräker est né le 23 décembre 1735 dans une famille misérable du Toggenbourg. Son père, protestant sectaire, l'élève dans un complexe de culpabilité qui maintenait la population dans la croyance que ses malheurs étaient un juste châtiment du ciel. La lecture de l'**Apocalypse** donne à leur existence une allure de tragédie : « **Vivement la fin du monde, dit le père d'Uli, elle nous délivrera au moins de nos dettes.** » Il assisterait avec le même soulagement à la mort de l'un ou l'autre de ses enfants : une bouche de moins à nourrir, un ange de plus au paradis. Un jour, n'en pouvant plus, il réunit la foule de ses créanciers et leur dit : « **Je ne puis vivre plus longtemps dans la pensée perpétuelle de ce que je vous dois. Prenez tout, ma maison, mes outils, mes vêtements, et ceux de mes enfants que vous désirez. Nous partirons demain pour ne plus revenir.** » Le lendemain, malgré les supplications des créanciers, il charge quelques hardes sur des traîneaux et s'en va, enfonçant avec sa famille dans des monceaux de neige, pour s'installer dans un hameau voisin. Là, c'est pire que l'enfer : une baraque glacée, et la présence d'un mendiant monstrueux que l'on fait battre par les voisins, à coups de nerf de bœuf, pour essayer de le calmer.

Un prix d'un ducat

A son retour de l'armée, Uli Bräker se met en devoir de se marier. Il construit lui-même sa maison, s'endette, essaie de monter un petit atelier de filature. Un des intérêts de ce livre est précisément de nous faire assister aux débuts de l'industrialisation en Suisse orientale, avec ces problèmes de marché, la concurrence et les fabriques qui commencent à s'installer ; et aux relations difficiles d'un pauvre homme, qui a appris à lire et à écrire tout seul, avec la société littéraire de sa vallée dont il découvre la bibliothèque avec ravissement. Il écrit beaucoup, remporte un prix d'un ducat pour un mémoire sur l'**industrie du coton et le crédit**. Parmi ses auteurs préférés, Shakespeare l'enthousiasme au point qu'il revit à travers ses personnages. Un écrivain zurichois, Herbert Meier, a consacré une pièce à Bräker et Shakespeare. On la joue en ce moment à Berne et Zurich.

Ce livre, fort bien traduit par Caty Dentan, s'inscrit dans tout un mouvement de redécouverte des chroniques populaires. Sa seconde édition devrait permettre à un large public français d'y accéder. Rappelons, sur un plan plus modeste, l'ouvrage qui raconte la vie d'une femme de chambre dans une famille aristocrate puis chez des bourgeois de Suisse romande : **Pipes de terre et pipes de porcelaine**, de Madeleine Lamouille, aux éditions Zoé (1) ; et l'autre celle de la **Petite Frida**, qui fut la mère honnête et laborieuse de l'auteur, Madeleine Chevallaz, et de son frère, ministre des finances de la Suisse (Editions Payot).

FRANCK JOTTERAND.

★ **LE PAUVRE HOMME DU TOGGENBOURG par Uli Bräker. Editions l'Aire, Lausanne ; diffusion en France, Editions du Labyrinthe, 2, rue du Cardinal-Mercier, 75009 Paris, 300 p., 50 F.**

(1) Voir *le Monde* daté 8-9 octobre 1978.

La lente dérive d'une femme

(Suite de la page 13.)

Entre les murs de sa chambre, au fil des rues, dans les cafés où elle entre comme une somnambule pour siroter des fines, Julia essaie simplement de discerner un chemin à suivre — une voie de secours. Elle est dans sa tranquille désespérance, avec de brefs sursauts de lucidité rageuse qui lui font mesurer l'indifférence, l'âpreté humaine et la bêtise des conventions, le témoin blessé de sa propre inutilité à vivre. Attendant quand même une aide, un geste, un regard, une présence, rajustant son chapeau et se repoudrant le nez pour se rassurer d'un geste de coquetterie sans doute désormais inutile.

Prise d'une brusque panique, cette mendiante de vie reviendra soudain à Londres. Vain retour aux sources. Elle ne retrouvera qu'une sœur jalouse qui la déteste, un oncle moralisateur au cœur aride et une mère agonisante qui meurt sans la reconnaître. Et un certain Mr Horsfield, rencontré à Paris, qui, dominant ses prudences, mettra beaucoup de maladroite bonne volonté à secourir sa « folie ». Trop tard. Julia est faite pour l'exil, pour Paris, pour un hôtel minable. Au hasard d'une rencontre de café, elle « tapera » encore Mr Mackenzie à l'heure où les rues sont froides, « *cette heure qu'on appelle : entre chien loup.* » Nous ne la suivrons pas plus loin.

On aura compris qu'ici l'intrigue est limitée à un enchaînement de petits faits dérisoires et d'inutiles rencontres. Ce qui compte, c'est la lente et impitoyable désintégration du « moi », la dépersonnalisation progressive de l'héroïne. C'est là le thème essentiel. « *Qui suis-je ? Pourquoi en suis-je arrivée là ?* » se demande Julia Martin devant le portrait d'une femme peinte par Modigliani et qui lui semble plus vraie qu'elle-même. Et plus loin : « *Elle avait l'impression que son moi réel s'était évadé de son propre corps, et qu'il était allé s'accroupir dans un coin de la chambre, comme un animal méfiant...* » Et encore « *Si un inconnu se dressait soudain devant elle et lui demandait, d'une voix sifflante : « Quel est votre nom ? », elle savait qu'elle serait incapable de répondre.* »

Il y a dans ce roman écrit en 1930 quelque chose de ce translucide gel du silence où plus tard viendront se prendre, assoiffés d'un reflet ou d'un échange, les personnages chers à Marguerite Duras — beaux et fragiles papillons de l'incommunicabilité moderne.

Quai des Grands-Augustins clôt d'une note singulièrement émouvante l'œuvre romanesque de Jean Rhys, ce long voyage en solitude que nous avons découvert par étapes, du Paris des années folles aux lointaines Antilles, nostalgie d'une enfance pourtant menacée dans sa quiétude, en passant par Londres et ses habitudes grises. Si ce n'est peut-être pas là son œuvre la plus accomplie, on y retrouve cependant les mêmes qualités narratives qu'ailleurs : l'étonnante acuité du regard, l'art du raccourci et de l'ellipse, un sens quasi cinématographique des « plans » du réel, la rigueur et la force pour aller au cœur du sensible et surtout, sans doute, cette même voix de confidence un peu sourde, finalement aussi accusatrice qu'éplorée, ce ton d'énigmatique épanchement.

Les moirures du cœur masculin

Oui, un beau livre, où un lecteur hâtif risquerait de voir plus de sensiblerie que de sincérité malheureuse. Un livre de malchance, s'il faut appeler ainsi la lente dérive d'une sensibilité féminine par mers de glace et, sur la carte du Tendre dessinée par Jean Rhys, n'en doutons pas, ces mers-là ont les cruelles moirures du cœur masculin. Il nous reste maintenant à attendre l'ultime message de l'écrivain, autant dire son premier, ces « Croquis et études du Paris de la bohème d'aujourd'hui » publiés en 1920. Nous y apprendrons peut-être que, pour elle, à la différence d'Hemingway, ce Paris des années folles a été moins une fête que la terre d'élection des occasions manquées. La réussite de l'écrivain a-t-elle pris naissance dans les lointains désenchantements de la femme ?

PIERRE KYRIA.

★ **QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, de Jean Rhys, traduit de l'anglais par Jacques Tournier. Denoël, 189 p., 44 F.**





entretien

MILAN KUNDERA :

«En vidant une nation de sa culture on la condamne à mort»



★ Dessin de JULEM.

MILAN KUNDERA a toujours observé une grande réserve en matière de politique. Néanmoins, il est dénoncé dans *les documents officiels* du P.C. tchécoslovaque comme l'un des *inspirateurs de la contre-révolution. La raison n'en est* pas seulement *la Plaisanterie* parue à Prague en 1976 (1). Elle est à rechercher plutôt dans le contenu de son discours d'ouverture du congrès des écrivains tchécoslovaques au mois de mai de la même année.

Milan Kundera avait alors fait une analyse philosophique et historique de la renaissance nationale tchèque au dix-neuvième siècle et du rôle joué par la littérature dans le sauvetage de la *nation. Ce discours avait débouché sur un réquisitoire contre* ceux *qui, par* les interdits et les limitations décrétées, déformaient la littérature tchèque et la condamnaient à l'insignifiance.

Selon Kundera, une petite nation *privée systématiquement* d'une grande culture est condamnée, *dans* le monde contemporain, à disparaître à la longue. Ce discours, ovationné pendant un bon quart d'heure, transforma d'emblée le congrès des écrivains en un événement historique, en une anticipation du « printemps de Prague ». Dans son appartement parisien tourné vers le ciel, au *milieu de ses tableaux, de ses disques et de ses livres, Milan Kundera, à côté de la blondeur fragile de sa femme Vera,* — son *appui* des bons et des mauvais jours, — a plus que jamais une allure de panthère aux aguets. Son débit est lent, solide ; chaque mot est pesé comme ceux de ses compatriotes moraves. Comme tout émigré, il a emporté sa patrie avec lui. Tout autant qu'en 1967 la destinée de sa nation le préoccupe. Il s'en explique ci-dessous sans ambiguïté.

« Les craintes que vous aviez exprimées en 1967 au congrès des écrivains vous semblent-elles justifiées onze ans après ?

— *Depuis l'invasion* russe en *1968, deux* centaines d'écrivains *ont* été condamnés au silence de même que toute la pléiade des cinéastes tchèques admirés alors dans le monde entier, des dizaine de peintres, d'acteurs, de metteurs en scène de théâtre. Ont été licenciés des milliers de scientifiques (dont cent *quarante-cinq* historiens), des *centaines* d'universitaires (cinquante professeurs et maîtres assistants à la seule faculté de lettres à Prague) tout comme des dizaines de milliers d'inconnus dans les écoles, les lycées, les journaux, les administrations, les bureaux, les laboratoires... Une partie a été *emprisonnée. D'autres ont été traqués* à mort (parmi eux, deux poètes, Stanislav Neumann et Jiri Pistora qui se sont suicidés). Mon ami, le romancier Jan Prochazka a succombé à la violente campagne de calomnies menée par tous les mass media. *Le* philosophe Jan *Patocka, fils spirituel* de Husserl, *est mort* après un interrogatoire *sur* son lit d'hôpital, etc.). Certains ont été poussés à émigrer, dont les célèbres metteurs en scène de théâtre, Otomar Krejca et Alfred Radok, le plus grand chef d'orchestre tchèque, Karel Ancerl, nos cinéastes *Milos Forman, Jiri Passer, Jan* Nemec et Vojtech Jasny. Mais la plupart sont restés : ils sont privés de la possibilité d'exercer leur profession ou toute autre activité intellectuelle. La situation n'a pas changé depuis.

» Après l'échec de la révolution de 1848, pendant la période la plus sombre de l'Empire autrichien, deux professeurs tchèques avaient été limogés de l'université de Prague. Quel scandale ce fut alors !

» Je pèse mes mots : par sa durée, son ampleur, *son* caractère systématique, le massacre de la *culture* tchèque depuis 1968 n'a pas son pareil dans l'histoire du pays depuis la guerre de Trente Ans.

Une destruction délibérée

— A-t-on voulu asphyxier l'action politique, réformatrice, des hommes de la culture ?

— Si c'était le cas, *on* les aurait écartés *de la* vie politique tout en les laissant travailler dans leur discipline. Or, ils ont été et sont liquidés avec leur œuvre professionnelle entière. Et pas seulement ceux qui se sont engagés durant le printemps de Prague.

Depuis dix *ans*, en Tchécoslovaquie, pas une seule personnalité culturelle importante, politique ou apolitique, communiste ou anti-communiste, n'a le droit de faire entendre sa voix.

— Aucun régime ne peut se passer de vie culturelle. La situation politique stabilisée, ne récupérera-t-on pas ceux qui auront été écartés ?

— Les personnalités de la culture ne sont pas seulement écartées ou « punies » ; elles doivent s'effacer des mémoires. On ne trouve plus leurs noms dans les ouvrages de référence. Elles ont disparu avec tout ce qu'elles ont fait durant leur vie entière, en conséquence de quoi, une trentaine, une quarantaine d'années de *l'histoire culturelle tchèque sont* méconnaissables. *Imaginez* qu'en France, on n'ait plus entendu depuis dix ans les noms de Malraux, d'Aragon, de Lévi-Strauss, de Soulages, de Godard, de Messiaen ; ou que l'on ait obligé les lettres françaises à feindre qu'elles n'ont *jamais connu l'Etre et le Néant, la Cantatrice chauve, les Mots et les Choses ;* ou que l'on ait emprisonné des citoyens français parce qu'ils auraient diffusé clandestinement des copies manuscrites de poèmes de René Char ou de pièces de Beckett.

» *On dit couramment que ce n'est que la conséquence* secondaire et accidentelle d'un grand conflit politique. Essayons d'envisager une explication différente : l'écrasement du printemps de Prague n'était-il pas le prétexte rêvé pour détruire, *tout à fait intentionnellement,* la culture tchèque ? Tirez toutes les conséquences de cette évidence : chez nous, on ne massacre pas la culture de l'opposition, mais la culture tout simplement.

Le combat pour Kafka

— En soulignant l'aspect culturel de la situation, vous risquez de la réduire à la seule élite intellectuelle.

— On vient d'organiser à Prague, conformément au calendrier de l'Unesco, une exposition de documents sur Charles IV, empereur romain et roi tchèque du quatorzième siècle, fondateur de l'université de Prague, la première à l'est du Rhin. Les autorités ne se doutaient pas que la population affluerait de tous les coins du pays, transformant l'exposition en une gigantesque manifestation silencieuse. Ce n'est pas une élite, *mais toute la nation qui est prête à protéger* sa *culture* et son histoire quand elle les voit menacées.

» La persécution m'a débarrassé du complexe habituel de l'intellectuel devant la politique, laquelle lui semble représenter la vie *véritable, la culture, elle, n'étant qu'une tour* d'ivoire. La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. Les livres et les tableaux ne sont que le miroir où cette culture profonde se reflète, *se concentre, se conserve. Je ne veux pas nier* le contenu politique bien connu du « printemps » de Prague et de l'invasion. Mais ce qui rend la situation exceptionnellement dramatique, c'est qu'elle dépasse les limites de la simple politique. *Les* peuples survivent aux *changements de régime.* Mais en vidant une nation de sa culture, c'est-à-dire de sa mémoire et de son originalité, on la condamne à mort. C'est un processus de longue durée, mais il ne s'agit de rien de *moins*.

— Le communisme veut-il liquider les nations qui se réclament de lui ?

— Le vocabulaire politique n'est qu'une mystification. Je ne parle pas du communisme, mais du totalitarisme russe. *L'agressivité culturelle* fait partie de la définition de celui-ci. Je le sais depuis 1948 : la religion persécutée, le moralisme sentimental fustigeant la plaisanterie tchèque, les deux tiers des journaux remplis de *nouvelles* de l'U.R.S.S., le « grand-papa Gel » des contes de fées russes remplaçant à Noël notre petit Jésus traditionnel, les *embrassades des officiels* qui répugnent à mon peuple aux manières discrètes, l'admiration obligatoire pour tout ce qui est russe, y compris les tsars.

» De l'histoire de la culture *tchèque il n'est resté que ce que* l'esprit du totalitarisme russe pouvait digérer et intégrer. Eliminée donc toute la tradition catholique (enracinée dans la grande époque du baroque du dix-septième siècle), mais éli*miné aussi* l'esprit de l'athéisme européen (avec tout ce qu'il comportait de libertin, d'agnostique, de sceptique, d'immoraliste), censurées *« les perversions occidentales »* (l'œuvre de Kafka, le surréalisme, la psychanalyse, le *structuralisme, etc.),* et tout ce qui fonde la conscience nationale moderne ; ainsi a disparu de l'histoire, de même que son œuvre philosophique et sociologique, la personnalité géante de T. G. Masaryk, le *fondateur* de la République *tchécoslovaque en 1918.*

— Mais vous avez dit à plusieurs reprises que la culture tchèque, même à l'intérieur du système importé, est parvenue à un épanouissement considérable !

— C'est en 1963 qu'eut lieu en Tchécoslovaquie la célèbre conférence internationale qui visait à réhabiliter l'œuvre de Franz Kafka dans le « monde marxiste ». Après l'invasion de *1968*, les *Soviétiques, dans les documents officiels, ont dénoncé* cette entreprise comme le point de départ de la contre-révolution. De leur point de vue, ils ne se sont pas trompés. Le combat pour Kafka révélait l'aile la plus intellectuelle du vaste mouvement de toute la nation qui défendait avec *acharnement* sa *façon de vivre :* dans la manière de s'habiller et de penser, de soigner les malades et de défendre les accusés, de faire du théâtre et d'élever les enfants, d'organiser le travail sur les chantiers et de faire la fête.

» Grâce à la force énorme de cette résistance culturelle populaire, mon pays a *connu, dans les années 60,* l'une des plus *grandes périodes* de création artistique. Le cinéma et le théâtre étaient alors parmi les meilleurs du monde et éveillaient auprès du public un intérêt dont aucun artiste français n'oserait même rêver. Et pourtant la structure du régime était restée la *même*, bien *que* légèrement *affaiblie*. Ceux qui confondent la réalité avec le simple système politique (et qui ne le fait pas aujourd'hui ?) ne pourront jamais comprendre ce qui s'est passé alors et, partant, apprécier l'ampleur véritable de la tragédie de l'invasion qu'on peut mesurer *seulement* à l'aune des valeurs écrasées.

« Il n'y a pas de pays de l'Est »

— Vous vous êtes souvent opposé à être qualifié d'écrivain de l'Est. Qu'est-ce qui vous gêne ?

— Une inexactitude, anodine en apparence, est devenue l'une des mystifications de ce siècle. La Hongrie, la Pologne, la Bohême, font, depuis un millénaire, partie du destin occidental, avec l'Eglise *catholique*, le gothique, la Réforme, la Renaissance, le baroque, etc. Il y a donc la Russie avec son histoire très spécifique, et il y a des pays de l'Ouest sous sa domination. En rebaptisant ceux-ci pays de l'Est, on *justifie (géographiquement* et *historiquement)* leur déplacement forcé dans la sphère d'une culture qui leur est totalement étrangère.

— En soulignant votre différence, ne risquez-vous pas de vous désolidariser des *dissidents russes bien que votre destin soit le même ?*

— C'est le contraire qui est vrai. Je sympathise avec eux, bien que mon destin soit tout à fait différent. Je ne crois pas que Berdiaiev *se soit* trompé *quand* il a écrit que le communisme russe devait plus à Ivan le Terrible qu'à Marx : les dissidents russes se battent contre les démons de leur propre histoire ; ils vivent un destin tragique, certes, mais qui est authentique, qui est le leur. Nous, par contre, nous sommes privés de notre destin, absorbés par une histoire étrangère. Les contestataires russes se dressent *héroïquement contre* le *conformisme* majoritaire de la société soviétique. Nous, nous sommes soutenus par la majorité d'une nation domptée par l'étranger. C'est de la rive d'une autre *culture que Soljenitsyne* juge impitoyablement l'Occident, dont la crise fut déclenchée, selon lui, par l'esprit corrosif de la Renaissance. Moi, je fais partie de cet Occident, je tiens à son esprit du doute et à son *sens* de la question, qui *risquent bientôt de* périr sous le crétinisme des certitudes qui l'assiègent de partout. Les dissidents, pas plus que les maréchaux russes, ne doutent de la mission mondiale de leur patrie. Malgré toutes ses *souffrances*, la Russie n'en *disparaîtra* pas pour autant. En regardant vers Moscou, l'Occident pourrait peut-être entrevoir le visage étranger de l'avenir. A Prague, il ne peut contempler que le spectacle de sa propre exécution.

— En somme, vous refusez la qualité d'écrivain dissident. Vos confrères tchèques aussi. Pourquoi ?

— Je vais essayer de m'expliquer sur un exemple : étant donné que la littérature tchèque a été *chassée depuis 1970 de ses maisons d'édition*, presque tous les écrivains de valeur publient leurs œuvres dans une auto-édition dactylographiée à un nombre d'exemplaires très limité. Ils ont des choses à dire et, contrairement à bien d'autres auteurs, ils n'ont pas le souci de chercher des lecteurs. On *se bat pour pouvoir* lire *chaque* exemplaire malgré les risques de persécutions policières. Mais parmi les quelque deux cents titres, on chercherait en vain des textes politiques, pamphlets, satires ou dénonciations du régime. On n'y trouve que des romans, de la *poésie*, des *essais*, des recueils de *critique* littéraire ; bref, une littérature extrêmement personnelle, à la recherche difficile de l'originalité, du style et des aspects non explorés de la réalité. La leçon est d'une portée immense : la situation tragique n'a pas provoqué une réaction « politisée » à la *manière* de la « littérature engagée » *mais*, au *contraire, une hostilité profonde* à toute soumission de l'art. Au moment du danger mortel, la littérature s'est tournée vers l'essentiel de son identité occidentale, à savoir, elle s'est affirmée comme une aventure personnelle qui remet perpétuellement *en question l'image figée du monde.*

— Ne pensez-vous pas que dans votre pays l'art est obligé de s'attaquer à la réalité, c'est-à-dire de s'engager dans la lutte qui est celle des dissidents ?

— Le totalitarisme, c'est l'intégration de toutes les manifestations culturelles dans l'édifice énorme de l'éducation du peuple. Le concept de *littérature engagée* est le *reflet de cette gigantesque* idiotie éducative. L'art dit engagé (c'est-à-dire soumis à un programme politique) ne s'attaque pas à la réalité, mais la dissimule sous une interprétation préfabriquée. Il fait partie de la tendance puissante et *néfaste* (qui n'épargne pas l'Occident) qui entend escamoter la vie concrète au profit d'un système abstrait, réduire l'homme à sa seule fonction sociale et priver l'art de l'incalculable. Qu'il prenne parti pour les uns ou pour les autres, *l'art qui se place au service* d'une finalité politique ne peut que participer à cet abêtissement général.

« L'image qui m'obsède »

— Votre méfiance à l'égard de l'idéologie me rappelle un passage de la Valse aux adieux. *Jakub, ancien communiste puis opposant, sur le point d'émigrer, est tout d'un coup saisi de doutes : « Il » croyait toujours écouter le » cœur qui battait dans la » poitrine du pays. Mais qui » sait ce qu'il entendait vraiment ? Etait-ce un cœur ? » N'était-ce pas qu'un vieux » réveil ? Un vieux réveil au » rebut qui mesurait un » temps factice ? »*

— Entre la victime et le bourreau, entre le révolutionnaire et le policier, entre la bureaucratie et le dissident, il y a une connivence de vocabulaire, des obsessions, des clichés mentaux qui restreignent, diminuent, limitent notre vision de l'homme. Je sympathise avec la victime contre le bourreau, avec le dissident contre la bureaucratie, mais, pour m'approcher de la vérité, il faut que je brise le cercle étroit de leur dispute qui prétend trompeusement être le cœur du réel. Jakub a vécu dans l'univers aplati de la politique et il entrevoit tout d'un coup (trop tard et pour une seconde éphémère) toutes les possibilités de l'homme qui lui avaient échappé : la beauté, la nature, le rêve, l'amour, l'inexpliqué. Cette révélation soudaine des dimensions perdues de l'homme est l'image qui m'obsède.

— « Je ne vois pourtant » aucune clarté au bout de ce » chemin de violence », a écrit Aragon en 1968 dans sa fameuse préface à « la Plaisanterie ».

— L'Europe centrale, ma patrie multinationale, est fendue aujourd'hui en *deux, oubliée et* écartée de la notion même de l'Occident. Pourtant, c'est elle qui a imprimé au monde presque toutes les grandes *impulsions* intellectuelles de notre siècle, de la psychanalyse viennoise au structuralisme né à Prague. C'est elle aussi qui a posé pour la *première fois* la *question* de la *mort* de l'Europe : dans les derniers jours de l'humanité vus par Karl Kraus, dans la ville sans *mémoire du Procès* de Kafka, dans le sourire béat du brave soldat Chveik, dans l'analyse de la « *Dégradation des valeurs* », de Hermann Broch, dans les robots de Karel Capek, *dans* la ville X de Tibor Déry. L'Europe centrale, cette région de petites nations fragiles et familiarisées avec l'idée de leur propre mort, est depuis soixante ans un miroir braqué sur la fin de l'Europe occidentale. Et si cette fin de l'Occident est vraiment en *train de s'amorcer dans* ma patrie, je ne souhaite qu'une chose : c'est que sa *culture* reste vigilante, même pendant l'agonie, pour en *tirer* une *connaissance* inédite de l'homme et du monde. »

Propos recueillis par
AMBER BOUSOGLOU.

(1) Les Éditions Gallimard ont publié successivement *la Plaisanterie,* en *1968, Risibles Amours,* en 1970 ; en première publication mondiale, *La vie est ailleurs,* en 1973, qui reçoit le *Médicis étranger, la Valse aux adieux,* en 1976 (prix littéraire italien Mondello, en 1978).

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Le tricentenaire de la Maison de Molière.

M. Pierre Dux sera chargé de la programmation des spectacles du tricentenaire de la Maison de Molière. Dans un communiqué publié mercredi, M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, précise : « Le mandat de l'administrateur général de la Comédie-Française venant à expiration le 31 juillet 1979, le successeur de M. Pierre Dux sera désigné prochainement. Toutefois, le ministre de la culture et de la communication, soucieux de permettre dans des bonnes conditions la préparation de la célébration du tricentenaire de la Maison de Molière, a demandé à M. Pierre Dux de bien vouloir accepter la responsabilité de la programmation des *spectacles compris dans cette* célébration. Celui-ci ayant accepté, procédera donc à la programmation détaillée de la saison 1979-1980 et, pour l'essentiel, de la saison 1980-1981, particulièrement la fin de l'année civile 1980. »

Pour étonner Maupassant.

« Celui qui m'étonnera en me parlant d'un caillou, d'un tronc d'arbre, d'une vieille chaise, sera, certes, sur la voie de l'art... », *écrivait Maupassant. César Gattegno, qui dirige le Théâtre du Rocher, relève le pari en composant un spectacle mixte : collage de textes et de moyens d'expression comprenant le récit, le théâtre et le cinéma, car, dit-il,* « Maupassant est pour moi un homme de cinéma qui s'ignore, et pour cause ».

Le spectacle s'appelle les Femmes ? Eh bien ! quoi les femmes, *et n'est, paraît-il, ni misogyne ni féministe. Il prend, dans les nouvelles et aussi dans le théâtre de Maupassant, les détails d'une lutte, toujours actuelle, celle des femmes dans l'univers que l'homme a fabriqué. Il se donne du 20 janvier au 17 février au Théâtre du Rocher, avenue Marx-Dormoy, à La Garde, près de Toulon.*

Maupassant II.

C'est encore au hobereau normand que s'adresse le Théâtre de La Potence, pour, cette fois, parler de la folie. Yvon Chaix interprète et met en scène le Horla, *cet étrange roman né d'un corps malade, d'un esprit torturé, et raconte l'invasion du monde par d'invisibles vampires qui se nourrissent de la vie humaine.* Le Horla *sera à La Potence, rue Villars, à Grenoble, du 6 au 24 février avant de partir en tournée.*

L'an 2000 à la satire.

Bruno Carlucci a invité Claude Confortès dans son Théâtre de la Satire, à Vénissieux, pour y monter une pièce dont il est l'auteur, C'est l'an 2000, c'est merveilleux, *histoire du Fantastic Fiction Circus, qui* « dévoile l'avenir au cours d'une série de tableaux explosifs, hilarants et poétiques ». « L'humour est universel », *dit Claude Confortès, dont la recherche vise à* « inventer un théâtre capable de transformer le spectateur », *et qu'il appelle Théâtre de la Convivialité.*

Théâtre

« LE BELVÉDÈRE » à Chaillot

A Brecht, qu'il supporte mal, Peter Handke préfère Odon von Orvath, son désordre et sa sentimentalité non stylisée : « *les phrases troubles de ses personnages m'effraient* », écrivait-il en 1971 : « *Les personnages qui incarnent la méchanceté, l'impuissance, le désarroi dans une certaine société sont beaucoup mieux cernés chez von Orvath.* » Il ajoutait : « *Et chez lui, j'aime ces phrases exagérées qui montrent les rebonds, les contradictions de l'être conscient comme on ne les trouve nulle part ailleurs que chez Tchékhov ou Shakespeare.* » Au goût de l'auteur pour le paradoxe, Peter Handke aurait pu ajouter le sens de l'humour, ou celui de l'ironie. Avec *le Belvédère* présenté par le Théâtre éclaté d'Annecy, cette acidité d'Orvath — proche de l'absurde — fait mouche, dérange. On sort troublé, un peu inquiet de ce spectacle bizarre. Inquiet en tout cas sur ses propres facultés de compréhension. On ne saurait dire s'il s'agit d'une tragédie ou d'un canular monté par un habile expert en psychologie, et peut-être en politique.

Sur le toit d'un hôtel où une vieille comtesse a coutume de descendre, sept personnages s'envoient au visage de ces vérités qui ne sont pas forcément bonnes à dire. La comtesse décatie (Suzy Rambaud) est la seule cliente de cet établissement dont le propriétaire (Jean-Pierre Dougnac s'est peut-être, en d'autres temps, commis dans des affaires louches. Il s'appelle Strasser et ses affaires tout court semblent ne plus marcher du tout. Karl, Muller et Max (Dominique Guihard, Jean-Louis Jacopin et André Marcon), également chargés d'un passé douteux, sont-ils à son service ou réunis là par hasard ? Et que vient faire le mari de la comtesse, Emmanuel von Stetten (André Julien), un tenant de l'ordre ?

En fait de personnage principal, le spectateur désorienté pourrait bien choisir Christine si son rôle, ou sa faute, était plus clairement indiqué. Mais ce flou est voulu : la belle, la traîtresse, est interprétée par Laurence Mayor qui, face à Stresser, le plus menaçant de ses éventuels bourreaux, joue la séduction. Pendant ce temps, la comtesse tente de violer le maître d'hôtel. On aura compris qu'il s'agit du désir et aussi de la haine ; qu'il s'y mêle des questions d'argent et que tous ces gens ont bien envie de quitter cette atmosphère empestée pour prendre le train de 5 heures 7. Certains y parviendront, le cercle se refermera sur les autres. Cela s'appelle le « théâtre » du soupçon ». Malgré les efforts très, trop visibles du metteur en scène Alain Françon, le résultat est assez suspect.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Salle Gémier, 20 h. 30.

POUR SAUVER DELPHES

*M. Franz Weber, président du mouvement Sauver Delphes (*le Monde *du 16 décembre 1978) vient de proposer à Boxipar — la société grecque sous domination américaine, qui doit construire une usine d'aluminium dans la baie de Kamiotissa, en contre-bas du site archéologique de Delphes — de lui racheter le terrain qu'elle y a acquis.*

L'offre de rachat a été adressée le 15 janvier au président du gouvernement grec, M. Constantin Caramanlis, en le priant de la faire parvenir dans les meilleurs délais à Boxipar. Les fonds pour réaliser ce rachat par Sauver Delphes seraient récoltés dans la semaine du 7 mai prochain au cours de trois galas successifs, à Paris, à Munich et à Genève, a précisé un communiqué du mouvement, qui annonce également que sera érigé à la place de l'usine une œuvre d'art contemporaine « en signe de l'adhésion universelle au site de Delphes ».

La proposition du mouvement suisse a déjà suscité en Grèce une vive réaction de Boxipar, dont le porte-parole a déclaré « qu'il était offensant d'entendre un étranger prétendre qu'il se soucie plus que les Grecs eux-mêmes du sort de leurs ruines ». *Il a ajouté que l'usine ne serait pas visible du site et qu'il n'y avait aucun risque de pollution.*

Danse

Maurice Béjart au Palais des sports

Ça, c'est un spectacle ! Le premier programme que le Ballet du XXe siècle de Maurice Béjart a présenté le mardi 16 janvier au Palais des sports foisonne d'idées, d'innovations, de hardiesses. *Constatation* d'autant plus plaisante que les trois œuvres à l'affiche ne datent pas d'hier : « la Vie parisienne », d'Offenbach, remonte à 1866, « le Spectre de la rose », de Weber, adapté à la danse par Diaghilev, à 1911, « Boléro », de Ravel, à 1928. Quand Béjart veut bien laisser parler la danse seule et ne plus vaticiner sur son trépied, quel chorégraphe original, quel animateur de troupe, quel homme de théâtre ! Tout ronfle sur le plateau, les entrées, les sorties, les clignements, les dispersions, les retours, les saluts ; on sent derrière le rideau la poigne de fer du démiurge qui ne relâche rien. La troupe est supérieurement entraînée, les garçons athlétiques, increvables, les filles légères et sans empreintes, tirées au cordeau jusqu'à leurs chignons. Les éclairages, les dioramas, les rideaux de fond, sont réglés comme à la parade. La grande force de Béjart est d'avoir l'expérience de manœuvrer à l'aise dans une arène de cirque, *et le Palais des sports se prête le mieux du monde à ses évolutions* de masses.

Cela dit, la soirée commence en catastrophe. La première partie de la fameuse « Gaîté parisienne » est, en effet, sinistre. Le bébé Offenbach dans son berceau (Victor Ullate), le fantôme plâtré de feu Rozanne, donnant sa leçon au *feu* Studio Wacker (Mathé Souverbie), quelques paroles lunaires dans un silence de plomb, des pantalonnades laborieuses de l'éternel bonhomme à lorgnon et favoris (Micha van Hoecke, me faisaient augurer le pire. Quand Béjart s'y met, il n'a pas son pareil pour devenir le champion du mauvais tour.

Tout à coup, c'est le miracle : le Foyer de la danse de l'Opéra se recrée entre les miroirs, les colonnes torses et les arcatures en or repoussé que le décorateur Thierry Bosquet a magiquement reconstituées. Et alors, avec l'évocation de la ballerine impériale et de son danseur, des hussards ou bras des crinolines (uniformes et robes d'un goût exquis), sur ses intermèdes et adages divers, Béjart ne cesse plus d'improviser d'étourdissantes parodies de Petipa, toutes de style rigoureusement classique, où l'entraîne la musique d'Offenbach, qui l'avait déjà si bien inspiré dans « les Contes d'Hoffmann ».

Deuxième ballet inédit : « le Spectre de la rose », façon Béjart. Ici l'homme-fleur, sous les pétales duquel Nijinski entrait en scène dans un bond resté célèbre, est un *Kabouki écorché (Patrice Touron)*, mais c'est sa partenaire noire (Judith Jamison, une danseuse d'Alvin Ailey) qui, en maillot de bronze, ramasse tout. Là encore, débauche de figures académiques, plus intéressantes les unes que les autres. « Le Spectre » : une rose dans un verre d'eau au proscenium, il fallait y penser !

L'attraction de la soirée n'en était pas moins « Boléro », l'œuvre de maître avec laquelle s'était imposé le Ballet du XXe siècle. Ce serait mal connaître Maurice Béjart que de croire qu'il se serait contenté d'une reprise. Considérant que la lancinante partition de Ravel est un rythme mâle et plus oriental qu'espagnol, il a interverti les sexes : le fameux solo sur la table est dansé par un homme, et c'est un essaim de bacchantes qui l'entoure. Bacchantes, c'est trop dire, car il s'agit plutôt de vierges sages hanchées ou prosternées dans des attitudes sacrales, aussi peu sexy que possible.

Le pauvre Jorge Donn (c'est le magistral soliste), et malgré de lascifs ports de bras, a beau remuer du croupion comme un perdu, ces demoiselles lui tournent le dos ou font du sur-place. A comparer avec la dévorante ruée des mâles dans l'ancienne formule pour laquelle nous gardons un faible. Quand même, l'inversion de la version originale valait bien la peine d'être tentée...

Il y a maintenant vingt ans que le Théâtre royal de la Monnaie, en la personne de son directeur, Maurice Huisman, patronne le Ballet du XXe siècle. Béjart a *trouvé auprès de nos amis belges* soutien, estime et affection, tous sentiments que Paris, qui le voit revenir brillamment en invité, lui refusait lorsqu'il dansait seul sa « Symphonie pour un homme seul ». Mais Bruxelles n'a pas fait une mauvaise affaire...

OLIVIER MERLIN.

PARIS-MOSCOU : PROTOCOLE D'ACCORD

L'exposition Paris-Moscou, qui doit s'ouvrir en mai prochain au Centre Georges-Pompidou, a fait l'objet d'un protocole d'accord définitif entre les autorités soviétiques et la délégation du Musée national d'art moderne, conduite par M. Pontus Hulten. A son retour de Moscou, ce dernier a précisé le 17 janvier quels étaient les principaux points de ce protocole. Outre les problèmes techniques et financiers, et le nombre d'œuvres retenues (deux mille) pour être exposées dans les deux capitales, les lignes théoriques de « Paris-Moscou » ont été en effet définies de manière à éclairer la « spécificité » des deux cultures entre 1900 et 1930.

Pour la partie consacrée à l'Union soviétique, la révolution d'Octobre servira naturellement de charnière à l'exposition : architecture, peinture, arts graphiques, objets industriels et de la propagande, mais aussi littérature, musique, spectacles, exprimeront ainsi le grand bouleversement de 1917.

■ **Une Semaine du film français commence le 22 janvier à Prague. Elle comprendra « Molière », d'Ariane Mnouchkine ; « Quatre nuits d'un rêveur », de Robert Bresson ; « l'Aile ou la Cuisse », de Claude Zidi ; « Un éléphant ça trompe énormément », d'Yves Robert ; « le Dernier Baiser », de Dolorès Grassian ; « Adieu poulet », de Pierre Granier-Deferre, et « Tendre poulet », de Philippe de Broca.**

Cinéma

« NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT » de Werner Herzog

En 1921, le cinéaste allemand *Friedrich Wilhelm Murnau* tournait *Nosferatu le vampire*, adaptation simplifiée — et alors inavouée, pour des problèmes de droits littéraires — de *Dracula*, roman de l'écrivain anglais Bram Stoker (publié en 1897), dont furent ensuite réalisées de nombreuses versions aux Etats-Unis et en Angleterre, par Tod Browning et Terence Fisher, particulièrement. Cette *histoire de vampire s'inscrivait en* 1921 dans un courant national où les fantômes, les doubles démoniaques, les forces de mort et de destruction symbolisaient, dans leur romantisme *fantastique, le déséquilibre* et la crise intérieure d'une société née de la défaite, celle de la faible République de Weimar. Murnau, dans un admirable langage plastique rejetant *les formes torturées de l'expressionnisme*, fit de cette histoire une « symphonie de l'horreur » métaphysique, les deux visages du bien et du mal chez l'homme.

En 1978, un autre cinéaste allemand, Werner Herzog (l'auteur d'*Aguirre* et de *l'Enigme de Kaspar Hauser*), a tourné *Nosferatu, fantôme de la nuit* en référence directe, évidente, à Murnau. Mais il ne considère pas ce film comme un « remake ». C'est sa version personnelle du mythe inspiré par *Dracula*. On pourra comparer les deux œuvres puisque le cinéma La Pagode va les présenter, en même temps, dans ses deux salles. (Le *Nosferatu* de Murnau est également programmé au Studio Cujas.).

Mais faut-il comparer ? Aujourd'hui, Werner Herzog est le seul, en Allemagne de l'Ouest — dont la société n'est pas celle de l'Allemagne de Weimar, même si elle engendre un sentiment latent de malaise chez d'autres cinéastes comme Fassbinder, — à réaliser des films de ce genre. Et l'apport du son et de la couleur amène forcément un style, un langage différent de celui du cinéma muet en noir et blanc. Le *Nosferatu* d'Herzog est donc là, œuvre unique, étonnante, d'une beauté picturale qui éblouit et serre la gorge. Des couleurs qu'on dirait surréelles font frémir les images d'une sorte de délire intérieur. Rien à voir avec le fantastique traditionnel. C'est l'apparition magique, dans notre monde aux frontières rationnelles, d'un autre monde qui n'en connaît pas et où le vampire humanisé, pathétique, souffrant de ne pouvoir jamais mourir et implorant l'amour d'une femme (Klaus Kinski dépasse ici en fascinante étrangeté ses grandes créations précédentes) n'est plus seulement l'esprit du mal, mais l'ange d'une béatitude morbide. *Car les rats* et la peste qu'il a amenés avec lui mettent les habitants d'une ville en folie sur le chemin de la liberté.

Ainsi, Nosferatu, parti de son château des Carpathes pour hanter les canaux, les rues et les places de Delft (transformée en ville imaginaire) devient-il le frère de Kaspar Hauser et de Bruno, ces rejetés, ces êtres en marge souffrant d'une mutilation morale, autres créatures de Werner Herzog. Et Lucy, qui, dès le début du film, pressent le vampire dans un cauchemar, lui est de toute évidence destinée. La deuxième partie, c'est la recherche, la rencontre de ces deux êtres. Isabelle Adjani, jusque-là ombre romantique, s'anime, traduit toute l'ambiguïté d'une femme fascinée par le vampire. *En le détruisant* pour sauver son mari, elle le sauve en même temps de sa malédiction. Dans la scène d'amour, profondément érotique, intensément belle, Klaus Kinski et Isabelle Adjani sont comme sublimés. La fin qui suit cette scène surprendra. Mais le film n'est-il pas tout entier celui des surprises ? Il fait surgir sur l'écran quelque chose qui est en nous.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

« L'Ange gardien » de Jacques Fournier

Si d'aventure la femme d'un premier ministre français ou l'épouse de n'importe quel secrétaire d'Etat ou député se lançait dans une carrière cinématographique, l'événement susciterait quelque émotion. Si, en outre, cette carrière commençait par une comédie ridicule, l'exploit ferait scandale. Mais pour les beaux yeux fixes de Mme Margaret Trudeau, « filée » à Cassis par un benêt finalement joli cœur, pour le compte de son mari de cinéma (en fait son amant), qui se déplacera ? Les Canadiens eux-mêmes n'ont pas eu l'air de s'affoler.

CL. D.

★ Voir les exclusivités.

Petites nouvelles

■ **La Société des réalisateurs de films (S.R.F.) a renouvelé son conseil d'administration et son bureau. Les présidents sont Luc Béraud et Bertrand Tavernier, les vice-présidents Costa-Gavras, Louis Daquin, Jacques Doniol-Valcroze, Jérôme Kanapa, Pierre Kast, Michel Mitrani et Jean-Daniel Simon.**

■ **Le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision (C.G.T.) proteste dans un communiqué contre la présence de Mme Claudine Arnold, « lectrice » à la Société française de production, au sein de la nouvelle commission d'avances sur recettes. « *C'est une décision qui renforce* l'ingérence de la S.F.P. et de la télévision dans la production cinématographique », estime notamment le S.N.T.P.C.T.**

■ **La collection d'objets et de tableaux du baron François Empain, décédé en 1935, qui fut notamment le constructeur du métro de Paris au début du siècle, a été mise aux enchères par sa famille, le mardi 16 janvier, à Anvers. Cette première journée de vente a atteint le chiffre record de 20 millions de francs belges (2,8 millions de francs français). Un tableau de Pierre Bruegel, en particulier, a été acheté 4,8 millions de francs belges (672 000 F) hors taxe.**

■ **Alain Souchon chantera à *l'Olympia* au bénéfice d'Amnesty International, lors d'une matinée *exceptionnelle, le samedi 20 janvier*, à 18 heures.**

■ **Le musicien irakien Fawzi Al-Aiedy, compositeur, chanteur et interprète (luth, hautbois, cor anglais), donnera trois concerts, les 19, 20 et 21 janvier, à 21 heures, avec Youval Micenmacher (percussions) et Jean-Laurent Imianitoff (violoncelle), à la galerie Peinture-Fraîche, 29, rue de Bourgogne, Paris-7e (tél. 551-60-85).**

PRESSE

Les éditeurs de bandes dessinées dénoncent la « censure hypocrite »

« La presse française tout entière est depuis vingt ans soumise au régime de surveillance de la presse enfantine. Ceci est ridicule et absurde. » Ainsi s'expriment, dans un texte commun rendu public le 17 janvier, les principaux éditeurs de magazines de bandes dessinées (1).

A la veille de l'ouverture du Salon international de la bande dessinée, qui a lieu à Angoulême les 19, 20 et 21 janvier, les éditeurs, les directeurs, les collaborateurs de ces journaux ont expliqué pourquoi ils sont, à chaque instant, menacés de mort.

Tout a commencé avec la loi du 16 juillet 1949 qui avait pour but la surveillance des illustrés pour enfants et instituait « *au ministère de la justice une commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence* ». « *Fin décembre 1958*, a expliqué Cavanna, rédacteur en chef de *Charlie-Hebdo*, *cette loi fut modifiée et étendue à toutes les publications, qu'elles aient à voir avec la jeunesse ou non. Ceci fut fait par le moyen d'une ordonnance du général de Gaulle qui introduisait un article 14 donnant au ministre de l'intérieur tous pouvoirs pour interdire* « d'exposer à la vue du public en quelque lieu que ce soit » *les publications de toutes natures présentant un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère licencieux ou pornographique ou de la place faite au crime ou à la violence* ».

La déclaration commune des éditeurs de B.D. se poursuit ainsi : « *C'est énorme : toute la presse tombe sous la coupe de la commission. Tout ce qui, dans la presse destinée aux adultes, risque de porter atteinte à l'âme enfantine entraîne de la part de la commission une dénonciation au ministère de l'intérieur qui, s'il le juge bon, décrète l'interdiction de la publication à l'affichage.* »

L'interdiction à l'affichage, c'est aussi l'interdiction d'être distribué par les coopératives de distribution, l'interdiction de toute publicité et celle d'être lu dans un lieu public. En fait c'est une condamnation à mort. Un recours est possible devant le Conseil d'Etat, mais il n'est pas suspensif. Depuis 1973, l'interdiction peut être nuancée. On peut n'appliquer qu'une interdiction de vente aux mineurs sans que la distribution soit interdite.

Tout récemment l'hebdomadaire *Détective* vient d'être victime de cette législation sur l'interdiction à l'affichage. Déjà, en 1970, *Hara-Kiri-Hebdo* était mort de l'interdiction à l'affichage après avoir titré, au lendemain de la mort du général de Gaulle : « *Bal tragique à Colombey : un mort* ». Le motif officiel de l'interdiction avait été... la pornographie. D'autres publications ont été frappées d'interdiction partielle : *Pilote, Ah ! Nana.*

Les éditeurs demandent donc que « *cette loi détournée à des fins d'opportunité politique, cette loi de coup d'Etat, soit ramenée à son propos d'origine : la surveillance de la presse enfantine. La commission doit voir ses attributions réajustées en conséquence. Les journaux pour enfants doivent être clairement désignés. Les infractions à la loi sur la presse doivent être du ressort des seuls tribunaux.* » Ils réclament la fin de « *la censure hypocrite* » et que la bande dessinée soit reconnue comme « *un moyen d'expression comme un autre* ». — Jo. S.

(1) Les journaux suivants ont signé cet appel : *Fluide glacial* (éd. Audie) ; *A suivre* (éd. Casterman) ; *Pilote* (éd. Dargaud) ; *Sam Bot* (éd. Elvifrance) ; *l'Echo des savanes* (éd. du Fromage) ; *Métal hurlant* et *Ah ! Nana* (Les humanoïdes associés) ; *Charlie* et *B.D.* (éd. du Square).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Lac des cygnes.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où *Mary Shelley* rencontra Charlotte Brontë.
TEP, 20 h. 30 : Lionel Rocheman (Yiddish Story).
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Embranchement de Mugby ; 18 h. 30 : l'Afrique du Nord des incertitudes ; 20 h. 30 : Revue parlée (Hérodiade, Salomé).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Soledad Bravo ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : *le Grand Feu.*
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Cité internationale, **Resserre**, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Essaïon, I, 18 h 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain *Plume.*
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau ; 22 h. : les Etoiles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la *Leçon.*
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : la Shaga. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Acteurs en détresse ; 22 h. 15 : J. Di Giacomo, mime.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Les papas *naissent dans les armoires.*
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Anne Sicco, mime.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, *20 h. 45* : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown *Sugar Harlem* années 30.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens des marais.
Tristan-Bernard, 21 h. : *Crime* à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : *les Morosophes.*

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : *Spectacle Prévert* ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. 30 : Partez du pied gauche.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : *l'Objet de mes hommages.*
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : Ding, dingue, dong ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Sonpap, 20 h. : Chansons de femmes.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : *Le fromage* blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
La Tanière, 20 h. 45 : J.-P. Bourdeaux ; 22 h. 30 : P. Deny.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M. J. C., 21 h. : Tempête Pluriel.
Chelles, CAC, 20 h. 30 : le Septième Commandement.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : M. Bonty, M. Rosiensky, C. Aubry (Fauré, Debussy).
Elancourt, APASC, 21 h. : *la Maison* frontière.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h 30 : *Rêves et erreurs du manœuvre* P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Gif-sur-Yvette, Théâtre, 21 h. : Cathy Berberian.
Le Pecq, Maison pour tous, 20 h. 30 : Ensemble Madjoet.
Ris-Orangis, M. J. C., 21 h. : M. Amoric, luth ; R. Werneer, violon (folk).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 45 : Pauvre B...
Saint-Maur, *Théâtre du Val-de-Marne*, 20 h. 45 : les Pauvres Gens.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : *Apprends-moi Céline.*
Villeneuve-Saint-Georges, C. C. M., 21 h. : Jean-Martin Hootnanny.
Yerres, *Studio 209*, 21 h. : Ensemble intercontemporain.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 18 janvier

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : D. Merlet, piano (Chopin, Liszt, Albeniz, Debussy).
Lucernaire, 19 h. : A. Hewitt, *piano* (Haydn, Schumann, Fauré, Chabrier) ; 21 h. : G. Pancracio, guitare (*Fleury*, *Villa-Lobos*, Sor, Gasser).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : J. Sequeira-Costa, piano (Beethoven, Albeniz, Schumann).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : Abdel-Rahman El Bacha, piano (Bach, Mozart, Chopin, Liszt, Beethoven, Balakirev).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : E. Ross, *soprano* ; P. Epstein, piano (Schoenberg, *Borodine*, Strauss).
Faculté de droit, 20 h. 30 : A. Brendel (*Schubert*).
Le 28-Rue-Dunois, 19 h. : M. Mennemoff, flûte ; M. Beckouche, piano (Bach, Haendel, Fauré, Debussy, Ravel).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Ensemble *de cuivres Gabrieli* (De la Renaissance à nos jours).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : *le Concert dans l'œuf* (musique du douzième au quatorzième siècle).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : *M. de Villers*, Dany Doriz.
Campagne-Première, 20 h. : Univers zéro.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : D. Levaillant, P. Rigaux ; 22 h. 30 : la Veille.
Riverbop, 22 h. 30 : *M. Ali, C. Barthélemy*, J.-J. Avenel.
Bar Totem, 21 h. : D. Levallet Big *Band.*
Théâtre Adyar, 19 h. : Morange et Pertier.
Théâtre *Oblique*, 21 h. : *H.* Bourde, P. Lhoiry.
Olympia, 24 h. : J.-L. Longnon Big Band.
Petit Opportun, 22 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
Troglodyte, 20 h. : Varik.
Le Sous-Marin-Jaune, 21 h. : Anachronic Jazz Band.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (Gaieté parisienne, Boléro, le Spectre de la rose).

cinémas

Les films marqués (*) sont *interdits* aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 18 h. et 18 h. : la *Foule*, de K. Vidor ; 20 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 22 h. : Max et les *ferrailleurs*, de C. Sautet.
Beaubourg, 15 h., Cinéma et science-fiction : la Monstre des abîmes, de J. Arnold ; 17 h. : l'Ordinateur des pompes funèbres, de G. Pires ; *19 h.*, *Le cinéma et le chemin de fer* : Pacific Express, de C. B. de Mille ; 21 h. : Ecrit sur du vent, de D. Sirk.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, *5e (033-42-72)* ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, *8e* (359-36-14) ; *Saint-Lazare* Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'ANGE GARDIEN (Fr.) : Berlitz, 2e *(742-60-33)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; *Gaumont-Gambetta*, 20e (797-02-74).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, *2e (261-50-32)* ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Saint-Ambroise, *11e (700-89-16)* H. *sp.*
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *U.G.C.-Marbeuf*, *8e (225-18-45).*
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-90-90).
BAKO L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (333-08-40) ; La *Clef*, 5e (337-90-90).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *U.G.C.-Marbeuf*, 8e (225-18-45).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, *5e (033-35-40)* ; *Olympic*, *14e* (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, *8e* *(723-69-23)* ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, *15e* (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e *(261-50-32)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CAP HORN (Fr.) : *Epée de Bois*, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (*Fr.*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, *14e (320-89-52)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, *19e (206-71-33).*
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *Paris*, *8e (359-53-99)* ; *v.f.* : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (*Fr.*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, *8e* (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention*, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CRI DU SORCIER (A., *v.o.*) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CYCLE (Iran., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), *Mac-Mahon*, *17e (380-24-81).*
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (2e partie) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46). — *V.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf merc., sam., dim. apr.-midi).
L'ETE DE MES QUINZE ANS (Suéd., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, *5e* (633-87-59), *Colisée*, *8e* (359-29-46), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), *Gaumont-Opéra*, 9e *(073-95-48)*, Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M. Saint-*Jacques*, *14e* *(589-68-42)*, *Gaumont-*Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE AMERICAINE (It., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), *Paramount-Montmartre*, 18e (606-34-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : *Lucernaire*, *6e (544-57-34).* — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), *Ermitage*, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), Images, 18e (522-47-94).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-*des-Arts*, *6e (326-48-18)* ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : U.G.C. *Marbeuf*, 8e *(225-18-45)* ; *v.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, *2e* *(233-56-70)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (*Pol., v.o.*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
INSIANG (Phil., v.o.) : Luxembourg, *6e (633-97-77).*
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-*Odéon*, *6e (325-59-83)* ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *v.f.* : Paramount-Opéra, *9e* (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
KOUNAK, *LE LYNX FIDELE* (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., *v.o.*) : *George-V*, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; *Vendôme*, 2e *(073-97-52)* ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (deux époques) : Grands-Augustins, *6e* *(633-22-13)* ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ON EFFACE TOUT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). - V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; *Fauvette*, 13e *(331-56-86)* ; Wepler, 18e (387-50-70).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), h. *sp.*
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, *2e (742-83-90).*
POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de *Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : *Studio de la Contrescarpe*, *5e (325-78-37)* ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le *Seine*, *5e (325-95-99)*, h. sp. ; *Olympic*, 14e (542-67-42), h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS *FAMILLE* (*It.*, *v.o.*) : Quintette, 5e (033-35-40).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, *5e (325-95-99).*
SIMONE DE BEAUVOIR (France) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suède, v.o.) : *Studio Logos*, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Quintette*, *5e (033-35-40)* ; Marignan, 8e (359-92-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e *(742-72-52)* ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Gaumond-Sud*, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : *U.G.C. Opéra*, *2e (261-50-32)* ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les films nouveaux

AU NOM DU FUHRER, film belge de Lydia Chagoll : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT, film allemand de Werner Herzog (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, *6e* *(633-79-38)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (337-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e *(742-72-52)* ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, film *français de* Jean Schmidt : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e *(326-58-00)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (Débats à La Clef les 18 et 19 à 22 heures).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES, film français de Charles Nemes : U.G.C.-Danton, *6e (329-42-62)* ; *U.G.C.*-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LE CAVALEUR, *film fr de P de* Broca : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *Bretagne*, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-*Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FRISEE AUX LARDONS, film français d'Alain Jaspard : Capri, 2e (508-11-69) ; Cluny-Ecoles, *5e (033-20-12)* ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e *(073-34-37)* ; *Paramount-Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, *14e* (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA JUNGLE PLATE, film hollandais de Johan Van der Keuken (v.o.) : La Clef, 5e *(337-90-90)* ; Action République, 11e (805-51-33) ;
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE, *film américain de* Richard A. Colla (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

RADIO-TÉLÉVISION

Le film sur l'affaire Peiper contesté avant sa diffusion

Vesoul. — Tourné en 1977, puis s'étant heurté à des *« obstacles, pressions, censures et difficultés de tous ordres »*, le film-reportage de l'écrivain Georges Arnaud et du réalisateur Roger Kahane, qui entend rouvrir le débat sur l'affaire Peiper, sera diffusé dimanche 21 janvier, à 21 h. 45, sur Antenne 2. Bien qu'amputé de la « révélation » de dernière heure qui prétend que l'ancien colonel Waffen SS Joachim Peiper n'est pas mort le 14 juillet 1976 — *« quelqu'un s'est confié à moi à condition que je garantisse l'anonymat »*, avait dit Georges Arnaud. — le télé-film est déjà contesté.

Commandé par M. Marcel Jullian, au temps de sa présidence de la deuxième chaîne, le film reprend en effet, pour l'essentiel, le livre des deux mêmes auteurs publié au printemps dernier par l'Atelier Marcel-Jullian, sous le titre : *Plus qu'un fait divers, l'affaire Peiper* (*le Monde* des 6 et 11 juin 1978).

Entendant dénoncer les *« mensonges, truquages, étouffements et mascarades »*, qui, selon lui, constituent la version officielle, M. Arnaud affirme détenir la preuve, protégée par le secret professionnel, que ce n'est pas l'ancien criminel de guerre, condamné à mort en 1946 par le tribunal de Dachau pour le massacre de soixante et onze prisonniers américains à Malmedy, dans les Ardennes belges, le 16 décembre 1944, que l'on a découvert réduit à 80 centimètres dans l'incendie de Traves (Haute-Saône) au petit matin du 14 juillet 1976.

Georges Arnaud remet tout en question : les rapports des médecins légistes, les professeurs Pierre Ceccaldi, René Michon et Jean-Pierre Campana, qui ont conclu: *« Rien ne s'oppose à ce que ce corps soit celui du nommé Peiper Joachim »* ; le jugement déclaratif de décès du 24 mai 1977, qui a permis, d'une part, à un corps carbonisé déposé pendant dix mois à la morgue de Vesoul de prendre la direction du crématoire de Munich, et d'autre part, souligne, cynique, l'écrivain, a également permis à Mme Sigurd Peiper de toucher sa pension de réversion et ses indemnités d'assurance-incendie.

De notre correspondant

Bref, pour les auteurs de *l'Affaire Peiper*, police, justice et presse se sont liguées pour imposer une thèse officielle qui arrangeait surtout les pouvoirs publics, soucieux de préserver les relations Paris-Bonn.

Une réaction du procureur de la République

Cette « certitude » d'un Peiper survivant contenue à la fin du livre (et qui a été supprimée dans le film par la direction d'Antenne 2) avait déjà amené M. Arnaud à être cité comme *témoin* le 23 juin dernier par M. Christian Nannini, le juge d'instruction de Vesoul. Toutefois, l'audition n'apporta rien à l'information judiciaire, qui, d'ailleurs, n'a jamais abouti à la découverte des auteurs de l'attentat de 1976.

La sortie du film provoque une vive réaction du procureur de la République de Vesoul, M. Marc Dreyfus. Affirmant que l'équipe d'Antenne 2 était *« absolument convaincue d'avance »* des conclusions de son enquête, M. Dreyfus dénonce à son tour ce qui lui apparaît, dans l'émission, comme pure mise en scène.

M. Dreyfus « conteste le procédé qui est, dit-il, *pour des motifs que je préfère ignorer, de préfabriquer un scénario, puis de tenter à tout prix de faire coller les faits avec la version que l'on veut imposer aux téléspectateurs et aux lecteurs »*. Ainsi notamment de l'interview, dans le film, du substitut Robert Finielz, qui mena l'enquête pour le parquet de Vesoul pendant l'été 1976.

Les auteurs de l'émission, dans un communiqué, déplorent que les téléspectateurs ne voient qu'*« une version regrettablement expurgée »*, et répondent à M. Marc Dreyfus :

« Depuis dix mois, notre point de vue est exposé dans un livre publié et normalement diffusé. Ce n'est pas de notre fait que les magistrats concernés ont sagement laissé passer les délais de prescription sans intenter contre nous la moindre action.

» Quoi qu'en dise M. Dreyfus, personne n'a été « abusé » en cours d'interview, et les déclarations d'un substitut enregistrées au magnétophone et à la caméra ont été reprises à l'écran sans sans avoir été amputées d'un seul mot.

» Quant au ton et aux imputations formées par M. Dreyfus, qui attentent gravement à notre honneur, M. Dreyfus peut sans doute se féliciter que notre conception à nous de la liberté d'expression nous fassent hésiter à le poursuivre en diffamation. »

A. V.

AU MAGAZINE « L'ÉVÉNEMENT », SUR TF 1

La France secrète des sectes

Les sectes ont toujours fourni aux *mass media* un sujet de choix, dont les divers éléments — initiation secrète, magie noire, rites sexuels, aspects lucratifs et politiques — forment le cocktail rêvé pour satisfaire le public le plus blasé. Mais depuis le 18 novembre dernier, date à laquelle près d'un *millier d'adeptes de la secte du* Temple du peuple ont trouvé la mort — par suicide ou assassinat — dans la jungle guyanaise, c'est un véritable déferlement de livres, d'articles, de débats et d'émissions télévisées.

Une des séquences de l'émission L'événement, qui sera diffusée ce jeudi 18 janvier (1), est consacrée à la France secrète des sectes. Sous le titre De Lucifer aux extra-terrestres, Alain Denvers a réuni des reportages tournés chez six sectes actives en France. Trois autres, les Enfants de Dieu, la Fraternité blanche universelle et les Pentecôtistes, ont refusé d'être filmées.

Le recours à une caméra électronique, *qui peut être utilisée* même la nuit sans lumière, a permis de tourner des cérémonies habituellement secrètes sans nuire à l'intimité du rite.

Première visite : dans un jardin d'un pavillon de la banlieue nord de la capitale, des druides fêtent le solstice et le Nouvel An — 4352 de l'ère celte — en cueillant du gui d'un grand chêne.

On nous emmène ensuite chez un groupe luciférien, la WICCA (le nom viendrait de l'anglais *witchcraft*, sorcellerie). La nuit du grand sabbat, les Lucifériens se réunissent dans une forêt pour célébrer, nus, le Prince des ténèbres. Paradoxalement, ils ne semblent pas tenir rigueur à l'Eglise pour sa persécution passée, car ils disent respecter les chrétiens, *« si leur foi est sincère »* et avouent même avoir aidé des prêtres venus les consulter. C'est pousser *l'œcuménisme bien loin*...

Puis il y a les Raëliens, groupe fondé par Claude Raël (Claude Vorilhon de son vrai nom) pour accueillir les extra-terrestres en construisant une somptueuse « ambassade » à leur intention. Peut-être le plus impressionnant est-il ce groupe de jeunes qui, la nuit de Noël dans les monts du Forez, se promènent nus sur la neige et se brûlent rituellement avec des brandons incandescents avant de se plonger dans l'eau glaciale d'un torrent et d'y rester une demi-heure. Il s'agit, pour eux, d'apprivoiser les éléments et en *« faire des amis »* pour atteindre le monde de l'invisible.

Les deux dernières sectes présentées par Alain Denvers nous sont plus familières. Il s'agit de l'Eglise de la nouvelle compréhension (nouveau nom adopté par l'Eglise de scientologie après sa condamnation pour escroquerie) où nous assistons à une expérience avec le fameux électromètre, appareil présenté comme un instrument religieux qui *« mesure la résistance chez l'individu »*, mais qui n'est en fait qu'un vulgaire *« détecteur de mensonges »*. Et, enfin, de la Conscience de Krishna.

Cette dernière visite nous mène au château d'Oublaisse, dans un domaine de 87 hectares près de Valençay, dans le Berry. La séquence comprend une cérémonie d'initiation suivie de mariages collectifs. Puis, devant la caméra, la mère de l'une des mariées renoue le dialogue avec sa fille pour la première fois — mais c'est un dialogue de sourds.

Si l'émission verse de nouvelles pièces au dossier des sectes en France, on peut néanmoins regretter l'amalgame qu'elle fait de mouvements aussi disparates que ces six sectes, dont chacune appellerait un commentaire circonstancié. Il faudrait d'ailleurs se méfier du mot « secte », terme *flou*, passe-partout et de plus en plus chargé émotivement.

ALAIN WOODROW.

(1) « L'événement », magazine d'information sur TF 1 à 21 h. 30.

SEPT LIVRES

Parmi les nombreux ouvrages parus récemment sur les sectes, signalons les suivants :

LES NOUVEAUX PROPHETES, par Jean-Marie Leduc et Didier de Plaige ; Buchet Chastel, 365 pages, 59 F. — Un bon panorama de la plupart des nouveaux mouvements qui existent en France, mais il n'y a pas d'index.

A LA RECHERCHE DES SECTES ET SOCIETES SECRETES D'AUJOURD'HUI, par Dominique Sandri ; Presses de la Renaissance, 286 pages, 42 F. — Une étude de neuf mouvements très différents. Bien documentée.

LA FRANCE DES SECTES, par Fanny Cornuault ; Tchou, 341 pages, 75 F. — Ouvrage ambitieux et présentation luxueuse. Sur un ton badin, l'auteur raconte ses expériences dans les différentes sectes : amusant mais manque de rigueur.

L'ENFER DE GUYANA, par Marshall Kilduff et Ron Javers ; Stanké, 224 pages, 35 F.

LE MASSACRE DE GUYANA, par Charles Krause ; Presses de la Renaissance, 260 pages, 35 F. — Ces deux livres sur la secte suicidaire de Jim Jones, le Temple du Peuple, sont des traductions de récits par les journalistes américains qui ont *enquêté sur ce drame*.

L'HOMME PROGRAMMÉ, par Alan Scheflin et Edward Opton ; Stanké, 400 pages, 65 F. — Etude très intéressante traduite de l'anglais sur la manipulation des cerveaux.

HISTORIA MAGAZINE : numéro spécial sur les sectes et leurs prophètes, n° 382 bis, 7 F. — Bonne étude des principales sectes.

TF 1 : PLUS DE VENTES QUE D'ACHATS EN 1978

● Le service de presse de TF 1 indique, dans un communiqué, que la société a vendu à l'étranger, en 1978, six cent cinquante heures de programmes, soit un volume supérieur de 25 % à celui de ses achats, films compris. En 1977, TF 1 avait vendu deux cents heures de programmes. « *C'est la première fois*, souligne le communiqué, *qu'une société de télévision française exporte plus d'émissions qu'elle n'en importe.* » L'Allemagne fédérale vient en tête des pays acheteurs, suivie de la Suisse. Les émissions les plus vendues sont les dramatiques : « la maison des autres », de Bernard Clavel (réal. J.-P. Marchand), « Au plaisir de Dieu », de Jean d'Ormesson (réal. R. Mazoyer), « Les jeunes filles », d'Henry de Montherlant (réal. L. Iglésis), « Le franc-tireur », de Maurice Failevic, et la série policière « Le commissaire Moulin », de Paul Andreota.

LE PETIT ÉCRAN REND LES ENFANTS AGRESSIFS

● Selon une étude menée par deux chercheurs de l'université de Yale et présentée récemment à Houston (Texas), les enfants de trois à quatre ans sont d'autant plus agressifs qu'ils regardent longtemps les programmes télévisés, quel que soit le type d'émission. L'étude, qui a porté sur cent quarante et un enfants, pendant un an, conclut que 10 à 20 % de la violence manifestée par les enfants dès leur entrée en classe est due aux programmes télévisés — non seulement les histoires policières, mais aussi les comédies et les jeux. Selon les universitaires, seul un contrôle rigoureux des parents peut réduire l'influence de la télévision sur les petits enfants.

● *La direction et les représentants des syndicats de journalistes de FR 3* ont signé, le mardi *16 janvier*, une nouvelle convention collective des journalistes valable pour deux ans. La précédente avait été signée le 31 décembre 1975.

A Besançon

LES SILENCES DE RADIO 25

De notre correspondant

Besançon. — *« Vous signer ? — Ben... — Vous n'êtes pas pour que les gens puissent s'exprimer ? — Ben, si. — Alors, vous signez ! — C'est-à-dire que... — Vous savez, il y a beaucoup de gens qui voudraient s'exprimer et qui ne le peuvent pas. »* A en juger par la trentaine de personnes qui se sont arrêtées pour entendre les animateurs de Radio 25 et lire les panneaux explicatifs déployés sur la place centrale de Besançon, on douterait du nombre de ces gens qui ont une si grande envie de s'exprimer. Il est vrai qu'il règne ce 17 janvier après-midi un froid *sibérien. Il est vrai aussi que cinq* musiciens, doigts gourds et lèvres gercées, sont venus apporter la chaleur de leurs cuivres.

Il n'empêche que la manifestation de soutien aux quatre inculpés de la radio libre de Besançon, qui, à quelques pas de là, comparaissaient pour la première fois devant le magistrat instructeur, n'aura pas mobilisé les foules. Radio 25, qui avait interrompu ses émissions le 18 octobre 1978 à la suite de l'interpellation par les policiers de deux de ses animateurs et de la saisie d'une partie de son matériel, s'est fait entendre à nouveau le 10 janvier 1979 sur 92 MHz (modulation de fréquence) à 20 heures. Son collectif, qui a l'appui d'un comité de soutien où se trouvent notamment les partis de gauche et d'extrême gauche, se propose d'émettre de nouveau chaque mercredi. Le 17 janvier cependant, l'antenne restera silencieuse. Pourtant Radio 25 aurait *pu faire une émission instructive* en enregistrant les dialogues qui se sont engagés entre les porteurs de pétitions et les badauds. Mais sans doute par prudence, devant l'effervescence policière suscitée par la manifestation, Radio 25 avait décidé de ne pas émettre ce jour-là. Mercredi prochain, peut-être...

CLAUDE FABERT.

JEUDI 18 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure (2e épisode) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission réservée aux formations des partis politiques : La majorité ;

20 h. 35, Série : Le vérificateur, de G. Sire (2e épisode) : Le P.-D. G. gelé, réal. P. Goutas, avec B. Allemane, J.-C. Balard, A. Boisseau, J. Brière.

Par suite d'une erreur, le « vérificateur » est amené à contrôler les impôts d'un P.-D.G. Il découvre quelques anomalies... Il a, par ailleurs, des problèmes sentimentaux. Portrait d'un quinquagénaire en crise. Vision noire et amère de la société moderne, soumise au pouvoir de l'argent et aux compromissions.

21 h. 30, Magazine : L'événement. Au sommaire : interviews de M. Jacques Chirac et du président Khadafi ; reportages : « La France secrète des sectes », « La guerre du Beagle n'aura pas lieu » : portrait : M. Pierre Mauroy ; 22 h. 35, Ciné-première (avec Alain Bosquet) ;

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Dalida) ; 20 h., Journal ;

20 h. 40, Il était un musicien : Ravel.

Un épisode de la vie du compositeur évoqué par Guy Gilles, dont on connaît la prédilection pour les belles images et les songeries d'esthète.

21 h. 10, FILM : MADO, de C. Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, J. Dutron, C. Denner, J. Guiomar, M. Aumont, B. Fresson.

Un promoteur immobilier s'efforce, par tous les moyens, de redresser sa situation compromise après le suicide de son associé.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre national des jeunes cadres ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : HOLD-UP A LA MILANAISE, de N. Loy (1959), avec V. Gassman, R. Salvatori, C. Cardinale, T. Murga, N. Manfredi, R. Garrone (N.).

De petits truands d'occasion montent et exécutent un hold-up à Milan. Ils reviennent à Rome avec le produit de leur vol et c'est alors que rien ne va plus. Une suite, fort médiocre, du Pigeon, de Mario Monicelli.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov » ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie cardiaque ;

20 h., « Les Trois Cases blanches », d'A. Didier-Weil, réalisation J.-P. Colas. Avec A. Reybaz, D. Emilfork, C. George, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le « fantastique ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert donné le 12 novembre dernier à la Salle Gaveau... Ragas (Kalyan, Pilou, Bhairavi). Musique de l'Inde avec R. Narayan, sarangi accompagné aux tablas par S. Tawalkar ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Leipzig ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 19 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emisison pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Broceliande, de H. de Montherlant, mise en scène J. Meyer, réal. P. Sabbagh ; avec J. Meyer, T. Chelton, J. Maury, F. Blot.

Une pièce où Montherlant pourrait être pris pour Courteline. Bien différent de la Reine morte. Satire de la noblesse.

22 h. 5, A bout portant : Eddy Mitchell.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (la sexualité des adolescents).

15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Koe, musique traditionnelle du Japon ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Feuilleton : Sam et Sally.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Les insurgés).

Avec MM. J. Cau (Une passion pour Che Guevara) ; *J.-L. Curtis* (l'Horizon dérobé) ; *R. Jean* (les Deux Printemps) ; *S. Kopacsi* (Au nom de la classe ouvrière) ; *R. Vrigny* (Un ange passe).

22 h. 50, Journal ;

22 h. 55, Ciné-club, FILM : LA GRANDE VILLE, de S. Ray (1963), avec A. Chatterji, M. Mukherjee, H. Banerjee, H. Chatterjee, V. Pedwood (v.o. sous-titrée, N.).

La femme d'un comptable au salaire insuffisant se met à travailler et découvre l'indépendance.

Comme le Salon de musique *(vendredi 12 janvier), ce film indien est inédit en France.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti socialiste démocrate : 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *Magazine : V 3 — Le* nouveau vendredi (*L'année de l'enfance*).

Un montage de documents français et étrangers organisé autour de deux axes : l'enfant dans un monde bouleversé (des images du Liban, du Vietnam, du Pakistan) et l'enfant dans un monde « civilisé » (la drogue, la prostitution, la délinquance...).

21 h. 30, Dramatique : Hugues Le Loup, d'après Erckmann-Chatrian ; adapt. M. Sarfati et P. Planchon, réal. P. Planchon. Avec : A. Pomarat, M. Lefèvre, M. Sarfati, etc. (Production Strasbourg.)

Par un clair de lune sinistre, un loup-garou hurle chaque nuit, des enfants s'acharnent à coups de pierres sur une vieille mendiante, un bossu bizarre est également là... Le fantastique des contes et légendes d'Alsace.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ipoustéguy (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les dieux de l'Egypte (l'usage de la mort) ; à 8 h. 32, L'attention, la discrétion et les états de vigilance atypiques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Libre parcours récital : C. Bernard et R. des Graviers, violons ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Pour Geneviève », de P. Drevet ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Claude Debussy à Paris ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h., Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, *Les grandes avenues* de la science moderne : l'observation de la terre ;

20 h., *Médicale* : le foie ; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Mather, Sculpthurpe ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le « fantastique ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Mozart, Bartok ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour orgue et orchestre à cordes en do majeur » (Haydn) ; « Romance » (Beethoven) ; 15 h., Musique-France : Roussel, Marais, Caplet, Chartrain, Alain, Schumann ; 17 h., Musica hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Orchestre de Baden-Baden. Direction C. Halffter. Avec C. Zacharias, piano : « Ouverture du Freischutz » (Weber) ; « Deuxième concerto pour piano en si bémol majeur » (Beethoven) ; « le Tricorne, suite » (de Falla) ; « Rhapsodie espagnole » (Ravel) ; 22 h. 15, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Opéra de Monte-Carlo ; 1 h., Douces musiques.

RELIGION

La « Semaine de l'unité »

« IL FAUT ACCÉLÉRER LE PAS » POUR RÉUNIR LES CHRÉTIENS déclare Jean Paul II

La Semaine de l'unité chrétienne, lancée en Angleterre en 1908, est célébrée du 18 au 25 janvier. Elle donnera lieu, comme tous les ans, à des célébrations œcuméniques et à des prières pour l'unité de tous les chrétiens.

S'adressant à quelque 30 000 fidèles lors de l'audience générale du mercredi 17 janvier, Jean Paul II a estimé qu'« il faut accélérer le pas » pour parvenir à réunir en une seule Eglise 1 milliard 245 millions de chrétiens. Le pape a annoncé l'ouverture prochaine d'un « dialogue théologique entre l'Eglise catholique et les Eglises orthodoxes pour éliminer les difficultés qui empêchent la concélébration eucharistique ».

La célébration en commun de la messe est l'obstacle le plus important pour la réunification de 732 millions de catholiques et de 153 millions d'orthodoxes séparés depuis presque mille ans. Les excommunications échangées entre Rome et Constantinople, en 1504, rappellent les observateurs, ont été levées par Paul VI et le patriarche Athénagoras. Depuis un an, deux commissions orthodoxe et catholique ont fait l'inventaire des discussions à entreprendre à propos de la concélébration eucharistique, précise-t-on à Rome au secrétariat pour l'unité des chrétiens. Elles ont envoyé aux autorités respectives un document sur la méthode à suivre. C'est ce *document qui vient d'être approuvé* par Jean Paul II.

A Paris

A Paris, les cérémonies œcuméniques suivantes sont prévues : les Fraternités monastiques de Jérusalem organisent une semaine de prières. Ce jeudi 18 janvier, à 18 heures, en l'église Saint-Gervais, ce sera « la Source juive ». Vendredi 19, prière avec les orthodoxes. Samedi 20, Marie, mère de l'Unité. Dimanche 21, à 11 heures, messe votive solennelle pour l'Unité. Mardi 23, le Dieu unique confessé par l'islam (homélie du père Michel Lelong). Mercredi 24, prière avec les protestants ; homélie du pasteur Michel Wagner ; participation des diaconesses de Neuilly à la célébration liturgique.

Jeudi 25 janvier, à 20 h. 30, célébration œcuménique à Notre-Dame de Paris sous la présidence du cardinal Marty, avec la participation de Mgr Meletios, exarque du patriarche œcuménique métropolite de l'Eglise orthodoxe grecque, des pasteurs Rigaud (Eglise réformée de France) et Blanc (Eglise luthérienne). Le vendredi 26, intercession dans l'Unité avec le concours de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture).

CARNET

Fiançailles

— M. Vincent CLERMONT et Mme, née Marie-France Durand-Smet,
M. André CHARDOT et Mme, née Odette Chary,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Jean-Benoît et Brigitte.
Saint-Cloud - Nancy.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Alice DE SAUVILLE DE LA PRESLE,
fille de M. de Sauville de la Presle et de Mme, née Sabine de Fonscolombe,
avec
M. Jean-Marie BERTRAND,
fils de M. Pierre Bertrand et de Mme, née Geneviève Alberitière.
56, rue Pergolèse, 75016 Paris.
72, avenue Mozart, 75016 Paris.

Décès

ANDRÉ COUDER

— Mme André Couder,
M. et Mme Yves Couder et leurs enfants Jeanne et Julien,
Mme André Timothée et ses enfants,
Le docteur et Mme Raymond Couder et leurs enfants,
Mme Maurice Adrian et ses enfants,
Mme Jean Pelletier,
ont la douleur de faire part de la mort, le 16 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
M. André COUDER,
membre de l'Institut
et du
Bureau des longitudes,
astronome honoraire
de l'Observatoire de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
associé étranger de l'Académie royale de Belgique.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 janvier, à 14 h. 30, en l'église Saint-Gilles, à Bourg-la-Reine (92).
11, rue Bobierre-de-Vallière,
92340 Bourg-la-Reine.
42, rue Samson,
75013 Paris.

[Né le 27 novembre 1897 à Alençon, André Couder fit ses études aux facultés des sciences de Strasbourg et de Paris, et dirigea, à partir de 1926, le laboratoire d'optique de l'Observatoire de Paris, dont il fut de 1943 à 1968 astronome titulaire. Elu en 1954 à l'Académie des sciences, il en fut le président en 1968. Membre associé de l'Académie royale de Belgique et de la Royal Astronomical Society, il fut de 1952 à 1958 vice-président de l'Union astronomique internationale et présida durant plusieurs années le Bureau des longitudes. En 1961, il avait reçu le grand prix scientifique de la Ville de Paris. On lui doit de nombreux travaux dans la technique des instruments d'astronomie ; il a notamment largement contribué à la mise au point du télescope de 2 mètres de l'observatoire de Haute-Provence.]

Le docteur ANDRÉ RAIGA-CLEMENCEAU

Nous apprenons le décès du
docteur
André RAIGA-CLEMENCEAU,
président d'honneur
de la
Fondation du musée Clemenceau.

[Né en 1893, le docteur André Raiga-Clemenceau, petit-neveu de Georges Clemenceau, a fait ses études de médecine à Paris. Nommé interne des hôpitaux de Paris en 1922, il devait se consacrer à la chirurgie jusqu'en 1928 pour, ensuite, étudier les applications thérapeutiques du bactériophage de d'Hérelle et écrire de très nombreux mémoires sur la phagothérapie, une méthode non chirurgicale pour traiter les infections suppurées.
Le docteur Raiga-Clemenceau découvrit notamment les propriétés antiphages spontanées du sérum sanguin. Il était membre de l'Association française de chirurgie et, depuis 1965, rédacteur en chef des « Nouvelles Archives hospitalières », et président d'honneur du conseil d'administration du musée Clemenceau.]

— Les obsèques de
Mme André CARREAU,
née Lucie Mila,
auront lieu le vendredi 19 janvier.
La cérémonie religieuse sera célébrée, à 15 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly. L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly.

— On nous prie d'annoncer les décès de
M. Salomon COVO
et de Mme Salomon COVO,
née Liliane Hassid,
survenus les 15 et 16 janvier 1979.
De la part de leurs familles et de leurs nombreux amis.
Les obsèques auront lieu le vendredi 19 janvier.
On se réunira à 10 h. 45, à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
18, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

— Ses enfants, Simonne et Jean Mathieu, Catherine et Aline Gonon, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses parents et amis ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean GONON,
née Suzy Lecoultre,
survenu à Bayeux, le 8 janvier 1979, en sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier, en l'église d'Arronville (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité.

— On nous prie de faire savoir qu'une messe sera célébrée, le lundi 22 janvier 1979, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e (métro Père-Lachaise), pour le repos de l'âme de
M. Robert LARRIEU,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire,
ancien chargé de mission
d'Inspection générale,
ancien élève de l'E.N.S.E.T.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite militaire,
lieutenant-colonel interprète
de réserve honoraire.
décédé le 31 décembre 1978 et dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 4 janvier 1979.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre LEPAULLE,
née Renée HAINNEVILLE,
avocat honoraire
à la Cour de Paris,
survenu le 13 janvier 1979, à Paris.
De la part de :
Me Pierre Lepaulle, son mari.
Mme Martine Lepaulle,
M. et Mme Jacques Robert,
ses enfants,
Mlle Evelyne Gouilloud et
M. Aubin Robert,
ses petits-enfants.
M. et Mme André Monnory,
son beau-frère et sa sœur,
M. Paul Monnory et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Monnory et leurs enfants,
M. et Mme Annick Antoine et leurs enfants,
M. et Mme Serge Antoine et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux,
Et des familles Hainneville, Loysel, Arnault, Mauger et Chauvière.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 17 janvier 1979, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
46, avenue d'Iéna,
75016 Paris.

— Mme Marcel Nonest,
Mme Jacques Cagniard,
M. et Mme Théophile Yeramian,
M. et Mme Denis Mortier et leurs fils,
M. et Mme Thierry Cagniard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel François NONEST,
survenu à Paris, le 16 janvier 1979.
Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e), le lundi 22 janvier, à 10 h. 30, suivies de l'inhumation au cimetière de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).
18, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel PHILIPPON,
trésorier-payeur honoraire
de la France d'outre-mer,
survenu le 7 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 12 janvier 1979, à Boulogne (92).

— Mme Klaus Plassmann et ses enfants,
Le docteur et Mme Florenz Plassmann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Klaus PLASSMANN,
survenu accidentellement, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 17 janvier 1979 dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Les familles Buffet, Barnay, Chaveyriat et Goyet, dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui leur ont, par leur présence, leur envoi de fleurs, de messages de sympathie, témoigné la part qu'elles prenaient à leur douleur, lors du décès de
Paul BUFFET,
inspecteur d'Académie honoraire,
prient MM. les recteurs, inspecteurs de l'éducation, anciens collaborateurs, les amis, parents et collègues de trouver ici l'expression de leur très sincère reconnaissance.

— M. et Mme L.A. LAMOITIER, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques d'affection et de sympathie reçues lors de la mort de leur fils
Arnold,
remercient vivement les personnes qui leur ont ainsi apporté amitié et réconfort.

Messes

— Pour les victimes de la catastrophe du pétrolier « Betelgeuse », survenue à Bantry-Bay, le 8 janvier 1979, une messe sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait
Yvonne BESSE,
veuve Ladet.
Sa famille et ses amis se souviennent.

— Les amis qui se souviennent de
Edouard DHORME,
de l'Institut,
s'uniront à la prière des siens, le 19 janvier, treizième anniversaire de son rappel à Dieu.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, salle G. 614, M. François Bled Charreton, jeudi 18 janvier, à 17 heures, « Les effets monétaires du financement des entreprises. »

— Université Pierre et Marie-Curie, vendredi 19 janvier, 15 h. 30, tour centrale, M. Mahmoud Ezzath Mohallal : « Histoenzymologie du placenta et de l'utérus au cours de la gestation chez le rat. Effets de la fœtectomie et de l'administration de la prostaglandine F_2 ».

— Université de Clermont-Ferrand, vendredi 26 janvier, à 14 h. 30, salle des Actes de la faculté des lettres, M. Christian Mignon, « Campagnes et paysans de l'Andalousie méditerranéenne ».

— Université de Paris-IV, samedi 27 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Abderrazak Guessoum : « L'idée du temps dans la pensée arabe contemporaine (étude des origines, des influences et des parallélismes) ».

Communications diverses

— Les amis et les anciennes élèves des Ecoles Saint-Honoré qui souhaitent recevoir une information concernant les Journées d'amitié fixées aux 19 et 20 mai prochain, sont invités à envoyer une enveloppe timbrée à leur adresse à :
Maison Saint-Honoré,
117, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 19 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Ateliers des manufactures des Gobelins ».
15 h., station Carnot, bus 197, porte d'Orléans, Mme Bachelier : « Chez un fondeur d'art ».
15 h., Musée des monuments français, pl. du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « La sculpture gothique ».
15 h., devant l'église Saint-Séverin, Mme Guillier : « Saint-Séverin et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Le mobilier des grandes demeures » (Arcus).
15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (A travers Paris).
15 h., avenue Pierre-Ier-de-Serbie : « L'envers du décor » (Mme Hager).
15 h., 25, boulevard des Capucines : « Trésors d'art du XVIIe siècle » (M. de La Roche), entrées limitées.
CONFERENCES. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et la voie de la compassion » (Loge unie des théosophes), entrée libre.
21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Dans les îles du soleil de la mer des Caraïbes » (Autour du monde).

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Est nommé *chevalier* :
M. Pierre Blondeau, adjudant de gendarmerie.

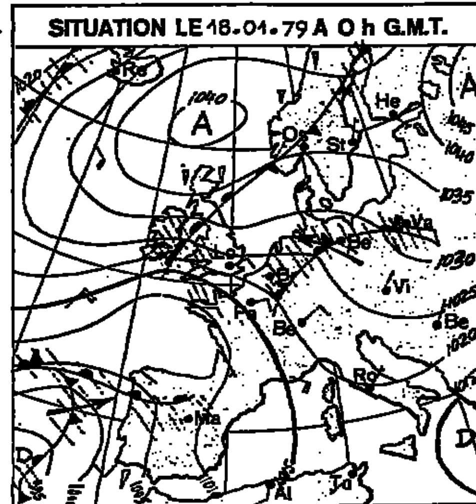




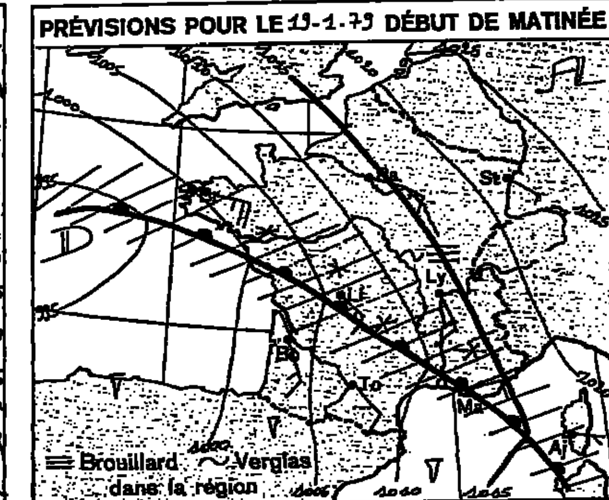
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-01-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19-1-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 janvier à 0 heure et le vendredi 19 janvier à 24 heures :

Les basses pressions situées à l'ouest du Portugal et du Maroc se développeront vers le golfe de Gascogne. Les perturbations associées à ces basses pressions atteindront la France, où des masses d'air froid d'origine continentale freineront leur progression.

Vendredi 19 janvier, sur les régions s'étendant de la Bretagne aux Pyrénées et à la Méditerranée, après des chutes de neige qui pourront être localement importantes dans l'intérieur, un adoucissement sensible se produira. Les vents, assez forts de sud-est, tourneront au secteur nord et faibliront un peu.

Sur le reste du pays, le temps restera froid, avec des gelées de l'ordre de —3 °C à —8 °C au lever du jour. Des éclaircies apparaîtront sur le Nord et le Nord-Est, après la disparition de quelques brouillards givrants. Il neigera de la Normandie au Jura et au nord des Alpes. Les vents, modérés ou assez forts, souffleront de l'est ou du sud-est. Les températures maximales seront stationnaires ou en légère hausse.

Jeudi 18 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,1 millibars, soit 762,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 janvier; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 9 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 7 et 0 ; Brest, 5 et —2 ; Caen, 1 et —3 ; Cherbourg, 2 et —1 ; Clermont-Ferrand, —3 et —9 ; Dijon, —6 et —8 ; Grenoble, —1 et —6 ; Lille, —1 et —6 ; Lyon, —6 et —8 ; Marseille, 7 et 4; Nancy, —4 et —8; Nantes, 0 et —2 ; Nice, 5 et 2 ; Paris-Le Bourget, —2 et —5 ; Pau, 10 et 0 ; Perpignan, 7 et 3 ; Rennes, 0 et —2 ; Strasbourg, —3 et —9 ; Tours, —1 et —3 ; Toulouse, 5 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 10 degrés ; Amsterdam, —3 et —4 ; Athènes, 9 et 5 ; Berlin, —1 et —4 ; Bonn, —3 et —5 ; Bruxelles, —4 et —7 ; îles Canaries, 21 et 11 ; Copenhague, —1 et —3 ; Genève, —1 et —6 ; Lisbonne, 12 et 8 ; Londres, 3 et —1 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, —10 et —14 ; New-York, 0 et 0 ; Palma-de-Majorque, 12 et 4 ; Rome, 7 et —4 ; Stockholm, —3 et —4.

Chasse

● *La session normale de l'examen* du permis de chasser 1979 aura lieu le samedi 5 mai dans l'ensemble des départements français. Les candidats chasseurs devront déposer leur dossier à la préfecture de leur domicile ou de leur résidence avant le 31 mars, précise un communiqué. Le dossier devra comprendre la demande de permis établie sur formulaire spécial disponible dans les mairies, une fiche individuelle d'état civil, le reçu constatant le versement du droit de timbre et une enveloppe affranchie libellée à l'adresse du demandeur. Les candidats empêchés par un cas de force majeure de se présenter le 5 mai pourront le faire à la session complémentaire du 9 juin 1979. Enfin, souligne le communiqué, une session complémentaire aura lieu le 4 septembre pour les candidats français résidant à l'étranger et hors de France à ces deux dates.

Consommation

Un numéro spécial de « Que choisir ? »

ACHETER MIEUX POUR MANGER MIEUX

La composition des aliments et leur richesse respective en principes nutritifs, les réglementations essentielles qu'il importe de connaître, l'art et la manière de reconnaître la fraîcheur d'un poulet ou d'un poisson, de distinguer un produit surgelé qui a déjà subi un réchauffement, de choisir un morceau de viande à l'étal du boucher, la connaissance des « pleines saisons » où fruits et légumes, selon les variétés, sont récoltés en abondance et ont le meilleur goût, tout cela constitue le savoir de base du consommateur soucieux de préserver à la fois son estomac, son palais et son portefeuille.

Que choisir ?, dans un numéro spécial intitulé « Guide alimentation : acheter, cuisiner, manger mieux » (1), a recensé l'essentiel de ces données élémentaires que nous cache la complexité de la production et de la commercialisation de masse. Une revue utile, pleine de conseils de bon sens, de renseignements succincts mais précis : en un mot, une brochure à conserver et à consulter souvent.

(1) Le numéro : 10 F. *Que choisir ?*, 7, rue Léonce-Reynaud, Paris (16e).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 janvier 1979 :

DES DECRETS

● Portant extension au département de Saint-Pierre-et-Miquelon de certaines dispositions réglementaires (décrets) pénales de la procédure pénale ;

● Fixant les modalités d'application de la taxe sur la valeur ajoutée à certaines affaires en cours lors de l'entrée en vigueur de la loi no 78-1240 du 29 décembre 1978 ;

● Relatif au serment professionnel dans l'administration des postes et télécommunications.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté portant ouverture en 1979 des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises le mercredi 17 janvier ; à l'Office national allemand le mercredi 17 janvier, à l'Office national autrichien le mercredi 17 janvier.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 110, 450 ; Autrans : 30, 50 ; Arêches-Beaufort : 70, 220 ; Bellecombe-Crest-Voland : 100, 150 ; Bonneval-sur-Arc : 95, 140 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs : 85, 170 ; Les Carroz-d'Arâches : 20, 100 ; Chamonix : 35, 300 ; Chamrousse : 80, 90 ; La Chapelle-d'Abondance : 45, 85 ; Châtel : 50, 120 ; La Clusaz : 70, 230 ; Les Contamines-Montjoie : 40, 220 ; Le Corbier : 100, 145 ; Cordon : 50, 140 ; Courchevel : 50, 111 ; Les Deux-Alpes : 70, 190 ; Flaine : 70, 230 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 120, 170 ; Les Gets : 60, 120 ; Les Houches : 50, 180 ; Megève : 80, 180 ; Les Menuires-Val-Thorens : 180, 220 ; Méribel : 90, 110; La Plagne : 165, 215; Pralognan-La Vanoise : 70, 90; Saint-François-Longchamp : 100, 200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 30, 150 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30, 80 ; Samoëns : 40, 80 ; Thollon-Les Mémises : 10, 70 ; Val-d'Isère : 105, 160 ; Valloire : 65, 130.

ALPES DU SUD

Auron : 120, 150 ; Beuil-Les Launes : 100, 130 ; La Foux-d'Allos : 130, 160 ; Isola 2000 ; 130, 170 ; Montgenèvre : 90, 150 ; Orcières-Merlette : 100, 200 ; Les Orres : 100, 180 ; Pra-Loup : 60, 180; Risoul 1850 : 130, 180; Le Sauze-Super Saure : 40, 100 ; Serre-Chevalier : 50, 130 ; Superdévoluy : 70, 170 ; Valberg : 100, 130 ; Vars : 50, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 80, 110 ; Les Angles : 100, 160 ; Ax-les-Thermes : 70, 120 ; Barèges : 50, 250 ; Cauterets-Lys : 140, 180 ; Font-Romeu : 100, 160 ; Gourette-Les Eaux-Bonnes : 30, 140; La Mongie : 120, 200 ; Saint-Lary-Soulan : 80, 180.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 60, 90 ; Super-Besse : 50, 90 ; Super-Lioran : 100, 150.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 30, 80 ; Les Rousses : 35, 80.

VOSGES

Gérardmer : 30, 60; Saint-Maurice-sur-Moselle : 50, 60.

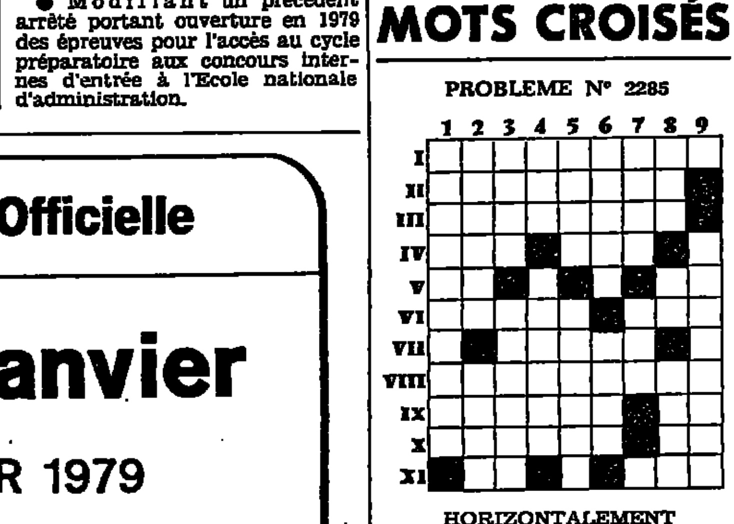
★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 30, 120 ; Saalbach : 65, 115 ; Zell am See : 45, 85. — Voralberg, Gargellen : 40, 100 ; Lech/Arlberg : 80, 200 ; Zürs/Arlberg : 100, 150. — Tyrol, Fulpmes : 20, 80 ; Igls : 20, 50 ; Ischgl : 40, 90 ; Kitzbühel : 40, 100 ; Lermoos : 40, 110 ; Obergurgl : 40, 180 ; St. Anton am Arlberg : 55, 250 ; St. Christoph am Arlberg : 250 ; Sölden : 15, 70.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2285



HORIZONTALEMENT

I. Faire des paquets de livres, par exemple. — II. Peut proposer ses services à ceux qui ont besoin de nappes. — III. Parfois sur les roses. — IV. Il peut n'y en avoir qu'une dans un trou ; D'un auxiliaire. — V. La fin de l'hiver ; Peut être mis à l'index. — VI. Peut constituer un pis-aller quand il n'y a pas d'ombre ; Vieil oncle. — VII. Ville du Nigéria. — VIII. Très fades. — IX. Dans une île, nom qu'on peut donner à la moitié ; Pronom. — X. Des gens qui ne manquent pas d'estomac ; Interjection. — XI. Bout de bois ; Pas du tout ficelés.

VERTICALEMENT

1. Où il y a donc de la chaleur. — 2. Peut se voir sur la côte ; Prophète. — 3. On y trouve de l'aluminium ; Ne peuvent pas être qualifiés de mignons quand ils sont mortels. — 4. Autrefois, pouvait amener à l'ébullition ; Jolie tête. — 5. Difficile à avaler ; Aiment les lieux humides. — 6 Leurs ruses sont souvent évoquées ; Peintre flamand. — 7. Peut être frappé d'interdit ; Qui peut donc servir d'appui. — 8. Peuvent servir de fourrage ; Affirmation étrangère ; Participe qui peut se rapporter à un terme. — 9. Conduites au dépôt.

Solution du problème n° 2284

Horizontalement

I. Desservir. — II. Ecouteur. — III. Bol ; Oc ; Il. — IV. Oreilles. — V. Uni ; Eau. — VI. Relu ; Mess. — VII. Se ; Rasée. — VIII. Esprit ; Vé ! — IX. Oisive. — X. Soir ; Ours. — XI. Usé ; Née.

Verticalement

1. Déboursées. — 2. Ecornées ; Ou. — 3. Soleil ; Pois. — 4. Su ; Rire. — 5. Etole ; Ris (cf. « Fraise »). — 6. Réclamation. — 7. Vu ; Eues ; Vue. — 8. Iris ; Sévère. — 9. Osée.

GUY BROUTY.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La neige, arbitre du Rallye de Monte-Carlo ?

Dans quel état seront les routes que vont emprunter les concurrents du Ralye de Monte-Carlo du 20 au 26 janvier ? De la réponse dépendra, pour beaucoup, le résultat du plus connu des rallyes d'hiver qui attire un grand nombre de constructeurs et des équipages de qualité. L'état des routes, leur enneigement, auront encore plus d'importance qu'ils n'en avaient les années précédentes, à cause de la nouvelle réglementation concernant le cramponnage des pneumatiques.

En 1979, les crampons pyramidaux, les plus efficaces, ont été interdits, seuls sont autorisés des crampons cylindriques dont le nombre, en outre, a été réduit. On se souviendra que l'année dernière la déroute de l'armada Fiat avait été provoquée en partie par des erreurs dans le choix des pneumatiques et du cramponnage.

1979 est une bonne année pour le Rallye. Pas moins de sept constructeurs disposent de chances plus ou moins grandes de l'emporter : Ford, Renault, Fiat, Opel, Volkswagen, Lancia et Porsche. L'équipe la plus importante est celle de Fiat, avec quatre 131 (Rohrl, Alen, Andruet, Mouton) et deux Ritmo (Eklund, Bettega) auxquelles il faut ajouter la Lancia Stratos de Darniche, Lancia appartenant au groupe Fiat.

Ford, pour son retour au Rallye de Monte-Carlo, a retenu les services de deux pilotes de tout premier plan, Kaldegaard et Mikkola, qui conduiront des Escort RS-1800 avec, en renfort, deux Fiesta — nouvelles venues dans ce genre d'épreuves — confiées à Clark et Vatanen. Les équipages Volkswagen (GT-1) sont composés de Thérier et Coppier, ceux de Renault de Ragnotti et Frequelin, ceux d'Opel de Kullang et Danielsson. Le vainqueur de 1978, Jean-Pierre Nicolas, conduit une voiture du même type que celle de l'an dernier (Porsche Carrera), toujours engagée à titre privé, mais le constructeur allemand a participé à la préparation de la voiture.

On ne manquera pas de comparer les performances de Nicolas à celles de Darniche, dont le point commun est de disposer de voitures au potentiel exceptionnel, au passé brillant, mais qui ne sont plus et ne seront plus officiellement engagées par leurs constructeurs.

L'intérêt se portera aussi sur la bagarre qui opposera les « planches à roulettes », surnom donné aux voitures de petite dimension et à traction avant : Renault-5, Ford Fiesta, Fiat Ritmo, Volkswagen GT-1. L'année dernière, les R 5 de Ragnotti et de Frequelin avaient causé une vive surprise, et il s'en était fallu de peu qu'elles ne disputent la victoire à la Porsche de Nicolas. Déjà grâce à l'enneigement, il est vrai.

FRANÇOIS JANIN.

Voile

ALAIN COLAS N'AVAIT PAS EMBARQUÉ DE BALISE A BORD DU « MANUREVA »

Le commandant Corbier, chef du service d'information et de relations publiques de la marine nationale, a annoncé, mercredi 17 janvier, que Alain Colas, disparu au cours de la Transatlantique en solitaire, n'avait pas embarqué de balise à bord de son bateau *Manureva*. Cette balise a été oubliée au moment du départ sur le quai Vauban, à Saint-Malo, où elle a été retrouvée. La balise, en cas de détresse, émet sur une fréquence internationale des signaux que peuvent capter avions et navires. Son autonomie est de soixante-douze heures.

Ski

● *A Meiringen* (Suisse) l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a remporté la descente devant l'Allemande de l'Ouest Epple, la Suissesse Zurbringgen et la Française Caroline Attia. Au classement de la Coupe du monde, Anne-Marie Moser-Proell (115 pts) précède Marie-Thérèse Nadig (105 pts), Hanni Wenzel (82 pts) et Perrine Pelen (51 pts), qui s'est classée 48e de la descente de Meiringen.

ESPACE

Le premier tir du lanceur européen Ariane est reporté au mois de novembre

Le premier tir du lanceur européen Ariane n'aura pas lieu avant le début novembre 1979. C'est la décision que vient de prendre, à l'Agence spatiale européenne, le conseil directeur du programme Ariane. Ce tir était en principe fixé au 15 juin 1979, mais il était déjà admis qu'il n'aurait lieu qu'à la fin de juillet, ou en septembre.

Le report à novembre prochain est une conséquence de l'explosion qui s'est produite le 28 novembre 1978, lors d'un essai du troisième étage du lanceur. Bien que l'enquête ne soit pas terminée, il semble établi que cet accident est dû au mauvais fonctionnement d'un dispositif du banc d'essai, et non à l'étage lui-même, dont la conception n'est ainsi pas remise en cause. Le moteur de ce troisième étage, alimenté par un mélange d'hydrogène et d'oxygène liquide, est conçu pour fonctionner dans le vide. Or l'essai se fait au sol, donc à la pression atmosphérique; on utilise un dispositif d'allumage spécial, qui ne s'est pas mis en marche exactement à l'instant prévu ; d'où une explosion de l'hydrogène accumulé dans la tuyère, qui a endommagé le moteur, et quelque peu les installations.

Un nouveau moteur

La nécessité de monter un nouveau moteur, et de reprendre la séquence des essais, a ainsi conduit à repousser le premier tir, et par contre-coup les deux suivants. Les quatre vols du programme de développement sont maintenant fixés comme suit : L 01 au début novembre 1979 (au lieu de juin) ; L 02 au début mars 1980 (au lieu de décembre 1979) ; L 03 en juin 1980 (au lieu de mai). L 04 reste fixé à octobre 1980.

Le retard ne devrait donc avoir aucune répercussion sur les lancements commerciaux d'Ariane, que devraient débuter en avril 1981 avec la mise en orbite du satellite scientifique Exosat (satellite européen d'astronomie des rayons X) à moins que l'Organisation internationale de communication par satellites Intelsat ne demande une priorité pour le lancement d'un satellite Intelsat-5, qui remplacerait alors Exosat.

M. A.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉDECINE

UN GUIDE DES CLINIQUES PRIVÉES DE LA RÉGION PARISIENNE

Le Syndicat des maisons de santé de la région parisienne (1) vient de publier un *Guide des cliniques privées de la région parisienne*, dans lequel sont répertoriées les caractéristiques de l'hospitalisation privée dans les départements de la couronne et l'adresse des établissements.

On trouve dans ce guide un certain nombre d'informations, qui n'ont trait, toutefois, qu'aux établissements adhérant à la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée, l'un des deux organismes représentatifs de la profession. La F.I.E.H.P., certes majoritaire, particulièrement dans la région parisienne, ne rassemble pas à elle seule l'ensemble des établissements privés, également représentés par l'Union hospitalière privée (2).

Le *Guide* rappelle que 95 % des cliniques qu'il mentionne sont conventionnées (les autres étant agréées par la Sécurité sociale), qu'elles possèdent cent trente et un reins artificiels et plus de la moitié des bombes au cobalt et accélérateurs de particules de la région parisienne. Il souligne qu'en cas d'intervention chirurgicale d'importance supérieure au K. 10 (équivalant à une appendicectomie), de maladie de longue durée, d'hospitalisation supérieure à trente jours, le patient n'aura aucun frais à acquitter directement, s'il s'agit d'une clinique conventionnée, hormis le supplément pour chambre particulière. Dans les autres cas, lit-on encore dans le guide, le malade aura à régler, de la même manière qu'à l'hôpital public, le montant du ticket modérateur.

Les responsables de l'hospitalisation privée estiment enfin que cette dernière représente « *un coût moins élevé pour la nation, d'autant qu'en cas de déficit les cliniques ne peuvent faire appel aux ressources publiques. Elles contribuent en cela à alléger le coût de la santé en France* ».

(1) Affilié à la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée, 81, rue de Monceau, 75008 Paris, tél. 292-27-66.

(2) 148, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, tél. 766-79-39.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Votre passé
- Vous êtes jeune 23 ans au moins
- Vous avez fait des études secondaires ou universitaires spécialisées ou non.
- Vous avez déjà exercé une activité ou non.
- Vous avez déjà vendu des services ou non.
- Vous êtes naïf ou méfiant, traumatisé ou sûr de vous.

Votre présent
- Vous cherchez un premier emploi.
- Vous désirez changer d'activité.
- Vous êtes licencié (-ée) et demandeur (-euse) d'emploi.

Votre avenir
- Vous cherchez un ancrage solide dans la vie professionnelle.
- Vous aimeriez équilibrer sécurité de l'emploi, responsabilité, initiative, promotion sociale et rémunérations intéressantes.
- Vous êtes décidé (-ée) à vous engager à fond dans le combat professionnel.

- Nous n'exerçons aucune ségrégation sexuelle culturelle ou sociale.
- Nous prenons en compte votre personnalité telle qu'elle se présente lors de votre candidature.
- Nous appliquons scrupuleusement la règle de l'égalité des chances.
- Nous assurons votre formation initiale (6 à 8 mois largement rémunérés)
- Nous vous intégrons dans notre Force de Vente avec la plénitude des moyens qui lui sont consentis : *Produits, appuis logistiques, rémunérations, etc...*
- Notre développement est continu et désormais exponentiel : il a le caractère mécanique des phénomènes de civilisation.
- Nous pouvons faire face à toutes les formes de la vocation commerciale : *La Vente, le Management des vendeurs et leur formation.*

Nous assumons **Votre passé** — Nous garantissons **Votre présent** — Nous maîtrisons **Votre avenir**

MAIS

Vous devez répondre à un profil psychologique et caractériel qui intègre au plus haut degré : VOLONTE, PUISSANCE de TRAVAIL, PUGNACITE, PERSEVERANCE, ENGAGEMENT, SOCIABILITE, HUMOUR et OPTIMISME.

écrire : BANCE PUB, réf 1248 - 13, rue Marivaux 75002 PARIS

SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE RÉALISATIONS NUCLÉAIRES
recherche pour son
SERVICE MATÉRIAUX

INGENIEUR

A.M. ou équivalent + ESSA souhaité
LIBRE RAPIDEMENT
ayant connaissance :
- des procédés de soudage,
- des techniques de contrôles non destructifs,
- de la métallurgie de soudage.
UNE EXPÉRIENCE EN FABRICATION SOUDÉE SERA TRES APPRÉCIÉE
★
Adresser C.V. et prétentions s/Réf. J.L.P. 16 N° 49.815, PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - INFORMATIQUE

recherche pour sa Direction Commerciale à PLAISIR (78)

COLLABORATEUR
(Réf. 727)

Titulaire du DUT de techniques de commercialisation. Sera principalement chargé des relations avec clients étrangers et de l'établissement de documents administratifs concernant l'exportation.

Anglais et connaissances IMPORT-EXPORT indispensables.

Expérience de 2-3 ans dans même domaine appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. avec prétentions en précisant référence annonce à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

National Semiconductor
2ème constructeur mondial de circuits intégrés
RECRUTE

JEUNES INGENIEURS ET TECHNICIENS
souhaitant devenir après une période probatoire :
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Leurs principales qualités, outre leurs indispensables compétences techniques, devront être :
- le dynamisme,
- la faculté d'adaptation à un marché et des besoins très évolutifs,
- un très bon contact humain.

Prière d'envoyer C.V. et photo au :
Service du Personnel
National Semiconductor France
28, rue de la Redoute
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

---

transac groupe CGE
leader de la péri-informatique française
recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

DES INGENIEURS LOGICIEL
DEBUTANTS OU CONFIRMES
DES ANALYSTES SYSTEMES

Pour travailler au sein de petites équipes responsables de la programmation de distributeurs de billets ou de terminaux intelligents.
Les candidats devront avoir pratiqués le langage d'assemblage (de préférence sur mini-ordinateur) et le système temps réel.
La connaissance du 8080 sera appréciée.

UN REALISATEUR DE DOCUMENTATION D'UTILISATION NIVEAU V

Intégré au service s'occupant du marketing et des applications clients, il assurera les tâches suivantes :
- interpréter les spécifications techniques
- concevoir et réaliser des programmes d'essai
- maintenir une liaison constante avec le contrôle de qualité logiciel
- rédiger les manuels de présentation, de programmation et d'exploitation.

Expérience en programmation (terminaux, minis ou micros) et qualités pédagogiques indispensables.
Anglais souhaité.
Le poste comporte des possibilités d'évolution intéressante.

CES POSTES SONT BASES EN BANLIEUE SUD DE PARIS.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à :
Mme Bonnier, TRANSAC SA
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères-le-Châtel.



emplois régionaux

Importante Société de Maisons individuelles
RÉGION ROUENNAISE
recherche
CONTROLEUR DE GESTION
Haut salaire - Voiture de fonction
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. n° 93.948, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INTERMARCHE - EVREUX
recherche :
DIPLOME SUP de CO ou DECS
Contrôle de gestion.
Il s'intégrera à l'équipe du magasin avant de rejoindre la Direction Générale.
Ecrire à N. JOURNEE, bd du 14-Juillet, 27000 Evreux.

Sté de Tuyauterie industrielle spécialisée pétrole nucléaire (France et Etranger) recherche
INGÉNIEUR
Grandes Ecoles - Type A.M., 5 ans expérience min. branche métallurgie ou chantier.
Anglais courant.
Pour poste adjoint direction techniques et relations commerciales. Lieu de travail : MARSEILLE. Les critères de choix tiendront compte des possibilités d'évolution vers un poste direction. Réponse manuscrite, avec C.V. et prétention, Havas, référence 47.174, MARSEILLE.

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche
INGÉNIEUR ou CADRE AGRICOLE
POUR EXPLOITATION 800 HECTARES
Nord de la France.
Grande expérience exigée en polyculture et gestion.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions, n° 95.117, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, réponse et discrétion assurées.

URGENT
recherchons
INGENIEUR chimiste ou biochimiste
Pour recherches et direction fabrications dans le domaine des : **détergents, insecticides, bactéricides, produits industriels et produits d'entretien.**
● quelques années d'expérience, ● anglais souhaité, ● disponible rapidement, ● lieu de travail : ST-OUEN L'AUMONE 95.
Envoyer C.V., photo et prétentions à
GEOSYL S.A. B.P. 625
95004 CERGY PONTOISE Cedex
TEL. 037.40.99.

amp

LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES SUISSES
recherche pour la région parisienne
DÉLÉGUÉ MÉDICAL
de préférence déjà introduit aupr. des homéopathes
Salaire et frais en francs suisses.
Faire offre manuscrite avec références et C.V. sous chiffre P. 115.505 à :
Publicitas, Ch-1.002 Lausanne.

SESA

Société française à activités internationales spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques et la fourniture de systèmes clés en main, recrute

futurs chefs de projets
ingénieurs informaticiens
(débutants et 2 ans d'expérience)

Ils participeront à des travaux de conception et de réalisation de systèmes complexes dans les domaines :
- gestion conversationnelle ;
- applications temps réel.

Envoyer C.V., prétentions à **SESA**, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 Puteaux.

Emplois et Carrières

Société performante d'électronique professionnelle recrute
JEUNES INGENIEURS
grandes écoles
Un an d'expérience en électronique pour développement de systèmes à microprocesseurs (matériel et logiciels)
Lieu de travail : CLAMART.
Adr. C.V. dét. à C.G.P. n° 680 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

Centre d'information s/l'habitat région parisienne - recherche DIRECTEUR : chargé d'animer une équipe de conseillers juridiq. en contact direct avec le public, il doit parfaitement connaître les problèmes du logement et les organismes intervenant dans ce domaine. - Envoyer C.V. + prétentions à ANIL, 2, boulevard Saint-Martin, 75010 PARIS.

L'OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE
recherche
DANS TOUTES LES VILLES UNIVERSITAIRES
50 BONS VENDEURS ÉTUDIANTS
Rémunér. élevée. Horaires libr. Envoyer C.V. et photo en indiq. votre Fac. ou Ecole à : Thierry PRUD'HOMME 21 r. Rollin 75240 Paris Cedex 05

Professeurs expérimentés sténo, langues, dactylo, vente, comptabilité, secrétariat. - Env. C.V. + photo à : ASPROFOR., 153, bd Haussmann, Paris (8e).

INGENIEURS MECANIQUE P 2
INSA/ESME ou BESANÇON
pour étude fiabilité systèmes électroniques. Lieu de travail : banlieue Sud. - Tél. pr r.-vs ou écr: Claude OBJOIS - 293-34-01 78, bd Batignolles, Paris (17e).

Thomson CSF
recherche pour région parisienne
INGÉNIEUR
Expérience sérieuse maintenance équipements et systèmes électroniques modernes, non militaires
- Aptitude analyse et synthèse de ces problèmes ;
- Anglais technique courant ;
- Animation groupe de travail et qualités établissement comptes rendus et rapports.

Adr. C.V. sous référ. 730 à :
CREATIONS DAUPHINE
41, av. de Friedland
75008 Paris, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
POUR SERVICE ETRANGER
- CADRES et GRADES ayant 5 à 10 an. de pratiq. document.
- GRADES ayant pratiqué au commerce extérieur la gestion des crédits acheteur.
CONNAISS. ANGLAIS SOUH.

PR SERVICE EXPLOITATION
- EXPLOITANT jne et dynam. Responsable au sein d'une éq. de direction de la gestion et du développ. d'un portefeuille d'entrepr. industr. et cciales.

Adr. lettre manusc., C.V., photo, n° T 10.595 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BRETIGNY-SUR-ORGE
(plus de 10.000 habit.) recrute :
RÉDACTEUR
Sens des contacts. Connaissance administration communale pour coordination et animation des différents secteurs culturels. Expérience souhaitée.
Adresser C.V. et candidature à M. le Maire au plus tard le 30 janvier 1979

Pour l'école technique privée sous contrat recherche
PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES
Licence exigée
12 heures maximum
Tél. : 607-82-35

CLINIQUE G. HEUYER
recherche URGENT
ATTACHÉ ADMINISTRATION
Administration du personnel, notions comptabilité et services généraux. Poste stable. Logé. Sérieuses référ. exigées. Se prés. ou écrire, au Chef du Personnel
6, rue Conventionnel-Chiappe, 75013 PARIS

Cherche
DOCUMENTALISTE
Chimie organique, expérimentée, niveau licence ingénieur, anglais exigé, allemand souhaité, pour centre de recherches banlieue Sud.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous n° 44.516.

BANQUE PLACE DE PARIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
- ADJ. au CHEF du PERSON. pour seconder activement le responsable dans tous les aspects de la fonction.
- GRADE CHARGE DE LA PAIE INFORMATISEE.
- GRADE ayt excell. CONN. en DROIT du TRAVAIL.
- GRADE ayt 5 ANN. EXPER. dans un service comptable.
- CHAUFFEUR.

Adr. lettre man., C.V. et photo à T 030.594 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE CONSTRUCTEUR DE MATERIEL AGRICOLE INSTALLEE EN VENDEE
recherche
LE RESPONSABLE de SES « MARKETING SERVICES »
(28 personnes)

Le candidat retenu aura la charge de :
- l'administration commerciale (distribution de notre matériel en Europe - suivi des ventes - réalisations prévisions),
- du service après-vente EUROPE,
- du service pièces détachées EUROPE.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personne de formation supérieure, ayant plusieurs années d'expérience dans la vente et la fabrication de machines agricoles au niveau européen.

Anglais courant indispensable. Italien ou allemand souhaité.

RESIDENCE EN VENDEE

Adr. C.V., prét. sous le n° 6070, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne - 75008 Paris, qui transmettra.

CENTRE HOSPITALIER DE COURBEVOIE
30, rue Kilford, 92 Courbevoie
recrute d'urgence
UNE LABORANTINE
DIPLOMEE de NUIT
Tél. 788-82-55

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE GÉRANCE
recherche
pour un de ses immeubles de grande hauteur, situé PARIS
UN CHEF D'ETABLISSEMENT
âgé de 35 ans environ

Le postulant à ce poste doit avoir :
- Très bonne culture générale ;
- Très bonne présentation ;
- Connaissances complètes des problèmes de sécurité, car devra diriger un personnel sur place (12 personnes) : gardiens, équipe de sécurité en activité 24/24, personnel d'entretien.
- Aura des rapports permanents avec :

1) les locataires, grosses et importantes entités privées, administratives et gouvernementales,
2) les entreprises d'entretien et de maintenance,
3) la société de gérance mandatée par le propriétaire.

- Salaire : 78.000 F annuel pendant période essai 3 mois.
- Confirmation du poste : 84.500 F annuel.

Position cadre
Avantages sociaux
Retraite complémentaire

Ecrire avec C.V. détaillé, référ., et si possible photo, à :
Service du personnel
SEGIT S.A.R.L.
34, av. George-V, 75008 PARIS.

---

secrétaires

SMITHKLINE

Groupe mondial représenté par les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET crée le poste

SECRETAIRE ASSISTANTE

SERVICE REGLEMENTATION PHARMACEUTIQUE

POSTE :
Assister le Pharmacien responsable pour la rédaction et la constitution des dossiers de visa au niveau national et international, monographies, éléments de conditionnement, etc.

PROFIL :
Secrétaire technique rapide et très organisée - Niveau études secondaires - Anglais lu et écrit - Expérience laboratoire pharmaceutique, si possible au Service des Visas.

Horaire individualisé - 5 semaines de congés - 13ème mois - Restaurant inter-entreprise -

Lieu de travail : PUTEAUX - proche quartier BELLINI et métro Pont de Neuilly.
Nombreuses lignes d'autobus.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Référ. FB - 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

Conseils en Carrières

Emplois de l'artisanat, du plein-air et des loisirs. Demandez une documentation gratuite sur la revue « FRANCE-ANIMATION », (B 3) B.P. 402-09 Paris.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50 000 m2 sur stock. TEL. : 589-86-75.

travaux à façon

ARTISAN DÉCORATEUR
Tous travaux d'aménagement Appartements, Magasins, etc. Nombreuses références
Téléph. : 622-53-71 - 766-31-15

capitaux ou proposit. com.

Recherche particulier pour investissement. M. HEBERT, 149, r. Saint-Honoré, 75001 Paris.

COMMERÇANTS P.M.E.
Vos retards d'échéance et arriérés bloquent votre développement. Consultez-nous : SEFAG, Téléph. : 246-86-57 (Poste 12)

demandes d'emploi

Secrétaire direction, 12 a. expér. dans même Sté ch. place stable, Paris, licenciée économique, lib. suit. Derniers appointements : 4.400 F X 13. Tél. : 574-83-20.

Jeune homme, diplômé de l'enseignement supérieur (Sc. Eco.), cherche place services études crédits, valeurs mobilières (banques et établissement financier), ou service commercial dans compagnies d'assurances. Ecr. n° 6.971, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Négociateur financier marché monétaire et changes (trésorerie francs et devises), universitaire, pratique anglais, cherche offres. N° 6.977, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, 25 a., angl., ital. cour., expér. hôtesse interprète, expér. librairie, cherche emploi. Etudierait toutes propositions. Ecrire Mme Bassel-Frédérick, 8, rue Audran. — 75018 PARIS.

INFIRMIER DE 33 ANS
Formation cadre de Santé publique, expérience outre-mer 4 ans, étudierait toute proposition poste projet développem. tiers-monde (secteur éducation sanitaire). Langues : français, anglais. Disponible : juillet 1979. Ecrire, n° 8.906, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., dég. O.M., ch. pl. aide-mont. ou entret. cop. M. Mery, 15, r. Perreux, 95100 Argenteuil.

EXPERT COMPTABLE
Mémorialiste E.S.C. - 35 ans
Expérience organisation informatiq., contrôle de gestion, comptabilité industrielle, serait intéressé par proposition dans entreprise ou profession libérale dans 75 - 78 - 92. — Ecrire : n° 786.961 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrét. direct., organisée, exp. complète et diversif., aim. cont., resp., ch. poste de confiance. Ecr. n° 572, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.Fme PERFO-DISKET-CARTES 10 ans d'exp., cherche EXTRA proxim. St-Lazare. Bonne rémunération souhaitée. Etudie toute propos. Faire offre au 784-50-49.

SPECIALISTE PERSONNEL
rompue problème relations avec partenaires sociaux, employés, 25 ans d'expérience, recherche poste
CHEF DE PERSONNEL
Libre de suite
PARIS ou proche banlieue
Ecrire n° 65.940 Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris (8e).

ESSEC/MBA
16 ans banque dont 13 U.S.A. spéc. internat. ; inspection. Bilingue anglais.
Etud. ttes prop. banq. ou autre. Ecr. n° 597, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE
ADMINISTRATIF et FINANC.
30 ans
- Formation supérieure.
- 5 ans exp. import-export.
- Trilingue anglais/espagnol.
Cherche emploi similaire. FRANCE-ETRANGER.
Intéressé également à participation création P.M.E.
Ecrire à M. ARBONA, 5, rue Traversière, 75012 Paris.

CENTRAL + IAE
41 ans anglais-allemand, cherche poste responsabilité. Gestion, export, ingénierie, électromécanique. Ecrire : n° 532 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. Citroën, vds G Spécial, berl. mod. 79, beige, 4.000 km. Tél., h. b., 630-21-12, P. 9316.

8 à 11 C.V.

Collaborateur vd Simca 1308 GL, 9.000 km., vert bronze mét., nbr. accès., vign. 79. Prix intéress. Tél., après 20 h. : 958-68-83.

Part. vd Peugeot 304 S, 1974, marron, verres teintés triplex, toit ouvrant, 88.000 km., intér. simil. Px Argus. T. Mme Cottenceau (9-18 h.), 772-3132, P. 4196, et après 19 h. au 775-83-10.

locat.-autos

A LOUER
RANGE ROVER
MERCEDES 280 SE
PEUGEOT 604 TI
JAGUAR 4,2 L
VW GOLF GTI
pour week-end et plus
Chasse - Loisirs - Affaires

J.K.L. 9, rue QUENTIN-BAUCHART
723-73-85
723-91-62

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES
Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet, 75017 PARIS Sur place, mardi/jeudi de 16 à 19 h.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de taille luxueusement rénové, ascens. Studios, duplex et appts décorés.
INVESTISSEURS : bonne rentabilité locative.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 330

79, RUE SAINT-DENIS
Belle restauration, immeuble P. de T., ascenseur, studios, duplex et appts livrés entièrement terminés. Sur place, ce jour, 14 h. à 19 heures. Samedi, dimanche, 10 h.-19 h.

2e arrdt.

CENTRE de PARIS (les Halles) BEAU STUDIO tout confort - Visite sur rendez-vous. 277-62-23.

3e arrdt.

MARAIS 2 P. confort. Bon placement 320.000 F. - 233-51-36.

Exclusivité Maine Immobilier, MARAIS, beau 4 pces, tt cft, imm. ravalé, escalier classé, calme, soleil, caractère, parking possible - 320-99-80.

4e arrdt.

Pl. des Vosges. Duplex caract., studio, cuis. équ., bs+chbre en mezzanine. Px except. 878-41-65.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES ou duplex
Lundi à vendredi, heures bur. et samedi après-midi - 274-59-18.

Dans bel imm., 2 appts de 3 p., cuisine, wc, (étage complet), 118.000 F chaque. Propriétaire 885-20-27 - 379-19-58.

13e arrdt.

ST-MARCEL PITIE SUD
2 pièces, 42 m2, à rénover. Prix 135.000 F. - 331-81-11.

JEANNE-D'ARC
3 pièces, 71 m2, dernier étage, tt cft, park. Crédit 120.000 F à 7,40 % - 331-81-11.

14e arrdt.

AV. DU MAINE - Propriétaire vend, décoré, DUPLEX living + 2 chambres, cuisine équipée, w.-c., bains, placard. 430.000 F, gros crédit possible. - 723-35-65.

Mo PASTEUR. Immeub. ravalé, 3e étage, studio à rénover, 85.000 F - 326-23-91.

ALESIA. - Dans imm. ravalé, 3 Pièces, calme, sur jardin, 300.000 F - 522-95-20.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf, studio 2 p. duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam., 14 h.-19 h. T. 359-63-63/322-04-03.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
3 PIECES avec terrasse à partir de 417 000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.
CIME 538-52-52.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

5e arrdt.

GOBELINS CENSIER Pierre de taille
Studio à rénover, tél., soleil, calme. 65.000 F. - 331-89-46.

RUE MOUFFETARD, Part. vd 2 pces caractère, parfait état. Tél. : 337-44-39.

2 pces, rez-de-ch., cuis. équip., s. de bs, chauf. cent. indiv. + cheminée sur cour avec jardinet individuel. Tél. 587-06-43.

CENSIER. ODE. 42-70. Calme SEJOUR + 2 CHBRES Rénovation luxueuse. Caractère.
COUR ROMANTIQUE

LUXEMBOURG
PROPRIETAIRE VD STUDIO et 2 P. dans immeuble refait neuf tout confort. TEL. 723-38-48.

MONGE - 5 PCES - 121 m2 à rénover - Tél. 222-63-23

7e arrdt.

7e - ECOLE-MILITAIRE
2 pces, cuis., cave, s/avenue, chauff. cent. individuel 33 m², 230.000 F. Sur place, le sam. de 9 h. à 18 h., 33, av. de La MOTTE-PICQUET, 6e étg.

QUAI VOLTAIRE
Sup. appt VIEILLE FRANCE, 230 m², BOISERIES, 3 bains, 3e étg., asc. Garage. 742-02-44.

DUROC, 48 m², 4e étage, 2 p., cuisine, bains. Prix très intéressant - 567-22-88.

13, RUE SAINT-GUILLAUME
Magnifique restauration hôtel XVIIIe siècle, atelier duplex, charme, volume exceptionnel, diverses possibilités d'agencements et de surfaces. Parkg. Sur place ce jour et demain, 14 h. 30 à 19 heures. 544-78-12.

RUE UNIVERSITE
100 m², rez-de-chaussée, imm. tout confort - 567-22-88.

CHAMP-DE-MARS, - 5e étage, grand standing, 7 P., 280 m², impeccable - 742-26-88.

CHAMP-DE-MARS (près)
Ravissant duplex, 115 m², 7e étage, terrasse, soleil, décoration raffinée. - Prix élevé. EICHER, 359-99-69.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF - 3 PIECES 5 PIECES, TERRASSE
S/place tous les jours, 14 à 17 h. SAGE - 359-63-63

8e arrdt.

VILLIERS - Pierre de taille Studio rénové, 140.000 F.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 327

8e LIVING double, 2 chbres, terrasse, possibilité duplex Tél. 325-32-77

RICHEPANSE - Madeleine, Studio. Etage élevé. Asc. Imm. standing - 033-42-70.

9e arrdt.

TRINITE - 5 P., 120 m², entrée, cuisine, s. de bains, wc, 2 lign. de téléphone, entièrement commercial ou mixte - Prix : 500.000 F - 526-33-99.

10e arrdt.

GARE EST. 4e étage, entrée, 2 P., cuis., wc, bains à rénover, 120.000 F - 508-03-90.

12e arrdt.

NATION, récent, étage élevé, ascenseur, vaste 3 pces, entrée, cuis., wc, salle de bains, balc., 420.000 F - 344-71-97.

15e arrdt.

Gd studio, r.-de-ch., cuis., s. bs, wc, chauffage central, dans immeuble de caractère, grand calme. - Tél. : 327-70-29.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
2 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN PRIVATIF
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30.
CIME 538-52-52.

16e arrdt.

FAISANDERIE
tr. belle réception + 3 chbres. LUXUEUX AMENAGEMENTS services, garage. T. 622-41-92.

10, AV. A.-HEBRARD
Pptaire vd DUPLEX dans im. asc., très beau séjour, 2 chbres, 6 m HAUTEUR S/PLAFONDS s. de bains, cuisine. Me voir vendredi 14 h. 30 à 19 heures.

17e arrdt.

WAGRAM Etage élevé Urgent - Départ
5 PIECES Environ 165 m2 + chbre de service
LAGRANGE - 266-16-65

Part. vd Pte Champerret 3 P., 71 m², neuf, parf. etat, 6e étg. + terr., parkg, asc., 595.000 F. Tél. : 572-10-89.

Près PL. CLICHY. Vd Studio tt cft, 7e et dern. étg., terrasse (vue imprenable), cave, tél. Ecr. à T 10.641 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Square Batignolles, 5 pces, tt cft, 2 bains, impecc., 3e étage, soleil, 740.000 F - 267-18-33.

MALESHERBES
urgent départ 5 pièces impeccable, ét. élevé, prix intéres. TEL. : 266-16-65.

BROCHANT Part. à part. grenier aménagé 100 m2, tt cft, 390.000 F Tél. : 380-55-70

20e arrdt.

BEAU 20e
Imm. réc., 6 pces, 140 m² + 35 m² terrasse, gd stdg, parking. VINSSAC, 527-75-23.

78 - Yvelines

LE PECQ près gare - 75 m2, calme, soleil, piscine. 284.000 F (dont C.F. 20.000 F). - Tél. 955-06-41.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE
5 P., 114 m² + LOGGIA, STANDING, 2e étage, Sud, séjour, 4 chbres, cave, parking, 530.000 F dont C.F. Tél. : 928-68-00.

BURES-SUR-YVETTE
4 PIECES, 98 m² + loggia, standing, 3e étage sud, séjour, 3 chambres, cave, parking, 424.000 F + 26.000 F C.F. Tél. : 928-68-00.

ORSAY
1 km métro, 5 pièces 110 m2 + 20 m2 loggia, séjour double, 4 chbres, 1er ét., Sud, 2 caves. Px : 470 000 F. T. : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

ISSY IDEAL Bel imm.
brique - Entièrement ravalé Tt conft - Reste dernier STUDIO 92.000 F. - 2 PIECES 190.000 F. 3 P. 198.000 F. S/place 13/17 h., 3, RUE MARCEL-MIQUEL.

NEUILLY SAUSSAYE
IMMEUBLE NEUF en cours d'achèvement
Soleil, salon, salle à manger, 4 chambres, 1 salle de bains, 2 douches, 185 m2, parkings.
GEFIC- CTI 723-78-90 p. 326-328

BOULOGNE, pr. Mo, imm. réc. 3e étg., entr., séjour dble, chb., cuis. équipée, s. de bains. Prix 330.000 F. ROUSSEL, 620-36-49.

VILLE-D'AVRAY
STANDING VUE proche GARE coquet 75 m2, dernier étage, 2/3 p. princip., office, cuisine, 2 loggias. Renseign. : 976-33-14.

92-FONTENAY-AUX-ROSES
Verdure, calme. 4 pièces, tout confort, 275.000 F. Téléphone : 657-20-80.

COLOMBES Gare. Propriét. vd gd studio tt cft, dans bel imm. Prix : 85.000 F - 531-95-22.

MEUDON - BELLEVUE
Imm. récent, gentil 4 P. tt cft. Vue dégagée. Prix intéressant. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

BOULOGNE - Près BOIS
dans immeuble à ravaler.
5 p. 180 m2 tt confort, occupé.
TEL. : 727-22-46.

BOULOGNE
près futur métro, 10e étage, 87 m2, entrée, séjour, petit salon, 2 chambres, cuisine, salle de bains, salle d'eau, w.-c., balcon, parking, px : 423 500 F. TEL. : 825-60-40.

94 Val-de-Marne

VINCENNES résidentiel près métro, bois, R.E.R.. Belle restauration, imm. asc., chauffage central, interphone. STUDIOS depuis 103 000 F. 2 pièces depuis 203 000 F. livrés entièrement terminés. Visite sur pl. ce jour, samedi et dimanche de 10 h. à 19 h. 33, avenue Franklin-Roosevelt, GEFIC CTI : 723-73-90.

BOIS VINCENNES. Pierre de taille, près R.E.R., beau 5 P., tout confort, balcon, soleil, box, 530.000 F - 345-82-72.

VINCENNES - Récent, pierre de taille, 4e étg., beau 2 pces, entrée, cuis., wc, s. bs, balcon jard. 268.000 F - 346-63-85.

LE PERREUX
Proxim. centre, imm. 1970, séj., 2 chambres, cuis., bains, 75 m². Prix : 220.000 F.

NOGENT-SUR-MARNE
Centre, coteau Marne, séjour, 2 chbres, cuis., bains, pierre de taille. Prix : 270.000 F.
AGENCE REGNIER
254, aven. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX - 324-17-63.

VINCENNES - Bois, à 200 m. près métro Bérault, immeuble luxueusement restauré, asc., ch. central, interphone, appts et studios décorés, prêts à habiter. Sur place ce jour et dim., 10-19 h., 38, av. Franklin-Roosevelt - 808-47-53.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN PRES LYCEE ENGHIEN
Résidence standing neuve
Appt 106 m2 + terrasse 14 m2, 4e et dernier étage, asc., park. double. 550.000 F. - 989-31-74.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
plein centre
proximité immédiate commerces neuf, jamais habité.
STUDIO 25 m2
Imm. gd stdg, parkg en ss-sol. TEL. : 538-52-52.

Etranger

A vdre ESPAGNE, Benidorme, appt 5 P., 4 ch., cuis., s. bs, cab. toil., 2 wc, gde terrasse, tout meublé, 1er étage, plein centre. Tél. 16 (93) 38-07-79.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

appartements occupés

Porte VERSAILLES. Bel imm. P. de T., 2 p. sur rue, grande cuisine, wc, débarras, possib. s. d'eau, occupé par mons. seul px 118.000 F, crédit. Voir propriétaire jeudi, 17 h. à 19 h., 7, rue Auguste-Chabrière (15e).

hôtels-partic.

ACHETE COMPTANT
hôtel particulier ou ensemble bureaux profession. ou cciales. 500 à 1 000 m2. T. : 266-64-45.

locations non meublées Offre

Paris

ALESIA 3 P., entrée, cuisine, s. bains, wc, ch. central collectif, 1.750 F net. POR. 03-83.

20e Beau Studio, tt cft, s. bs, kitchenette équipée, placard aménagé, cave, parkg en ss-sol, 1.000 F ch. compr. - 789-41-96.

16, RUE JULES-CLARETIE
GRANDS STUDIOS et 2 PCES 7e étg., asc., ref. nfs, libres de ste. Vr vend. 19, 13 h. 30-15 h. 30.

MONTPARNASSE
Exception., jamais habité, séj., 3 chbres, cuisine equipée, 2 bs. 2 terrasses, parking, 5.000 F + ch. - 567-22-98.

Mo PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Près Magasin RADAR
Immeuble neuf jamais habité
— 3 pièces, 71 m2, 1.880 F
— 4 pièces, 91 m2, 2.360 F
— 5 pièces, 108 m2, 2.750 F
Park. sous-sol et provisions s/charg. compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures
PLACE DES FETES
H. LE CLAIR

Région parisienne

LE PECQ ST-GERMAIN R.E.R. Imm. gd standing
Appt récent, living double + 2 et 3 chbres, gar., de 1.800 F à 2.500 F + charges. - 566-50-46.

locations non meublées Demande

Paris

Pour cadre sté internationale 2 ou 3 P., RESIDENTIEL. 742-62-65.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 P. PARIS et villas banlieue OUEST. Propriétaire directement. 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction Beaux appts de standing, 4 P. et plus - 285-11-08.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. 283-57-02.

Province Province

Super Lioran (Cantal)
Station d'hiver et d'été
Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.
Face aux 50 km de pistes
réservez dès maintenant
VOTRE STUDIO
VOTRE DUPLEX
Livraison 1er trimestre 1979
(1er tranche)
Renseignements et ventes :
9, avenue Marceau, 75116 Paris, 723.43.06
ou AGENCE PRADEL
48,rue du Buis, 15000 Aurillac, (71)48.01.54

constructions neuves

M²
5257 F le m² moyen seulement
Exemple, un 4 pièces 110 m² plus 9 m² de balcon au 11é étage : 561 000 F (ferme et définitif)
Témoin ouvert vendredi, samedi, dimanche et lundi de 14 h à 19 h tél. : 775.85.37
promogim
La Défense
après le pont de Neuilly
sorties 4 et 9
Flèches parking Villon
eve

RARE - NEUF
COURBEVOIE
CALME ET RESIDENTIEL
3 PIECES, SAL. + 2 CH.
320.000 F
CABINET ED.-QUINET
788-67-57

6/14, RUE LEIBNITZ
CHAMBRE, 2 P., 3 P., 5 P. Terminés. Loggias. Nouv. prêt PIC. - S/pl. lundi, 14 à 19 h. 359-63-63 - 627-06-49

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS
Visite de notre appt décoré, ts les jrs : 10-12 h. et 14-18 h. 30, 117, BD BINEAU ou renseignements au 624-39-49

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume.
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
chbres studios 2, 3, 4 p. Nouv. prêt Pic : s/pl. jeudi, vendredi, sam., dimanche, lundi, 14-19 h. Téléph. : 359-63-63 ou 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 m. GARE d'ASNIERES 3 et 4 p., LOGGIAS. Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau Pic. Tous les jours de 14 à 19 h. sauf mardi, mercredi. Renseig. : 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

LE RÉGENT
Construction de 1er ordre dans le NEUILLY VIVANT. Près commerces, communicat. Grande variété de plans. 5, r. Rigaud (124 Ch.-de-Gaulle) 14 h. à 19 h. ou T. : 723-72-00.

immeubles

LEVALLOIS Immeuble de bureaux occupés, bon rapport. Px : 450 000 F. T. : 754-83-83.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Téléphoner à M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux), C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

PONTOISE (centre)
Vends libre bel immeuble avec plusieurs apparts - Commercial possible, dépendances, garages, jardins. — M. BERNARD 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

22-24, r. de ROMAINVILLE et 6, rue de MONTENEGRO
ENSEMBLE IMMOBILIER à rénover ou à reconstruire.
VIDAL - 720-76-59
2 BIS, RUE LORD-BYRON

Vds cœur des Halles, maison particulière, 32 m2 au sol sur 5 niveaux, terrasse 25 m2, luxueusem. rénovée. Possibilité ascenseur et agrandissement sur 1 niveau. Tél. : 261-68-05.

villas

GARCHES Près gare Résidentiel
Villa moderne - Décor raffiné Réception triple - 5 chambres 3 s. bains - Garage 2 voitures 1.500.000 F. — KATZ 970-33-33.

VIROFLAY Belle construction 6/7 P. 5 chbr. Gd séj., cheminée, sur 360 m2 terr. Près gare. 780.000 F. - 954-68-00.

ST-GRATIEN PRES ENGHIEN VILLA
de caractère, séjour 40 m2 + 2 pièces, cuis., 1er ét., 3 chbres, bains, remise 45 m2, gar., jard. 850 m2. 750.000 F. - 989-31-74.

PARC DE SCEAUX
Une des plus belles propriétés. Prix élevé justifié - 702-34-86.

3 km VERSAILLES, entrée, séj., cheminée, s. à manger, bureau, cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. de bains, s. d'eau, sous-sol complet sur 1.000 M2, jardin clos. Prix 1.150.000 F. IN 045-29-09.

ORGEVAL Calme. Vue dégagée. Charmante
VILLA PARFAIT ETAT
Récept. avec cheminée, 3 chbres, bains, cuis., tout confort, garage.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

terrains terrains

ACHÈTE TERRAINS
à partir de 5 000 m2 en RÉGION PARISIENNE
pour construire entrepôts, bureaux ou commerces
INDIMO - 766-01-43
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS

MESNIL-LE-ROI
Près forêt, dans site classé, beau TERRAIN boisé 2.580 m², gde façade. PX TVA INCLUSE. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

forêts

YONNE Vends FORET 123 ha CHENES D'AVENIR Tél. : 16 (4) 441-54-91

Immobilier (information) Immobilier (information)

Vous recherchez un logement ?
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
dispose des renseignements sur 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicorps

bureaux bureaux

URGENT - A SAISIR
PARTICULIER VEND A PARIS
LOCAUX COMMERCIAUX
BUREAUX EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL
RUE DE RENNES, PARIS (6e)
180 M2 SUR 3 NIVEAUX, 4 accès 3 lignes téléphoniques
Possibilités TOUS COMMERCES
EXCELLENT PLACEMENT
pour INVESTISSEURS Pour tous renseignements écrire à M. LEPETIT, Moulin-de-Brétigny, 78830 Bonnelles ou tél. : 484-32-24 après 19 heures.

16e EXELMANS hôtel particul. 300 m2, 9 burx + dépendances 23 mois ou 3-6-9. AG. MAILLOT : 293-45-55.

PARIS (19e) Porte de Pantin
Société cède droit au bail 11 bureaux - Total
216 m2 5 parkings Local archives
Restaur. d'entreprise - Standard téléphonique imm. - Possibilité telex. - Libre le 1er février 79. Tél. : 200-67-01, poste 30-76.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

PARIS 10e
400 M² DIVISIBLES
BUREAUX RENOVES 7 LIGNES. BAIL 9 ANS Loyer très intéressant
P. BLUM - 265-64-11

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 2 bureaux 50 m2 + sous-sol 60 m2, très bien aménagé, imm. neuf, 2 lignes téléphoniques, parkings possib. Prix : 470.000 F.
707-02-31

fonds de commerce

Hôtel Marseille**, 20 chambres, confort, 4 étages, 240 000 F. Pancrazi, 3, rue Robert, 13007.

16, RUE SAINT-FIACRE
3e étage, « fonds de couture ». Bail neuf 2 600 F mensuel. Droit au bail 120 000 F. TEL. : 033-06-03.

A créer ds pet. centre commercial banl. Nord. BOUTIQUES ts commerces. CERI 266-64-49.

Boutiques

SUD-OUEST vends MURS de pharmacie, tr. b. emplacement. Aménagement moderne. Ecr. no T 010 640 M Reg.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

viagers

République 2 p. cuisine, w.-c., 5e étage, occupé femme 76 ans. 28 000 F + 850 F. CRUZ, 8, rue La Boétie. T. 266-19-00.

DIRECTEUR STE PARIS Rech. VIAGER LIBRE 2/4 p. TEL. : 337-70-02.

Près St-Nom-la-Bretèche, grande maison sur 1.000 m2, occupé 82 et 85 ans, sans rente 475.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

gérances libres

Pour
OPTICIEN
BTSOL dynam., expér. offre tr. intér. Gérance libre, exc. fonds 76, exp. perm. 12 m vitr. C.A. 78 36 v. centre ville Mulhouse. Ec. ss no 756.110 à Agce Havas, 4, r. du Sauvage, 68100 Mulhouse

pavillons

JOINVILLE PAV. 4 PCES
90 m2, tt cft + grenier, ss-sol. Jardin. 370.000 F. - T. 589-49-34.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Superbe villa, 187 m², tt cft, garages, verdure, RER, calme. Prix 950.000 F - 336-17-36.

propriétés propriétés

Pr. GISORS Mais. ANCIENNE Entrée, séjour, liv., cuis., 3 chbres, bains, chff. fuel, ss-sol, dépendances, jardin 1.300 m2 avec bord rivière. Prix 370.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à Gisors. — Tél. : 16 (32) 55-06-20.

SAINTONGE-AQUITAINE
BARBEZIEUX : ferme charent. rest., cheminée, pout. appar., 5 chambres, 4 500 m2.
DOMINANT GIRONDE : ferme, agrém. style, 6 ch., bains, gds séj., pout., cheminées, gar., 10 000 m2 clos.
ROYAN : villa ancienne occupée., 5 chbres + 9 000 m2 construction, placement.
FOURAS : mais. anc. p. de t., 5 pieces, jardin clos.
VALLEE CHARENTE : manoir rest. (16e et 17e), 6 ch., bns, séj. 84 m2, poutres, cheminée, dépendances 2,80 ha.
17600 PROMOTEL LA CLISSE. Tél. : (46) 93-28-08 ou 93-28-01.

VILLE-D'AVRAY
Ppriété de caract. à colombage s/1 900 m2 de parc traversé par riv. Récept. dble, s. à m., cuis. équip., lingerie, 6 ch., 4 s. bns, sous-sol complet (labo. photo). Parfait état (refait en 1972). Près commerces, écoles et gare. Tél. : 926-21-45 après 19 heures.

ORNE belle gentilhommière restaurée, 6 p. tt cft, nombreuses dépendances, 3 boxes, 2,65 ha. Prix : 700 000 F. LAURENT, 61250 LE MENIL-BROUT. Téléph. : 16 (33) 27-10-16.

LYONS-LA-FORÊT
Belle propriété, 9-10 pièces + nombreus. dépendances, vendue avec 10 ha. de prés, possible 20 ha. en location.
IDEAL CREATION
CLUB HIPPIQUE.
880.000 F à debattre.
URGENT. Tél. (35) 73-31-73.

27 KM PARIS
Dans village protégé
Corps de ferme XVIIIe et très beau pigeonnier XVIIe.
Jardin clos planté : 2.000 m2. Habitation tt cft : séj., + salle à mang., 3 ch., 2 bns, gde cuis. + 400 m2 envir. aménageables. Bon état. Caractère rare.
EXCEPTIONNEL : 900.000 F. Claude ACHARD : 624-76-97

95 KM PARIS
dans bourg commercet, pplé parfait état, séj., salon, chemin., 4 chbres, cuis., bains, w.-c., chaul. cent., terrasse, dépends + mais. amis 3 pces, cave, gren., eau, élect. 2.500 m2 terr., beaux arbres. 350.000 F.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle SENS - (16) 86-65-09-03. Paris. 274-24-45.

A VENDRE - MOYEN VAR
60 km de SAINT-TROPEZ
Magnif. propriété : 1.000.000 F. Téléph. : (94) 70-64-47

SAINT-CLOUD VAL-D'OR
3' Gare - Charmante propriété, réception 60 m2, salle à manger d'été, 4 chambres, 2 bains
VUE SUR PARIS
1.900.000 F

PARC MALMAISON
RUEIL - Très belle villa en cours de construction, 320 m2 habitables, réception : 90 m2, bureau, 5 chbres, 3 bains, appt de service, parc arborisé de 2.600 m2. TRES BELLE VUE. RARE 1.800.000 F, frais de notaire : 1,50 %
H. COGE s.a. - 602-57-27

maisons de campagne

NORMANDIE BORD RIV. LA RISLE
Jolie ppté normande - 4.000 m2 terrain planté - Prix justifié : 475.000 F. - Tél. (16-32) 57-01-14.

Vends maison, tout confort, 8 Pièces, garage, grenier, jardin. Px 400.000 F, pos. créd. M. Peneaud, 64400 Oloron-Sainte-Marie.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km. de Paris, belle maison de campagne, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Cabinet RENARD - Pont-sur-Yonne.
Tél. : (86) 67-02-73.

fermettes

BASSE-ARDECHE, vds anc. ferme, eau, elect., 130 m2 habitable. Tél. hres bureaux : (16-42) 59-99-99, poste 35.

domaines

Rech. domaine libre à partir de 350 ha bois, étangs ou riv. et cult. à gibier B.D.F. 387-92-76, 68, bd Malesherbes, 75008 Paris.

Propriété viticole ds le Gard
En plein expansion. Avec tout matériel de culture, vinification, embouteil. Appellation « Côtes-du-Rhône » et supérieure. Caves modernes. Bât. d'hab. et logem. du personnel. Tr. bons rapports. Prix : 3.950.000 F.
DROME AGENCE
26320 ST-MARCEL-lès-VALENCE

villégiatures

LOUE STUDIOS STATION VARS
4 couchages, 1 450 F la semaine. TEL. : (91) 60-96-01.

Le Monde

régions

LES RÉACTIONS AU PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL

• Vives critiques des syndicats, satisfaction nuancée du patronat
• Occupations de locaux et trains bloqués en Lorraine

De nombreuses réactions — de scepticisme et de déception pour la plupart — ont été enregistrées après l'annonce par le gouvernement des mesures prises pour tenter de relancer l'emploi et le développement économique du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine (« le Monde » du 18 janvier).

La fédération C.G.C. de la métallurgie *« exprime sa profonde déception. La gravité de la situation des régions touchées par la crise de la sidérurgie et de la construction navale impliquait la mise en œuvre d'un plan de grande ampleur. (...) Après avoir décidé précipitamment la restructuration de la sidérurgie dans des conditions que les métallurgistes C.G.C. ont dénoncées comme inadaptées, le gouvernement ne prévoit que quelques emplâtres de ci de là alors que c'est une véritable gangrène économique qu'il a provoquée en Lorraine et dans le Nord-Pas-de-Calais ».*

M. Paul Marchelli, président de cette fédération, parle *« du manque d'imagination des ministres concernés »* et dénonce *« la légèreté du premier ministre qui n'hésite pas à présenter, avec sa tranquillité coutumière, un plan de chômage systématique ».*

La fédération des métaux C.G.T. souligne que le plan de création de 11 600 emplois jusqu'en 1985 est le résultat *« de l'action unie de toutes les catégories de travailleurs, et notamment celles de la sidérurgie et de la construction navale ».* Cependant, affirme la C.G.T., *« cela est sans commune mesure avec les 31 000 licenciements prévus d'ici à 1981 dans la construction navale et la sidérurgie. A l'évidence, de telles orientations ne répondent aucunement aux besoins actuels des régions sinistrées ».* La C.F.T.C., pour sa part, note *« combien il est anormal que de telles mesures précèdent la confrontation qui n'a toujours pas eu lieu sur la politique sidérurgique en France ».*

D'autre part, une délégation des syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O. des aciéries du Valenciennois a remis mercredi 17 janvier à l'Elysée une déclaration commune demandant l'*« ouverture rapide de négociations tripartites pour sauver le potentiel économique et social de la région ».*

A Valenciennes, une trentaine de militants de la C.F.D.T. ont occupé mercredi après-midi, sans incident, les bureaux des services de l'équipement dans le cadre d'une campagne dénommée *« résistance du Valenciennois ».* On apprend d'autre part qu'à l'initiative de plusieurs syndicats une journée de grève et d'action interprofessionnelle sera organisée le 16 février.

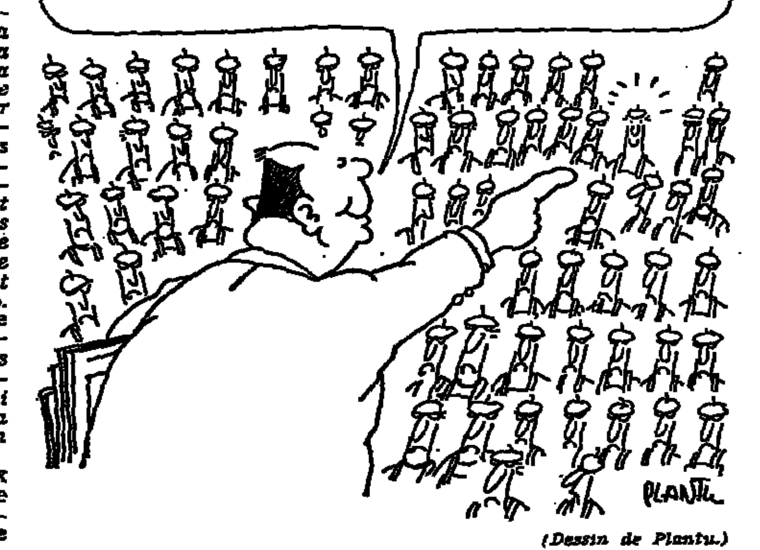
De son côté, M. Maurice Hannart, président du comité interprofessionnel social et économique du Nord-Pas-de-Calais (organisation régionale du C.N.P.F.), estime que les mesures annoncées pour le Nord par le gouvernement sont « positives » parce qu'elles ont permis à des entreprises d'anticiper sur leurs investissements et de prendre les risques qu'elles n'auraient pas courus autrement. *« L'aide de l'Etat doit,* selon M. Hannart, *être continue et non pas occasionnelle, mais la région doit aussi assurer elle-même les efforts nécessaires. »* Il faut aussi lever *« des entraves considérables, notamment sur le plan fiscal, qui écrasent des entreprises qui sont en pleine activité. Il faut empêcher que ce qui existe ne soit menacé de dépérissement, et il est nécessaire qu'un minimum d'unité se manifeste dans la région pour une action commune. »*

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, MM. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., tous deux élus du Nord, se sont déclarés *« satisfaits »* des mesures gouvernementales, mais ont regretté qu'un dialogue ne puisse s'instaurer entre eux et les instances régionales du Nord-Pas-de-Calais, dont la majorité des responsables appartiennent au parti socialiste et au parti communiste. *« Nous aurions beaucoup plus d'influence si nous pouvions préparer ensemble des actions ; nous n'aurions pas l'allure de mendiants. Nous restons prêts au dialogue et celui-ci pourra s'ouvrir dès que l'on voudra afin que nos actions convergent »,* ont-ils indiqué.

Des incidents ont marqué la journée du 17 janvier en Lorraine. Un groupe de trois cents manifestants de la C.F.D.T. a occupé le poste d'aiguillage de la gare de *Longwyon* (Meurthe-et-Moselle), ce qui a obligé la S.N.C.F. à détourner des trains (Luxembourg-Paris, Strasbourg-Lille). De très importants retards ont été enregistrés.

A *Longwy* (Meurthe-et-Moselle), une cinquantaine d'ouvriers d'Usinor ont occupé, le jeudi 18 janvier dans la matinée, les locaux de la trésorerie principale de la ville. Cette « action » s'est déroulée dans le calme. Les employés sont restés à leur poste de travail mais les portes de l'établissement ont été fermées au public.

Des routes ont été momentanément barrées par des syndicalistes et, sur l'initiative de la C.G.T., des manifestants ont occupé à Metz les bureaux de l'Association de la sidérurgie et des mines de fer (Assimilor) qui est l'organisation patronale. Celle-ci devait recourir à la police, qui fit évacuer les lieux jeudi 18 janvier, à 2 heures. L'organisation patronale justifie son attitude dans un communiqué qui affirme que *« de multiples déprédations et des vols ont été commis ».*



(Dessin de Plantu.)

M. Messmer à l'Élysée

Enfin, on apprend que M. Pierre Messmer, président (R.P.R.) du conseil régional de Lorraine, sera reçu lundi 22 janvier par M. Barre après l'avoir été le même jour par le président de la République. *Mais dès ce jeudi 18 janvier*, à l'appel de quatre fédérations départementales du parti communiste, des centaines de femmes de sidérurgistes et de mineurs du Nord et de la Lorraine devaient manifester devant le siège d'Usinor à Paris et demander qu'une délégation soit reçue à l'hôtel Matignon.

M. MAUROY : ce n'est pas le plan d'urgence que nous avions demandé.

« Ce n'est pas le plan d'urgence que nous avions demandé, ce n'est même pas un programme d'ensemble. Des mesures sont bonnes à prendre, mais ce qu'on nous annonce est très insuffisant, très incomplet », a déclaré, le 17 janvier, M. Pierre Mauroy, président P.S. du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Indiquant qu'il y avait actuellement cent douze mille demandeurs d'emplois dans la région et que les pressions officielles les plus optimistes tablaient sur cent mille disparitions d'emplois supplémentaires dans les trois ou quatre ans, M. Mauroy a ajouté : *« On a l'impression que le gouvernement organise en bon ordre la retraite des activités industrielles de la région, et qu'il abandonne l'idée de la conversion des mines. »*

Selon M. Mauroy, les créations d'emplois industriels sont prioritaires, mais un *« secteur public renforcé permettrait d'offrir à la population du Nord-Pas-de-Calais, notoirement sous-administrée, des emplois nouveaux dans le domaine tertiaire ».*

CORRESPONDANCE

De vrais prioritaires

A la suite de la publication de l'article publié dans le Monde *du 11 janvier,* « Tous prioritaires », *M. Jean Walgenwitz, vice-président de la commission d'aménagement du territoire du conseil régional de Lorraine, conseiller général (C.D.S.) de la Moselle, nous écrit :*

Le drame qui se joue ici en Lorraine dépasse, de par son étendue et sa gravité, tout ce que l'on peut vivre dans d'autres régions françaises, et ce pour plusieurs raisons :

1) La Lorraine, par trois guerres patriotiques en moins de soixante-dix ans, a été dévastée, impliquant la destruction de son potentiel matériel et humain.

Placée aux marches de notre pays, elle attend de ce dernier une preuve de solidarité concrète et rapide dans la nouvelle épreuve, celle-ci économique, qui la frappe;

2) La Lorraine, contrairement aux autres régions touchées par la crise et si les plans de licenciements amorcés sont appliqués, sera exsangue dans les mois qui viennent. Ici ce ne sont pas « quelques milliers de licenciements » projetés avec possibilités de reconversion dans d'autres secteurs existant mais un déménagement quasi total de tout un secteur industriel avec des conséquences directes sur les activités du secteur tertiaire et de la sous-traitance sans possibilité de reclassement sur place ;

3) La Lorraine se caractérise par une structure monolithique industrielle fondée sur des ressources naturelles qui ont été à la base du relèvement économique d'après-guerre de notre pays : le charbon comme le fer lorrain ont été les éléments fondamentaux de la reconstitution de patrimoine industriel national après la Libération.

Cette mono-industrie, charbon en Moselle, fer en Meurthe-et-Moselle et Moselle, textile dans les Vosges, a mobilisé toutes les énergies... et toutes les ressources financières, à telle enseigne qu'elle a exclu toute diversification industrielle, ce qui a pour conséquence, contrairement aux autres régions françaises, de n'offrir aucune autre possibilité d'emplois aux centaines de milliers de chômeurs lorrains.

4) La Lorraine, contrairement aux autres régions françaises, est continentale et enclavée : malgré le début de désenclavement autoroutier en cours, elle reste isolée au plan des voies navigables, des voies routières (axe Nord-Sud) et des lignes aériennes. Ici point d'ouverture sur la mer. La sidérurgie a quitté la Lorraine pour s'installer à Dunkerque ou à Fos-sur-Mer sans aucune compensation pour sa « terre d'origine ».

5) La Lorraine, par rapport aux autres régions, a accumulé un retard considérable au plan des équipements, notamment des équipements scolaires et universitaires, alors que les problèmes de formation devaient être résolus en priorité dans l'optique d'une reconversion de toute une main-d'œuvre importante et de qualité mais le plus souvent sans qualification professionnelle.

Devant ces problèmes, les élus locaux lorrains ont toujours rempli leur devoir avec les moyens limités dont ils disposaient et c'est ainsi que, depuis de nombreuses années, conseillers généraux et conseil régional ont fait des problèmes de l'emploi la priorité de leurs préoccupations en créant des zones industrielles et en accordant des primes à la création d'emplois.

Mais l'ampleur de la crise et l'importance du chômage sont telles que seule une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat devrait être en mesure de trouver une solution au drame lorrain. Les régions toutes prioritaires ? Certes les régions françaises sont toutes égales en devoirs et en droits par rapport à la nation. Mais la nation a le devoir de se pencher en priorité sur ceux de ses enfants qui sont le plus touchés par le mal, en employant une thérapeutique de choc immédiate et efficace, adaptée à l'importance et à la gravité de la maladie.

UNE FAMILLE DE LORRAINS REMET UNE PÉTITION SIGNÉE DE 40 000 PERSONNES A M. GISCARD D'ESTAING

Peu avant le conseil des ministres, le 17 janvier, de 9 h. à 9 h. 30, le président de la République s'est entretenu avec une famille originaire de Lorraine qui venait, accompagnée d'un membre de la rédaction en chef du Républicain lorrain, *lui remettre une pétition signée par quarante mille personnes.*

Lancée le 19 décembre par le grand quotidien régional, la campagne de signatures était axée autour d'un texte qui soulignait notamment : « La Lorraine n'attend pas de nouvelles promesses, les Lorrains se tournent donc vers le président de la République, qui déclarait à Metz le jeudi 25 novembre 1976 : la Lorraine ne doit pas se sentir abandonnée, l'Etat lui apportera tous les concours utiles. »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a reçu, seul, M. Poesy, sidérurgiste à Uckange (Moselle), sa femme et leurs trois enfants, a affirmé à l'issue de la visite que « l'avenir industriel de la Lorraine n'est pas remis en cause. »

Un point essentiel pour le Sud-Ouest : le désenclavement

De notre correspondant régional

Toulouse. — M. Tony Roche, préfet du Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne, vient de faire ses adieux à une région qu'il a administrée pendant quatre ans, remplacé par M. Jacques Corbon. En sa qualité de « M. Grand Sud-Ouest », il va désormais pouvoir se consacrer à la préparation du plan de développement pour l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Montpellier et Bordeaux, les deux métropoles régionales ont leurs problèmes spécifiques, souvent compris dans la même perspective que ceux de Toulouse. Au moins ces deux villes, ont-elles sur Toulouse l'avantage de disposer, la première, d'une liaison autoroutière directe avec Paris, la seconde, d'espérer être bientôt reliée à l'autoroute Poitiers-Paris. Si l'on regarde vers le sud, le Languedoc-Roussillon accède directement par autoroute à l'Espagne en passant par la Catalogne, tandis que Bordeaux espère la fin rapide du tronçon Pessac-Bayonne pour atteindre Bilbao et l'ensemble du Pays basque. Toulouse est toujours lanterne rouge dans cette course aux liaisons routières et n'aura pas avant un quart de siècle les moyens d'accéder directement à Paris. Elle devra se contenter de se « raccrocher » à l'une ou l'autre de ses voisines, soit un crochet de deux cents kilomètres à l'ouest, trois cents à l'est, pour que les automobilistes toulousains puissent se rendre sans feu rouge dans la capitale.

M. Tony Roche connaît la sensibilité des gens d'Occitanie. Il sait que le problème essentiel sera le désenclavement, l'harmonisation des « bassins d'emploi », le développement des grandes, moyennes et petites industries, la relance qu'attendent des manufactures moribondes dans les cuirs et peaux, le textile, le bâtiment, la sous-traitance, la lutte contre une concurrence étrangère à laquelle se heurtent les viticulteurs et les producteurs de primeurs.

Dans les plaines aquitaines et languedociennes, les vallées pyrénéennes, les piémonts de Comminges et de Roussillon, les côteaux du Gers et les « vestibules du Massif Central que sont le Lot et l'Aveyron, les petits « pays » basques, béarnais, gascons et catalans, que le pouvoir jacobin a réunis en trois régions artificielles, les problèmes ne peuvent être les mêmes et la nomination d'un coordonnateur pour tout le Sud-Ouest était depuis longtemps espérée.

Quant à l'état de développement de cette région par rapport aux autres, il faut savoir que, en cinq ans, le revenu moyen a presque doublé et que l'écart entre le Midi-Pyrénées et la moyenne nationale, qui était de 20 % en 1970, a été ramené à 15 % en 1975, ces pourcentages ne tenant pas compte des revenus des ménages agricoles.

LÉO PALACIO.

Rhône-Alpes

Pour résiliation abusive des contrats

Les entrepreneurs attaquent la Société du tunnel du Fréjus

De notre correspondant

Grenoble. — *Le tribunal administratif de Grenoble présidé par M. Paul Guérin a examiné mercredi 17 janvier le différend qui oppose la Société française du tunnel routier du Fréjus (S.F.T.R.F.) à l'ancien groupement d'entreprises animé par la Société Borie, chargé de la réalisation de l'ouvrage qui doit relier en 1980 Modane (France) à Bardonnèche (Italie).*

Le 22 juillet 1976, considérant que le groupement d'entreprises ne respectait pas ses engagements, la S.F.T.R.F. avait résilié ses marchés passés avec lui. Le groupement d'entreprises estime avoir subi de ce fait un préjudice qu'il évalue à 100 millions de francs, dont il demande réparation. Le maître d'ouvrage (la S.F.T.R.F.) rétorque que c'est lui qui a subi un préjudice en raison d'un non-respect des clauses essentielles du contrat.

Le groupement d'entreprises a rencontré lors du percement du tunnel des difficultés à partir du point kilométrique 1,7. Après avoir constaté que les parois de l'ouvrage se déformaient d'une façon importante et avaient tendance à se « rapprocher », la société de travaux publics devait remettre en cause le système provisoire de soutènement par « boulonnage des parois », (on enfonçait des tiges de fer de plus de 2 mètres de long dans la roche pour la maintenir), estimé trop dangereux pour la sécurité des personnels situés sur le front de taille. Elle préconise l'emploi d'une autre technique, consistant à projeter du béton et à appliquer des cintres de soutien des voûtes.

Le groupement d'entreprises dénonçait enfin l'insuffisance des études préalables réalisées par la Société d'étude technique et économique (SETEC), qui devait le mettre à l'abri de toute « surprise géologique ». Malgré les sommes importantes engagées (10 millions de francs) et la durée des études (cinq ans), il apparaît que la SETEC a minimisé les difficultés des travaux et sous-estimé les mouvements de la roche (du schiste lustré) après les opérations de percement.

Né d'une différence de conception technique dans l'exécution des travaux, le conflit a éclaté quand il s'est agi de chiffrer ce que l'une et l'autre de ces méthodes allaient coûter en temps et en argent. Pour la société Borie, la durée du percement devait être allongée de trente-trois mois, le coût du percement du tunnel et du puits d'aération passant de 131 millions de francs à 222 millions de francs. Mais, selon M. Pierre Dumas, président de la S.F.T.R.F., il n'était pas question de refaire le « coup » du tunnel du Mont-Blanc, où précisément l'entreprise Borie était chargée du percement.

« Le temps des dépassements de budget de 300 % est terminé », déclarait-il le 13 juillet 1976 à Lyon, à l'issue du conseil d'administration de sa société qui venait d'entériner la décision de se « débarrasser » de l'entreprise Borie et de faire appel à un nouveau groupement d'entreprises.

A l'audience du 17 janvier, le commissaire du gouvernement, M. Jacquin-Pentillon, a jugé quelque peu précipitée la décision de la S.F.T.R.F., qui, au lieu de rechercher avec son partenaire une solution technique, a choisi de rompre aussitôt. Il a qualifié d'« abusive » la résiliation du marché, estimant même ses raisons uniquement financières.

En conclusion, il a donc demandé au tribunal de rejeter la demande reconventionnelle de la S.F.T.R.F., de désigner des experts afin de chiffrer les préjudices subis par le premier groupement d'entreprises et d'accorder à celui-ci une provision de 20 millions de francs.

L'affaire a été mise en délibéré.

CLAUDE FRANCILLON.

PAYS DE LOIRE

● *Un ensemble touristique en Vendée.* — Dans l'article consacré à la contestation d'un ensemble touristique en Vendée (*le Monde* du 17 janvier) le préfet de la Vendée, M. Jean-Baptiste Prot, décédé depuis, a répondu à l'Association de défense de l'environnement du département non pas le 26 décembre 1977 comme nous l'avons écrit mais le 22 juin 1977.

CENTRE

● *Orléans : annulation du permis de construire pour un ensemble immobilier.* — A la demande de trois associations de défense, le tribunal administratif d'Orléans vient d'annuler le permis de construire délivré pour un complexe immobilier situé place Henry-Roy, dans le centre de la ville. Les associations estiment que les bureaux, les logements, la crèche et le parking prévus feront disparaître une place publique, alors que le quartier est déjà pratiquement dépourvu d'espaces verts. En outre, le permis avait été signé par le secrétaire général par intérim de la préfecture. C'est ce dernier argument que le tribunal administratif a retenu. — *(Corresp.)*

Midi-Pyrénées

La municipalité de Millau consulte la population sur l'affaire du Larzac

De notre correspondant

Millau. — Les vingt-trois mille habitants de Millau (Aveyron) pourront se prononcer prochainement sur le projet d'extension du camp militaire du Larzac. La municipalité, conduite par M. Manuel Diaz (M.R.G.), a en effet décidé d'organiser une consultation par voie postale pendant la semaine du 4 au 10 février prochain. Les Millavois devront répondre par oui ou par non à un questionnaire qui leur sera envoyé à domicile.

Auparavant, une campagne d'information sera organisée comprenant des conférences et une exposition dans les locaux de la mairie. Dans la perspective de cette campagne, un comité de liaison des opposants à l'extension du camp s'est immédiatement constitué comprenant des conseillers municipaux, des paysans du Larzac et dix-sept associations.

Le premier adjoint au maire de Millau, le docteur Rimlinger, estime que la compatibilité du camp avec les intérêts économiques de la région n'est même pas négociable. Le conseil municipal a d'autre part décidé d'attaquer devant les tribunaux administratifs les récents arrêtés de cessibilité pris par le préfet. Pour protester contre l'extension, quatre conseillers généraux socialistes, dont ceux de Millau, ont refusé tout récemment de voter le budget départemental.

Reprise discrète des négociations

En attendant les résultats de la consultation, les paysans du Larzac annoncent leur intention de poursuivre travaux et investissements dans le périmètre convoité par l'armée. Ils renouvellent au gouvernement *« leur appel au bon sens afin que soit reconnue dans les faits la vocation agricole et pastorale du Larzac ».*

Cela ne les empêche pas de dialoguer avec le ministère de la défense. Mercredi 17 janvier, cinq d'entre eux et huit délégués des syndicats agricoles et de la chambre d'agriculture de l'Aveyron ont rencontré, à la préfecture de Rodez, un représentant du ministère venu de Paris. A leur sortie les « négociateurs » se sont refusés, de part et d'autre, à tout commentaire. Un bref communiqué a été publié indiquant seulement qu'au cours de cette « rencontre préparatoire » ont été définies « les conditions d'organisation et de procédure d'un prochain dialogue ».

Pour les pouvoirs publics, il s'agit de définir avec les responsables les règles de coexistence entre le camp militaire et les intérêts agricoles et touristiques du département. Les paysans, de leur côté, semblent avoir admis le principe d'un dialogue. Mais la partie qui s'engage, compte tenu des dernières prises de position de la municipalité de Millau et de la consultation de février, s'annonce très difficile.

YVON MAYNADIER.

● *Le Tarn-et-Garonne et la centrale de Golfech.* — Le conseil général du Tarn-et-Garonne s'est prononcé, mercredi 17 janvier, par 21 voix contre 2, et 3 abstentions, contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire à Golfech, sur les rives de la Garonne. Dans leur motion, les conseillers regrettent *« qu'aucune information sérieuse n'ait été faite ni auprès des élus communaux, départementaux et nationaux, ni auprès des populations ».* — *(Corresp.)*

Le Monde

économie

SOCIAL

En décembre 1978, le nombre des demandes d'emploi a baissé de 0,1 %

La diminution du nombre de demandes d'emploi non satisfaites, habituellement constatée à la fin de chaque année, a été beaucoup plus faible en décembre 1978 : en données observées, le nombre des demandes a diminué non pas de 3 000 comme *le Monde* du 18 janvier le laissait entendre, mais seulement de 1 700 (1 328 300 au lieu de 1 330 000 en novembre 1978), soit une baisse de 0,1 % alors qu'en 1977, à la même époque, la réduction était de 30 000 (— 2,7 %). « *Ces données*, indique le ministère, *confirment la fragilité de la stabilité de la situation constatée sur le marché du travail depuis l'automne* ». En fait, le chômage demeure important et inquiétant : en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes s'établit à 1 218 900 en décembre au lieu de 1 198 900 en novembre (+ 1,7 %) et de 1 054 000 en décembre 1977 (+ 15,6 %).

Autre évolution, « *préoccupante* » comme l'admet le ministère du travail : celle des offres d'emploi. Leur nombre, en données observées, est passé de 79 400 en novembre à 71 200 en décembre (— 10,3 %) et en données corrigées de 90 100 à 84 600 (— 6,1 %) au lieu de 102 900 en décembre 1977 (— 17,8 %). S'agit-il de l'hésitation persistante des entreprises à embaucher ou d'un mauvais fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi dans la collecte des offres ? Toujours est-il que celles collectées par ses services en décembre 1978 sont descendues au-dessous de la barre de 60 000 : 47 400 au lieu de 62 700 en novembre.

Autre signe de « fragilité » : la durée moyenne du chômage augmente — 132 jours au lieu de 127 en novembre pour les chômeurs qui ont retrouvé un emploi, mais 225 jours au lieu de 215 jours pour tous ceux qui restent inscrits à l'ANPE.

Quant aux statistiques publiées par l'UNEDIC sur le chômage secouru, elles montrent qu'en fait la situation de l'emploi se dégrade puisque le nombre de chômeurs indemnisés, y compris les préretraités, s'est accru de 2,7 % en un mois (714 612 au lieu de 693 842) et de 22,8 % en un an, comme *le Monde* du 18 janvier l'a annoncé.

L'UNEDIC pourra-t-elle faire face à cette montée du chômage. A la suite d'une lettre adressée à M. Robert Boulin, par la C.F.D.T., qui faisait état d'une « *rupture de trésorerie* », le ministre du travail a indiqué, mercredi soir 17 janvier, que « *toutes dispositions seront prises dans des délais très brefs* », l'Etat ayant décidé d'accorder une subvention.

Quant à la réforme de l'indemnisation du chômage, elle devrait donner lieu à une reprise rapide des négociations : M. Robert Boulin, qui termine, ce jeudi 18 janvier ses entretiens avec les organisations syndicales et professionnelles en recevant la FEN, doit dresser, le jour même, le bilan de ses contacts. Mercredi, M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., avait déclaré : « *Nous sommes prêts maintenant à engager des négociations. Elles seront difficiles mais plus claires car nous connaissons maintenant la contribution de l'Etat.* »

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS ET LE CHOMAGE

Les femmes fautives ?

Les femmes, qui sont parmi les premières victimes du chômage, en seraient-elles les premières coupables ? Beaucoup d'hommes sont tentés de le faire croire et, ces temps-ci, les incitations au retour au foyer ont tendance à se multiplier. Après le ministre du travail, M. Robert Boulin, qui déclarait en octobre 1978 qu'il n'était « *pas impérieux* », pour l'épouse d'un salarié, de travailler, les partisans de la femme au foyer viennent de recevoir le renfort de l'Eglise de France.

Vingt-quatre heures après que le pape Jean Paul II eut affirmé que « *la maternité est la vocation de la femme* », les évêques français ont publié (*le Monde* du 13 janvier) une déclaration sur la crise économique qui, parmi beaucoup de propositions et de réflexions positives, contient une phrase qui mérite d'être relevée : « *est-il impensable que là où deux salaires ne sont pas nécessaires pour l'équilibre de la vie d'une famille, on puisse renoncer à l'un d'eux ?* ».

Les évêques, il faut le noter, ne mettent pas directement en cause le travail des femmes. Ils parlent de « *l'un* » des deux salariés. A l'évidence, cependant, compte tenu de l'état du partage des rôles dans la vie de famille et sociale et du niveau des salaires féminins en France, ce sont bien ces derniers qui sont visés.

L'idée qu'il faille, dans une période difficile, se serrer les coudes n'est pas, en soi, scandaleuse. Au contraire : l'absence de solidarité est une plaie de notre temps. Mais pourquoi certains devraient-ils être plus solidaires que d'autres ? Pourquoi les femmes, notamment, devraient-elles, avec les immigrés, s'effacer les premières du marché du travail ?

Une espérance et une erreur

L'espérance de ceux qui veulent aujourd'hui ramener les femmes au foyer repose sur une idée fausse et sur une mauvaise appréciation de la réalité immédiate. L'idée fausse consiste à croire que le travail féminin est une nouveauté. En vérité, au début de ce siècle, la proportion de femmes au travail était aussi élevée qu'aujourd'hui. Dans la société rurale traditionnelle, les femmes n'étaient pas salariées, mais travaillaient tout autant — sinon plus — que celles d'aujourd'hui. La nouveauté principale est que les femmes, aujourd'hui, travaillent à l'extérieur de la maison... comme les hommes.

L'erreur consiste, aussi, à croire que la montée du chômage puisse inciter les femmes à laisser la place. Au contraire : quand l'avenir est incertain, deux salaires valent mieux qu'un. La crise économique a eu pour effet d'accroître la demande des femmes sur le marché du travail. Leur part dans les revenus des ménages est loin d'être négligeable : elle représente, selon Mme Pelletier, ministre de la condition féminine, 40 % de ces revenus. On ne peut plus, à ce taux, parler d'appoint ni de superflu. Et elles ont payé, déjà, un lourd tribut à cette crise : en 1972, 1,9 % de la population féminine était à la recherche d'un emploi ; aujourd'hui, la proportion est de 6,6 % (3,7 % pour les hommes). Il y avait cent cinquante mille chômeuses il y a six ans, elles sont aujourd'hui sept cent mille, soit près de 53 % du total. Bien plus : près des deux tiers des chômeurs de moins de vingt-cinq ans sont des jeunes filles ou des jeunes femmes. Pour celles-ci, il n'est pas question de retour au foyer... puisqu'elles ne peuvent même pas le quitter.

Mme Pelletier, peu après sa nomination, avait déclaré : « *Face aux résistances sourdes qui s'expriment çà et là, aux tentatives de dissuasion, il me faudra défendre le droit des femmes au travail* » (*le Monde* du 4 octobre 1978). Ces « résistances » sont de moins en moins sourdes. L'Eglise de France, il est vrai, est prudente dans ses propositions : « *Est-il impensable...* » ? Le pape est plus direct : la femme, d'abord, est mère.

Pour sortir de l'éternelle querelle du travail féminin — qui culpabilise autant celles qui travaillent que les autres, — on pourrait placer le débat à un autre niveau : la vie de famille n'est pas l'affaire des femmes, mais celle des couples. La division des tâches dans l'ensemble de la société et la répartition des rôles dans le couple se renforcent réciproquement.

Et si l'on parlait, pour changer, d'un retour des hommes au foyer ?

BRUNO FRAPPAT.

● *Sécurité sociale : le C.N.P.F. veut revenir « à la loi de la jungle »*, déclare la C.F.D.T., à la suite des déclarations du patronat sur une nécessaire réforme de cette institution (*le Monde* du 17 février).

La C.F.D.T. « *oppose un non ferme et définitif à la conception réactionnaire du C.N.P.F. sur la Sécurité sociale* », et appelle les travailleurs « *à lutter pour défendre, améliorer le système de la Sécurité sociale et à récupérer dans les entreprises l'augmentation des cotisations sociales décidées récemment par le gouvernement* ».

La menace de licenciements est à l'origine de grèves avec occupation

L'annonce ou la menace de licenciements sont à l'origine de manifestations plus ou moins violentes et de grèves avec occupation.

● *Des salariés de Rhône-Poulenc-Textile*, de l'établissement de Péage-de-Roussillon (Isère), ont occupé, durant plusieurs heures, mercredi 17 janvier, la salle de réunion du Palais des congrès, à Paris, où était rassemblée la direction du groupe. Les quatre-vingts manifestants protestaient contre le licenciement de vingt-six employés.

● *L'usine de chaussures Soullac*, au Bouscat (Gironde), est occupée, depuis mercredi 17 janvier, par une partie du personnel qui s'oppose au licenciement de trois cent seize salariés sur un effectif de huit cent soixante et onze.

● *L'entreprise Brissonneau et Lotz-Marine*, à Carquefou, près de Nantes, est occupée, depuis lundi 15 janvier. Les grévistes, qui protestent contre le licenciement de cent cinquante huit personnes sur neuf cent quatre-vingts, ont en effet décidé, mercredi, par un vote à bulletin secret, de poursuivre leur action au moins jusqu'à vendredi.

● *A l'usine Ugine-Kuhlmann* de Pierre-Bénite (Rhône), les salariés, qui ont décidé d'occuper l'établissement pour s'opposer au licenciement de quatre-vingts personnes, ont séquestré durant plusieurs heures mercredi le directeur et le chef du personnel, qui ont été libérés après l'intervention des forces de l'ordre.

● *A la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône*, à Marseille, le siège social est occupé depuis mercredi matin par les salariés, qui ont décidé de se mettre en grève illimitée pour dénoncer la « *remise en cause de leur statut et la non-embauche de personnel* ». Le conseil d'administration, qui accuse « *une minorité d'agents incapables d'apprécier, dans la conjoncture actuelle, leur sort enviable* », a annoncé son intention « *de confier aux pouvoirs publics le soin de tirer les enseignements de ce conflit* ».

● *A la Caisse autonome des mines*, à Paris, le personnel a manifesté mercredi devant l'Elysée afin de protester contre le projet — à l'étude — du transfert du siège social de la capitale à Lens. Selon les syndicats, les cinq cent quarante-quatre personnes (dont trois cent cinquante et une sont mariées) qui sont employées au siège pourraient difficilement quitter la région parisienne et seraient alors menacées de chômage, alors qu'elles ne bénéficient pas des indemnisations complémentaires de l'UNEDIC.

● *Les cheminots de Limoges* ont déposé un préavis de grève du samedi 20 janvier à 0 heure au lundi 22 à 6 heures. Ils cesseront le travail si la direction ne s'engage pas à ouvrir des négociations sur l'augmentation des effectifs, les conditions de travail et les promotions.

AGRICULTURE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1968

L'ensemble des syndicats de salariés présentent une plate-forme commune de revendications

Pour la première fois depuis 1968, les six fédérations de syndicats de salariés agricoles ont élaboré en commun des propositions pour l'amélioration de la situation des travailleurs des exploitations et des organisations agricoles. Les organisations syndicales s'estiment déçues par l'absence de mesures concernant les travailleurs agricoles dans les travaux préparatoires de la loi d'orientation agricole. Aussi ont-ils rendu publique leur contribution à l'élaboration de ce texte, « *occasion historique de plaider pour nos problèmes* », selon l'expression de M. Jacquier, secrétaire national de la F.G.A.-C.F.D.T.

Les syndicats demandent l'affirmation du principe de l'égalité complète entre les salariés agricoles et ceux de l'industrie et du commerce. La loi d'orientation devrait, selon eux, donner aux salariés « *des droits réels pour agir en faveur de la sécurité dans le travail* », affirmer « *la volonté du gouvernement de freiner l'exode des salariés de l'agriculture et de soutenir l'emploi de cette catégorie socio-professionnelle* », leur donner les conditions « *d'un exercice réel des droits syndicaux* ».

Comme la solution aux problèmes des salariés ne passe pas seulement par des mesures législatives, les syndicats demandent encore que le ministre de l'agriculture invite les fédérations patronales à ouvrir des négociations portant notamment sur les salaires, les classifications, les conventions collectives, les arrêts intempéries et la formation continue. Enfin, des discussions avec les services du ministre devraient suffire pour améliorer la connaissance statistique des effectifs de salariés liés à l'activité agricole (1) et, d'une manière plus générale, pour dynamiser quelque peu l'action du ministère sur les différents dossiers les concernant, comme celui de la main-d'œuvre immigrée, sur lequel il n'y a eu aucun contact avec les syndicats ouvriers depuis quinze ans, alors que les réunions à ce propos sont nombreuses entre les pouvoirs publics et les employeurs.

(1) Selon les estimations syndicales, il y aurait 375 000 salariés d'exploitation à temps plein et 250 000 dans le secteur de la transformation des produits agricoles.

ÉDITION

M. YVON CHOTARD ABANDONNE LA PRÉSIDENCE DU SYNDICAT NATIONAL après la décision de M. Monory de libérer les prix du livre

M. Yvon Chotard a présenté, le mercredi 17 janvier, sa démission de président du Syndicat national de l'édition au cours d'une séance exceptionnelle du comité du S.N.E. convoqué à la suite des mesures gouvernementales libérant les prix du livre.

M. Yvon Chotard, qui est aussi vice-président du C.N.P.F., chargé des affaires sociales, réunit ce jeudi 18 janvier une conférence de presse au cours de laquelle il devrait donner les raisons de sa démission et indiquer la position des éditeurs après la décision de M. Monory. Le bureau du S.N.E. assurera les affaires courantes jusqu'au 20 février, date à laquelle se tiendra une assemblée générale.

De son côté, le comité directeur de la Fédération française des syndicats de libraires s'est officiellement prononcé, mercredi 17 janvier, en faveur des mesures prises par M. Monory. Il estime notamment que dans le nouveau système se manifestera le « *dynamisme des responsables de librairies quelle que soit leur taille* ».

Une garantie de ressources est accordée aux handicapés des centres d'aide par le travail

Le *Journal officiel* du 16 janvier a publié l'une des circulaires d'application de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées. Ce texte se réfère au décret (n° 77-1546) du 31 décembre 1977 relatif au fonctionnement et au statut des centres d'aide par le travail (C.A.T.). Il y est stipulé que « *les personnes handicapées accueillies dans les centres d'aide par le travail ne relèvent pas, contrairement à celles qui sont embauchées en atelier protégé, du code du travail, dans les mêmes conditions que tout autre salarié. Si les sommes qu'elles touchent du fait de leur travail, en particulier au titre de la garantie de ressources, ont toutes les caractéristiques d'un salaire, cela ne suffit pas à leurs conférer la qualité de salarié ni l'ensemble des droits qui y sont attachés.* »

En revanche, dès qu'il a fait l'objet d'une décision d'admission dans un C.A.T., le « travailleur handicapé » a droit à une garantie de ressources. Un « complément de rémunération » est fourni par l'Etat en vue de porter la rémunération totale de l'intéressé à 70 % du SMIC. Mais le concours de l'Etat ne peut excéder 55 % du SMIC. Il est précisé que les établissements « *doivent tendre, par leur gestion, à verser à chaque travailleur handicapé une rémunération de base d'au moins 15 % du SMIC* ». Les bonifications éventuelles ne sont dues, en C.A.T., qu'à ceux dont la rémunération de base dépasse ces 15 %.

En ce qui concerne le conventionnement, l'agrément d'un C.A.T. est subordonné à diverses conditions. Les recettes nettes de l'établissement, notamment, doivent être affectées en priorité aux rémunérations des travailleurs handicapés. La convention doit toujours préciser le pourcentage maximum des provisions éventuelles.

Le point le plus important de cette nouvelle législation concerne le prix de journée. Celui-ci — remboursé par la Sécurité sociale — couvrira toutes les autres charges propres au C.A.T. défini comme « *une structure productive de mise au travail assortie d'un soutien* » : salaires de l'encadrement, dépenses de soutien, dans leur totalité ; charges de gestion, de production, de commercialisation exposées par l'atelier, qui ne sont pas couvertes par les recettes commerciales. Mais en aucun cas le prix de journée ne couvrira les dépenses correspondant à la rémunération des travailleurs handicapés, qui est l'emploi principal des recettes commerciales. Evoquant « *la seule contribution qui puisse être réclamée aux personnes handicapées travaillant en C.A.T.* », le nouveau texte précise que le prix des repas pris sur place — qu'il leur sera demandé d'acquitter, et qui est fixé par arrêté — sera déduit du prix de journée.

● *Après notre article sur les lenteurs administratives* et les retards de parution des décrets de la loi d'orientation en faveur des handicapés (*le Monde* du 4 janvier), M. Jean-Paul Bourcheix, directeur des statuts et des services médicaux au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, dénie que l'on puisse parler de « *la mainmise* » de ce ministère sur les appareillages. « *Il s'agit tout simplement*, nous écrit-il, *de la mise en œuvre d'une compétence que des dizaines de milliers d'anciens combattants, depuis des dizaines d'années, ont appréciée, si bien que cette compétence fut étendue aux appareillés civils ressortissant des principales caisses de Sécurité sociale. Quant au projet de décret, il est au point et en instance de parution* ».

A Auxerre

MANIFESTATION CONTRE LE RÈGLEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION

(*De notre correspondant.*)

Auxerre. — L'abbaye de Pontigny, dans l'Yonne, abrite un établissement appartenant à l'ADAPT (Association privée pour la réinsertion au travail) qui héberge environ cent jeunes handicapés. Depuis plusieurs mois, un certain nombre de stagiaires et plusieurs éducateurs (généralement C.F.D.T.) protestent contre la sévérité du règlement et réclament un « statut de travailleurs ».

Le 16 janvier au soir, une quarantaine de jeunes gens et deux éducateurs se rendaient à Auxerre au siège de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale et demandaient à être reçus par la directrice. N'obtenant pas satisfaction, ils décidaient d'occuper les locaux après la fermeture de ceux-ci. Le directeur du cabinet du préfet demandait alors au commissariat d'intervenir « *avec les ménagements qu'impose la qualité même de stagiaire* ».

Le lendemain, devant le conseil général de l'Yonne, M. Guy Lavrat, maire de Migennes (P.C.), a demandé au préfet s'il était vrai que des brutalités policières avaient été à déplorer. Les syndicats et partis de gauche affirment en effet que huit manifestants ont été blessés, dont l'un souffrirait d'un traumatisme crânien. Le préfet, M. Desgranges, a précisé que seul le jeune homme se plaignant de ce traumatisme avait été gardé à l'hôpital pour observation, les examens n'ayant rien révélé.

A Auxerre, la C.F.D.T., la FEN, la Ligue communiste révolutionnaire, l'O.C.I., le P.C.R., le P.S. et le P.S.U. ont tenu à protester vigoureusement.

LE SÉJOUR DES ALGÉRIENS EN FRANCE

Un télégramme modifiant les circulaires relatives au séjour des travailleurs étrangers a été adressé au début de cette année par le ministère de l'intérieur, en accord avec les services de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Ce texte avise les préfets que seuls des documents de séjour valables un an peuvent être désormais attribués aux ressortissants algériens (« le Monde » du 3 janvier). D'autre part, les enfants algériens arrivant à leur majorité — et auxquels il était délivré précédemment une carte provisoire renouvelable tous les trois mois, puis tous les cinq ans, et tous les dix ans — recevront désormais une autorisation de trois mois, renouvelable pendant un an. Durant ce délai, des négociations doivent se dérouler avec les autorités algériennes en vue de savoir si la totalité des trois cent cinquante mille certificats de *résidence de cinq ou dix ans* délivrés à des Algériens, et qui viennent à échéance cette année, seront renouvelés.

ÉNERGIE

La nomination du nouveau président d'E.D.F.

Le conseil des ministres du 17 janvier a nommé M. Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F., président d'Electricité de France, en remplacement de M. Paul Delouvrier, qui atteindra l'âge de la retraite le 25 juin prochain. Le conseil d'administration d'E.D.F. devrait proposer au gouvernement de nommer M. Charles Chevrier, actuel directeur général délégué, au poste de directeur général de l'entreprise nationale.

M. MARCEL BOITEUX
La primauté de la raison

Entré à E.D.F. en 1949, M. Marcel Boiteux en devient donc président trente années plus tard — *à l'âge de cinquante-six ans, — après une décennie passée au* poste de directeur général. Nul ne fera grief au jeune normalien d'avoir été deux ans au C.N.R.S. au début de sa carrière, après une « belle guerre », non plus que d'avoir hésité quelque temps avant de décliner une offre de *Thomson : sa maison c'est*, cela a toujours été, Electricité de France.

Economiste, il ne manque jamais d'affirmer que *« la préoccupation du calcul économique et la rationalité* des choix » sont les guides principaux de l'entreprise. Si l'introduction de cette rationalité des choix est l'œuvre de M. Pierre Massé, c'est à la tarification que va s'attacher *l'agrégé de mathématiques, lorsqu'il dirigera le service des études économiques générales.* Et la vente *« au coût réel pour la collectivité »*, avec la distinction des heures de pointe et des heures creuses, connaît un tel succès que le président Carter en a fait un chapitre du programme énergétique adopté par le Congrès au mois d'octobre 1978.

Ses qualités d'économiste valurent d'ailleurs à M. Boiteux de présider en 1959 la Société internationale d'économétrie, après Kenneth Arrow et Paul Samuelson — tous deux prix Nobel — *et d'appartenir à de nombreuses sociétés savantes.*

La croyance profonde de ce protestant en la raison va l'amener à s'engager sans réserve — après avoir été nommé directeur général en 1967 — en faveur du nucléaire. *« Avec le nucléaire,* dit-il, *on a une solution qui concilie la sûreté des approvisionnements et la compétitivité. Il n'y a donc aucune raison de ne pas s'y lancer à fond. »*

Qualifié de « remarquable » par tous ceux qui l'approchent (et nommé *« polytechnicien d'honneur »* sous l'influence d'un entourage d'X sans humour), M. Marcel Boiteux a-t-il été, comme l'a affirmé un jour M. Charbonnel, alors ministre du gouvernement de M. Messmer, *« victime de son succès, de l'ivresse du succès de l'intelligence »* ? Certains écologistes le croient, qui le qualifient d' *« ennemi public numéro un »* et n'ont pas hésité à déposer chez lui une forte charge explosive en juillet 1977.

Le quotidien *Libération* se trompait sans doute moins sur l'homme lorsqu'il écrivait récemment : *« Il n'a pas l'arrogance d'un grand commis de l'Etat. Pas de superbe non plus »*, avant d'ajouter : *« Il laisse entrevoir certains doutes, certaines interrogations. »*

Dégagé de la gestion quotidienne d'une entreprise excessivement lourde, M. Boiteux va pouvoir continuer de servir à la présidence d'E.D.F. un programme nucléaire auquel il croit. *Il faudra sans doute de nombreuses années pour affirmer s'il* avait tort ou raison.

BRUNO DETHOMAS.

[Né le 9 mai 1922 à Niort (Deux-Sèvres), M. Marcel Boiteux, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de mathématiques et diplômé de l'Institut d'études politiques. Attaché au C.N.R.S. en 1948, il entre en 1949 à Electricité de France au *service commercial* puis aux études économiques générales dont il prend la direc*tion en* 1958. Il est directeur général d'E.D.F. en 1967, vice-président de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique (UNIPEDE), vice-président du *comité national français de* la Conférence mondiale de l'énergie, M. Boiteux est aussi membre de nombreux conseils d'administration et commissions et de plusieurs sociétés savantes. Il a notamment présidé, en *1959*, la Société internationale d'économétrie.]

M. PAUL DELOUVRIER
Un féroce appétit du service public

Dix ans — ou presque — après sa nomination à la présidence du conseil d'administration de l'E.D.F., M. Paul Delouvrier quitte son poste. La retraite a sonné. L'homme, *taillé* en athlète, avec ses allures de *Gary Cooper, n'a pas le physique de ce nouvel « emploi »*. Et pourtant, après une carrière où il s'est dépensé sans compter sur les voies officielles, mais aussi au service des autres sur des chemins plus discrets, n'éprouve-t-il pas le besoin de souffler ?

Issu de l'école des cadres d'Uriage, dont l'influence sera grande dans *« la formation de toute une couche dirigeante d'origine sociale-chrétienne de la France contemporaine »* (1), inspecteur des finances, s'illustrant dans la libération de Paris avec son maquis du sud de Fontainebleau, il se trouve, à trente ans, aux côtés d'Aimé Lepercq puis de René Pleven au ministère des finances, et après un détour au commissariat général du Plan, auprès de *Jean Monnet. Il revient rue de* Rivoli jusqu'en 1953, où il devient successivement directeur du cabinet de René Mayer, puis directeur général adjoint des impôts.

L'Europe marque son deuxième cap. Après avoir fait ses classes à la tête de ce que les initiés appellent le « S.G.C.I. » (2), il répond en 1954 de nouveau à l'appel de Jean Monnet, mais *cette fois à Luxembourg, pour diriger la division des finances de la C.E.C.A.* Quatre ans plus tard, nouvau virage. C'est vers des paysages moins tranquilles, ceux de l'Algérie de 1959 qu'il accepte de se diriger. A partir de ce moment, il émerge pour le grand public de la grisaille technocratique. On colporte le rapide échange de répliques avec de Gaulle, lorsque celui-ci *lui propose le poste de délégué général du gouvernement en Algérie : « Je ne suis pas de taille »*, murmure M. Paul Delouvrier. *« Vous grandirez. »*, lui répond tout simplement le général.

L'opinion retiendra aussi l'appel qu'il lance sur les ondes de Radio-Alger, lors des « journées de barricades » de janvier 1960, annonçant qu'il se retire avec le général Challe dans un P.C. du bled pour retrouver « sa *liberté de commandement* » et lançant aux insurgés « Je vous confie mon petit Mathieu », — le dernier de ses cinq enfants.

Après l'Europe et l'Afrique... Paris. M. Paul Delouvrier devient le premier titulaire du poste *de délégué général au district de la région de Paris et il propose au gouvernement une politique* d'aménagement et d'équipement de l'agglomération parisienne. Il devient ainsi le père des « villes nouvelles » qui jouxtent Paris. Nos petits enfants jugeront mieux que nous de cette initiative, qui fait en*core l'objet de débats sans fin entre les partisans* et les détracteurs des « mégalopoles ».

A la tête de l'E.D.F., où il sera nommé le 4 février 1969, M. Paul Delouvrier aura à subir plus de contestations encore de la part des « écologistes », à qui il reproche d'avoir contribué à faire retarder de deux ans en moyenne la construction des centrales nucléaires.

Animé d'un féroce appétit du service public, M. Paul Delouvrier n'a jamais refusé les missions qu'on lui proposait : préfet de la région parisienne en 1946, on le retrouve aussi professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, *ainsi qu'à l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique, à la tête* du « Foyer international d'accueil de Paris, rue Cabanis, qui héberge des étudiants étrangers et devient un centre d'études de politique étrangère, lançant en 1971 le Plan-Construction, organisme *interministériel* chargé de *coordonner la recherche et l'innovation de l'habitat.* M. Paul Delouvrier préside en 1972 le jury de la ville nouvelle de Vaudreuil, puis en 1975 celui de Lisle d'Abeau. En 1976 le voici à la tête de l'Association technique des bases de plein air et de loisirs. *En 1977, il participe à une mission d'études sur l'épargne des cadres, etc.*

Véritable Protée, infatigable, *M. Paul Delouvrier reste surtout pour tous ceux qui l'ont approché l'exemple d'un personnage* de haut caractère, dont la richesse humaine a réussi à rogner les aspérités du « technocrate ».

PIERRE DROUIN.

(1) *Jean-Noël Jeanneney et* Jacques Julliard : *« le Monde » de Beuve Méry ou le métier d'Alceste,* éditions du Seuil.
(2) Secrétariat général du comité interministériel pour les *questions de coopération* économique européenne.

● *La Compagnie française des pétroles va faire des forages en Angola.* — M. Jorge de Morais, *ministre* des *pétroles de* la République populaire d'Angola, a signé le 16 janvier, à Paris, un accord avec la Compagnie française des pétroles sur de nouveaux *forages* pétroliers en Angola. Total dépensera, en association avec SONANGOL plus de 30 millions de dollars dans une zone marine *d'environ 4 000 kilomètres carrés*, près de Luanda. La C.F.P. Total avait déjà effectué des forages en Angola dans les années 1960-1970. *Le ministre angolais du pétrole a* aussi rencontré M. Chalandon, président d'Elf-Aquitaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,2200	4,2225	— 160	— 130	— 315	— 275	—1090	—1020
$ can. ...	3,5445	3,5485	— 160	— 125	— 290	— 240	— 800	— 715
Yen (100)	2,1430	2,1470	+ 85	+ 125	+ 170	+ 220	+ 395	+ 465
DM	2,2945	2,2975	+ 55	+ 85	+ 100	+ 140	+ 290	+ 350
Florin	2,1235	2,1275	— 40	— 15	— 60	— 30	— 140	— 80
F B. (100)	14,5515	14,5705	— 415	— 260	— 675	— 480	—1720	—1280
F. S.	2,5260	2,5295	+ 130	+ 165	+ 260	+ 300	+ 790	+ 880
L. (1 000).	5,0645	5,0720	— 300	— 230	— 550	— 465	—1750	—1600
£	8,4400	8,4495	— 500	— 410	— 965	— 840	—2895	—2720

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 1/2	2 7/8	3	3 3/8	3 1/8	3 1/2	3 5/8	4
$ E.-U.	3 3/4	4	10 1/2	10 7/8	10 7/8	11 1/8	11 5/8	12 1/8
Florin ...	7 3/4	8 1/4	7 3/4	8 1/4	7 5/8	8 1/4	7 5/8	8 1/8
F B (100)	7 1/2	8 1/2	8 5/8	9 1/4	8 5/8	9 1/4	8 1/2	9 1/4
F S	— 1/8	+ 1/4	0	1/4	0	1/4	1/8	3/8
L. (1 000).	9 1/2	10 1/2	12	13	12 1/4	13 1/4	13	14 »
£	12	12 1/2	13	13 1/2	13 1/4	14	13 3/4	14 3/4
Fr franc..	6 5/8	7 1/8	7	7 5/8	7 5/8	8 1/8	8 3/4	9 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Le commerce extérieur est excédentaire de 2,5 milliards de francs pour 1978

La balance commerciale de la France a enregistré un déficit en décembre. Toutefois, en dépit de cet accroc, les échanges extérieurs sont excédentaires pour l'ensemble de l'année : 2,5 milliards de francs. Ce surplus est le premier observé depuis trois ans. Excédentaire de *4,4 milliards* de *francs* en 1973, mais, en raison de la crise pétrolière, déficitaire de 20 milliards en 1974, la balance commerciale avait, à la suite de la *récession*, enregistré un solde positif de 6,8 milliards de francs en 1975. Puis le déficit, lié à une certaine relance, était réapparu en 1976 (*— 22,8 milliards*) et en 1977 (— 13,9 milliards).

Les résultats du commerce extérieur français sont étroitement dépendants de la conjoncture, les importations réagissant avec *force* — en termes techni*ques leur « élasticité » est grande* — à un arrêt ou à une reprise de la production. Ce phénomène, qui rend fragile l'équilibre et qui provient des structures *industrielles, explique*, en partie, les résultats de l'année 1978. L'excédent est lié en effet à la grisaille de l'activité économique. Il a été obtenu aussi grâce à une diminution du prix des matières premières et à une dévalorisation du cours du dollar par rapport au franc. Toutefois, les performances *accomplies* à l'exportation ont été honorables qui ont permis à la France — comme il en a d'ailleurs été pour les autres pays faibles, la *Grande-Bretagne* et l'Italie — *de redresser* ses comptes extérieurs.

En 1978, les *ventes à l'étranger* ont augmenté pratiquement deux fois plus vite que les achats. Les exportations ont atteint 357,59 milliards de francs, en progression *de 12 % par rapport* à 1977, alors que les importations n'augmentaient que de 6,6 % pour se situer à 355,05 milliards de francs, ce qui aboutit à un surplus de 2,54 milliards de *francs*. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 100,7 % contre 95,8 % en 1977.

En volume, toutefois, la croissance des exportations a été moins forte. Elle est évaluée à *6 %*, alors que celle des importa*tions aurait été de 6,5 %*. Ainsi, le redressement s'est effectué en partie grâce aux « effets vertueux » de l'appréciation du franc, qui a diminué le coût des importations — un tiers des achats sont payables en dollars. — tout en augmentant, à quantité égale, le rapport des exportations. La France *s'est trouvée, toutes* proportions gardées, dans une situation comparable à celle de l'Allemagne fédérale ou de la Suisse, qui ont connu une amélioration des termes de l'échange (*environ* 5 %).

Par secteurs (les importations *intègrent assurance et fret*), le rétablissement de l'équilibre résulte essentiellement, indique le ministère du commerce extérieur, de *la réduction* du déficit agro-alimentaire, qui revient de 7,7 milliards de francs en 1977 à 1,7 milliard en 1978, de l'augmentation de l'excédent « matériel de trans*port », qui passe de 22,4 milliards* à 25,8 milliards de francs, ainsi que de la diminution de la facture énergétique — 62,3 milliards en 1978 contre 64,6 milliards en 1977. Cette diminution est liée à l'appréciation du franc qui a réduit le prix du pétrole d'environ 5 % en moyenne l'an dernier. D'une façon générale, le gain qui résulte de la bonne tenue de la devise *nationale est estimé à 4 milliards* de francs.

Diminution du déficit à l'égard de la C.E.E.

Géographiquement, l'améliora*tion de la balance commerciale se* traduit surtout par la diminution du déficit à l'égard de la C.E.E., qui revient de 14,1 milliards à 8,4 milliards, et de l'OPEP, qui régresse de 28,8 milliards à *24,2*. Cependant, le surplus enregistré vis-à-vis des pays en développement a *progressé de 12,7 à 16,4 milliards* de francs. En revanche, le déficit s'est creusé à l'égard du Japon et de l'Espagne, tandis que l'excédent avec les pays de l'Est se réduisait (2,1 milliards *en 1978* contre 2,4 en 1977).

La balance des services (transport, assurance, grands travaux) a aussi enregistré un résultat *favorable, l'excédent étant estimé* à 18 milliards de francs pour 1978 contre 11,3 milliards en 1977. Les seules recettes d'ingénierie ont notamment augmenté de 3,8 mil*liards. En outre, la balance tou*ristique a été excédentaire de 5,5 milliards au lieu de 2,3. Compte tenu des autres postes *« invisibles »*, la balance des comptes courants aurait, en 1978, enregistré un surplus de 14 milliards au lieu d'un déficit de 16,3 milliards de francs en *1977*.

Ce bilan satisfaisant — du moins en apparence — est *quelque* peu assombri par le résultat de décembre. En chiffres bruts, un déficit de 597 millions de francs a été enregistré au cours de ce *mois, au lieu d'un quasi-équilibre* (— 3 millions) en novembre, et d'un surplus (1 577 millions) en décembre 1977. Il s'agit du quatrième *solde négatif de l'année*, après ceux observés en janvier, en mai et en août. Les exportations ont atteint 31 093 millions et les importations 31 690 millions de *francs, le taux de couverture* s'établissant à 98,1 % contre 100 % en novembre et 105,4 % en décembre 1977.

En chiffres corrigés, après janvier et août, la balance commer*ciale a aussi été déficitaire de* 871 millions de francs (+ 324 millions en novembre, + 1 310 millions en décembre 1977). Les exportations se sont élevées à 30 543 *millions* de *francs*, ayant diminué de 4,1 % par rapport à novembre, mais augmenté de 7,7 % par rapport à décembre *1977. Les importations*, quant à elles, ont représenté 31 414 millions de francs, en baisse de 0,4 % en un mois, mais en hausse de 16,1 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est situé à 97,2 % contre 101 % en novembre et 104,8 % en *décembre 1977*.

Le résultat de décembre ne *paraît pas cependant traduire* un renversement de tendance, mais correspond plutôt à un léger tas*sement* des ventes *dans tous* les secteurs, notamment dans l'automobile où l'excédent (y compris les pièces détachées) est revenu *de 2,5 milliards de francs* en novembre à 2,1 milliards. De même, le surplus enregistré pour les biens d'équipement professionnel s'est situé à 1,3 milliard de francs, au lieu de 1,5 milliard. Un *équilibre* a été observé dans la branche agro-alimentaire, qui avait été *légèrement excédentaire* en no*vembre. Enfin*, le déficit énergétique est resté à un niveau élevé, soit 5,7 milliards de francs, comme en novembre, malgré une légère appréciation de la *devise* nationale.

« Consolider le gain »

Pour 1979, les *experts* du *quai* Branly soulignent la nécessité d'améliorer la balance vis-à-vis des grands marchés comme la *Communauté européenne* et les Etats-Unis, de diversifier les produits à exporter et d'augmenter le nombre des entreprises qui vendent à *l'étranger, ainsi* que de *développer de nouveaux* débouchés tels le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique — qui fait l'objet, à la fin du mois, d'une visite de *M. Jean-François Deniau*.

Les *prévisions* sont *toujours délicates dans le domaine du* commerce extérieur, étant donné le nombre des inconnues tenant à la conjoncture étrangère, à l'évolution des prix intérieurs, à la *situation* du dollar. *M. Deniau* s'est contenté, dans une conférence de presse, le 17 janvier, d'indiquer les éléments défavorables (*hausse du prix du pétrole, remontée possible* des cours des matières premières, ralentissement des opérations en Iran, réduction des marges des entre*prises) et ceux qui sont* favorables ; la demande mondiale devrait ainsi être plus importante cette année qu'en 1978. De leur côté, après un « mauvais » pre*mier semestre*, les *contrats* de vente de biens d'équipement ont connu, au second, *« une nette amélioration »*, qui devrait se poursuivre en *1979. Les prises de commande ont atteint 31,9* milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1978 contre 33,6 milliards durant la même période de 1977.

Au total, il faut *« consolider le gain de 1978 »*, a *souligné* le ministre du commerce extérieur, tout en indiquant que la balance commerciale devrait être, cette année, *« au moins »* équilibrée.

M. B.

PRIX

LE TARIF DES TAXIS PARISIENS AUGMENTE DE 10 %

Les tarifs des taxis parisiens ont augmenté de 10 % environ *jeudi 18 janvier. Si le prix de la* prise en charge (5 F) n'a pas augmenté ni celui des bagages, le prix du kilomètre au tarif A *Paris intra muros* de 6 h. 30 à 22 heures) passe de 1,22 F à 1,35 F. Le prix du kilomètre au tarif B (Paris de 22 heures à *6 h. 30* et la petite couronne de 6 h. 30 à 22 heures), de 1,92 F à 2,12 F. Le prix du kilomètre au tarif C (petite couronne de 22 heures à *6 h. 30*) passe de 2,94 F à 3,25 F. Quant à l'heure d'attente, qui était de 25 F, elle est désormais fixée à 32,50 F. D'autre part, le tarif B sera *appliqué à Paris* les *dimanches* et jours fériés.

[*Alors que les usagers des transports parisiens ont pour habitude d'être informés quelques jours, voire quelques semaines, à l'avance de l'augmentation des tarifs des bus ou du métro, les hausses du prix des taxis, elles, « tombent » toujours à l'improviste. Pour ce relèvement comme pour celui — de 10 % environ — qui était intervenu le 7 mars dernier ni les professionnels ni la préfecture de police n'ont cru bon de donner la moindre information préalable aux Parisiens. Rien ne permet d'expliquer cette attitude.*

M. Monory avait dit que les tarifs des taxis ne seraient pas augmentés si la profession ne s'ouvrait pas. At-il obtenu qu'il y ait suffisamment de taxis aux heures et aux endroits — notamment dans les gares — où on en attend vainement ?]

OFFICIERS MINISTÉRIELS et Ventes par Adjudication

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A NICE, jeudi 8 févier 1979, à 9 heures

UNE PROPRIÉTÉ sise à NICE Bellet

« Le Saquier » Chemin du Saquier - D'environ 4 hectares
Cadastrée Section AN n° 25

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS (outre les frais)

Renseignements Etude de la S.C.P. Me Louis-Xavier MICHEL, ancien avoué et Me Pierre FRANCK, avocats associés, 15, avenue Jean-Médecin à NICE, tél. 87-54-97 l'après-midi seulement.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, 25 janvier 1979, 13 h. 45 - Fonds

LINGERIE - ARTICLES DE PARIS

connu sous l'enseigne « L. ROUFF »
AVEC BAIL : BOUTIQUE avec sous-sol, W.-C. + 1 pièce au 5e étage

A PARIS (1er) 4, Place Vendôme

Mise à prix : 750.000 F (pouvant être baissée). Consignation 200.000 F. S'adr. à Mes DEMORTREUX et SAGAUT, notaires associés à Paris, 67, bd Saint-Germain ; Me Sagette, syndic à Paris, 6, *rue de Savoie.*

Me Xavier BENTAYOU-LATOUR, avocat, ancien avoué, demeurant à Bordeaux, 54, rue Saint-Sernin, tél. 48-03-47 : VENTE au tribunal, le jeudi 25 janvier 1979, à 15 heures, d'UN

TERRAIN sis à BORDEAUX, Lieudit « BACALAN »

connu sous le nom de « Domaine de Vieux-Claveau »
rue *Joseph-Brunet* nos *92 à 156.*
Superficie totale d'environ 49.670 m2.

MISE A PRIX : 2.500.000 FRANCS

SAISIE : Société Civile Particulière « VAL DE GARONNE PLAISANCE ».

VENTE s/publications judic. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 30 JANVIER 1979, à 14 heures,

UN TERRAIN sis à DRAVEIL (Essonne), 50, av. Libert

MISE A PRIX : 40.000 F. - Possibilité de baisse de Mise à Prix de moitié. CLAUSE PARTICULIÈRE : concernant l'état des constructions édifiées sur l'immeuble objet de la présente vente judic. Il est expressément indiqué à l'adjudicataire éventuel que le syndic, Me CARDONA, poursuiv. la vente, et son avocat postulant déclinent ttes responsabilités quant à l'état, bon, mauvais ou vétuste des constructions qui peuvent être édifiées sur l'immeuble vendu. Les renseign. donnés au titre de désignat. et ne pouv. expressém. vérifiés par les amateurs évent. avant l'adjudicat. et ne pouv. en aucun cas servir pour justifier d'un recours quelconque après la vente. Consignation indispensable pour enchérir. - Pour renseignements, s'adr. à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats (tél. 496-14-18 et 496-30-26) ; au greffe du Trib. de Gde Inst. d'Evry pour consulter le cahier des charges.

Vente sur licit. au Palais de Justice à Paris, lundi 5 février 1979, à 14 h.

1) APPARTEMENT PARIS-9e 3, RUE DE MILAN

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION 1er étage : 7 pièces principales, antichambre, galerie, cabinet de toilette, salle de bains, cuisine, office, desserte, 2 W.-C., chambre de service, débarras - CAVE

2) IMMEUBLE PARIS-17e 105, Av. DE CLICHY

CONTENANCE : 267 m2 environ

M. A PX 1) 600.000 F - 2) 400.000 F - **S'ad. Me W. DRIGUEZ** avocat, Paris (8e), 6, rue St-Philippe-du-Roule, 265-13-20; Me P. APAK, avocat, Paris (10e), 103, boulevard de Magenta, 526-71-07.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le MARDI 6 FEVRIER 1979, à 14 heures

EN 4 LOTS dans immeuble **à MORANGIS (Essonne)** 90 à 98, avenue de la Cour-de-France

1er lot - UN APPARTEMENT de trois pièces principales au rez-de-chaussée avec cellier et PARKING
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

2e lot - UN STUDIO au 1er étage avec parking Mise à prix : 25.000 Francs

3e lot : UN APPARTEMENT de trois pièces principales au 1er étage avec PARKING
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

4e lot : UN STUDIO au 2e étage avec parking Mise à prix : 25.000 Francs

Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements à *Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis à* CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-30-26 et 496-14-18 ; Mes L. et G. PAVIE, avocats, Immeuble Le Mazière à EVRY (Essonne), tél. 077-57-72 ; Me HUDON, avocat, 32, rue Henri-Dunant à SAVIGNY-S.-ORGE, 905-29-85.

VENTE s/sais. immob. Pal. de Just. à Paris, jeudi 25 janv. 1979, 14 h. 11 LOTS

DIVERS LOTS, PARIS 4e, 23, r. des BLANCS-MANTEAUX

Lots nos 1 à 6 : CAVES. - Lot n° 7 : ATELIER, bât. A, r.de-ch. div. en 2 P. - Lot n° 8 : LOGEMENT 2e ét. bât. A, esc. A, 2e pte dr. : 2 P., entr., cuis. - Lot n° 9 : CHAMBRE 3e étage, bât. A, escal. A, porte face fond du couloir - Lot n° 10 : LOGEMENT 3e étage bât. A, escal. A, porte gauche fond du couloir : 1 P., cuis., débarras. - Lot n° 11 : LOGEMENT 4e étage bât. A, escal. A, porte face fond du couloir : 1 P., 2 débarras.

M. à P. : *1 à 6) 200 F chac.* - 7) 3.000 F - 8) 5.000 F - 9) 2.000 F - 10) 5.000 F - 11) 5.000 F. - Total MISES A PRIX : 21.200 F.

S'ad. Me FABRE, avoc. *à Paris (7e), 44, r. de Lille (261-15-95)* ; à ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 1er février 1979, à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ à USAGE INDUSTRIEL

sise à

GENTILLY (Val-de-Marne)

55, rue Benoît-Malon et 21, rue Jean-Baptiste-Clément

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 1.600.000 FRANCS

S'adr. Me Bernard de SARIAC, avoc., Paris, 70, av. Marceau (720-82-38) ; Me FERRARI, synd., Paris, 85, rue de Rivoli ; Me GALLUT, not. Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Banque Grindlay Ottomane.

ADJUDICATION au Pal. de Just. à Evreux, le 7 février 1979, à 14 h.,

MAGNIF. PROPRIÉTÉ à CONNELLES (Eure)

EN BORDURE DE SEINE - M. à PX : 400.000 F

Me MARIE, avocat à Evreux - Tél. : 33-17-44.

VENTE s/saisie immob. et s/surenchère du dixième au Palais de Justice à Nanterre, le MERCREDI 7 FEVRIER 1979, à 14 heures,

UNE PROPRIÉTÉ à CLAMART (92)

121, rue des Roissys

MISE A PRIX : 385.000 FRANCS

S'adresser : Me Béatrice LEOPOLD COUTURIER, avocat à Paris, 14, rue d'Anjou ; Me Jean NOUEL, avocat à Paris, 26, bd Raspail : tous avocats près des Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles ; sur les lieux pour visiter.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PALUEL-MARMONT - BARCLAYS BANK S.A.

La Barclays Bank S.A. a pris comme prévu une participation de 51 % dans le capital de la Société bancaire de Paris et de 26 % dans le capital de la Société de banque et d'investissements (SOBI).

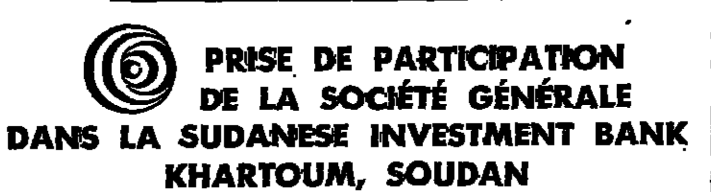
Les Conseils de ces deux banques ont été, en conséquence, modifiés, et se composent désormais de :

Pour la Société bancaire de Paris : M. Roger Paluel-Marmont, président ; M. Pierre de Lalande, vice-président, directeur général ; M. Jean de la Chauvinière, administrateur, directeur général ; M. Pierre Bartholin, M. Pierre de Calan, M. Bernard Clerc, M. Cyril Manton, M. Nicolas Maxwell-Lawford, M. Jean-Marie Paluel-Marmont, M. Michael Pringle et Barclays Bank S.A. représentée par M. Pierre Gomont, administrateurs.

Le conseil du 11 janvier 1979 a décidé de porter le capital de 8 320 000 F à 10 400 000 F par apport en numéraire.

Pour la Société de banque et d'investissements (SOBI) : M. Jean de la Chauvinière, président, administrateur délégué ; M. Pierre Bartholin, M. Laurent Gastaud, M. Pierre de Lalande, M. Jean-Joseph Pastor, M. Günter Storch, Barclays Bank S.A., représentée par M. Jacques Gouin ; France Participations S.A., représentée par M. Henri Bonnet ; Landesbank Rheinland Pfalz, représentée par M. Theodor Simon ; Société bancaire de Paris, représentée par M. Nicolas Maxwell-Lawford, et Société de placements internationaux, représentée par M. Roger Paluel-Marmont, administrateurs.

Par ailleurs, M. Jean de la Chauvinière a été nommé conseiller de la direction générale de Barclays Bank S.A.



PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DANS LA SUDANESE INVESTMENT BANK KHARTOUM, SOUDAN

La SUDANESE INVESTMENT BANK (1) a été inaugurée le 8 janvier sous la présidence du premier vice-président de la République Démocratique du Soudan H. E. Abu El Gassim Mohamed Ibrahim et en présence de M. Marc Vienot, directeur général de la Société Générale.

Le capital de la SUDANESE INVESTMENT BANK est détenu à hauteur de 65 % par des actionnaires soudanais (dont Banque du Soudan 5 % et SUDAN COMMERCIAL BANK 5 %) et à hauteur de 35 % par des actionnaires étrangers (dont 20 % par la Société Générale, 10 % par un holding luxembourgeois Maninco et 5% par la société suisse Alimenta).

Le président de la banque est le docteur Khalid Farah. L'équipe de direction est constituée de MM. Ibrahim Elias, directeur général, et Jean André Andarelli, directeur général adjoint, détaché par la Société Générale.

Le statut de la SUDANESE INVESTMENT BANK l'autorise à réaliser toutes opérations bancaires en livres soudanaises et en devises étrangères.

Cette prise de participation permet à la Société Générale de renforcer son réseau aux Proche et Moyen-Orient qui comporte déjà :

— En Egypte :
- Un bureau de représentation au Caire ;
- Une filiale à 49 % : la NATIONAL SOCIETE GENERALE BANK S.A.E. - Le Caire.

— A Bahrein, une succursale off shore ;

— Dans la Fédération des Emirats Arabes Unis (Sharjah, Dubai - Deira, Abu Dhabi et Ras Al Khaimah) une filiale : la UNITED ARAB BANK.

— Dans le Sultanat d'Oman une filiale la BANK AL AHLI AL OMANI.

(1) Adresse : SUDANESE INVESTMENT BANK - Sharia Atbara - P.O. Box 2773 Khartoum. Numéro de télex : 674 SIBANK KM.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Parts 1959

Les intérêts courus du 1er février 1978 au 31 janvier 1979 sur les parts Electricité de France 1959 seront payables, à partir du 1er février 1979, à raison de 10 F par titre de 200 F nominal, contre détachement du coupon n° 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1.20 F (montant global : 11.20 F). Pour cet emprunt, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A partir de la même date, les 200 000 parts restant en circulation et appartenant à la série désignée par la lettre « R » cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 503.28 F (démunies de coupons).

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

— Amortissement 1960 : série N ; 1961 : E ; 1962 : T ; 1963 : B ; 1964 : G ; 1965 : U ; 1966 : A ; 1967 : M ; 1968 : K ; 1969 : F ; 1970 : H ; 1971 : J ; 1972 : P ; 1973 : D ; 1974 : L ; 1975 : S ; 1976 : V ; 1977 : W ; 1978 : C.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — *Obligations 5 % 1960*

Les intérêts courus du 16 février 1978 au 15 février 1979 sur les obligations Electricité de France 5 % 1960 seront payables, à partir du 16 février 1979, à raison de 12.50 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon n° 19 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,50 F (montant global : 14 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 2 F, soit un net de 10.50 F.

A partir de la même date, les 159 520 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « A », sortie au tirage du 7 décembre 1978, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 275 F, coupon n° 20 au 16 février 1980 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

— Amortissement 1961 : série B ; 1962 : R ; 1963 : N ; 1964 : W ; 1965 : F ; 1966 : M ; 1967 : V ; 1968 : U ; 1969 : T ; 1970 : K ; 1971 : D ; 1972 : S ; 1973 : G ; 1974 : L ; 1975 : H ; 1976 : C ; 1977 : P ; 1978 : E.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 9 % (ex-5 %) 1963

Les intérêts courus du 10 février 1978 au 9 février 1979 sur les obligations Electricité de France 9 % (ex-5 %) 1963 seront payables, à partir du *10 février 1979, à raison de 24.30 F par titre de 270 F* nominal, contre détachement du coupon n° 16 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2.92 F (montant global : 27.22 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3.88 F, soit un net de 20.42 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « E » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 10 février 1969 et 1975.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — *Obligations 5,75 % 1966*

Les intérêts courus du 25 février 1978 au 24 février 1979 sur les obligations Electricité de France 5.75 % 1966 seront payables, à partir du 25 février 1979, à raison de 20.70 F par titre de 400 F nominal, contre *détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif,* après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2.30 F (montant global : 23 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3.44 F, soit un net de 17.26 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « C » sont remboursables depuis le 25 février 1976.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 6,25 % février 1967

Les intérêts courus du 20 février 1978 au 19 février 1979 sur les obligations Electricité de France 6.25 % février 1967 seront payables, à partir du 20 février 1979, à raison de 22.50 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2.50 F (montant global : 25 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3.74 F, soit un net de 18.76 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 20 février 1972 et 1977.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 8,50 % février 1971

Les intérêts courus du 1er février 1978 au 31 janvier 1979 sur les obligations Electricité de France 8.50 % février 1971 seront payables, à partir du 1er février 1979, à raison de 34.43 F, par titre de 450 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3.83 F (montant global : 38,26 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,73 F, soit un net de 28,70 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — *Obligations 8,50 % janvier 1972*

Les intérêts courus du 3 février 1978 au 2 février 1979 sur les obligations Electricité de France 8.50 % janvier 1972 seront payables, à partir du 3 février 1979, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

⁂

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

— Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques *populaires et toutes les banques populaires de France*, Société centrale de Banque.



SAINRAPT ET BRICE

GROUPE D'ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS, DE GÉNIE CIVIL ET DE BATIMENT, A VOCATION INTERNATIONALE

Une convention a été signée le 12 janvier 1979 entre Electricité de France, direction de l'équipement, et le Groupement d'entreprises du génie civil principal de la centrale nucléaire de Paluel — dans lequel Sainrapt et Brice détenait une participation de 30 %. Selon les termes de cet accord, Electricité de France a accepté le retrait de Sainrapt et Brice du groupement d'entreprises, tandis qu'un protocole interne au groupement a libéré Sainrapt et Brice vis-à-vis de ses partenaires de *tous droits et obligations dans les* marchés du génie civil principal des quatre tranches de la centrale nucléaire de Paluel, dont le montant dépasse, en valeur actuelle, 1 milliard de francs (H.T.).

Les travaux, commencés au mois d'avril 1977, ont connu un démarrage difficile, dû en grande partie à un *ensemble de faits indépendants* à la fois d'Electricité de France et du Groupement d'entreprises. Certains de ces faits ont provoqué des conflits sociaux d'une ampleur exceptionnelle.

Le président de Sainrapt et Brice a estimé que la santé financière du groupe pouvait se trouver compromise — à terme — par les conséquences financières des sujétions imprévisibles ainsi constatées, et s'est prononcé pour une remise en cause du contrat qu'il estimait juridiquement fondée.

L'analyse de la situation, faite par les trois autres partenaires du groupement, a révélé un conflit majeur dont le règlement amiable passait nécessairement par le retrait de Sainrapt et Brice, accepté par Electricité de France.

Il convient d'ajouter que Sainrapt et Brice, mandataire commun du Groupement de génie civil principal de Dampierre, poursuit avec deux de ses partenaires de Paluel les travaux des quatre tranches de 900 mégawatts de cette centrale nucléaire, dans des conditions normales, et que le montant des travaux réalisés sur ce site atteint à l'heure actuelle 800 millions de francs (H.T.).

Sainrapt et Brice vient de commencer la réalisation des têtes de *rejet en mer des eaux de refroidissement* des centrales nucléaires de Paluel et de Flamanville et s'apprête à démarrer le génie civil de l'usine hydroélectrique de Brassac (Tarn).

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1978, comme prévu, dépassera légèrement 1,70 milliard de francs hors taxes. Le résultat net consolidé atteindra certainement 33 millions de francs.

Le 12 décembre 1978, Grangette et Passager a absorbé l'entreprise Chambon, après une forte réduction de l'activité de cette entreprise. Sous sa nouvelle raison sociale, Grangette - Passager - Chambon, cette filiale, dont l'activité principale se situe dans les régions Rhône-Alpes et Auvergne-Limousin, devrait, dès 1979, équilibrer son résultat d'exploitation.

Le carnet de commandes du groupe au 1er *janvier 1979, déduction faite* des travaux de Paluel, dont l'exécution s'étalait jusqu'en 1982, se situe à 2 milliards de francs (H.T.) et la qualité de celui-ci permet, à l'heure actuelle, avec les réserves d'usage, de prévoir en 1979 une nouvelle progression des résultats consolidés.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé pour l'opération suivante :

FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'ASSEMBLEUSES, D'AGRAFEUSES MATIÈRES CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES DE RECHANGE.

Les candidats peuvent consulter les cahiers des charges au Ministère des Affaires Religieuses - Direction de la Recherche Islamique et des Séminaires - 4, rue Timgad-Hydra, ALGER - Tél. 60-85-55 - 60-18-75 et 76.

Les offres accompagnées du dossier technique complet et des pièces administratives et fiscales requises devront parvenir sous double enveloppe (l'enveloppe extérieure portant obligatoirement la mention : « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »), et seront adressées à l'adresse *indiquée ci-dessus.*

La date limite de dépôt des offres est fixée à TRENTE (30) jours après la parution du présent avis sur le quotidien national El-Moudjahid. (Le cachet de la poste faisant foi.)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours *à compter de la date d'ouverture des plis.*

LES MAR…

PARIS
17 JANVIER

Repli des cours
Hausse de l'or

BOURSE DE PARIS -

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 JANVIER

Repli des cours
Hausse de l'or

Après le coup d'arrêt donné mardi au mouvement de hausse, un repli des cours s'est produit mercredi en Bourse de Paris, l'indice instantané perdant environ 0,7 %. Comme la veille, le volume des transactions s'est montré plus important que celui des séances de la semaine précédente.

Parmi les baisses les plus importantes, relevons Nouvelles Galeries (— 5 %), Entr. J. Lefebvre (4,5 %), Schneider (— 4 %), et Auxiliaire d'Entreprises (— 4 %) qui continue à perdre du terrain en raison de ses activités en Iran. Le compartiment des travaux publics s'est montré assez faible dans son ensemble.

Quelques hausses ont été enregistrées, notamment celles d'UTA (+7,7 %), de Peñarroya (+ 4 %), d'Institut Mérieux (+3,6 %) et de PUK (+3,6 %).

Outre l'arrêt de la hausse observé mardi, le repli est attribué pêle-mêle au nouvel accès de faiblesse du dollar et aux événements d'Iran. Les familiers de la corbeille ne se montrent guère inquiets, estimant que la reprise du marché avait été trop rapide la semaine précédente. La publication du programme de création d'emplois du gouvernement n'a guère été commentée.

Aux valeurs étrangères, recul des américaines et avance de Norsk Hydro (+ 3,7 %).

Vive avance des cours de l'or, en liaison avec la baisse du dollar : le lingot gagne 345 F, à 30 895 F, et le napoléon 3,10 F, à 268,90 F, tandis que le 7 % 1973, indexé sur le métal, s'est avancé à 3 806 F, contre 3 699 F. Les transactions sont revenues de 10 millions de francs à 6,9 millions. Rappelons que le lingot avait touché un cours maximum de 31 400 F, à l'automne dernier.

LONDRES

Le Stock Exchange continue de s'effriter ce jeudi matin, et l'indice des industrielles cède 1,5 point. Les fonds d'État varient peu cependant après leur repli de la veille. Les pétroles sont en baisse, mais les mines d'or sont irrégulières malgré la baisse du lingot.

Or (ouverture) (dollars) : 227 80 contre 228 62

VALEURS	CLOTURE 17 1	COURS 18 1
Beecham	630 ...	628 ...
British Petroleum	904 ...	900 ...
Courtaulds	116 ...	116 ...
De Beers	4 9 ...	404 ...
Imperial Chemical	358 ...	357 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	258 ...	256 ...
Shell	562 ...	561 ...
Vickers	188 ...	188 ...
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	28 1 2
*West Driefontein	29 1/2	29 3/8
*Western Holding	23 1/4	23 1 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FRANCAREP. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 devrait se situer autour de 8 millions de francs, soit 35 % de plus qu'en 1977. Le dividende devrait être sensiblement amélioré.

CLUB MEDITERRANEE. — Le bénéfice net de l'exercice 1977-1978 s'est établi à 71,90 millions de francs contre 61 millions un an plus tôt (+ 17,87 %). *La marge brute d'autofinancement est passée de 82,41 millions de francs à 96,80 millions.*

ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE (A.N.F.). — Le dividende global de l'exercice 1977-1978 a été fixé à 17,25 F contre 15 F.

COMPAGNIE GENERALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS (C. G. I. P.). — « Compte tenu de la provision existante, le résultat d'exploitation de l'année 1978 devrait compenser les charges supportées pour assainir la situation des filiales en difficulté », a écrit le président à ses actionnaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	16 janv.	17 janv.
Valeurs françaises	104,5	103,8
Valeurs étrangères	105,3	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,4	90

NEW-YORK

Plus résistant

Après la profonde baisse enregistrée mardi (— 13,08 points), le New York Stock Exchange s'est montré un peu plus résistant mercredi. *Certes*, le volume des transactions a diminué pour revenir à 25,39 millions de titres contre 30,47 millions la veille, mais l'indice Dow Jones n'a cédé que 1,39 point avant de s'établir à 834,20.

Le nombre de baisses (850) est effectivement resté nettement supérieur à celui des hausses (589), mais un grand nombre de valeurs (405) sont restées stables.

« Techniquement, le marché est mûr pour une nouvelle phase de hausse. » Tel était l'avis le plus répandu autour du Big Board, où les télex continuent de publier les excellents résultats réalisés en 1978 par les grandes entreprises.

De son côté, le département du commerce a annoncé une hausse de 1,1 % des revenus personnels en décembre (1 % en novembre) et l'indice de la production industrielle a progressé de 0,6 % (inchangé) au cours du même mois. Deux chiffres de nature à améliorer l'atmosphère de Wall Street...

VALEURS	COURS 16 1	COURS 17 1
Alcoa	48 1 2	48 3/8
A.T.T.	61 1 4	61 3/8
Boeing	76 3 8	77 3/8
Chase Manhattan Bank	31 ...	32 3/8
Du Pont de Nemours	138 1 2	139 ...
Eastman Kodak	61 3 4	62 ...
Exxon	49 1 4	49 1/4
Ford	43 ...	42 7/8
General Electric	49 3 8	49 1/8
General Foods	34 7 8	34 1/2
General Motors	56 1 2	57 ...
Goodyear	17 1 4	17 1/4
I.B.M.	309 5 8	311 3/8
I.T.T.	30 1 4	30 ...
Kennecott	21 1 8	21 3/8
Mobil Oil	69 ...	70 ...
Pfizer	34 1 8	33 7/8
Schlumberger	99 5 8	99 5/8
Texaco	24 1 4	24 1/2
U.A.I. Inc.	32 3 8	33 3/8
Union Carbide	36 5 8	35 3/4
U.S. Steel	24 1 2	24 1/2
Westinghouse	18 ...	18 1/4
Xerox	58 3 8	58 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 1	18 1
1 dollar (en yens)	198 77	196 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 17 JANVIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 1	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 260	4 219	4 28
Allemagne (100 DM)	229 530	229 750	229
Belgique (100 F)	14 578	14 557	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 750	212 850	210 50
Danemark (100 krd)	82 800	82 720	81 50
Norvège (100 k)	83 760	83 815	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 494	8 485	8 50
Italie (1 000 lires)	5 075	5 068	5 10
Suisse (100 fr.)	251 470	253 450	251
Suède (100 krs)	97 660	97 520	96 75
Autriche (100 sch.)	31 340	31 385	31 25
Espagne (100 pes.)	6 084	6 054	5 80
Portugal (100 esc.)	9 100	9 090	9
Canada ($ can 1)	3 577	3 546	3 595
Japon (100 yens)	2 166	2 147	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 1
Or fin (kilo en barre)	30450	30750
Or fin (en lingot)	30550	30895
Pièce française (20 fr.)	265 80	268 90
Pièce française (10 fr.)	218 90	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	261 50	265 50
Union latine (20 fr.)	233 20	235
Souverain	278 30	273 10
Pièce de 20 dollars	1249 20	1250
Pièce de 10 dollars	714	708
Pièce de 5 dollars	458	...
Pièce de 50 pesos	1219	1235
Pièce de 10 florins	242 50	244 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PRÉPARATION DES CANTONALES

La règle des « primaires » n'est pas absolue

déclare M. Jacques Blanc

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a laissé apparaître une fois de plus, jeudi matin, que les rapports entre les formations constitutives de l'U.D.F. ne sont pas sans nuages, surtout quand l'approche d'une consultation électorale avive la compétition sur le terrain. En rappelant que, pour les cantonales, la règle des « primaires » n'est pas absolue, le responsable giscardien ne s'adresse pas tant à l'autre courant de la majorité, le R.P.R., qu'aux partenaires du P.R. au sein de l'U.D.F. : les centristes et les radicaux. Dans plusieurs départements, des rivalités sont apparues et dans un certain nombre de cas plusieurs candidats à la candidature sont en présence dans le même canton. M. Blanc entend sans doute faire peser la menace de candidatures giscardiennes non U.D.F., ce qui ne manquera pas de surprendre ses alliés, l'état-major du parti giscardien ayant été à l'origine de la création de l'union.

Au terme de la réunion du bureau politique du parti républicain, M. Jacques Blanc, secrétaire général, a présenté, jeudi 18 janvier, les « *quatre orientations* » qui guideront, dans les prochains mois, l'action de sa formation. *Ces orientations sont* les suivantes :

— Le combat pour le redressement économique. M. Blanc a déclaré : « *Périodiquement, les rumeurs, les critiques et les manœuvres se font jour, y compris dans la majorité, pour mettre en cause l'action gouvernementale et ses résultats. Le P.R. rappelle sa conviction que, seule, la politique suivie par le gouvernement est capable de rétablir la croissance économique et l'emploi pour tous les Français. L'heure n'est pas au pessimisme et, encore moins, à la démagogie.* »

— Le combat pour l'emploi. Le secrétaire général a affirmé : « *Le P.R. y apportera sa contribution par des proposition et des initiatives, notamment lors du congrès de l'U.D.F.* »

— Le combat pour les élections cantonales : « *Le P.R. présentera plusieurs centaines de candidats et participera à l'effort des candidats présentés ou soutenus par l'U.D.F. La règle retenue est celle des primaires, mais elle n'est pas absolue. Les giscardiens iront à ces élections dans un esprit d'unité et de cohésion de la majorité.* »

— Le combat pour l'Europe. — « *Le P.R. y participera ardemment pour détourner les Français des chimères vers où les anti-européens de tous bords veulent les entraîner.* »

Au M.R.G.

UNE « COMMISSION DE L'IMAGINATION »

En prenant en charge le M.R.G., M. Michel Crépeau a souhaité en faire une formation politique se distinguant des autres par l'originalité de son style et de ses propositions. Pour tenter d'atteindre cet objectif, une « commission de l'imagination », présidée par M. Michel Porta, a été mise en place.
a déjà lancé un certain nombre d'idées dont l'examen est plus ou *moins avancé.*

La volonté d'assurer une liaison concrète ville-campagne demeure à *l'état d'ébauche, même* si la *commission* envisage aussi bien la réalisation d'un syndicat intercommunal permettant de faire financer une station de sports d'hiver par une ou plusieurs municipalité urbaines que la restauration de maisons rurales pour des résidences secondaires de citadins, des échanges de *classes* entre écoles *rurales* et écoles urbaines, ou la possibilité de développer un système de *propriété, pour un citadin,* d'une ou de plusieurs têtes de bétail chez un agriculteur.

Les « chargés de l'imagination » au M.R.G. préconisent, d'autre part, une réforme du droit d'asile politique. S'appuyant sur le cas de l'ayatollah Khomeiny, ils proposent une modification de la définition du « devoir de réserve » en sorte qu'ils ne s'applique qu'aux problèmes de la politique intérieure française, mais qu'il ne concerne *pas les problèmes internationaux* ou les problèmes de politique intérieure du pays d'origine. Ce « *devoir de réserve* » resterait toutefois exclusif d'une action matérielle. Il ne serait que l'extension du droit d'expression au niveau de l'action intellectuelle.

D'autres idées sont plus avancées et ont déjà fait l'objet de fiches techniques. Tel est le cas, par exemple, de l'instauration du bilinguisme dès l'école maternelle ou de de la création d'une « maison des associations » au niveau de chaque canton. La commission a *également* élaboré un système permettant aux citoyens de s'acquitter en nature d'une *partie ou de la totalité* de leurs impôts locaux. La gamme des *services* concernés est très vaste puisqu'elle couvre : les prestations de transport, notamment en milieu rural ; de garde d'enfants ; de gardiennage ; de visites aux personnes âgées (services à domicile) ; les prestations d'enseignement, ce qui permettrait d'ailleurs, estime la commission, « la (profitable) introduction minimale des parents dans l'enseignement ». En outre, a été retenue une grande variété de prestations de conseils à la commune comme aux habitants réalisées par des avocats, des médecins, des métreurs vérificateurs, etc.

(Lire nos autres informations page 8.)

« LA LIGNE NÉO-TRAVAILLISTE SERAIT PERDANTE EN FRANCE »

Repères, la revue du CERES, note dans son dernier numéro, à propos des positions défendues par MM. Mauroy et Rocard :

« *La transformation de la société française en une social-démocratie exigerait des conditions qui n'existent pas aujourd'hui. Gagnante dans le parti, la ligne néo-travailliste serait perdante en France, et le parti se perdrait avec elle. Si l'on écarte la rupture avec le capitalisme comme une perspective illusoire, un mythe archaïque, un placebo périmé, il faut en tirer les conséquences. Premièrement, l'union de la gauche devient une stratégie sans intérêt et d'ailleurs impossible (...). Deuxièmement, le P.S. doit devenir le lieu principal d'un compromis continuellement négocié entre la classe dominante et les salariés.*

» *Troisièmement, il lui faut devenir une véritable social-démocratie, c'est-à-dire marginaliser le parti communiste, faire de la collaboration de classe le dénominateur commun de la majorité des salariés, établir des relations très étroites avec une centrale syndicale devenue, l'une par l'autre, hégémonique et réformiste.*

» *En fait, le développement logique de cette réponse-là tient en un mot : la disparition du P.S. sur-le-champ en tant que socialiste, un peu plus tard en tant que parti.* »

UN PROJET DE LA MAIRIE DE PARIS

Plus de voitures sur les trottoirs des Champs-Élysées

Rendre les contre-allées aux promeneurs, planter des arbres et mieux intégrer le rond-point dans la zone piétonne, telles sont les grandes lignes du projet d'aménagement de l'avenue des Champs-Elysées *étudié par les services de la mairie et que* M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain, a présenté à la commission du huitième arrondissement.

Le projet qui sera soumis au Conseil de Paris, après avoir recueilli l'avis des commissions extra-municipales compétentes et obtenu l'agrément du conservateur régional des Bâtiments de France, se présente ainsi : libération totale des contre-allées des voitures qui y stationnent, afin de les rendre aux piétons ; plantation d'une deuxième rangée d'arbres, plus rapprochés les uns des autres que ceux qui existent actuellement. Selon l'étude des services de la Ville et de l'Atelier parisien d'urbanisme, la plantation prévue porterait sur deux cent quatre-vingt-dix arbres.

Au rond-point, on agrandirait les trottoirs pour y intégrer les terre-pleins dominés par les fontaines et les massifs de fleurs. Au-delà, vers la Concorde, l'extension du terre-plein autour de la statue de Georges Clemenceau, le rétrécissement des chaussées des avenues de Selves et Dutuis, et une meilleure organisation du stationnement devraient permettre une liaison piétonne plus rapide avec le rond-point.

Enfin, sur l'avenue proprement dite, les terrasses des cafés pourraient être étendues vers la chaussée et délimitées par des « *enclos fleuris* ».

Un tel projet, dont le coût est estimé à 16 millions, pour intéressant qu'il soit, ne manque pas de soulever des questions de la part de la préfecture de police et des élus locaux, conduits par M. Maurice Couve de Murville, député R.P.R. de Paris. Ceux-ci ne seraient convaincus du bien-fondé de l'aménagement proposé que si la preuve était faite que les capacités de stationnement initiales pouvaient être reconstituées. Entre le rond-point et l'Etoile existent, en effet, trois cent soixante-dix places de stationnement sur les contre-allées. Si le projet était adopté par le Conseil de Paris, les services de la Ville estiment qu'il serait alors nécessaire de rétablir le stationnement sur la chaussée, en bordure de trottoir (140 places), et d'instituer dans les parcs de stationnement George-V et François-Ier un stationnement rotatif (200 places seraient ainsi récupérées).

Dernier point à régler : l'occupation de la chaussée par les taxis. Leurs représentants sont intervenus auprès des services du maire pour que leur stationnement soit maintenu au milieu de l'avenue, alors que les services de voirie préféreraient que ces derniers se garent le long des trottoirs, afin de faciliter l'écoulement du trafic automobile normal.

JEAN PERRIN.

EN RAISON DU MAUVAIS TEMPS

L'avion de M. Giscard d'Estaing ne peut pas atterrir à Bucarest et regagne Paris

L'avion transportant le président Valéry Giscard d'Estaing n'a pas pu atterrir, jeudi 18 janvier, à l'aérodrome de Bucarest, à cause du mauvais temps. L'appareil a survolé la capitale roumaine pendant une demi-heure, de 12 h. 30 à 13 heures locales, *mais par suite* d'un vent latéral extrêmement violent, il n'a pas pu atterrir et a fait demi-tour sur Paris.

La télévision roumaine avait diffusé mercredi une interview de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République avait *mis* Il avait porté « un jugement dans l'ensemble très positif » sur la *coopération économique* franco-roumaine, tout en indiquant que « de larges possibilités de développement existent encore ».

Une coopération en progrès constants

Les exportations de la France vers la Roumanie progressent plus rapidement que celles de ses principaux concurrents occidentaux. La France est, depuis 1976, le second fournisseur occidental de la Roumanie. Elle se situe cependant loin derrière l'Allemagne fédérale, mais l'écart diminue (en 1977, les ventes françaises *représentaient 43 %* des ventes allemandes, contre 31 % en 1975), et elle est suivie de près par les Etats-Unis et le Japon. Jusqu'en 1972, la Roumanie a été le premier partenaire de la France à l'Est après l'U.R.S.S., mais elle a été distancée depuis par la Pologne.

Les exportations françaises, qui étaient de 866 millions de francs en 1975, sont passées à 1 347 millions en 1977, et ont progressé de 30 % pendant les dix premiers mois de 1978. Les importations françaises de produits roumains *sont passées de 747 millions* à 893 millions pendant la même période. Elles ont sensiblement augmenté en 1978, mais insuffisamment pour réduire l'excédent commercial de la France.

La coopération industrielle progresse. La Roumanie est le premier client des fabriquants français de machines-outils françaises. La plupart des automobiles fabriquées en Roumanie sont de conception française. Renault coopère avec la Roumanie depuis dix ans et un accord conclu en juin dernier prévoit le doublement de la production. Citroën construit à Craiova une usine qui produira 130 000 véhicules en 1981. Des hélicoptères et des ordinateurs sont construits en Roumanie sous licence française. Des conversations sont en cours pour étendre la coopération au nucléaire, aux télécommunications et à la pétrochimie.

D'autre part, le français reste la première langue dans l'enseignement roumain où cependant l'anglais progresse; 34 % des élèves du secondaire apprennent le français comme première langue et 22 % l'anglais ; 53 % apprennent le français comme seconde langue et 26 % l'anglais.

Une bibliothèque française a été ouverte à Bucarest en 1969 et une téléthèque doit être inaugurée à l'occasion de la visite de M. Giscard d'Estaing.

UN ATTENTAT AU MARCHÉ DE JÉRUSALEM FAIT DIX-NEUF BLESSÉS

Jerusalem (A.F.P.). — Selon le premier bilan de la police, dix-neuf personnes ont été blessées par l'explosion d'une charge au marché de Mabaraneh Yehouda à Jérusalem, *ce jeudi 18 janvier* à 10 h. 50.

La résistance palestinienne a revendiqué ce jeudi l'attentat.

Important accord entre Jaeger et Yema

La société Jaeger, contrôlée à *41 % par la firme allemande* V.D.O., et la société Yema International, de Besançon, viennent de conclure un accord qui doit donner naissance au premier groupe horloger français. Dès que la direction du Trésor aura donné son autorisation, du fait des attaches étrangères de la société, Jaeger prendra une participation de 35 % dans le capital de Yema, dont la famille Belmont gardera 30 %, les 35 % restant détenus *par la Société de développement* régional Centre-Est. De son côté, Yema recevra 2,8 % du capital de Jaeger.

Les deux firmes vont créer un comité permanent chargé de coordonner leurs politiques horlogères « dans la plus large ouverture d'esprit ». L'accord prévoit la mise en commun des connaissances sur le marché, national et international, et des technologies, notamment en électronique.

L'annonce de cet accord a fait l'effet d'une petite bombe dans les milieux professionnels. L'alliance de Yema, l'une des plus grandes fabriques franc-comtoises de montres de précision (un million trois cent mille, avec un chiffre d'affaires de 134 millions de francs), avec le groupe Jaeger (1 milliard de francs de chiffre d'affaires, soit le tiers du chiffre d'affaires de 3 milliards de francs réalisé par sa maison mère, V.D.O.), consacrée essentiellement à la production de « gros volumes » (sept millions de *montres et instruments de bord* pour véhicules automobiles), va aboutir à la création d'un groupe horloger puissant (450 millions de francs de chiffre d'affaires).

Cette création intervient quelques *mois après celle de Framelec,* groupement constitué en juin 1978 par trois entreprises, Jaz, Finhor et Cupillard et Rième, pour créer un pôle de développement sous les auspices des pouvoirs publics et dans le cadre du plan horloger de décembre 1977. Dans la course à la montre électronique, qui représentera les deux tiers des 300 millions d'unités produites dans le monde en 1985, le groupe franco-allemand Jaeger va jeter tout son poids, apportant notamment ses atouts dans le domaine des composants électroniques.

Il réaffirme, néanmoins que, loin de vouloir s'opposer à FRAMELEC, il se déclare ouvert à toute coopération.





Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1979 a été tiré à 571 818 exemplaires.

En Iran

Les allusions de M. Bakhtiar à un éventuel coup d'État militaire inquiètent l'opposition

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Surenchères entre Athènes et Ankara